

MEMOIRES

DE MONSIEUR L'ABBÉ

DE MONTGON,

PUBLIÉS PAR LUI-MÊME,

Contenant les différentes *Négociations* dont il a été chargé dans les Cours de FRANCE, d'ESPAGNE, & de PORTUGAL; & divers événemens qui sont arrivés depuis l'année 1725. jusqu'à présent.

TOME QUATRIÉME.

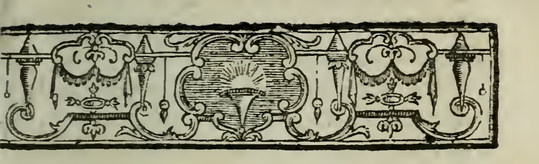
Année 1727.

Tacere ultrà non oportet, ne jam non verecundiæ sed diffidentiæ esse incipiat, quod facimus; & dum criminationes falsas contemnimus refutare, videamur crimen agnoscere.

CYPRIAN. ad DEMET.



M. DCC. L.



MEMOIRES

DE MONSIEUR L'ABBÉ

DE MONTGON,

Publiez par lui-même.



Es traits d'inquietude, de méfiance ou d'indifference, qui avoient échappé au Cardinal sur mon sujet, comme je l'ai rapporté, ne m'avoient point surpris : j'étois au fait de ses sentimens depuis longtems ; & sans faire semblant de les appercevoir, ma façon d'agir avec lui étoit toujours la même. Il avoit besoin de moi : mais comme j'en avois un bien plus grand de le ménager, je cachois avec tout le soin possible, ma vigilance à l'observer, & à ne lui fournir aucune occasion d'exercer

ſa mauvaiſe volonté contre moi, ou de la faire connoître.

Cette précaution n'altéroit point la déférence, & même l'eſpéce de cordialité que je montrois à ce Miniſtre ; & ſans trop m'embarraſſer qu'il crût cette conduite ſincére, pourvu qu'elle me devînt utile, je ne ſongeois qu'à rendre les engagemens que j'avois déja fait prendre au Cardinal, encore plus étendus & plus forts. C'eſt dans cette vue, que ſous le prétexte ſpécieux de vouloir éviter de l'interrompre par des conferences trop fréquentes, je lui demandoit de tems en tems des éclairciſſemens par lettres, ſur certains articles délicats & déciſifs. Il me les donnoit aſſez facilement, & à coup ſûr, ſans aucun ſoupçon du deſſein que j'avois, que ſes réponſes me miſſent à l'abri de ſes artifices, & lui impoſaſſent la néceſſité de me ménager. Je n'avois au reſte aucune violence à me faire, pour lui marquer l'intétêt que je prenois alors à la conſervation de ſa puiſſance : je ne faiſois au contraire que ſuivre tout naturellement le deſir qui m'animoit, qu'il la poſſedât en ſon entier, au moins juſqu'au tems qu'ayant exécuté les ordres de Leurs Maj. Cath., je n'euſſe plus beſoin

ſoin du ſecours ou de la tolérance qu'il m'accordoit, pour agir avec ſureté : le changement de Miniſtere m'auroit fait perdre cet avantage; c'eſt pourquoi je veillois avec preſque autant d'attention ſur les intrigues qui ſe faiſoient pour ébranler l'autorité du Cardinal, que ſi j'y avois été engagé par attachement ou par reconnoiſſance.

Mes anciennes liaiſons avec differentes perſonnes de la Cour ou de la Ville, que j'avois renouvellées à mon retour d'Eſpagne, s'étoient conſiderablement étendues depuis mon petit voyage à *Eſcouan*. La ſimplicité du perſonnage que je repréſentois, donnoit à ceux qui commençoient inſenſiblement à s'ouvrir à moi, plus de liberté de me voir & de me parler, que ſi j'avois été revêtu d'un caractere public. La confiance qu'on me marquoit, renfermée d'abord dans des bornes aſſez étroites, ſe développoit peu à peu : elle ſe regloit ſur l'experience qu'on faiſoit de ma diſcrétion; & comme je la rendois également exacte & conſtante, la réſerve devenoit moins grande, & les avis ſe multiplioient. Le diſcernement entre ceux qui paroiſſoient utiles, ou qui pouvoient être artificieux,

ſuivant les bonnes ou les mauvaiſes intentions des perſonnes qui me les donnoient, avoit certainement ſes difficultés : auſſi prenois-je autant de précautions pour faire cette anatomie, que j'avois d'attention à ne point refroidir la bonne volonté des uns, & à n'être point la dupe de la feinte ſincerité, ou de la légereté des autres.

Quelque ſcrupuleuſes que fuſſent à cet égard mes recherches, mon travail auroit été bien infructueux, ſans le ſecours du Duc de Bourbon : c'eſt pourquoi je conſultois ſouvent ce Prince ſur les caracteres ou les ſentimens des gens qui me venoient voir ; afin que dans l'obſcurité où je marchois, je puſſe, aidé de cette lumiere, éviter de faire quelque faux pas. Je ne craignois point que celle qui me viendroit de ſa part fût ſemblable aux feux follets, qui ne ſervent qu'à égarer : nos intérêts dans la circonſtance préſente étoient les mêmes ; c'étoit, indépendamment de la probité du Duc de Bourbon, une réflexion qui me mettoit fort à mon aiſe, & qui me donnoit autant d'aſſurance que de tranquillité.

Entre les avis qu'on me donna, il y

en eut plusieurs par lesquels je fus averti, que pendant le sejour que la Cour avoit fait à *Marli*, il s'étoit formé quelques projets, & tout de suite certaines intrigues, pour que le Duc du MAINE fût associé au Cardinal dans le soin du Gouvernement : & c'est ce qui me fut confirmé par le Duc de Bourbon. J'étois fort en repos sur la repugnance de S. Em. pour une semblable societé ; mais je ne l'étois pas tout-à-fait tant sur l'effet des moyens que le parti du Duc de Maine, composé de gens d'un rang considerable, pouvoit prendre, pour mettre le Cardinal dans la nécessité de souscrire à la proposition. Quelque honoré que parût ce Ministre de la confiance du Roi, le mérite, la pieté & l'estime générale que possedoit le Duc du Maine, joint à l'honneur d'appartenir au Roi de si près étoient des motifs bien capables de déterminer ce Monarque, à vouloir faire usage du zele de ce Prince pour son service & le bien de l'Etat : & plus je trouvois à cela de vraisemblance, plus je me confirmois (quoique mal à propos) dans l'idée, que le Cardinal ne pourroit se défendre d'admettre un projet, que

tant de raisons concouroient à faire approuver du Roi & du Public.

Dans toute autre circonstance où j'aurois été le partage de l'autorité & des fonctions de premier Ministre, selon qu'on le proposoit, m'auroit causé une joye sensible. Le Duc du Maine avoit toujours honoré feue ma mere de son amitié : elle s'étoit formée dans leur jeunesse, à l'occasion d'un voyage que ce Prince & la Duchesse de Bourbon firent, je crois, aux bains de *Barége*, avant que Louis le Grand les eût légitimés. Madame de Maintenon, ancienne amie * de ma Grand-mere, & Gouvernante alors des enfans naturels du feu Roi, les y conduisit; & y mena ma mere

* Cette liaison s'étoit formée depuis le tems que Mad. de *Maintenon* étant Madle. d'*Aubigné*; & Madle. de *Pons*, mariée ensuite au Marquis d'*Hudicourt* grand Louvetier de France mon Grand-pere, s'étoient connues chez la Marechale d'*Albret*, proche parente de ma Grand-mere, & qui l'avoit gardée pendant quelque tems chez elle. La meme liaison s'est soutenue jusqu'à la fin de la vie de ma Grand-mere, sans que la haute consideration où Mad. de *Maintenon* étoit parvenu à la Cour, l'ait alterée. Ce trait du bon cœur de cette Dame n'est pas

mere avec eux, ſous le nom de leur ſœur. †

J'avois donc lieu de compter ſur la protection du Duc du Maine : & ſi ce Prince eût rempli la premiere place, mon ſort eût été vraiſemblablement different; puiſqu'au lieu d'être reduit à ménager un homme tel que le Cardinal, rempli de prévention, de méfiance & de mauvaiſe volonté contre moi, j'aurois dépendu du Duc du Maine, de qui je n'avois rien de ſemblable à craindre. Cette réflexion me faiſoit ſouvent gémir en ſecret, de voir que le ſuccès de la commiſſion que le Roi d'Eſpagne m'avoit donnée, ne pouvoit ſe concilier avec l'exécution des projets qu'on formoit en

pas le ſeul que je ſerois en état de rapporter : elle en a fait éprouver d'autres, ſoit à ma mere, comme on verra dans les *Pieces Juſtificatives* à la fin de cet ouvrage N°. *I.* & *II.*, ſoit à toute ma maiſon, ſoit à moi en particulier, qui me rendent ſa mémoire infiniment reſpectable. Elle doit l'être également à tous ceux qui ont connu la ſolide vertu, le caractere bienfaiſant, & la ſinguliere modeſtie de Made. de Maintenon qui lui avoit mérité avec tant de juſtice l'eſtime & la confiance du feu Roi.

† Une lettre du Duc du MAINE, *Pieces Juſtificatives* N°. *III.* en fera foi.

faveur du Duc du Maine : mais tous mes souhaits à cet égard étoient vains ; & depuis les engagemens que j'avois fait prendre au Cardinal, il falloit que l'autorité résidant seule en lui, me conservât l'avantage de travailler avec sureté.

Pour éclaircir ce qu'on pourroit peut-être trouver d'obscur dans ce que je dis, il est à propos de reprendre les choses d'un peu plus haut.

La tendresse que LOUIS XIV. avoit pour ses enfans naturels, & qu'ils méritoient sans doute ; le détermina, un an avant sa mort, d'accorder au Duc du Maine & au Comte de Toulouse, le droit de pouvoir succeder à la Couronne, après les Princes du Sang ; & peu de mois avant sa mort, il leur permit encore de prendre le même titre. Ces deux graces, qui tiroient cependant à des grandes conséquences, ne trouverent aucune contradiction pendant le reste de la vie de ce Monarque ; & son regne, aussi absolu que long & glorieux, avoit tellement accoutumé tous les Ordres de l'Etat à lui rendre l'obéissance la plus soumise, que personne n'osa entreprendre de faire la moindre représentation sur ce qu'il venoit de régler.

La volonté des Rois trouve rarement quelque résistance pendant leur vie ; mais ce n'est plus la même chose après leur mort : au contraire, il arrive souvent, que ce qu'ils ont eu le plus à cœur de faire observer, est ce qui a le moins de durée. La disposition que Louis XIV. avoit faite en faveur du Duc du Maine & du Comte de Toulouse, éprouva le même sort ; & dès la commencement de la Régence, les Princes du sang, que leur grande jeunesse, jointe à leur respect pour Louis XIV., avoient tenus dans le silence sur ce qui s'étoit passé, présenterent une requête au Roi, pour se plaindre du tort que la déclaration de son prédécesseur leur faisoit, & pour en obtenir la révocation.

Cette grace, que les Ducs & Pairs demanderent également, ayant été accordée ; le Duc de Bourbon, qui, pendant que chaque parti défendoit ses droits, avoit paru le plus animé contre les Princes légitimés, attira encore une nouvelle mortification au Duc du Maine : car non content de lui avoir suscité de si sensibles peines, il contribua de plus à lui faire ôter la Charge de Surintendant de l'éducation du Roi, que Louis XIV.

lui avoit destinée par son Testament, après quoi il la demanda pour lui, & l'obtint. Ce dernier trait ayant achevé de brouiller ces deux Princes, ils passerent un tems considerable sans se voir: & quoiqu'ensuite on les eût porté à se rendre réciproquement quelques visites de bienséance; ce qui s'étoit passé avoit fait une si forte impression, & donné lieu à tant de froideur & de méfiance entr'eux, qu'on ne pouvoit guere se flatter de les voir cesser.

Les sentimens & les intérêts du Duc de Bourbon, étant en quelque façon devenus inalliables avec ceux du Duc du Maine; il est aisé de voir à présent, que ce dernier prenant le timon du Gouvernement, il ne m'étoit plus possible de continuer avec l'autre, ni avec le Cardinal, l'ouvrage que j'avois ébauché. Le Duc de Bourbon n'y auroit jamais consenti; & le Cardinal, pour prévenir quelque indiscrétion de ma part, étoit très-capable de la commettre, & de me sacrifier ainsi à sa sureté: le seul parti qui me restoit à prendre dans cette circonstance, étoit d'ensevelir sous un profond silence tout ce qui s'étoit déja passé à Versailles ou à Escouan; & mon voya-

ge en France, auſſi bien que l'objet qu'il avoit eu, devenoient abſolument inutiles.

Je pouvois, il eſt vrai, tenter de faire entrer le Duc du Maine dans les intérêts du Roi d'Eſpagne : mais outre le péril où m'expoſoit une pareille entrepriſe, elle paroiſſoit encore inutile, par bien des raiſons. Le Duc du Maine devoit à la Ducheſſe Douairiere d'Orleans ſa ſœur une juſte reconnoiſſance de l'attachement qu'elle lui avoit conſtamment marqué, dans toutes les circonſtances facheuſes où il s'étoit trouvé. C'étoient d'ailleurs les amis & les ſerviteurs de cette Princeſſe & du Duc d'Orleans ſon fils, qui cherchoient principalement à mettre le Duc du Maine en place. Quelle apparence pouvoit-il y avoir, qu'un Prince auſſi vertueux que lui, fût capable de les abandonner, après avoir profité de leur bonne volonté ?

Indépendamment de cela, les engagemens que le Duc de Bourbon avoit pris avec Leurs Maj. Cath., & le rang qu'il avoit au-deſſus du Duc du Maine, ne permettoient plus à celui-ci de paroître qu'en ſecond dans les projets dont il s'agiſſoit, & dans la confiance du Roi d'Eſpagne : ce partage devoit être auſſi

embarraſſant à faire de la part de ce Monarque, que difficile à ſoutenir entre les deux rivaux.

Enfin, l'indifférence avec laquelle la Cour d'Eſpagne avoit vu l'exil du Duc & de la Ducheſſe du Maine, auſſi bien que la perte des droits & des privileges accordés à leur Maiſon; perte qu'ils n'avoient eſſuyée, que par rapport au zéle que le Regent ſoupçonnoit qu'ils conſervoient pour Leurs Majeſtés Catholique: cette indifference, dis-je, exigeoit-elle du Duc du Maine quelque nouveau ſacrifice?

Ces réflexions juſtes & bien fondées, ne me laiſſant entrevoir aucune facilité de faire réuſſir la commiſſion délicate dont j'étois chargé, dès lors que le Duc du Maine partageroit l'autorité avec le Cardinal; je crus devoir communiquer à ce Miniſtre les bruits qui ſe répandoient, & mon inquietude à cet égard, afin d'examiner, par la maniere dont il me repondroit, s'ils avoient quelque fondement: L'occaſion de faire tomber la converſation ſur cet article rencontroit peu de difficulté: je voyois le Cardinal reguliérement preſque tous les Lundis au ſoir; & je profitai de cette facilité le 10. de Mars,

Mars, pour mettre ſur le tapis les projets des partiſans du Duc du Maine, & les intrigues de ceux qui déſiroient la guerre.

La lettre que j'écrivois ce jour-là à l'Archevêque d'Amida, ſervit d'introduction à ce que je voulois dire; car l'ayant préſentée à mon ordinaire au Cardinal: „ Y a-t il, me dit ce Miniſtre, quelque „ choſe d'intéreſſant dans cette lettre? „ Sa brieveté me fait croire le contraire: „ & ſi c'eſt un ſimple gazetin que vous „ faites, je n'ai en vérité nulle curioſité „ de le voir. „

Ce que je mande par cet ordinaire, répondis-je, peut véritablement paſſer pour tel. J'ai épuiſé avec Mr. l'Archevêque d'Amida, dans mes précédentes lettres que V. E. a vues, tout ce qui concernoit les articles du Mémoire de la Reine d'Eſpagne, & le détail de mon voyage à Eſcouan: il faut attendre à préſent d'être inſtruit de l'effet que cela aura produit, pour entamer d'autres queſtions; & dans cet intervalle, je ſuis preſque reduit, je l'avoue, pour mander des nouvelles, à la ſeule reſſource des chanſons du Pont-neuf. Il a couru néanmoins, ajoutai-je, pendant le voyage de Marly, certains

certains bruits à Paris que j'ai retrouvés ici, qui tiendroient bien leur place dans mon gazetin, & qui le rendroient même interessant : mais j'ai cru, avant de les y placer, devoir consulter à leur égard V. E.

» Dequoi s'agit-il donc, me dit le Car-» dinal ? N'est-ce pas des propositions qui » sont venues de Vienne depuis peu par » le Nonce, dont vous voulez parler; » ou de quelque mouvement qu'on fait » faire aux troupes ? On déclare la guer-» re, & on fait la paix toutes les 24. » heures à Paris : tout cela ne signifie » rien, comme vous savez. J'ai expliqué » nettement au Baron de Fonseca, l'in-» tention où nous sommes ici, de n'ad-» mettre aucune proposition séparément » de nos Alliés : & quant aux mouve-» mens des troupes, leur changement de » positions n'influe point sur les résolu-» tions qu'on peut prendre. Repondez-» moi que le siége de Gibraltar ne s'en-» treprendra point : & je vous promets » que de notre part, ni de celle de l'An-» gleterre, on n'a rien à craindre. »

Ce n'est point, repris je, de tout ce que V. E. me fait l'honneur de me dire, dont il est question : les bruits qui courent ne regardent ni la guerre ni la paix; ils

ils ont rapport à une autre matiere. Paris vous donne un Associé; on assure même que vous le souhaittez, & qu'il sera déclaré dans peu. Cette Societé a-t-elle quelque vraisemblance; & verra-t-on en conséquence, vos lettres desormais signées *le Cardinal de Fleury & Compagnie?*

La plaisanterie que je faisois, ne servant qu'à égayer la conversation, ne déplut point au Cardinal: il la soutint au contraire avec enjouement. » Je vois où » vous voulez venir, me dit-il: n'est-ce » pas sur Mr. le Duc du Maine que rou» lent les bruits qui courent? » Justement, repartis-je. Le Public débite, que V. E. va faire entrer ce Prince au Conseil, & que dans la suite rien ne se fera que de concert entre vous deux. » Fort bien, continua le Cardinal; l'ar» rangement est admirable. Le bon de » l'affaire est (peut-être ne vous a-t-on » pas informé de cette circonstance) que » c'est Mr. le Duc du Maine qui m'a ap» pris, je crois le premier, cette nou» velle. Vous voyez, après une pareil» le confidence, que je dois être tran» quille sur les mesures qu'il doit pren» dre. » Je le deviens beaucoup, repondis-je, par la maniere dont je remarque

que

que V. E. reçoit l'avis que je lui donnois; & je ne dissimule pas, que les discours de Paris m'avoient causé quelque allarme : la moderation, le desintéressement de V. E., & le mérite de Mr. le Duc du Maine, donnoient je ne sai quelle vraisemblance à ces differens bruits, qui m'inquiettoient par bien des raisons, que vous n'aurez pas, je crois, beaucoup de peine à imaginer.

Le Cardinal ne repliqua rien à ce dernier article : il fit simplement un signe de tête, qui donnoit à entendre, qu'il comprenoit parfaitement ce que je voulois dire; & sans entrer dans un plus grand détail, il se mit à faire l'éloge des sentimens de pieté & de retraite, dont il assura que le Duc du Maine étoit uniquement occupé : il me parut que je ne devois point craindre qu'il eût aucune envie de l'en détourner. Je trouvai, au surplus, le Cardinal bien instruit des cabales que certains Courtisans faisoient contre lui, & fort exempt d'inquietude, sur les suites qu'elles pouvoient avoir.

Notre entretien sur ces tracasseries, me conduisit insensiblement, à parler des mouvemens que se donnoient à la Cour, ceux qui desiroient la guerre; & je rapportai.

portai au Cardinal, ce qui m'étoit revenu des vues qu'ils avoient de la rendre inévitable, que le Comte de BROGLIO & le Marquis de FENELON favorisoient, disoit-on secrettement. Cette Eminence, pour découvrir apparemment si ce que je disois avoit quelque fondement, me fit à ce sujet quelques questions, auxquelles je répondis d'une maniere satisfaisante.

Le Cardinal surpris de me voir si bien informé, me dit alors : „ D'où savez-„ vous toutes ces particularités ? Car „ elles supposent des relations de votre „ part, qu'il est difficile que vous ayez „ formées sitôt. „ Dispensez-moi, repliquai-je, de satisfaire à cet égard votre curiosité : on a exigé de moi le secret. D'ailleurs, si ce que j'ai l'honneur de vous dire, peut servir à connoître & à prévenir les intrigues, ou la mauvaise volonté des personnes qui cherchent à brouiller les cartes ; qu'importe à V. E. de connoître celles de qui je tiens ces particularités ? De plus, je ne les donne pas comme assurées. „ Aussi ne le sont-elles point toutes, „ me répondit le Cardinal : cependant „ je ne disconviens pas qu'il n'y en ait „ quelques-unes de véritables. Il est „ cer-

» certain qu'il y a ici des gens, qui sou-
» haitteroient de trouver en moi plus de
» complaisance pour leurs projets & pour
» l'ambition qui les agite ; & je ne suis
» pas éloigné de croire, que Mr. Le
» Blanc favorise leurs sentimens. Je con-
» nois à peu près tous les ressorts qu'ils
» font jouer ; & il ne me sera pas diffi-
» cile d'en arrêter les mouvemens. A
» l'égard de ce qu'on vous a dit, que
» Mr. de Fénelon en Hollande, & le
» Comte de Broglio en Angleterre, ont
» les mêmes vues, je ne le crois point :
» j'ai une relation directe avec le pre-
» mier, qui me sert de preuve de sa
» bonne foi * ; & quant à l'autre, il n'est
» que médiocrement informé de ce qui
» se passe entre Mr. WALPOLE &
» moi. D'ailleurs, ni l'Angleterre, ni
» la Hollande ne sont nullement por-
» tées à vouloir la guerre ; & ces deux
» Puissances pensent entierement comme
moi,

* Elle ne laissa pas de devenir un peu suspecte au Cardinal : car pendant quelque tems il cacha au Marquis de *Fénelon*, ce qu'il ménageoit seul avec l'Ambassadeur d'Hollande. J'appris cette anecdote à Madrid par Mr l'Abbé de *Mendoça*, qui étoit alors Ambassadeur de Portugal à la Haye.

» moi, sur la nécessité qu'il y a de la
» prévenir : c'est l'Espagne seule, qui,
» sans savoir pourquoi ni comment,
» nous jette tous dans l'embarras ; &
» Dieu veuille, qu'en se livrant comme
» elle fait, à tous ses projets de guerre
» & des conquêtes, elle ne nous entraîne
» point malgré nous avec elle, dans le
» précipice où elle est prête à se jetter. »

Les differentes matiéres qui avoient fait le sujet de notre conversation, donnant lieu apparemment au Cardinal, de penser que j'avois quelque liaison avec plusieurs personnes de la Cour, il essaya adroitement de la découvrir : & il me demanda, si je voyois quelquefois les Maréchaux de VILLARS & d'HUXELLES, le Duc de NOAILLES ou le Maréchal de BERWICK ; & si depuis mon retour, soit à Paris, soit à Versailles, je n'avois pas eu occasion de les entretenir ?

Ma réponse à cette question s'étant bornée à dire, que je n'avois été chez ces Seigneurs que pour leur rendre simplement mes devoirs, & à des heures où se trouvant beaucoup de monde chez eux, il ne s'étoit rien passé de particulier entr'eux & moi ; il me repartit que je fai-
sois

ſois bien d'en uſer de la ſorte ; & je m'apperçus qu'il ſe méfioit ſur tout du Maréchal d'Huxelles. Il me le dépeignit même, comme un homme entêté de ſon opinion, & qui vouloit impérieuſement y former toujours celle des autres.

„ *Marſillac*, ajouta le Cardinal, qui „ eſt revenu d'Eſpagne, eſt un Courtiſan „ aſſidu de ce Maréchal, & ſans doute il „ vous voit ſouvent auſſi : je ne vous „ conſeille cependant point de vous ou- „ vrir à lui. Il parle très-légerement ; „ & il n'auroit tenu qu'à moi, ſi je l'a- „ vois voulu croire, d'avoir des grandes „ communications avec lui ſur ce qui „ concernoit la Cour d'Eſpagne : mais je „ n'ai pas jugé à propos de faire uſage „ de ſa bonne volonté ; & je ne ſuis „ point piqué (dit-il encore en riant) „ de la préference qu'il donne à préſent „ ſur cet article au Maréchal d'Huxelles „ ſur moi. „

A la fin de la converſation, dont je rapporte ici la ſubſtance, je lus au Cardinal la lettre que j'écrivois à l'Archevêque d'Amida : elle ne contenoit que ce qui étoit devenu le ſujet de notre conference. Comme je la terminois par conſeiller à ce Prélat, & par conſéquent à

Leurs

Leurs Maj. Cath., de ne compter ſolidement que ſur le zele & la bonne volonté du Cardinal ; il me remercia du témoignage avantageux que je rendois de l'un & de l'autre, en m'aſſurant en même tems, que le Roi & la Reine d'Eſpagne devoient être certains, qu'il conſerveroit toute ſa vie les mêmes ſentimens pour eux.

Malgré ces proteſtations, je ne laiſſois pas de craindre, que l'arrivée * de Mr. Walpole, & la longue conference que je ſavois qu'il avoit eue avec le Cardinal l'avant-veille de la nôtre, n'eût un peu refroidi les bonnes diſpoſitions qu'il témoignoit. Pour découvrir ſi mes ſoupçons étoient bien fondés, je dis comme en paſſant au Cardinal, qu'on répandoit dans Paris, que le Miniſtre Anglois l'avoit fortement ſollicité de remplir les engagemens qu'on avoit pris avec le Roi ſon Maître, en attaquant l'Eſpagne auſſitôt qu'elle commenceroit le ſiége de *Gibraltar* ; & que les augmentations que l'on faiſoit dans la Maiſon du Roi & dans la Cavalerie, jointes aux autres préparatifs de guerre, ſembloient autoriſer cette opinion :

* Il étoit arrivé le 6 Mars d'Angleterre, & le 8. il avoit eu une longue conference à *Verſailles* avec le Cardinal de *Fleury*.

opinion : Que cependant, ajoutai-je, je comptois toujours que S. E. sauroit bien trouver les moyens, d'empêcher que ces étincelles ne causassent quelque embrasement ; & que je la suppliois de se souvenir, qu'Elle m'avoit permis d'écrire à Leurs Maj. Cath., qu'on ne traverseroit le siége de Gibraltar par aucune diversion, qu'à la derniere extrêmité, & quand il n'y auroit plus moyen de sauver sans cela la bonne foi qu'on vouloit montrer aux Alliés du Roi.

Le Cardinal, que les sollicitations, les représentations, & peut être les reproches de l'Ambassadeur d'Angleterre avoient intimidé, & qui ne vouloit point cependant paroître rejetter mes instances, repliqua : que son dessein étoit toujours, d'avoir toute la déference possible pour la Cour d'Espagne dans ce qui n'intéresseroit point la gloire du Roi ; mais qu'il esperoit de son côté, qu'elle ne prétendroit point donner à cette bonne volonté une étendue, qui l'assujettît à suivre aveuglément ses desirs.

„ L'Angleterre, continua-t-il, n'est „ pas plus disposée à la guerre que nous; „ je suis assuré que la Hollande, & je „ pourrois presque aussi vous dire l'Em-

„ pereur

» pereur, penſent de même : mais on ne
» croit point cela en Eſpagne ; on va
» toujours ſon train, comme ſi on étoit
» également aſſuré de notre condeſcen-
» dance, & des intentions de l'Empe-
» reur. J'ai bien peur qu'il ne réſulte
» d'une prévention ſi mal fondée, des
» entrepriſes qui nous forceront tous à
» recourir aux armes, & à faire enfin
» la guerre malgré nous. Voilà ce que
» vous ne ſauriez trop repeter à l'Arche-
» vêque d'Amida : mais je doute fort
» qu'il veuille, ni qu'il puiſſe le perſua-
» der à la Reine d'Eſpagne. »

Ce que me diſoit le Cardinal, étoit très conforme à ce que je penſois : je l'aſſurai cependant, qu'il devoit avoir meilleure opinion des réſolutions que prendroient Leurs Majeſtés Cath., & de leurs diſpoſitions pour la paix. Laiſſez les Eſpagnols, ajoutai-je, chaſſer les Anglois de leur Monarchie en prenant Gibraltar : & je ſerai caution, que Leurs Maj. Cath. ſe prêteront enſuite volontiers à tout ce que vous pourrez deſirer. Le Cardinal reçut cette aſſurance avec un mouvement de tête, qui donnoit aiſément à entendre qu'il n'en faiſoit pas grand cas.

Ce

Ce qni faisoit le sujet de notre entretien étant épuisé, je me levai pour me retirer. Le Cardinal me dit alors, que Mr. Walpole lui avoit paru desirer de me voir, & fort curieux de connoître le sujet de mon voyage en France. Je lui repondis, que je ne l'étois pas moins de mon côté, de former entre ce Ministre & moi quelque liaison, & que j'en chercherois l'occasion, si S. E. l'agréoit. Le Cardinal repartit, qu'il ne voyoit aucun inconvénient à ce que je proposois; & que j'étois assurément le maître de voir Mr. Walpole, quand je le jugerois à propos. „ Vous en serez „ content, ajouta-t-il, & vous le trou„ verez aussi rempli de droiture, qu'é„ loigné de vouloir aigrir les choses: „ toute l'amertume, je ne me lasse point „ de vous le dire, vient de votre côté. „

L'empressement que l'Ambassadeur d'Angleterre marquoit de me connoître, joint à la liberté que le Cardinal me donnoit de le voir, me paroissant très favorable à mes desseins, je ne manquai point dès que je fus retourné à Paris, d'aller rendre une visite à Mr. Walpole. Ce Ministre me reçut avec toute la politesse possible; & je m'apperçus bien-tôt, par

la

la converſation qne nous eûmes enſemble, qu'on ne pouvoit rien ajouter à l'idée avantageuſe que le Lord Harrington lui avoit donnée de moi. Je tâchai de la fortifier par un air de cordialité & de liberté dans mes diſcours, qui ſervit à bannir de ſon eſprit toute la méfiance, que les affaires dont il pouvoit me ſoupçonner d'être chargé, étoient capables de lui ſuggérer : & ma franchiſe produiſit l'effet que je déſirois.

Notre entretien, dans cette premiére entrevue, roula principalement ſur le ſiége de Gibraltar, dont on attendoit à tout moment d'apprendre l'ouverture ; ſur les ſuites funeſtes de cette entrepriſe pour toute l'Europe ; & ſur les obſtacles inſurmontables qu'elle mettoit aux deſſeins, que le Roi ſon Maître & ſes Alliés avoient, de procurer à l'Eſpagne des avantages plus réels & plus ſolides, que ceux qu'elle ſe flattoit de recueillir de ſon alliance avec l'Empereur. „Mais, „ajouta-t-il, Mr. le Cardinal vous a „ſurement expliqué tout cela mieux que „moi ; & il pourroit être garant auprès „de la Reine d'Eſpagne, des bonnes in„tentions du Roi mon maître, auſſi bien „que de celles du Roi de France : mal„heureu-

„ heureuſement cette Princeſſe ne peut „ gagner ſur elle de l'écouter, & de revenir de ſes préventions. „

Ce diſcours, & l'étroite liaiſon que je ſavois qui régnoit entre Mr. Walpole & le Cardinal, me laiſſant dans l'incertitude s'il ne ſeroit point concerté entr'eux, je répondis d'une maniere ſi générale à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qu'il ne put tirer aucun avantage de mes paroles, ni s'en ſervir pour me compromettre avec le Cardinal, en donnant lieu à celui-ci, de me ſoupçonner de quelque indiſcrétion. Une telle réſerve, que j'eus néanmoins grande attention de dépouiller de tout airde myſtere, ne parut point altérer l'amitié que le Miniſtre Anglois m'avoit d'abord témoignée, & j'eus lieu de me flatter, en prenant congé de lui, que nous étions contens l'un & l'autre de cette premiere entrevue.

Les difficultés preſque inſurmontables, qu'on étoit perſuadé que les Eſpagnols trouveroient, à s'emparer de Gibraltar, jointes aux autres inconvéniens qui réſultoient de cette entrepriſe, avoient laiſſé le Public dans l'opinion, que la Cour de Madrid ſe déſiſteroit peut-être d'un pareil deſſein : mais on ne tarda point à apprendre qu'elle étoit mal fondée, &

que ce fameux siége, dont on ne cessoit par tout de s'entretenir, avoit été commencé la nuit du 22. de Février. Le premier avis qu'on en reçut à Londres, y fut porté par le Capitaine *Hancok*, qui arriva aux *Dunes* le 12. de Mars, étant parti de *Seville* avec sa Fregate le 28. Février: & l'on en reçut encore le jour suivant la confirmation par la voye de *Lisbonne*, où Mr. *Purvis*, Capitaine du *Dursley Galley* étoit arrivé de Gibraltar le 1. Mars, après un trajet de quarante huit heures.

Les lettres que ces deux Officiers porterent, apprirent à Sa Maj. Brit. l'ouverture de la tranchée, & en même tems l'arrivée de l'Amiral WAGGER, avec les Regimens qu'il avoit sur son Escadre, & qui étoient entrés dès le 13. de Février dans Gibraltar, ainsi que le Colonel CLAYTON, & les troupes qui avoient été transportées sur les Vaisseaux du Contre-Amiral HOPSON. Enfin on ajoutoit, qu'il ne paroissoit point qu'on dût être fort allarmé des projets des Espagnols, ni craindre aucune suite fâcheuse des rodomontades * de leur Général LAS TORRES.

B 2 Quel-

* Le 21. Février ce Général Espagnol ayant

Quelque vraiſemblables, quelque fondées même que paruſſent ces aſſurances, la conſervation de Gibraltar intereſſoit ſi vivement toute la Nation Angloiſe, qu'on ſe prépara auſſitôt d'envoyer de nouveaux ſecours. Ils partirent en effet ſucceſſivement, ſous l'eſcorte d'abord d'un Vaiſſeau de guerre, qui ramenoit un Ambaſſadeur de *Maroc*, qui ſe trouvoit alors à Londre; & enſuite avec le Comte de PORTMORE, Gouverneur de Gibraltar, qui, comme je l'ai rapporté, voulut aller défendre cette Place, quoiqu'âgé alors de 70. ans.

Les meſures que la Cour de Londres prenoit, pour empêcher les Eſpagnols de réuſſir dans leurs entrepriſes, étoient dans le fond bien ſuperflues. Le Général Las

fait commencer, après beaucoup d'autres travaux, une batterie à la demi-portée du canon de la Ville; le Colonel *Clayton*, Lieutenant Gouverneur de Gibraltar, & qui y commandoit en l'abſence du Lord *Portmore*, lui écrivit: Que s'étant apperçu de ce travail, contraire, diſoit-il, aux Traités qui ſubſiſtoient entre l'Angleterre & l'Eſpagne, il croyoit devoir l'avertir, que s'il ne le faiſoit ceſſer, il ſeroit obligé de prendre des meſures differentes. Sur quoi le Comte de *Las Torres* lui fit la réponſe qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage *Piéces Juſtificatives* N°. *IV*.

Las Torres rencontroit à chaque inſtant de nouvelles difficultés, par la ſituation du terrain, qui ne lui laiſſoit qu'un très-petit eſpace pour conduire les boyeaux de la tranchée. Les Anglois dans differentes coupures, ou petites places d'armes, qu'ils avoient ménagées en eſpéce d'amphithéatre ſur la montagne, & qui dominoient ſur les travaux des Eſpagnols, faiſoient en toute ſureté eſſuyer à ceux-ci un feu d'autant plus meurtrier, qu'ils ne pouvoient l'éviter.

Les Officiers & les troupes, qui ſe voyoient ſacrifiés ſans aucune eſperance de ſuccès, murmuroient ouvertement contre les viſions de leur Général, & contre les fortes aſſurances qu'il donnoit ſans ceſſe à Leurs Maj. Cath., de les mettre bientôt en poſſeſſion de cette Place. Celui-ci, de ſon côté, autant embarraſſé d'exécuter de ſemblables promeſſes, que d'éviter la confuſion de ne les avoir pu tenir, & d'avoir par conſéquent abuſé de la confiance du Roi & de la Reine d'Eſpagne; fit tout-à-coup défendre dans ſon Camp, ſous peine de la vie, d'écrire qu'il étoit impoſſible de s'emparer de Gibraltar: & pour faire voir le contraire, il ſuivoit conſtamment le

projet romanesque, de parvenir par le moyen d'une mine, à faire sauter la haute montagne toute de roc, qui commande Gibraltar, afin d'ensevelir cette Ville sous le cahos de tant de roches.

Les Anglois peu allarmés d'un semblable dessein, dont ils connoissoient l'entiére impossibilité, le lui laissoient suivre tranquillement; & ils ne s'attachoient qu'à détruire peu à peu l'Armée Espagnole dans la tranchée: ils y réussissoient à merveille. La division & le mécontentement, les murmures & les maladies, qui régnoient dans cette Armée, secondoient parfaitement leurs desirs; & la mine du Général las Torres, cette derniére ressource de son imagination guerriére, ne servit, comme elle fait encore, qu'à retracer le souvenir de la Caverne de *Montesinos.*

Peu de jours après que l'on eut appris à Madrid l'ouverture de la tranchée, Milord HARRINGTON partit * de cette Capitale pour retourner en Angleterre. Il prévint avant son départ les suites de la résolution qu'il se doutoit bien que l'on prendroit à Madrid, de faire arrêter les Vaisseaux Anglois qui se trouveroient alors

* Ce fut le 11. de Mars.

alors dans les Ports de la Monarchie Eſpagnole, par l'avis qu'il donna à ceux qui les commandoient, de mettre promptement à la voile. Ils en profiterent ſi bien, qu'à peine en reſtoit-il quelqu'un, quand l'ordre de s'en ſaiſir arriva.

Soit que le Miniſtre Eſpagnol fût piqué, de voir à cet égard ſes projets rendus inutiles; ſoit que la Cour de Madrid cherchât à donner quelque mortification à Milord Harrington, on arrêta à *Pampelune* le Sr. *Strafford*, Agent de la Compagnie du Sud à Madrid, qui ſe retiroit avec ce Miniſtre, ſur un ordre de *Dom Joſeph Patiño*, & contre l'aſſurance formelle, que le marquis DE LA PAZ avoit donnée à Milord Harrington, qu'on laiſſeroit cet Agent le ſuivre, & ſortir d'Eſpagne en toute liberté.

A la ſuite de Milord Harrington ſe trouvoit auſſi un Abbé Italien, nommé *Tito-Livio*, dont les ſaillies, la gayeté, & peut-être auſſi les intrigues, avoient paru à ce Miniſtre, les premiéres propres à l'amuſer, & les autres à lui devenir utiles. Cet Abbé, qui s'étoit entierement livre à lui à Madrid, craignit qu'après le départ de ſon protecteur, la réputation qu'il avoit de parler fort libre-

ment, & de plaisanter de même sur toutes sortes de matiéres, ne l'exposât à recevoir quelques corrections de la part de l'Inquisition. Pour éviter donc qu'elle n'eût envie d'exercer sur lui cette œuvre de charité, il jugea prudemment, qu'il convenoit de suivre l'Ambassadeur d'Angleterre, dans un pays où il seroit à l'abri des observations scrupuleuses des *Familiares del santo Officio.* L'allarme qu'il en avoit, le rendoit fort assidu auprès de Milord Harrington : & comme il se trouva à *Pampelune* avec lui, lorsque le Sr. *Strafford* y fut arrêté, la peur d'éprouver le même sort, lui faisoit desirer ardemment de sortir au plutôt des Etats de la domination Espagnole. Le Gouverneur de Pampelune, qui étoit venu rendre visite à l'Ambassadeur d'Angleterre, & devant lequel on avoit plaisanté de l'inquiétude de l'Abbé Tito-Livio, l'invita en badinant, de profiter du sejour qu'il faisoit dans cette Ville, pour voir la Citadelle & la régularité de ses fortifications. L'Abbé qui crut qu'une pareille proposition tendoit à le faire sortir de chez l'Ambassadeur, pour l'arrêter ensuite plus librement, répondit au Gouverneur, *que ne voulant ni attaquer, & encore moins défendre sa*

Citadelle,

Citadelle, il se passeroit à merveille d'aller en considerer les dedans & les dehors; & en me racontant cela à Paris, il ajouta, que jusqu'à-ce qu'il se vît à *Saint Jean-Pied de Port*, qui est le premier endroit du Royaume de France qu'on trouve en sortant d'Espagne, il n'avoit cessé de craindre, comme *Sancho Pança*, de voir à ses trousses quelque *Escouade* de la *Ste. Hermandad*.

La Cour d'Espagne ayant dès le 4. de Mars donné ordre de sequestrer dans tous les Royaumes de sa domination, les effets des Anglois, & de les regarder par conséquent comme ennemis; celle d'Angleterre se crut en droit d'user de représailles: & par une déclaration qui fut publiée à Londres le 8. Avril, il y étoit dit, que S. Maj. Brit., de l'avis de son Conseil privé, avoit jugé à propos d'ordonner, qu'il fût accordé des représailles générales contre les Vaisseaux, les effets & les Sujets du Roi d'Espagne; ensorte que tant la Flotte & les Vaisseaux de Sa Maj., que tout autre Vaisseau & bâtiment, qui auroit commission, & qui seroit pourvu de lettres de représailles générales ou particulieres, de la part des Commissaires qui exerçoient l'office de Grand Amiral

de la Grande Bretagne, puſſent ſaiſir légitimement tous les vaiſſeaux, bâtimens & effets, appartenant au Roi d'Eſpagne, à ſes Sujets ou autres, établis & domiciliés dans les Etats de ce Prince, & les amener à jugement devant l'une des Cours de l'Amirauté, dans les Domaines de Sa Majeſté.

Après de ſemblables démarches, & l'avis qu'on avoit envoyé aux Indes à l'Amiral HOSIER, de regarder les Eſpagnols comme ennemis; la guerre paroiſſoit entierement déclarée entre l'Angleterre & l'Eſpagne: & comme d'un autre côté, l'aigreur entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre, depuis le Mémoire qu'avoit préſenté le Sr. PALM, étoit extrême; on regardoit les hoſtilités commencées à Gibraltar, comme le prélude d'une guerre générale.

La réſolution qu'avoit pris la Cour d'Eſpagne, d'en commencer le premier acte, ſans que celle de Vienne s'empreſsât beaucoup de le ſoutenir; paroiſſoit ſi extraordinaire; qu'on la regardoit dans le Public comme une imprudence que rien ne pouvoit juſtifier. On ignoroit alors le principe ſecret qui la faiſoit agir, & les myſteres qui ſe paſſoient ſur ce ſujet

entr'elle

entr'elle & la Cour Impériale. Je ne les ai découverts que long-tems après; & voici ce qui m'en a été rapporté : j'y trouve assez de vraisemblance pour n'en pas priver le Lecteur.

Le Duc d'ORMOND, aussi illustre par sa naissance, & par les emplois considerables qu'il avoit eus sous le régne de la Reine ANNE, que par ses malheurs depuis la mort de cette Princesse, conservant beaucoup d'amis en Angleterre, avoit informé secrettement la Cour d'Espagne, où il résidoit depuis quelques années, que l'on paroissoit dans ce pays-là très-mécontent du Gouvernement; que le Parti du Prétendant s'y fortifioit tous les jours; qu'il ne cherchoit que l'occasion de causer une révolution, qui pût faire monter ce Prince sur le trône de ses peres; & qu'enfin pour peu qu'on fournît aux Jacobites les moyens de faire réussir un tel projet, il étoit très-vraisemblable qu'il auroit tout le succès qu'on pouvoit désirer.

Dans les expédiens que les amis du Duc d'Ormond proposoient pour aigrir les esprits, & pour achever de décrier dans la Nation Angloise le Roi GEORGE I. & ses Ministres, celui d'attaquer

& de s'emparer de *Gibraltar* étoit indiqué comme un des plus propres à produire cet effet : attendu, disoit-on, que toute la Nation Angloise regardant la conservation de cette Forteresse comme de la derniére importance, ne verroit sa perte qu'avec le plus vif ressentiment contre tous ceux à qui elle l'attribueroit.

Pour préparer donc, ajoutoient encore les mêmes personnes, un mécontentement si nécessaire, & faire décrier en même tems les maximes de Politique que suivoient les Ministres d'Angleterre, & surtout leur confiance dans la fidélité de la France ; il étoit à propos que l'Espagne ménageât si adroitement cette derniere Puissance, qu'elle lui fît suspendre toute resolution de soutenir l'Angleterre ; & qu'une pareille condescendance fournît un prétexte aux Anglois, de croire que le Roi Très-Chrétien sacrifioit leurs intérêts, au desir qu'il avoit d'achetter à ce prix sa réconciliation avec l'Espagne.

Tels étoient à peu près les conseils, que les personnes qui écrivoient d'Angleterre au Duc d'Ormond, le pressoient de donner, & de faire goûter à Leurs Maj. Cath. : à les entendre, ils devoient être aussi avantageux qu'ils les croyoient bien.

bien fondés : La Cour d'Eſpagne accoutumée alors à donner dans des entrepriſes délicates & importantes, ſans s'embarraſſer beaucoup, ni des ſuites qu'elles pouvoient avoir, ni de la jalouſie ou de l'inquiétude qu'elles étoient capables de réveiller parmi les autres Puiſſances, ſaiſit avec empreſſement des conſeils & des eſperances ſi conformes à ſes deſirs. Les avis du Duc d'Ormond & de ſes adherans furent bien reçus ; le ſiége de Gibraltar, que l'on faiſoit enviſager à Leurs Maj. Cath. comme très-facile, fut réſolu : & comme la fermentation * qui effectivement régnoit alors dans les eſprits en Angleterre, donnoit une grande vraiſemblance à la réuſſite de tous les projets ſecrets du Duc d'Ormond ; on lui promit d'aſſiſter le Prétendant, & on informa en même tems la Cour Imperiale de

* Elle fut pouſſée juſqu'à mutiler, le nuit du 22. au 23. de Mars, une Statue équeſtre du Roi, que l'on avoit élevée dans le quarré de *Gros venor* près d'*Hyde-parc*. On trouva la jambe gauche arrachée, & poſée ſur le piédeſtal, une des rênes de la bride préſque coupée ; l'épée & le bâton de commandement emportée ; & le cou haché comme ſi l'on avoit voulu trancher la tête. On avoit auſſi affiché une paſquinade au piédeſtal.

de ce qui ſe paſſoit, & des meſures qu'on ſe propoſoit de prendre.

Cette Cour trouvant dans toutes ces idées, au moins quelque poſſibilité de jetter de la diviſion entre la France & l'Angleterre : de ſemer du trouble dans ce dernier Royaume, & d'y donner aſſez d'occupation au Prince qui le poſſedoit, pour lui faire perdre l'envie & les moyens de brouiller les cartes en Allemagne : adopta non-ſeulement le projet, mais même en preſſa l'exécution. On chargea de ce ſoin le Chevalier de ZINZENDORF, qui paſſa à Madrid, ſous le prétexte d'aller ſervir en qualité de volontaire dans l'Armée Eſpagnole devant Gibraltar. Mais afin de cacher entiérement la démarche qu'on faiſoit, & de ne point démentir ce que le Mémoire de Mr. *Paen* avoit expoſé, la Cour Impériale affecta, non-ſeulement de n'avoir aucune part à la réſolution que l'Eſpagne prenoit d'aſſiéger Gibraltar, mais même de la condamner publiquement.

Si tout ce que je viens de rapporter eſt auſſi exactement vrai que le prétendoit le Duc d'Ormond, de qui je le tiens en partie, il eſt facile à préſent de découvrir le ſecret motif, qui avoit tout-

à-coup déterminé la Reine d'Eſpagne à me charger du Mémoire que je préſentai de ſa part au Cardinal, & du changement ſubit qui étoit ſurvenu dans l'eſprit de cette Princeſſe en faveur de la France. Elle agiſſoit conſéquemment à ſes vues ſecrettes, & le moyen dont elle ſe ſervoit pour les faire réuſſir, étoit dans un ſens aſſez bon : je dis dans un ſens, car on ne peut approuver la facilité, pour ne rien dire de plus, avec laquelle ſans être aſſurée de la bonne volonté de la France, ni de la ſolidité des promeſſes des partiſans du Prétendant, ni du concours de la Cour Imperiale; elle ſe déterminoit cependant d'attaquer l'Angleterre, dans le tems précisément que les Eſcadres de cette Couronne pouvoient ſi facilement lui enlever avec les Gallions, les moyens de ſoutenir la guerre qu'elle entreprenoit.

Quoi qu'il en ſoit, au reſte, de tout ce que je viens de dire (car il eſt bien difficile de découvrir parfaitement des intrigues auſſi cachées que celles dont il eſt ici queſtion), il paroit toujours très vraiſemblable, que dans le tems dont je parle, il ſe tramoit beaucoup de projets entre le Prétendant & la Cour d'Eſpagne, par l'entremiſe du Duc d'Ormond :

que

que c'eſt ce qui avoit donné lieu à la réſolution que ce Prince prit, de quitter *Rome* pour venir à *Bologne*; quoiqu'on eût répandu le bruit, que la méſintelligence qui avoit éclaté alors entre lui & la Princeſſe ſon Epouſe en étoit l'unique motif: & enfin, (comme je m'en apperçus pluſieurs fois, dans les converſations que j'eus avec l'Ambaſſadeur WALPOLE) que le Roi GEORGE étoit perſuadé, que l'Eſpagne ſouffloit, autant qu'il lui étoit poſſible, le feu de la diſcorde dans ſes Etats.

L'Archevêque d'Amida qui ſe flattoit, comme tous ceux qui environnoient Leurs Maj. Cath., que le ſiége de Gibraltar ſeroit de courte durée, & que l'on feroit facilement cette conquête, ne manqua point de m'informer de l'ouverture de la tranchée, & de tous les progrès, ſelon lui, qui s'en étoient ſuivis. Il avoit déja reçu pluſieurs de mes lettres, dans leſquelles il avoit vu, que j'avois obtenu du Cardinal qu'il ne traverſeroit point les deſſeins de Leurs Majeſtés Cath. La circonſtance préſente où elles s'étoient déterminées d'attaquer l'Angleterre, engageoit encore plus fortement le Prélat Eſpagnol, à me preſſer de ne rien négli-

ger, pour entretenir ce premier Miniſtre dans la bonne volonté qu'il témoignoit: de l'aſſurer que le Roi & la Reine d'Eſpagne lui en ſavoient tout le gré poſſible; & que pourvu qu'il voulût gagner du tems avant de ſe rendre aux ſollicitations de l'Angleterre, Gibraltar ſeroit infailliblement pris.

Cette Lettre*, datée du *Pardo* le 3. Mars, ne contenant que des aſſurances des ſentimens de bienveillances & de confiance de leurs Maj. Cath. pour le Cardinal; ne pouvoit que lui être agréable, & l'entretenir dans le deſſein de ne point traverſer le ſiége de Gibraltar: auſſi je ne manquai point de la lui porter. Il me parut dans la conference que nous eumes à ce ſujet, toujours réſolu de ne rien précipiter: & il me dit, que quoiqu'il ne pût ſe diſpenſer de paroître au moins ſe diſpoſer à remplir fidélement les engagemens qu'il avoit pris avec l'Angleterre, le Roi & la Reine pouvoient cependant compter, qu'il traîneroit les choſes en longueur autant qu'il lui ſeroit poſſible.

» Mais,

* Elle a eu le ſort de toutes les autres qui m'ont été enlevées.

„ Mais, ajouta-t il, la ſaiſon avance; „ nous voici à la moitié du mois de Mars; „ & ſi, avant que celui d'Avril ſoit auſſi „ avancé, les choſes ne ſont point finies „ à Gibraltar, il n'y aura plus moyen de „ reculer. J'avoue que les augmentations „ de troupes qu'on a déja déterminées; „ les autres préparatifs que nous faiſons „ pour entrer en campagne, & les bruits „ que je laiſſe & fais même répandre, „ d'une guerre prochaine, ſauvent un „ peu les apparences, & mettent en quel- „ que façon notre bonne foi à l'abri de „ tout ſoupçon : mais tout ce jeu ne peut „ durer long tems; & ſi on en fixoit la „ fin à celle du ſiége de Gibraltar, j'ai „ grand peur qu'il n'y eût plus moyen „ de juſtifier notre conduite. Tous les „ avis de bonne part qui nous viennent „ d'Angleterre & même d'Eſpagne, re- „ préſentent cette entrepriſe comme de „ longue durée, & ne s'accordent point „ du tout avec ceux de Mr. l'Archevê- „ que d'Amida. „

Je repliquai au Cardinal, que quoique je ne doutaſſe point, que les nouvelles dont il me parloit ne lui vinſſent par des gens bien inſtruits; j'avois cependant de la peine à me perſuader, qu'elles fuſſent plus

plus certaines que celles que Leurs Maj. Cath. recevoit de leurs Généraux; qui n'avoient d'ailleurs nul intérêt à faire paroître facile une conquête confiée à leur conduite, puisqu'il étoit évident que plus il y avoit de difficulté à la faire, plus ils feroient connoître leur habileté en les surmontant.

» Vous tirez, me repartit le Cardinal » en souriant, le meilleur parti que vous » pouvez des avis que vous donne l'Ar- » chevêque d'Amida; & vous soutenez » à merveille une mauvaise cause: mais » quoique vous puissiez me dire, pour » me persuader que Gibraltar sera bien- » tôt pris, vous ne dissiperez point mon » incrédulité. Cela étant, rappellez- » vous ce que je vous ai déja dit, que » dans peu il n'y aura plus moyen de se » défendre de prendre une résolution, » & que je serai le premier, quoiqu'a- » vec une sensible peine, à conseiller au » Roi d'être fidéle à ses Alliés. Vous avez » vu Mr. Walpole, que vous a-t-il dit » sur tout ceci? Il n'est point disposé, » je vous le repete, à aigrir les choses: » on peut compter au contraire, qu'il » souhaitte autant que moi, d'empècher » qu'elles ne soient poussées à l'extrêmi- » té. »

Ce que me rapportoit le Cardinal des ſentimens de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ſe trouvant effectivement très-conforme à ce que j'avois cru remarquer dans la converſation que nous avions eue; je répondis au Cardinal : que quoique je ne fuſſe entré que très ſuperficiellement en matiére avec Mr. Walpole ſur la conjoncture préſente, dans une premiere viſite, j'étois cependant ſorti très-content de lui; que je croyois appercevoir la même droiture dans cet Ambaſſadeur, que j'avois trouvée en Eſpagne dans Mylord Harrington; & que je me ſentois auſſi très-porté, à profiter des témoignages d'eſtime qu'il m'avoit donnés, en le voyant de tems en tems, ſi Son Eminence n'y trouvoit point d'inconvénient.

Le Cardinal, intimément lié avec Mr. Walpole, n'étant peut-être pas fâché de ſe ſervir de ce Miniſtre, pour éclairer de plus près toutes mes démarches, & pour découvrir s'il ne m'échapperoit aucune indiſcrétion qu'il lui donnât priſe ſur moi, m'aſſura de nouveau, qu'il approuvoit fort que je viſſe Mr. Walpole toutes les fois que je le voudrois; & il me dit tout de ſuite: „ Je crois qu'il „ eſt bon de lui laiſſer entrevoir, que „ vous

» vous craignez qu'on ne ſe détermine
» promptement ici, à faire marcher des
» troupes ſur les frontieres d'Eſpagne.
» L'inquiétude que vous montrerez à cet
» égard, contribuera à lui ôter tout
» ſoupçon, qu'il y ait une ſecrette intel-
» ligence entre la Cour d'Eſpagne &
» moi par votre moyen, & trop de
» complaiſance de ma part pour elle. »

Les mouvemens que ſe donnoient à la Cour ceux qui déſiroient la guerre, & toutes les intrigues qu'on employoit pour empêcher le Cardinal de prévenir cet événement, qu'on croyoit ſeul capable d'ébranler ſa puiſſance, me parurent mériter une attention particuliere : & pour les obſerver de près, je paſſai quelques jours de plus à Verſailles. J'y vis diverſes fois le Comte de MORVILLE; & toujours la même confiance régnoit dans nos entretiens.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre, depuis qu'on ſavoit le ſiége de Gibraltar commencé, paſſoit peu de jours ſans voir le Cardinal & le Comte de Morville. Il avoit informé celui-ci de la viſite que je lui avois fait; & à cette occaſion il l'avoit fort queſtionné ſur le motif de mon voyage en France, que Milord Har-

rington, ſelon lui, n'avoit pû démêler que très imparfaitement.

Le Comte de Morville, tout mon ami qu'il étoit, ne ſavoit cependant pas un mot de ce que contenoit l'inſtruction du Roi d'Eſpagne; & perſuadé que je ne travaillois qu'à la réconcilliation des deux Couronnes, il s'en étoit expliqué de même à Mr. Walpole; & l'avoit, à ce qu'il me dit, fort aſſuré, que les ſoupçons que ce Miniſtre Anglois ſembloit concevoir, que j'entretenois peut-être des liaiſons fort étroites avec les partiſans du Prétendant en Eſpagne, & que je tramois quelque choſe en France en faveur de ce Prince, étoient mal fondés. Soit cependant que cette idée de Mr. Walpole eût rappellé au Comte de Morville le ſouvenir de tout ce qu'on débitoit alors, ſur ce qui ſe paſſoit à ce ſujet entre les deux Cours de Vienne & de Madrid; ſoit que tout naturellement notre converſation le conduisît à mettre cette matiére ſur le tapis; il me dit, que l'opinion de Mr. Walpole ſur mon ſujet n'étoit peut-être pas auſſi mal fondée qu'elle lui avoit d'abord paru, & il me demanda même en riant, s'il ne s'étoit point trop avancé en travail-

lant

lant à la détruire, comme je voyois qu'il avoit fait; & si de bonne foi, quelque projet en faveur du Roi Jaques, n'entroit point un peu dans le sujet de ma mission?

Cette question, qui, de la part de tout autre, m'auroit paru artificieuse, cessant d'avoir ce caractére dans la bouche du Comte de Morville; je répondis, que j'étois persuadé que le Roi & la Reine d'Espagne, conservoient de l'amitié pour un Prince aussi digne de la leur que le Prétendant; que considérant qu'il avoit été non-seulement abandonné, mais en quelque façon joué & trompé par presque toutes les Puissances sur lesquelles il devoit compter, ils ne pouvoient peut être pas se défendre d'être touchés de ses malheurs; que cependant Leurs Maj. ne m'avoient point donné d'ordres qui eussent rapport à ce Prince: que malgré cela je panchois assez à croire, que si la divine Providence leur présentoit une occasion favorable de contribuer à le placer sur le trône de la Grande-Bretagne, elles ne pourroient qu'être flattées de donner lieu à un semblable événement: qu'au surplus j'ignorois entierement, si l'Empereur & l'Imperatri-

peratrice de Ruſſie étoient dans les mêmes idées, comme on le débitoit; & ſi le Duc de WARTHON qui avoit été à Vienne, ou le Duc d'ORMOND qui réſidoit à Madrid, travailloient avec ſuccès à unir ces Puiſſances en faveur du Maître qu'ils ſervoient: que ſeulement je trouvois en tout cela trop de vraiſemblance, pour n'en pas croire quelque choſe.

Au reſte, ajoutai-je, quelqu'avantageux qu'un tel concert fût pour le Prétendant, il y a peu d'apparence qu'il procure ſon rétabliſſement, ſi la France perſiſte à ſoutenir les intérêts du Roi GEORGE. Ce Monarque avec un tel Allié, n'a tout au plus à craindre que les ennemis du dedans: or ceux-ci ayant éprouvé trop clairement en dernier lieu, qu'ils ont beſoin de puiſſans ſecours pour réuſſir à changer le Gouvernement en Angleterre, n'ont garde, je crois, de former un ſemblable projet. C'eſt à eux à commencer, il eſt vrai; mais il faut qu'une Puiſſance auſſi voiſine & auſſi formidable que celle de la France, leur donne le moyen de conſommer la révolution.

» Vous

„ Vous parlez en homme, qui à coup-
„ ſur ne ſeroit point fâché de la voir
„ arriver, me repartit en riant le Comte
„ de Morville ; & Mr. Walpole n'a pas
„ autant de tort que je le penſois, de
„ vous ſoupçonner de quelque partiali-
„ té pour le Prétendant. Je ne condam-
„ ne pas en vous ces ſentimens : mais
„ je vous conſeille en ami de les tenir
„ cachés ; ils gâteroient tout à préſent,
„ ſi vous paroiſſiez les avoir. Mr. Wal-
„ pole ſeroit ſur votre ſujet dans une
„ méfiance extrême. Le Cardinal, de
„ ſon côté, s'il ne goûtoit point vos
„ vues, vous regardant ici comme un
„ homme dangereux, & capable de le
„ compromettre avec l'Angleterre, re-
„ prendroit promptement ſes premiéres
„ préventions contre vous ; & vous ver-
„ riez bientôt les ſuites funeſtes qui ré-
„ ſulteroient de tout cela, tant pour la
„ réconciliation, que pour vos intérêts
„ particuliers.

Je ne crains point, répondis-je au Comte de Morville, de tomber dans cet inconvénient : car je vous proteſte encore, que ce que je ſuis venu faire en France, n'a pas le moindre rapport au Prétendant. Mais duſſiez vous, ajoutai-

je, me croire auſſi zélé pour lui que le plus déterminé Jacobite d'Angleterre ; je ne ſaurois m'empêcher de vous dire, qu'en parlant comme François, je croirois auſſi glorieux au Roi, qu'avantageux à ſes intérêts, de contribuer efficacement à retablir le Roi Jacques ſur le trône d'Angleterre ; d'enlever ainſi, au moins pour longtems, une ſi grande puiſſance, tant au parti Proteſtant qu'à la Maiſon d'Autriche ; & de l'avoir par conſéquent de moins à craindre, dans les Ligues qui peuvent ſe former dans la ſuite pour traverſer les deſſeins de ſa Majeſté. Je pourrois bien (continuai-je en ſouriant) ajouter quelques réfléxions, ſur l'avantage que la Religion Catholique retireroit d'un pareil événement : mais ſes interêts n'entrent que bien foiblement dans les projets des politiques ; & depuis que j'y ſuis un peu initié, il me ſemble que leur zéle pour elle s'échauffe ou ſe refroidit, ſelon que l'un ou l'autre paroît utile à leurs deſſeins. Bien lui en prend, en vérité, qu'ayant un Auteur tout-puiſſant, elle n'ait rien à craindre d'une ſi grande indifférence.

Le Comte de Morville ne pouvant pas diſconvenir de ce que je lui diſois, m'avoua

m'avoua qu'à plusieurs égards mon raisonnement étoit juste ; mais que depuis la Régence du Duc d'Orleans, le sistême avoit bien changé sur ce qui concernoit l'Angleterre. Je lui repartis qu'il n'étoit pas fort difficile d'en deviner la raison. Il en convint de bonne foi ; & il me raconta à ce sujet quelques faits, qui dévoiloient certains mysteres dans lesquels il avoit été mêlé, soit pendant son Ambassade en Hollande, soit à *Cambray* où il avoit été Plenipotentiaire. Au reste je dois rendre à sa mémoire la justice de dire, qu'il paroissoit s'être prêté alors à regret, à servir & à suivre la politique du Cardinal du Bois.

Je pourrois prouver tout ceci aisément, si la délicatesse de la matiére me le permettoit : mais je laisse à la traiter à ceux qui dans la suite écriront l'histoire. Il me suffit de dire, qu'après avoir remarqué clairement dans la conversation dont je fais le détail, que nul goût, & encore moins aucune reconnoissance pour l'Angleterre, n'entroient dans la conduite que le Comte de Morville observoit avec cette Puissance. J'en rendis un compte exact à l'Archevêque d'Amida : on peut voir ma lettre sur

cet article, qui est dans le nombre de celles qu'on m'a enlevées, aussi bien que d'autres anecdotes qu'elle renferme. Peut-il y avoir (qu'il me soit permis de le dire en passant) une bonne foi plus entiere que celle que je manifeste; puisque c'est de la part de ceux-mêmes qui m'ont ôté les pieces dont je parle, que je mets le Lecteur en état de l'approfondir?

Quoique mes operations se passassent à Versailles dans un grand secret, & que le Public ne vît rien en moi qui pût exciter son attention, il ne laissoit pas d'en faire de tems en tems sur mes démarches. MARCILLAC, les Marquis de POMPADOUR & de MAGNI, avoient soin de m'en avertir; & ils me rendoient ce bon office avec d'autant plus de fidelité, qu'ils vouloient tous trois se faire un merite auprès de moi de leur zéle pour les interêts de leurs Maj. Cath.

Le premier, qui désiroit ardemment de retourner en Espagne reprendre le poste qu'il avoit abandonné si légerement, voyoit souvent le Maréchal d'HUXELLES, comme je l'ai dit. Cette relation, dont il m'avoit instruit, m'engagea

gea à le prier de ſonder un peu les ſentimens de ce Maréchal pour l'Eſpagne; & il s'étoit aquitté exactement de ſa commiſſion. En me rapportant donc un jour le précis de pluſieurs converſations qu'ils avoient eu enſemble ſur cette matiére, il me dit, que le Maréchal d'Huxelles lui avoit paru ſurpris de n'entendre plus parler de moi, depuis la premiére viſite que je lui avois faite; & qu'il me conſeilloit, en ami, de ne point pouſſer trop loin cette diſcrétion: attendu que je pouvois être certain de trouver dans ce Maréchal, un homme bien intentionné pour le Roi d'Eſpagne, & très capable d'ailleurs, ſi je pouvois m'attirer quelque part dans ſa confiance, de me donner d'utiles conſeils.

Je repliquai à cela, qu'en convenant de tout ce qu'il me diſoit, le caractere ſec, & aſſez mal prévenu (ce me ſembloit) pour le genre humain, du Maréchal d'Huxelles, m'effarouchoit un peu; & que je lui avouois franchement, que j'aimois à trouver quelqu'onction dans ceux avec qui j'étois en relation. Marcillac me répeta alors, que les lumiéres que je pouvois tirer de ce Maréchal, devoient me faire paſſer par deſſus ma

répugnance ; & qu'à coup ſûr, quand je l'aurois connu & traité plus familiérement, je changerois bien d'opinion.

Je ſuivis cet avis, & dès le lendemain je fus rendre une ſeconde viſite au Maréchal d'Huxelles. Il me reçut auſſi poliment qu'il avoit fait la premiere fois. Le ſiége de Gibraltar devint bientôt le ſujet de notre converſation. Les réfléctions de ce Miniſtre ſur ce qui pouvoit avoir déterminé la Cour d'Eſpagne à l'entreprendre, m'engagérent inſenſiblement à entrer avec lui dans pluſieurs petits détails, pour juſtifier cette entrepriſe, & rejetter le principe de l'étroite union de Leurs Majeſtés Catholiques avec l'Empereur, ſur le peu de zéle que l'on avoit montré en France pour leurs interêts depuis la mort de LOUIS XIV, & ſur la précipitation avec laquelle, en dernier lieu, on s'étoit déterminé à renvoyer l'Infante.

Le Maréchal répondit, qu'à certains égards les griefs de la Cour d'Eſpagne, ſur ces differens articles, étoient bien fondés : mais qu'il falloit pourtant convenir, que cette Cour n'avoit ceſſé depuis la paix d'Utrecht, par pluſieurs entrepri-

entreprises assez mal concertées, d'être en mouvement; d'y mettre les autres Puissances, & d'obliger la France à prendre des mesures, pour conserver la paix, qui avoient déplu mal à propos à Madrid.

„C'est depuis longtems, continua le „Maréchal, que l'Espagne est en pos„session de changer de sistême aussi „souvent que de Ministres; & heu„reusement pour ceux qui en ce pays„là parviennent à remplir cette place, „ils peuvent, ce me semble, consul„ter ouvertement leurs interêts aux „dépens même de ceux de la Monar„chie, sans qu'on en paroisse offensé. „C'est au moins ce que j'ai vû prati„quer, étant à *Utrecht.* *, à la Prin„cesse des URSINS: car pour avoir „une Souveraineté, elle accrocha pen„dant plus d'un an la conclusion de la „paix avec l'Espagne. Il n'a pas tenu „dans la suite au Cardinal ALBERO„NI, pour s'aquerir la réputation „d'homme habile, de mettre, à force „de visions & de chimeres, toute l'Eu„rope

* Le Maréchal d'HUXELLES avoit été Ambassadeur extraordinaire & premier Plénipotentaire de France au Congrés d'*Utrecht*.

» rope en combuſtion : & j'ai bien peur
» que les Miniſtres Eſpagnols ne ſuivent
» un ſi mauvais exemple, en conſeil-
» lant au Roi d'Eſpagne, d'entrepren-
» dre le ſiége de Gibraltar dans la con-
» jončture préſente.

Ce ſeroit, dis-je au Maréchal d'Huxelles, une longue & bien inutile diſcuſſion à faire, que celle d'examiner, ſi ce n'eſt point ſur l'interêt particulier des Miniſtres, que ſe reglent ordinairement les conſeils qu'ils donnent, ou les projets qu'ils propoſent; & je crois franchement, que dans toutes les Cours une pareille recherche, ſi elle étoit praticable, feroit decouvrir autant de coupables de ce retour ſur eux-mêmes, que vous paroît en avoir celle d'Eſpagne. C'eſt préciſément le cas du petit vaudeville * qui court à préſent :

> Tel qui de l'interêt ſe raille,
> S'il ſonde ſon cœur, ſe dira,
> *C'eſt ici tout comme là.*

Auſſi je n'entreprendrai point d'être l'apologiſte des intentions des Miniſtres Eſpagnols : mais pour ce qui regarde le ſiége

* Il étoit dans le IV. Acte de la Comédie du *Fils indocile*, qui fut repreſentée au Collége de LOUIS le Grand ; & il courut tout Paris.

ſiége de Gibraltar, je crois pouvoir vous aſſurer, que ces Miniſtres ont eu peu de part à la réſolution que leurs Maj. Cath. ont priſe de le faire entreprendre. Les hoſtilités commencées aux Indes de la part des Anglois; le commerce illicite & frauduleux qu'ils y font au préjudice, non ſeulement des Eſpagnols, mais de toutes les Nations; enfin toutes les raiſons & les juſtes ſujets de plainte que contiennent les Memoires & les Lettres des Marquis de la Paz & Pozzo-Bueno, ont paru au Roi d'Eſpagne des motifs ſuffiſans, pour ſe venger des injuſtes procédes de l'Angleterre, & pour reprendre une place, dont ce Prince a ſi ſouvent & ſi vainement demandé ou eſperé la reſtitution.

» A la bonne heure, repartit le Ma» réchal, s'il peut réuſſir promptement » à faire cette conquête: mais c'eſt de» quoi je doute fort; & même je vous » le dis nettement, c'eſt ce que je ne » crois point du tout. Cette nouvelle » levée de boucliers me paroît dans le » goût de toutes celles qu'on a vu faire » depuis un certain tems à la Cour » d'Eſpagne, qui n'ont ſervi qu'à faire » périr beaucoup de monde, qu'à con-

„ sommer des sommes immenses, & qu'à
„ embarrasser, par dessus le marché,
„ ceux qui s'interessant pour l'Espagne,
„ sont obligés de raccommoder perpé-
„ tuellement ce qu'elle brouille avec trop
„ de légereté.

Oublions le passé, dis-je alors au Maréchal : peut-être de part & d'autre a-t-on besoin de cette indulgence. Venons au présent, à ce qui se passe aujourd'hui. La Cour d'Espagne ne demande à celle-ci, qu'un peu de complaisance pour une entreprise, qui ne tend point à dépouiller personne de ce qui lui appartient; mais seulement, à reprendre ce qu'on lui retient par pure animosité. Il ne s'agit que de rentrer en possession d'une Place, que Leurs Maj. Cath. ont été obligées de ceder dans des circonstances dures & fâcheuses; qui, restant aux Anglois, introduit une contrebande continuelle & irrémediable dans une partie considerable de la Monarchie; & qui sera, en un mot, une pomme éternelle de discorde entre les deux Nations, tant que l'Angleterre la possedera. Des considerations si importantes ne méritent-elles pas, que l'on tarde pour quelque tems à soutenir

la querelle de cette Puiſſance ? Refuſera-t-on au Roi d'Eſpagne une ſi légére condeſcendance ; & ſeriez-vous fâché dans le fond, qu'elle valût Gibraltar à l'Eſpagne ? C'eſt, en vérité, ce que je ne ſaurois croire.

„ D'accord, me dit le Maréchal, ſur „ les ſentimens que la priſe de Gibral- „ tar produiroient ici : mais c'eſt de „ cette priſe dont je vous répéte que „ je ne conviens point ; & dès qu'elle „ traînera en longueur, nous voilà en- „ core, ou dans la néceſſité de décla- „ rer la guerre à l'Eſpagne ; ou obli- „ gés de chercher des moyens de dé- „ tourner l'orage : moyens difficiles à „ trouver, & qui ne feront à coup-ſûr „ ni du goût de l'Eſpagne ni de celui de „ nos Alliés.

Vous me preſſez trop, répondis-je au Maréchal : je vois que pour me tirer d'affaire, j'ai beſoin d'avoir recours à l'habileté du Général LAS TORRES, & aux promeſſes qu'il fait de ſe rendre bientôt maître de la place. Mais, Monſieur le Maréchal, ajoutai-je, n'allez-vous point encore douter ſur cela de ce que j'aurai l'honneur de vous dire ? Comment me tirer en ce cas là de vos

objections ? Je ſuccombe, en vérité ſous leur poids ; & je crois qu'il faut me borner, comme les mauvais payeurs, à vous demander toujours un peu de tems : avec promeſſe cependant, au nom du Général Las Torres, qu'avant qu'il ſoit écoulé vous ſerez content, & qu'il n'abuſera point de votre patience. Ne voulez-vous point accorder ici ce délai ?

» Vous êtes jeune, vif, & curieux, » me repartit le Maréchal en ſouriant ; » tout cela s'accorde à merveille : mais « vous trouverez bon que j'agiſſe avec » plus de phlegme, & que je ne ré» ponde point à la queſtion. J'ai be» ſoin de quelque tems pour y ſatis» faire.

La converſation dont je fais ici le détail, ſe paſſoit avec une liberté de la part du Maréchal d'Huxelles, à laquelle je ne m'étois gueres attendu : & comme de mon côté, j'avois grand ſoin d'éviter l'air de ſuffiſance, ou la pédanteſque prudence dont ſe décorent certains Négociateurs ; notre conference ſe ſeroit vraiſemblablement prolongée, ſans une viſite que le Duc du MAINE vint faire au Maréchal.

L'arri-

L'arrivée de ce Prince m'ayant obligé de me retirer, le Maréchal d'Huxelles me demanda si je ferois quelque sejour à Versailles; & sur ce que je lui répondis que j'y passerois le reste de la semaine : „ Venez donc me voir, ajou-„ ta-t-il, avant d'aller à Paris. J'ai „ dit à Marcillac, qu'étant ami & ser-„ viteur de votre pere depuis longues „ années; je voulois me plaindre à lui „ de ce que je n'entendois point par-„ ler de vous: ne vous attirez point „ ce reproche de ma part, ni ceux qu'il „ vous feroit à coup-sûr; & soyez „ persuadé de l'estime dont j'étois dé-„ ja prévenu pour vous, & que la con-„ versation que nous venons d'avoir a „ augmenté, je vous assure, infini-„ ment." Je remerciai ce Seigneur d'une assurance si obligeante, & je pris congé de lui.

Si les avis qu'on recevoit à Madrid du mauvais succès du siége de Gibraltar, donnoient une juste inquiétude; la nouvelle qui y vint dans le commencement de Mars, que l'Amiral CASTAGNETTA & le Chef d'Escadre *Dom Antonio* SERRANO étoient heureusement arrivés à

Cadix,

Cadix, avec une partie des trefors de la Flotille*, caufa dans cette Capitale, & dans toute la Monarchie, une joye fenfible: & elle fut encore augmentée par l'avis qu'on reçut, que *Dom Rodrigue de* TORRES avoit abordé avec prefque tous les bâtimens marchands dans les Ports de Galice. Ce fecours defiré depuis fi longtems venoit d'autant plus à propos, que les finances étoient prefque épuifées; qu'il ne fe préfentoit aucune reffource pour les rétablir; & qu'à Vienne on attendoit avec ardeur, que les liberalités de la Cour d'Efpagne donnaffent un peu d'activité à la bonne volonté des Princes, qui, dans l'Empire ou dans le Nord, n'entroient dans la Ligue de Vienne, que dans le deffein de profiter des largeffes de cette Couronne.

Dès qu'on fut à Madrid, que cette Flotte étoit en lieu de fureté, & qu'elle avoit heureufement échapé aux Efcadres Angloifes, qui croifoient aux environs du

*On la difoit chargée de 9043753. *pezos* d'argent monnoyé; de 2949138. *pezos* d'argent en barre; de 1939603. *pezos* d'or monnoyé; & de 21427. *pezos* d'or en poudre, ou en lin-

du Cap de *St. Vincent* & du Port de *Ste Marie* pour s'en emparer, on dépêcha des Couriers à Vienne, & dans les autres Cours avec lesquelles on étoit en bonne intelligence, pour leur faire part de cet événement : & comme on étoit déja informé en Espagne, par mes lettres, des bonnes intentions du Cardinal ; & qu'indépendamment de ce qui passoit par mon canal, on se servoit aussi, pour ce qui étoit moins secret, de celui du Nonce ALDOBRANDINI ; le Marquis DE LA PAZ, en faisant part de l'arrivée de la Flotille à ce Ministre de Sa Sainteté, lui disoit dans sa lettre : *Voilà une nouvelle que intéresse bien la France, qui ne peut disconvenir, que le Roi est en droit de séquestrer les effets des François jusqu'à ce que l'on soit éclairci des intentions de Sa Majesté Très Chrét., & de les saisir, au cas qu'il en soit attaqué. Vous pouvez cependant assurer en France, que malgré un si heureux succès, Sa Maj. Cath. n'a rien changé de ses sentimens pour la paix, & qu'ainsi cela ne donnera aucun embarras ni nouveauté dans vos négociations, si la France veut y entrer de bonne foi : & la restitution des effets déja sequestrés dans toute l'Espagne aux Anglois, & de*

de ceux qu'on pourra encore séquestrer aux François & aux Hollandois, sera toujours comprise dans les préliminaires projettés.

A ces assurances générales, données par le Marquis de la Paz, l'Archevêque d'Amida en joignit pour moi de plus particulieres, par une lettre qu'il m'écrivit, & qui me fut rendue par le Courier ordinaire de la Poste de *Bayonne*, nommé *du Viala*, à qui un Courier Espagnol, dépêché par le Nonce Aldobrandini, mais qui étoit tombé malade à Bordeaux, avoit remis ses paquets.

Le Prélat, en m'apprenant l'arrivée de la Flotille, & la joye sensible qu'en avoient Leurs Maj. Cath.; me disoit ensuite: que comme Elles conservoient toujours les mêmes sentimens de bienveillance pour la Nation Françoise qu'Elles avoient marqués en toute occasion, Elles me chargeoient d'assurer encore Mr. le Cardinal de Fleury, que quoiqu'Elles eussent ordonné de séquestrer les effets de la Flotte, Elles consentiroient cependant, qu'on distribuât aux François ceux qui pouvoient leur appartenir, dès-lors qu'ils les feroient connoître d'une maniere claire & certaine. L'Archevêque me recommandoit beaucoup, de faire

valoir

valoir ce trait de leur bonne volonté auprès du Cardinal; & de lui apprendre en même tems, que la Reine avoit paru très-satisfaite de la lettre que Son Eminence lui avoit écrite, à laquelle elle répondroit incessamment.

Aussitôt que j'eus reçu ces nouvelles, j'allai les communiquer au Cardinal. Il parut fort sensible à la bonté qu'avoient Leurs Majestés, de ne vouloir point confondre les effets des François avec ceux des autres Nations; & témoigna beaucoup de joye d'apprendre, que la Reine lui feroit réponse. Comme il ne pouvoit s'empêcher de convenir, que c'étoit par mes soins que Leurs Majestés Cath. alloient enfin rompre le silence, qu'Elles avoient jusqu'alors observé si constamment avec lui; il me témoigna sa reconnaissance par beaucoup de discours obligeans, sur l'utilité qu'on retiroit de mon voyage en France, & sur la sagesse & le zéle avec lequel je travaillois à la réconciliation des deux Couronnes. » C'est ainsi que je m'en suis expliqué, me dit-il encore, dans plusieurs lettres que j'ai écrites en Espagne; & certainement Leurs » Maj. Cath. ne pouvoient rien faire de » mieux que de vous envoyer ici.

L'occasion

L'occaſion me ſemblant des plus favorables, pour engager de nouveau le Cardinal à ſe prêter aux vues que la Cour d'Eſpagne avoit, de s'emparer de Gibraltar ſans être expoſée à aucune diverſion de la part de la France; je ne manquai point d'inſiſter encore ſur ce dernier point. Le Cardinal me répondit, qu'il tâcheroit de gagner le plus de tems qu'il pourroit; & que l'on paroîtroit ſeulement faire beaucoup de préparatifs pour entrer en campagne, & pour remplir les engagemens que le Roi avoit pris avec l'Angleterre, ſans en venir à aucune rupture.

» Cependant, ajouta-t-il, malgré ces » aſſurances, & la bonne diſpoſition où » vous nous voyez, il faudra bien, » quand on ne pourra plus reculer, tenir les promeſſes que nous » avons faites & réïterées tout nouvellement à l'Angleterre & à la Hollande, de ſoutenir efficacement leurs » intérêts. C'eſt pourquoi je vous prie » inſtamment, de repréſenter à l'Archevêque d'Amida, avec le plus de » force qu'il vous ſera poſſible, la fâcheuſe ſituation où je vais me trouver inceſſamment, ſi Leurs Maj. Cath.

» perſiſ-

» persistent toujours dans le dessein d'at-
» taquer l'Angleterre. Enfin, tâchez
» de faire appercevoir à ce Prélat, qu'on
» ne peut éviter les malheurs que la
» guerre entraînera dans toute l'Euro-
» pe, qu'en terminant promptement la
» réconciliation des deux Couronnes,
» & qu'en suspendant le siége de Gi-
» braltar. Si l'on prend en Espagne
» une résolution si sage & si convena-
» ble, on donnera au Roi le moyen
» de se rendre médiateur entre les deux
» Ligues de Vienne & d'Hanover ; &
» Sa Maj. pourra l'être avec d'autant
» plus de facilité, que ne demandant
» rien à personne, elle est en état d'e-
» xercer cette médiation avec une en-
» tiere impartialité. C'est une pure illu-
» sion de croire, qu'on prendra Gibral-
» tar à force ouverte : il n'y a pas un
» seul homme ici, capable de raison-
» ner sur semblable matiére, qui ne
» vous parle comme moi ; puisque la
» chose passe pour certaine à ceux-mê-
» mes qui sont ce siége, si l'on en
» excepte le visionnaire Comte de Las
» Torres. Ne vaudroit-il pas mieux
» que l'Espagne se désistât d'une sem-
» blable entreprise ? Il paroîtra dans la
» circon-

» circonstance présente, que c'est pour
» l'amour de la paix qu'elle fait ce sacrifice; & on lui saura gré d'une démarche qu'elle sera vraisemblablement
» forcée de faire, & qui ne lui procurera alors que de la confusion. Mais
» le Roi & la Reine d'Espagne se sont
» tellement laissés assujettir par l'Empereur, qu'ils ne pourront jamais se
» déterminer à franchir le pas, par la
» crainte qu'ils auront de refroidir les
» bonnes intentions qu'ils se persuadent
» que ce Prince a pour eux; & ils croyent
» fermement, qu'il n'est occupé que de
» leurs intérêts. Ils se trompent, je
» vous le proteste très-fort; & vous en
» pourrez juger par les lettres que le
» Nonce qui est à Vienne a écrites à celui qui est ici, qui tendent à lier avec
» nous une négociation pour la paix, indépendante de l'Espagne. Que ne suit-on cet exemple à Madrid? On abrégeroit par là bien des difficultés. La
» Reine d'Espagne doit être persuadée,
» qu'on l'amusera tant qu'on pourra,
» par l'esperance du mariage de Don
» CARLOS avec l'Archiduchesse, qui
» surément ne s'exécutera jamais. Pourquoi fuir comme elle fait, la lumiére
» qu'on

» qu'on lui présente, & même fermer
» les yeux pour ne la point apperce-
» voir?

Le raisonnement du Cardinal étant très-juste, & les lettres du Nonce de Vienne, dont il venoit de me parler, & qu'il me fit lire, ne pouvant que contribuer considérablement à faire remarquer à la Reine d'Espagne la politique de la Cour de Vienne; je priai ce Ministre de me les remettre, afin d'en envoyer une copie à Sa Majesté: & puis retombant encore l'un & l'autre, à parler des moyens qu'on pouvoit prendre pour terminer promptement la réconciliation; je proposai celui de trouver bon, que je conseillasse à l'Archevêque d'Amida, comme de moi même, d'engager la Reine d'Espagne à priet le Roi son mari, de consentir à recevoir une lettre d'amitié du Roi son neveu, & d'y répondre dans les mêmes termes. Cette démarche une fois faite, dis-je au Cardinal, le reste suivra facilement. L'intelligence & la correspondance renouvellée entre les deux Rois, admettront ensuite bien des éclaircissemens capables de les cimenter. Votre Eminence sera la seule dépositaire de ce secret; & Leurs Majestés Cath. ne crain-

craindront point qu'elle en abuſe, en le découvrant trop tôt à la Cour de Vienne. Celle-ci de ſon côté, qui ignorera le myſtére, & qui continue, à ce que je vois, à vouloir s'attribuer ſeule le mérite de procurer la paix, ſans s'embarraſſer de l'Eſpagne, continuant vraiſemblablement le manége qu'elle fait pour ſes fins particuliéres, & ſe dévoilant de plus en plus, vous mettra en ſituation d'achever de la faire connoître à la Reine d'Eſpagne ; de tirer par conſéquent cette Princeſſe de l'erreur où elle eſt ; & de vous attirer enfin la confiance entiere de Sa Maj., comme le prix de l'utilité qu'elle aura retirée de vos avis, & des lumiéres que vous lui aurez communiquées.

Le Cardinal repartit, que le conſeil que je donnois lui paroiſſoit fort bon ; mais qu'il ne croyoit cependant point devoir le ſuivre, avant de voir comment la Reine s'expliqueroit dans la lettre que je lui annonçois de la part de cette Princeſſe. „ Le Comte de Koningſeg, ajouta-t-il en ſouriant, n'avoit pas tort „ de ſe méfier de vous, & de vous obſerver de près. Les moyens que vous „ me propoſez pour dévoiler la Cour „ de

» de Vienne à celle d'Eſpagne, & dont
» elle ne pourra ſe méfier, me prouvent
» la vérité de ce que Milord Harring-
» ton a écrit ici ſur votre ſujet : qu'il
» eſt auſſi difficile d'approfondir vos vues
» que de s'en garantir. Je vous répete
» que je les trouve bonnes, & propres
» à produire l'effet dont vous venez de
» me parler : mais, encore une fois,
» attendons la Lettre de la Reine d'Eſ-
» pagne ; & au ſurplus, dans celle que
» vous écrirez à l'Archevêque d'Amida,
» ne manquez point de toucher les ar-
» ticles dont nous venons de parler.
» Quant à ce que ce Prélat vous mande,
» que Leurs Maj. Cath. veulent bien
» avoir la bonté de ne point compren-
» dre les effets des François dans le ſe-
» queſtre qui a été mis ſur ceux de la
» Flotte ; il eſt impratiquable à préſent,
» comme je vous l'ai déja dit, de pro-
» fiter de cette exception. Ces effets
» viennent tous ſous le nom des Eſpa-
» gnols, & paroiſſent leur appartenir,
» puiſqu'il n'y a qu'eux ſeuls qui puiſ-
» ſent trafiquer licitement aux Indes. Le
» ſecret ſur cet article eſt inviolablement
» obſervé parmi les Commerçans. Quel
» moyen y a-t-il, de les porter à y être
» infideles

» infideles dans cette occasion-ci ? Ils
» connoissent trop leurs interêts, pour
» faire une pareille découverte, & les
» suites fâcheuses pour la bonne-foi qui
» en résulteroient. D'ailleurs l'Angleterre
» & la Hollande, aussi interessées que
» la France dans ce qui se passeroit,
» ressentiroient vivement une préférence,
» qui leur seroit un signe certain de
» notre intelligence avec l'Espagne. Enfin,
» on ne peut entamer cette affaire-là,
» que quand la réconciliation sera
» faite. Tout dépend donc de la conclusion
» de cette réunion des deux Couronnes,
» qui nous mettra en liberté
» de profiter de la bonne volonté de
» Leurs Maj. Cath., & d'agir de concert
» avec Elles, sans craindre d'exciter
» par-là aucun soupçon ni méfiance
» à personne.

A la suite de tout ce que je viens de rapporter, le Cardinal me demanda, si je croyois que Made. la Duchesse de Bourbon ne sût rien encore de ce qui s'etoit passé à Escouan, entre le Prince son fils & moi ? Et sur ce que je lui repliquai, qu'à moins que ce Prince ne l'en eût instruite, il me paroissoit impossible qu'elle en eût rien découvert : il

il me répéta encore, qu'il étoit important que je gardasse là-dessus un secret très exact, & que ce seroit la chose du monde la plus imprudente & la plus dangereuse, que de laisser rien transpirer sur cet article. Comme j'en étois aussi persuadé que le Cardinal, je repliquai qu'il pouvoit être certain de ma fidélité à suivre son conseil : mais qu'au surplus, je ne pouvois répondre des sentimens de M. le Duc; ni de ce que sa déférence pour Made. sa mere, ou sa confiance en elle, pourroient l'engager à dire à cette Princesse. Et sur cela nous nous séparâmes.

Le Cardinal m'ayant suffisamment instruit de ses vues, comme on vient de voir, je les suivis exactement, dans le compte que j'en rendis à l'Archevêque d'Amida: & pour ne point abuser du loisir du Cardinal, & n'avoir qu'à retirer ma lettre de ses mains, quand il l'auroit examinée, je la lui envoyai, en lui rappellant en même tems le souvenir de la promesse qu'il m'avoit faite, de me donner une copie des lettres que le Nonce qui résidoit à Vienne avoit écrites à celui qui étoit à Paris. Il me fit sur le champ la réponse suivante.

Samedi . . . ,

JE vous renvoye , Monsieur , *la lettre de Mr. le Maréchal de* VILLEROI; *& vous avez très bien fait , de prendre le parti de ne le plus voir : car , outre qu'il n'est point secret , il vous auroit embarassé par des questions infinies.*

Je vous renvoyerai , peut-être dès ce matin , une copie des deux lettres du Nonce de Vienne à celui de France , afin que vous les envoyiez à l'Archevêque d'Amida , & que vous le priiez en même-tems , de ne dire qu'à Leurs Maj. Cath. de qui vous les avez eues. Je suis persuadé que le Comte de KONIGSEK *les leur déguisera ; & il est bon qu'Elles soyent informées de tout. Si Madame la Duchesse vous fait prier d'aller chez elle , vous pouvez vous excuser sur quelque prétexte ; & je doute que Monsieur le Duc consentit qu'elle entrât dans ses affaires secrettes.*

Personne , Monsieur , *ne vous honore plus parfaitement que moi.*

Signé le Cardinal de FLEURY.

Le

Le Cardinal me tint exactement parole ; & peu de tems après cette lettre, je reçus un paquet de ſa part, où je trouvai les copies de celles du Nonce. †

Ce Miniſtre de Sa Sainteté, en rendant compte des nouvelles ouvertures qu'on lui avoit faites à Vienne pour prévenir la guerre, faiſoit à ce ſujet differentes propoſitions, qui, cadrant aſſez mal avec les projets de l'Eſpagne, ne pouvoient que ſervir infiniment, à faire connoître à Leurs Maj. Cath., que l'Empereur ſongeoit uniquement à ſes interêts, & ne s'embarraſſoit des leurs, qu'autant qu'une certaine bienſéance l'exigeoit.

Ces deux lettres étoient aſſez étendues ; & l'on y verroit ſans doute avec plaiſir le détail des converſations que le Nonce avoit eues avec les Miniſtres de l'Empereur, ſi on ne me les avoit pas enlevées *: mais elles ont eu le ſort de preſque tous les papiers qui ſervoient de preuves de mes ſervices ; & j'ai le déplaiſir, par conſéquent, d'être ſouvent hors d'état de placer des piéces très-intéreſſantes dans ces Mémoires.

†GRIMALDI.

*Le Procès verbal de mes papiers en fait foi.

L'exacte bonne foi, au reste, que je tâche d'obſerver en les écrivant, m'engage à dire ici un petit mot, de ce qui m'avoit déterminé à communiquer au Cardinal une lettre du Maréchal de VILLEROI, au ſujet de laquelle on vient de voir ce que ce Miniſtre me marquoit dans ſa réponſe.

Le Maréchal de Villeroi avoit, dans tous les tems, marqué beaucoup d'amitié à feu mon pere & à toute ma famille: elle s'étoit auſſi étendue juſques ſur moi, & même au point de vouloir me faire nommer à l'Evêché de *Grenoble* dans le tems de la Régence, lorſque j'étois encore au Séminaire de *St. Sulpice* à *Iſſy*. En un mot, moi & les miens avions trouvé, dans toutes ſortes de circonſtances, une bonne volonté dans ce Seigneur, qui méritoit de notre part une juſte & fidéle reconnoiſſance. Je n'avois donc pas manqué, à mon arrivée d'Eſpagne, d'aller aſſez ſouvent chez lui; & il étoit venu, de ſon côté, deux ou trois fois à l'Hôtel de *Tours* me chercher.

De ſemblables viſites de la part de ce Maréchal, & ſur-tout de la mienne, étoient plus que ſuffiſantes pour déplaire au Cardinal, brouillé alors ouvertement

avec

avec lui, dès qu'il en auroit été informé. Il étoit par conséquent très important pour moi, de ne point réveiller ou fortifier la méfiance où ce Ministre étoit sur mes sentimens : & je priai le Maréchal de Villeroi, à qui je m'étois déja ouvert confidemment sur plusieurs des particularités qui s'étoient passées entre cette Eminence & moi, d'agréer que je n'allasse chez lui que rarement, & seulement par pure bienséance. Il connoissoit trop bien, & depuis trop long tems, le caractére de celui dont il s'agissoit, pour désaprouver des ménagemens si nécessaires : &, entrant parfaitement dans mes raisons, il convint avec moi, que quand il voudroit me voir, ou qu'il auroit quelque chose à me communiquer, il me feroit avertir de venir dans un bâtiment, qui étoit, autant que je puis m'en souvenir, au bout du Jardin de l'Hôtel de *Lesdiguiéres*, où le Maréchal logeoit alors, & qui servoit de réservoir, pour fournir de l'eau aux jets d'eau du jardin.

Cet arrangement pris entre nous, j'envoyai quelques jours après une Lettre du Maréchal de Villeroi au Cardinal, qui ne signifioit rien; & je lui écrivis dans la mienne, que j'en usois ainsi,

pour qu'il ne me ſoupçonnât point d'avoir des relations particuliéres avec perſonne, que je vouluſſe lui cacher : qu'au reſte j'allois ſi rarement à l'Hôtel de Leſdiguiéres, que les viſites que j'y faiſois ne pouvoient ni exciter l'attention de perſonne, ni, ce me sembloit, tirer à aucune conſéquence.

Je n'en vis pas moins pour cela le Maréchal de Villeroi : ſes avis & ſes conſeils me furent même ſouvent très utiles. C'étoit un vieux Seigneur, d'un caractére ſingulier, mais vénérable par ſon âge, par ſa probité & par la confiance dont le feu Roi l'avoit honoré, ſur-tout dans les derniéres années de ſa vie. Si un certain valet de Chambre qui me portoit ſes lettres, & qui ſeul étoit chargé de m'introduire dans le bâtiment dont je viens de parler, & où ſe paſſoient les conférences que nous avions aſſez ſouvent enſemble, vit encore, il pourra certifier la vérité de ce que je viens de dire. D'ailleurs, j'ai des lettres de ce Maréchal, que j'aurai peut-être lieu de citer dans la ſuite. qui ſervent de preuves de l'amitié dont il m'honoroit. J'en conſerverai toujours un précieux ſouvenir, auſſi bien que de ſa mémoire.

Je

Je m'étois trop bien trouvé de la conversation que j'avois eue avec le Maréchal d'Huxelles pendant mon séjour à Versailles, pour ne point profiter de l'invitation qu'il m'avoit fait de la renouveller : ainsi je ne manquai point de retourner un matin chez lui, comme nous en étions convenus. L'arrivée des Gallions & de Mylord HARRINGTON, & le peu de succès du siége de Gibraltar, servirent d'abord de matiere à notre entretien : & insensiblement nous l'étendîmes sur d'autres matiéres. Le Maréchal d'Huxelles me pressa fort de représenter au Roi & à la Reine d'Espagne, la nécessité qu'il y avoit de hâter la conclusion de la réconciliation ; & de paroître sacrifier à la conservation de la paix, le projet de s'emparer de Gibraltar, dont le siége ne pouvoit avoir, selon lui, qu'une fin désagréable.

Je représentai alors au Maréchal, que quoi que je fusse de son opinion, je ne me flattois cependant point, de pouvoir porter la Cour d'Espagne à se désister de cette entreprise. » Tant pis pour elle, » me repartit-il : car je vous proteste » qu'elle est parfaitement chimérique. » Je trouverois pourtant, ajouta-t-il,

» encore un expédient, qui pourroit peut-» être vaincre sa résistance; ce seroit de » montrer ici plus de résolution pour » la guerre : car il arriveroit infailliblement » que la Cour de Vienne, qui » la craint, seroit la premiére à solliciter » & à presser la Reine d'Espagne, » de faire cesser ce siége. Mais nous » sommes bonnes gens : nous voulons » tout pacifier : nous voulons contenter » tout le monde. L'idée est bonne » & chrétienne ; mais je ne sai si » elle est bien juste, & si l'on peut se » flatter de la faire réussir. Ce qui m'en » feroit un peu douter, est que les » Puissances de l'Europe, se prévalant » de cette disposition, en abusent ou » s'en méfient. Je ne sais pas trop non » plus, ce qu'elles doivent penser de la » hauteur avec laquelle nous nous ex-» pliquons dans certaines circonstances, » & de la foiblesse que nous montrons » en d'autres. Ne vous en auroit-on pas » dit quelque chose en Espagne (ajouta » le Maréchal en souriant); & ne seriez-» vous point par hazard venu ici exa-» miner cette variation, & tâcher d'en » profiter ? vous en avez bien la mi-» ne. »

Ce trait de la conversation du Maréchal d'Huxelles, tendant à censurer indirectement la mollesse & l'incertitude qu'on reprochoit au Cardinal, je n'osai le relever que superficiellement. Je me contentai de répliquer à ce Ministre, qu'il ne jugeoit point, à ce qu'il me paroissoit, assez charitablement des intentions de la Cour d'Espagne, & des motifs qu'elle avoit eus en m'envoyant en France; & qu'il devoit être persuadé, que les unes & les autres, aussi bien que mon voyage, tendoit uniquement à renouveller une sincére intelligence entre les deux Couronnes. J'espere, ajoutai je, qu'elle sera le fruit du zéle dont Mr. le Cardinal est animé pour les intérêts de Leurs Maj. Cath.; au moins s'il en faut croire toutes les lettres qu'Elles ont reçues sur ce sujet; aussi bien que de cette bonne & chrétienne intention, où vous venez de me dire que l'on se trouve en France, de contenter tout le monde.

La matiére que nous traitions me conduisant assez naturellement à mettre sur le tapis les lettres dont j'ai parlé ci-devant *, composé par le Cardinal, & que

* Tome II. pag. 474. & suiv.

que la Cour d'Espagne attribuoit mal à propos au Comte de Morville, parce qu'elles étoient effectivement signées de lui; j'engageai insensiblement le Maréchal d'Huxelles, à me raconter comment la chose s'étoit passée. Il me confirma tout ce que le Comte de Morville m'avoit déja dit; & je demeurai par conséquent parfaitement convaincu de la bonne foi de ce Ministre. Pour découvrir au reste les sentimens du Maréchal à son égard; je lui fis quelques questions sur son caractére. Ses réponses ne contenoient assurément aucun éloge: il traita au contraire le Comte de Morville d'homme borné; & il me le dépeignit comme un espéce de *Virtuoso*, bien plus propre à éplucher quelques discours Académiques, & à raisonner sur un arrangement de meubles ou des tableaux, que sur ce qui concernoit la politique ou les intérêts des Princes: en un mot, je m'apperçus clairement, qu'il n'étoit pas de ses amis, & qu'il ne seroit même point fâché de le voir éloigné du Ministére.

» Nous avons, continua le Maréchal, » peu des Sujets propres à remplir une » telle place: aussi faut-il avouer qu'elle » deman-

» demande biens des talens, qu'il n'est
» pas facile de trouver réunis dans un
» même homme. J'en connois pourtant
» un qui y seroit propre ; mais je ne sai
» s'il plairoit au Cardinal. »

Je lui demandai alors, s'il estimoit donc que Mr. de Morville lui fût plus agréable ? Il me répliqua qu'il n'en savoit rien : mais que vraisemblablement le Cardinal le connoissant d'un caractére timide & fort dépendant, cette docilité suppléoit peut-être auprès de lui aux défauts qu'il avoit, & que le Cardinal connoissoit aussi bien que personne.

La liberté avec laquelle le Maréchal me parloit, m'encouragea d'en profiter, pour tâcher de découvrir par son moyen ce qui avoit si fort uni la France avec l'Angleterre, & détaché la premiére de l'Espagne. Il ne fit aucune difficulté de m'avouer, que depuis la mort du Roi Louis XIV., on s'étoit totalement écarté, par bien des raisons particuliéres, des maximes de ce Prince ; & que comme celles du Duc d'Orleans varioient souvent, aussi bien que ses projets, on avoit formé, d'année en année, tant de systêmes bizarres de politique, & si souvent contraires les uns aux autres, que

l'idée & la connoiſſance des principes qu'on auroit dû ſuivre, s'étoit peu à peu effacée : & que de-là étoient venus une infinité de Traités, qui ſe détruiſoient les uns par les autres, & qui, au lieu d'établir l'ordre & la confiance, avoient cauſé beaucoup de confuſion, & encore plus de méfiance entre toutes les Puiſſances de l'Europe.

Je répliquai, qu'il falloit faire en ſorte à préſent, que de ce cahos de Traités, il en ſortît enfin un, qui cimentât au moins entre les deux Couronnes, une union ſtable & ſolide. Le Maréchal me répondit, qu'il le ſouhaittoit de tout ſon cœur; mais que la mode de faire des Traités comme des habits, chaque année, avoit tellement prévalu, qu'il paroiſſoit difficile de contrarier ce goût, quoiqu'il lui parût fort dépravé.

Bien que le Maréchal d'Huxelles ne cenſurât qu'à demi, & comme furtivement, la conduite & la politique du Cardinal; & qu'il eût même attention, quand il ne faiſoit pas l'éloge de l'une & de l'autre, de s'expliquer d'une maniére générale, & qui excluoit toute application particuliére; je m'apperçus ſans peine, que dans le fond du cœur il ſouffroit de dé-

pendre

pendre en quelque façon de ce premier Miniſtre ; & que l'idée qu'il avoit de ſes lumiéres étoit fort médiocre. Je remarquai auſſi, que le Cardinal ne fatiguoit pas beaucoup ceux qui compoſoient le Conſeil, par les avis qu'il leur demandoit, ni par la participation qu'il leur donnoit de certaines affaires.

Le Maréchal d'Huxelles ne ſavoit pas un mot du Mémoire que la Reine d'Eſpagne m'avoit donné, ni de la démarche que le Cardinal avoit fait de lui écrire, ni de pluſieurs autres particularités qui s'étoient paſſées entre le Cardinal & moi, & qu'on a déja vues dans ces Mémoires : il croyoit ſimplement, que j'étois venu d'Eſpagne, plûtôt pour amuſer le Cardinal par des propoſitions générales, & qui ſerviſſent à le tenir dans l'inaction, que pour rien terminer avec lui. Je ne le deſabuſai point de cette opinion, quoiqu'aſſurément je fuſſe très ſenſible aux marques d'eſtime qu'il me donnoit, & très porté à lui parler avec confiance : mais il ne me parut pas qu'il fût tems de lui en marquer une ſi étendue ; & ce ne fut que quand les préliminaires de la paix furent ſignés, que je m'expliquai plus clairement avec lui, & qu'il reconnut

nut l'utilité qu'on avoit retirée de mon voyage & de mes opérations ſecrettes. Il ſe douta bien alors du principe de la diſcrétion dont j'avois uſé à ſon égard ; & connoiſſant auſſi bien que moi le caractére méfiant & vain du Cardinal, il ne me parut point en être ſurpris, & encore moins la condamner.

J'avois envoyé au Cardinal, comme je l'ai rapporté plus haut, la réponſe que je voulois faire à l'Archevêque d'Amida, afin qu'ayant le tems de l'examiner, il pût plus aiſément me dire ce qu'il faudroit y changer ou y ajouter. M'étant donc rendu à ſon appartement pour reprendre cette lettre, & pour être inſtruit de ſes intentions ; il me dit que je les avois ſuivies exactement dans ce qu'il avoit lu, & que je pourrois par conſéquent faire partir ma lettre quand je voudrois. Comme après cette aſſurance je n'avois plus rien à lui dire, je pris congé de lui pour quelques jours, dans l'intention de retourner le lendemain à Paris.

Ce jour-là, qui étoit un Dimanche, un de mes gens vint de Paris le matin m'apporter des lettres de la poſte, & dans celle que l'Archevêque d'Amida m'écrivoit,

crivoit, je trouvai ceci en François: *La lettre de Mr. l'Eminentissime a rempli de plaisir & de consolation Sa Majesté, comme on verra par sa réponse. Plaise à Dieu que mes priéres & mes ardents désirs soient accomplis, voyant que les choses sont réduites entre des mains saintes de part & d'autre, & pour la dépression de ses ennemis.*

Cet avis, qui m'apprenoit que la Reine d'Espagne avoit fait réponse au Cardinal, me causa une joye sensible: &, bien persuadé que la sienne ne seroit pas moindre, je lui écrivis sur le champ dès mon Cabaret, pour lui témoigner la satisfaction que j'avois de la nouvelle que l'Archevêque d'Amida me communiquoit; & de ce que la relation qui commençoit à se former entre la Reine d'Espagne & Son Eminence, alloit la mettre à portée de terminer bien-tôt la réunion des deux Couronnes: enfin, je profitois encore de cette occasion pour la presser, comme j'avois déja fait la veille dans notre dernier entretien, de trouver bon que je proposasse à l'Archevêque d'Amida, d'engager la Reine d'Espagne à persuader au Roi son Mari, de recevoir une lettre d'amitié du Roi son Neveu, afin de renouveller ainsi entre ces deux Monarques l'amitié & l'intelligence. Le

Le Cardinal, dès qu'il eut reçu ma lettre, me la renvoya avec cette petite apostille de sa main, que je suis en état de montrer, quand on voudra bien m'écouter, & qu'on pourra revenir des préventions que l'on a conçues contre moi avec si peu de justice.

Il *est vrai que j'ai reçu ce matin la réponse de la Reine, pleine de bonté ; & j'en suis en vérité pénétré : mais la réconciliation est toujours à notre accommodement avec l'Empereur ; & ce n'est pas chose aisée. Je ne vois aucun inconvénient que vous proposiez que le Roi écrive, quoique sans succès, à cause du Siége de* Gibraltar. *J'espere aller à* Issy *cette semaine, & je vous ferai avertir.*

Ces derniers mots me firent comprendre, qu'il falloit que j'attendisse que le Cardinal vint à Issy pour le voir. Je partis pour retourner à Paris, immédiatement après avoir reçu son billet ; & je ne manquai point de proposer à l'Archevêque d'Amida, dans la nouvelle lettre que je lui écrivis, de faire ensorte que le Roi d'Espagne consentît à en recevoir une du Roi son Neveu, ainsi que le Cardinal me l'avoit permis.

La liberté entiére que le Cardinal m'avoit donnée de voir Mr. Walpole aussi souvent qu'il me plairoit, étant très-conforme à mes vues ; je commençai à fréquenter la maison de ce Ministre Anglois plus souvent, & toujours avec autant de satisfaction de mon côté, qu'il m'en témoignoit du sien. Je remarquois avec plaisir, comme le Cardinal m'en avoit assuré, qu'il ne cherchoit point à aigrir les esprits ; & qu'au contraire, dans toutes nos conversations, il suggéroit divers expédiens pour engager la Cour d'Espagne à ne point porter les choses à l'extrémité : mais comme le refrain de la chanson étoit toujours de se désister de l'entreprise de Gibraltar, & de ne point favoriser sous main le Prétendant, je ne trouvois gueres de facilité à faire goûter ces projets en Espagne ; & de son côté il n'étoit pas plus disposé à approuver ceux que je mettois à mon tour quelquefois sur le tapis, pour faire restituer amiablement cette Place, au moyen de quelques avantages pour le Commerce de l'Angleterre, qui la dédommageassent de cette perte.

Un jour que nous raisonnâmes là-dessus, je tâchai, pour persuader à ce Mi-

niſtre d'entrer dans mes vues, de lui faire remarquer, qu'il y avoit plus d'entêtement de la part des Anglois, à s'opiniâtrer de garder Gibraltar, que d'utilité pour eux; puiſque le Port étoit mauvais; que la dépenſe de la Garniſon qu'on y entretenoit étoit très-grande; & qu'à proprement parler, il n'y avoit que le ſeul Gouverneur qui y trouvât ſon avantage, par la contrebande & le commerce ſur la côte d'Afrique qui ſervoit à l'enrichir. Il me répliqua, que quoiqu'à certains égards ce que je lui objectois pût avoir quelque fondement, la Nation Angloiſe avoit cependant tellement à cœur la conſervation de cette Fortereſſe que ſi ſon frere étoit ſoupçonné d'avoir d'autres ſentimens, ou qu'il s'hazardât de faire quelque inſinuation dans la Chambre des Communes, qui tendit, même indirectement, à rendre Gibraltar, il n'en faudroit point davantage pour lui attirer une haine générale, & l'expoſer à être lapidé.

Mais quoi! dis-je alors à ce Miniſtre; s'il eſt impoſſible de réuſſir tout-à coup à faire revenir les Anglois d'une prévention ſi ſinguliére; le ſeroit il également, d'entamer une négociatiation, qui ſervît

inſen-

insensiblement à produire cet effet ? Ne pourroit-on point les accoutumer, & les apprivoiser en quelque façon, à examiner combien il leur importe peu de conserver Gibraltar ; sur-tout ayant *Port-Mahon*, qui est un des plus beaux Ports de la Méditerranée ? Combien cette complaisance pour l'Espagne ne pourroit-elle pas devenir utile à leur Commerce, par les avantages qu'on accorderoit à la Nation Angloise, & qui la dédommageroient amplement, ce me semble, de la cession d'un rocher stérile ? On voit assez souvent, continuai-je, les hommes les plus entêtés de leur opinion, & les plus portés à s'irriter dès qu'on veut la combattre, en prendre cependant dans la suite une contraire, quand ils peuvent se flatter que c'est eux-mêmes qui se sont déterminés à ce changement : & il n'en coute par conséquent pour le produire, qu'un peu de ménagement pour leur amour-propre. Voudriez-vous que nous fissions usage de cet expédient dans le cas dont il s'agit ; & qu'au moyen de quelques propositions, ou de quelques ouvertures que nous ferions, vous à Londres & moi à Madrid, nous rapprochassions peu à peu ces deux Cours : afin

afin que par un retour d'intelligence elles fussent également portées, la vôtre à conduire peu à peu les choses à la restitution de Gibraltar, & celle d'Espagne à en suspendre le siége en faveur d'un prétexte aussi honorable & aussi spécieux, que celui d'une négociation qui tendroit à lui faire recouvrer cette portion de son ancien Domaine? Dans le fond, chacun est bien aise d'avoir la clef de sa maison: il est desagréable d'en voir l'entrée toujours ouverte, & de ne pouvoir la fermer quand on veut.

Mr. Walpole, après m'avoir écouté, me dit que mes vues lui paroissoient bonnes. » Mais, ajouta-t-il, me par» lez vous ainsi de votre chef, ou vous » auroit-on autorisé de le faire? Ce » petit éclaircissement ne laisse pas de » m'être nécessaire, pour pouvoir vous » répondre & agir plus librement. »

Ma réponse fut, que quoique l'idée dont je venois de l'entretenir, ne m'eût point été suggérée de la part de la Cour d'Espagne, & qu'il dût par conséquent la regarder comme l'unique effet de ma bonne volonté; je ne voyois cependant aucun inconvénient, ni pour lui ni pour moi, de la suivre: puisque le pis qui en

en pouvoit arriver, étoit, que l'on ne fit aucun cas, ni à Londres ni à Madrid, des ressources de ma politique.

Mr. Walpole me dit alors en riant: » Dévoilez ces ressources & votre système » un peu davantage, je vous écouterai » avec plaisir; & je vous promets de » rendre ensuite compte à ma Cour de » votre plan; elle ne le rejettera sure- » ment pas, s'il peut contribuer à pré- » venir la guerre. Comptez que nous ne » la souhaittons point: mais soyez per- » suadé aussi, que nous ne la craignons » gueres.

Voyant le Ministre Anglois si bien disposé à m'entendre, j'entrai avec lui dans un fort grand détail, sur les différentes espéces de preuves qu'il falloit que le Roi d'Angleterre donnât à Leurs Maj. Cath., de l'intention qu'il avoit de contribuer de tout son pouvoir à l'établissement de l'Infant Don Carlos en Italie; sur les secours qu'on pouvoit espérer par conséquent de la part de ce Monarque pour l'exécution de ce projet, au cas que, comme tout le Public en étoit persuadé, l'Empereur le traversât; sur les mesures secrettes qu'il falloit prendre, pour disposer les esprits en Angleterre,

gleterre, à consentir à la restitution de Gibraltar ; sur les avantages qu'on pouvoit accorder au Commerce des Anglois, soit en Espagne, soit aux Indes, pour les dédommager de ce sacrifice ; en un mot, sur les moyens qu'on devoit employer, pour remédier efficacement aux différens sujets de plainte que ce commerce occasionnoit si souvent de part & d'autre.

Comme je convenois ensuite, que pour faire réussir mes vues il étoit absolument nécessaire de dissiper l'illusion, dans laquelle la Cour de Vienne entretenoit la Reine d'Espagne, sur le mariage de l'Archiduchesse avec Don Carlos ; puisque tant qu'elle dureroit, jamais cette Princesse ne pourroit gagner sur elle, de ne pas suivre en tout les impressions de cette Cour : je dis à l'Ambassadeur d'Angleterre, que mon avis étoit, qu'il faudroit éclairer de près ce qui se passoit entre les Ministres de l'Empereur, le Grand-Duc, & le nouveau Duc de Parme ; & se servir utilement de ce qu'on découvriroit sur cet article, pour faire appercevoir à Sa Maj. Cath., combien les vues secrettes de la Cour Imperiale étoient opposées aux siennes,

nes, & quelle vraiſemblance il pouvoit y avoir, par conſéquent, que l'Empereur ſongeât ſincerement à marier la Princeſſe ſa fille, à un Prince dont il travailloit avec tant d'attention à traverſer l'agrandiſſement. Voilà, dis-je à Mr. Walpole en finiſſant, le plan ſur lequel je voudrois que nous commençaſſions à travailler, je laiſſe après cela aux connoiſſances de votre Excellence, & à la ſupériorité de ſes lumiéres, le ſoin de l'étendre, de le retrancher, ou même de le ſupprimer ſi elle le trouve plus convenable : je le ſoumets à ſa déciſion avec une entiére docilité; & c'eſt à Elle, en un mot, à me preſcrire l'uſage que j'en dois faire.

L'Ambaſſadeur, après m'avoir écouté, à ce qu'il me parut, avec attention, me parla fort obligeamment ſur la bonne volonté que je témoignois, & ſur les vues dont je venois de l'entretenir. Il ajouta, que les trouvant bonnes, il ne voyoit aucun inconvénient que je les propoſaſſe à la Cour d'Eſpagne; & que j'y joigniſſe en même tems les aſſurances les plus fortes, de la bonne intention où étoit toujours le Roi ſon Maître, de tenir fidélement les engagemens qu'il avoit pris avec Leurs Maj. Cath., & ſpécialement

ment ceux qui tendoient à aſſurer à l'Infant Don Carlos la ſucceſſion des Etats qu'on lui deſtinoit en Italie : à condition cependant, ajouta ce Miniſtre, que de leur côté, Elles feroient ceſſer les hoſtilités que l'on avoit commencées à Gibraltar ; qu'elles s'abſtiendroient de ſoutenir & de favoriſer ſous main le parti du Prétendant ; & qu'Elles voudroient bien auſſi avoir égard à tout ce qu'on leur avoit repréſenté, au ſujet du tort que certains articles du Traité de Commerce ſigné à Vienne, faiſoit aux Sujets du Roi ſon Maître, afin de les changer.

„Notre bonne foi à remplir nos pro-„meſſes (me dit encore Mr. Walpole) „ſera certainement auſſi entiére, que „celle de l'Empereur eſt équivoque ; „pour ne rien dire de plus : & à l'égard „de la reſtitution de Gibraltar, ſur „laquelle la Cour d'Eſpagne inſiſte ſi „preſſamment, l'affaire eſt délicate : & „je ne puis rien avancer de poſitif ſur „cet article, à cauſe de l'entêtement „qu'a toute la Nation, de conſerver „cette Place, ainſi que je viens de vous „le dire : & comme il eſt peu vraiſem-„blable qu'il ceſſe ſitôt, il faut laiſſer „au tems & aux réflexions à produire

„ce

„ ce changement. Un autre obſtacle, „ preſque auſſi grand, à la réuſſite de „ votre projet, & dont vous ne dites „ mot, eſt l'établiſſement de la Compa- „ nie *d'Oſtende*, que la Cour d'Eſpagne „ s'eſt engagée de ſoutenir, & auquel „ ni nous ni les Hollandois ne conſen- „ tirons jamais: & il eſt bon à ce pro- „ pos que vous ſachiez, qu'en 1723. * la „ chambre des Communes déclara, d'un „ conſentement unanime, coupable de „ haut crime & de malverſation, ceux „ qui ſouſcriroient à l'établiſſement de „ cette Compagnie, ou qui l'encoura- „ geroient, & même les deux partis des „ *Torys* & des *Wigs* ſe réunirent ſur ce „ point. Voilà comme vous voyez enco- „ re un article qui ſouffrira bien des diffi- „ cultés. Il y en aura bien moins à „ découvrir les démarches ſecrettes de „ la Cour de Vienne auprès du nou- „ veau Duc de Parme, & tout ce „ qu'elle fait, pour empêcher que „ Don Carlos n'entre jamais en Italie; „ mais croyez-vous qu'il ſoit bien facile „ de faire paſſer de ſemblables connoiſ- „ ſances juſqu'à la Reine d'Eſpagne? „ Car, outre que Mr. KONIKSEG l'en-

* Le 28. Avril.

„ tretient dans la diſpoſition de ne les „ point admettre ; il a grand ſoin auſſi „ de les détourner.

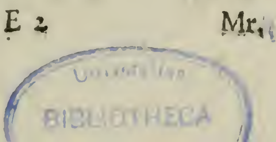
N'importe, dis-je à l'Ambaſſadeur; fourniſſez m'en; & quoique cette marchandiſe ſoït actuellement de contrebande, je me flatte de frauder la gabelle, & de la faire paſſer. A l'égard de ce qui concerne la Compagnie *d'Oſtende*, dont l'abolition vous tient ſi fort à cœur; comme on ne ſouhaitte pas moins en Eſpagne la reſtitution de Gibraltar; hazardons tous deux de compenſer l'une par l'autre: & que V. E. me diſe à préſent, ſi elle conſent que je rende compte à Leurs Maj. Cath. de la converſation que nous venons d'avoir. Un particulier comme moi peut tout hazarder; puiſque ce qu'il dit ou écrit ne ſauroit tirer à aucune conſéquence.

„ Je conviens de cela pour ce qui „ vous concerne, (me dit Mr. Walpole), „ puiſque vous ne voulez point que l'on „ vous regarde ici comme un Miniſtre „ de la Cour d'Eſpagne; mais je me „ trouve dans une ſituation differente: „ je ne puis, avec votre permiſſion, „ repréſenter dans le récit que vous „ voulez faire, d'autre perſonnage, „ que

„ que celui de vous avoir écouté avec „ plaisir ; & de paroître persuadé, si vous „ voulez, que l'on suivroit volontiers à „ ma Cour une grande partie de vos vues, „ si celle d'Espagne les approuvoit éga- „ lement de son côté, & qu'elle vous „ autorisât promptement, & sans chercher „ inutilement à nous amuser, à agir en „ conséquence.

Je ne prétends rien de plus, répliquai-je : & afin que vous n'ayez aucun doute de ma bonne foi, j'aurai l'honneur de vous présenter la lettre que je me propose d'écrire à l'Archevêque d'Amida, & vous la ferez ensuite porter à la Poste, si vous voulez.

Ma franchise plaisant apparemment à l'Ambassadeur d'Angleterre, il me demanda poliment, si je ne trouverois point mauvais qu'il informât le Cardinal de Fleury, de ce qui venoit de se passer entre nous. Je lui repartis, que j'en serois au contraire charmé ; sur tout si cette légére tentative de ma part, pouvoit servir à suspendre un peu la résolution, de déclarer la guerre à l'Espagne, voyant avec beaucoup d'inquiétude son Eminence être sur le point de la prendre.



Mr. Walpole me remercia de la confiance que je lui marquois ; & tout de ſuite il me dit : „ Agréez que je vous „ demande encore une ſeconde grace; „ voici de quoi il s'agit. Conſentez à „ m'accorder une copie de la lettre que „ vous écrirez à l'Archevêque d'Amida, „ pour que je l'envoye à mon frere, & „ que celui-ci la montrant au Roi, Sa „ Majeſté puiſſe examiner votre projet „ plus à loiſir, & me faire enſuite connoître ſes intentions ſur ce que je devrai faire, au cas que la Cour d'Eſ„ pagne vous permette d'entrer avec moi „ dans quelques négociation.

La propoſition du Miniſtre Anglois ne pouvant, ce me ſembloit, tirer à aucune conſéquence; je l'acceptai, ſans faire d'autre difficulté, que de le prier que ma lettre ne devînt point publique à Londres, comme il arrivoit à beaucoup d'écrits, dont enſuite les gazettes d'Hollande étoient farcies; & que ce qu'elle contiendroit fût ainſi uniquement réſervé pour Sa Maj. Britannique, & pour le Chevalier Robert Walpole. L'Ambaſſadeur m'ayant promis l'un & l'autre, nous terminâmes notre entretien, & je pris congé de lui.

Je

Je ne manquai point, dès que je fus arrivé chez moi, de faire au Cardinal de Fleury un détail exact de cette conference : & j'ajoutai à la fin de ma lettre, que suivant toute apparence le Ministre Anglois en feroit autant verbalement ou par écrit.

La maniere dont je m'étois comporté avec Mr. Walpole, & les ouvertures qui s'en étoient suivies de part & d'autre, servoient merveilleusement aux vues que le Cardinal avoit, d'empêcher les promptes résolutions de l'Angleterre, & d'éviter les instances que cette Couronne pouvoit faire, pour engager la France à les seconder. Il trouvoit par là un moyen presque certain de gagner du tems, & de tirer quelque fruit de l'intelligence qu'il se flattoit de former bientôt avec la Reine d'Espagne. Aussi parut-il si satisfait de ma conduite, qu'il m'écrivit le billet suivant.

26. Mars.

J'AI *vu avec plaisir, dans la lettre dont vous m'avez honoré*, Monsieur, *ce qui vient de se passer entre Mr.* WALPOLE *&* *vous : on ne peut trop louer*

la prudence avec laquelle vous vous êtes comporté. Je ferai demain à Iſſy : *venez-y, s'il vous plait, le ſoir vers les ſix heures. Je vous honore,* Monſieur, *autant que vous meritez de l'être.*

Signé *le Cardinal de* FLEURY.

Comme je n'avois point vu le Cardinal depuis la lettre qu'il avoit reçue de la Reine d'Eſpagne, il débuta, dans la conference que nous eûmes, par me la lire. Cette Princeſſe lui parloit avec bonté, & même avec confiance; enſorte que je ne fus point ſurpris de la ſatisfaction qu'il en reſſentoit. Elle ajoutoit encore, que c'étoit ſans aucun fondement que l'on ſembloit douter en France des ſentimens pleins d'égards & d'amitié pour le Roi de France, & d'une eſtime particuliére pour la Nation Françoiſe, qu'Elle & le Roi ſon mari conſerveroient toujours. Sa Majeſté donnoit, pour nouvelle preuve de ſes ſentimens, la diſpoſition où le Roi ſon mari & Elle étoient, de faire rendre aux François les effets qui pouvoient leur appartenir ſur la Flotte, & de rétablir l'union & l'intelligence qui avoient regné ci-de-

ci-devant entre les deux Cours : & quoique dans la ſuite de la lettre, elle fit encore dépendre en quelque façon cette démarche de l'acceſſion de la France au Traité de Vienne, & qu'elle la conſeillât au Cardinal, comme la plus convenable aux deux Couronnes ; Elle ne ſe ſervoit cependant point d'expreſſions qui paruſſent trop fortes ou trop preſſantes, ou qui ôtaſſent toute eſperance qu'elle voulût admettre ſur ce ſujet aucune repréſentation. Enfin, après bien des témoignages d'eſtime de ſa part & de celle du Roi d'Eſpagne pour le Cardinal, auſſi bien que de la confiance qu'ils avoient en ſon zéle & en ſes bonnes intentions ; la Reine ſembloit l'aſſurer, que la prochaine reddition deGibraltar le débarraſſeroit bien-tôt des preſſantes ſollicitations des Anglois, & ne feroit point pouſſer trop loin les ménagemens qu'il avoit engagé le Roi de France à avoir pour cette entrepriſe.

Voilà à peu près ce que contenoit la lettre de la Reine d'Eſpagne. Le Cardinal en parut extrèmement content. Je lui dis alors que ma joye étoit complette, de voir enfin Son Eminence convaincue, de la ſolidité des aſſurances que je

lui avois données, que la Reine répondroit à sa lettre ; & de ce que Sa Majesté commençoit à rendre justice à son zéle & à ses bonnes intentions. Il m'avoua ingénument, qu'il ne s'en étoit point flatté; & qu'il n'avoit même point cru du tout, que les promesses que je lui avois faites dussent avoir lieu : qu'il ne pouvoit au reste assez se louer de Mr. l'Archevêque d'Amida ; ni trop applaudir à la sagesse avec laquelle j'avois ménagé ce retour d'intelligence. Mais il me répéta que sa satisfaction n'étoit point entiére, puisque la Reine s'obstinoit toujours, à faire dépendre en quelque façon la réconciliation d'une démarche, que le Roi ne pouvoit faire avec bienséance, & à se flatter qu'on prendroit Gibraltar, à quoi il n'y avoit aucune apparence : Qu'il craignoit donc de plus en plus, que cette malheureuse entreprise, se prolongeant beaucoup, n'entraînât les suites fâcheuses dont il m'avoit si souvent entretenu ; & qui renverseroient en un moment, tout ce que nous avions fait jusqu'alors pour réunir les deux Couronnes, & pour prévenir la guerre.

Je répondis au Cardinal, que par la facilité qu'il avoit à présent de s'expliquer

quer confidemment avec Leurs Majeſtés Cath., il falloit eſperer qu'il trouveroit les moyens de rémedier aux inconvéniens qu'il ſembloit craindre, & de conduire à ſa perfection l'ouvrage de la réconciliation des deux Rois. Il me dit, que comme c'etoit ce qu'il déſiroit le plus ardemment, je pouvois être certain qu'il mettroit tout en uſage pour réuſſir dans ce projet: qu'il écriroit encore à la Reine à ce ſujet, & qu'il me prioit inſtamment, de ne rien négliger de mon côté, pour engager l'Archevêque d'Amida à faire recevoir en bonne part à Leurs Majeſtés Cath., ce qu'il ſe propoſoit d'avoir l'honneur de leur repréſenter, ſur la néceſſité indiſpenſable qu'il y avoit, d'empêcher que le feu ne s'allumât dans la conjoncture critique & délicate où l'Europe ſe trouvoit, & où il paroiſſoit moralement impoſſible que les choſes puſſent ſubſiſter dans l'état d'incertitude où elles étoient, ſurtout depuis que les hoſtilités étoient déja commencées ſur terre & ſur mer en Eſpagne.

Ma réponſe à tout cela fut que Son Eminence verroit de plus en plus, la fidelité avec laquelle je ſeconderois ſes bonnes intentions, & me conformerois à ſes ordres.

Je rendis compte enſuite à ce Miniſtre, de ce qui s'étoit paſſé en dernier lieu entre Mr. Walpole & moi. Je lui dis que je ne m'étois point écarté du but que nous avions Son Eminence & moi, d'empêcher l'Angleterre de preſſer le Roi de ſe déclarer : & que dans cette occaſion, ſachant que mes ouvertures pour entamer une négociation avec l'Ambaſſadeur, ne pouvoient que ſervir à gagner du tems, & à laiſſer par conſéquent à Leurs Majeſtés Cath. celui de s'emparer de Gibraltar, ou du moins de ſe déſiſter avec honneur de cette entrepriſe, ſous le prétexte de ne vouloit point cauſer une guerre générale; je m'étois hazardé de parler comme j'avois fait, à Mr. Walpole : que cette démarche ne lui ayant point déplu, puiſqu'il paroiſſoit au contraire diſpoſé à profiter des ouvertures que j'avois faites; je me propoſois à preſent, en écrivant en Eſpagne, de preſſer Leurs Majeſtés Cath. de vouloir bien ſe prêter un peu à ce que je venois d'entamer avec l'Angleterre, qui ne tendoit qu'au bien de leur ſervice, & qu'à débarraſſer ſon Eminence des preſſantes ſollicitations de la Cour de Londres.

» Rien n'eſt plus à propos (me re- » partit ſur le champ le Cardinal) que » tout ce que vous avez penſé & exé- » cuté avec Mr. Walpole : j'en ai en » mon particulier une vraye joye ; & » vous voyez que j'avois raiſon de » vous conſeiller de le voir, & de vous » dire que vous le trouveriez bien inten- » tionné. Il doit venir ici demain : & » je me flatte que vous ne doutez point, » que je ne l'entretienne dans les bons » ſentimens où vous l'avez laiſſé. Au » ſurplus, s'il me parle de vous, je » paroîtrai entiérement ignorer tout ce » que vous venez de me rapporter ; » je ferai même ſemblant de regarder » avec indifference votre projet, & » les effets de votre bonne volonté : » je veux abſolument lui ôter tout ſu- » jet de ſoupçonner qu'il y ait entre » vous & moi une certaine intelligen- » ce.

L'air ouvert & content avec lequel le Cardinal me parloit, & la reconnoiſ- ſance dont il paroiſſoit rempli des bons offices que l'Archevêque d'Amida & moi lui avions rendus, & dont la lettre de la Reine d'Eſpagne étoit le fruit, me fit naître la penſée de procurer à ce

Prélat la protection du Roi, pour obtenir un chapeau de Cardinal, qui étoit l'objet de ses désirs. Dans cette vue je fis quelques ouvertures au Cardinal, qui tendoient à le prier, d'engager Sa Majesté à faire à Rome, quand il en seroit tems, les mêmes instances auprès de Sa Sainteté en faveur de l'Archevêque d'Amida, que Leurs Maj. Cath. avoient consenti que l'Empereur fît, en leur nom & au sien, pour procurer cette dignité à son Eminence.

Le Cardinal me répondit, que cette démarche ne souffriroit pas beaucoup de difficulté, quand une fois la réconciliation seroit terminée; & qu'en son particulier il s'employeroit avec un vrai plaisir, à servir dans cette occasion Mr. l'Archevêque d'Amida. » Mais, ajouta-» t-il, Leurs Majestés Cath. n'ont-elles » point encore accordé leur nomination » à personne; ou croyez-vous qu'elle » soit destinée au Confesseur de la Rei-» ne?

Je ne le sais point, lui dis-je; & il me seroit impossible de rendre une réponse positive à V. E. sur cet article. Mais, ajoutai-je tout de suite, quand leurs Majestés auroient nommé quelqu'autre

qu'autre ſujet; croyez-vous donc qu'il fût impoſſible d'obtenir du Pape un chapeau pour un Prélat, qui, en contribuant avec tant de zéle à la réunion des deux Couronnes, prévient & arrête les maux que leur diviſion alloit entraîner dans toute l'Europe; & qui s'eſt attiré, par cette bonne œuvre, l'eſtime & la bienveillance de deux grands Rois? A quel meilleur titre peut-on ſe flatter d'être admis dans le ſacré Collége?

„ Je conviens de tout cela (me ré-„ pondit le Cardinal); & je vous ré-„ péte encore, que cette grace ne ſouf-„ frira pas grande difficulté de notre „ part: dans peu je vous rendrai une „ réponſe plus poſitive. Mais, avouez-le „ moi, l'Archevêque d'Amida vous a prié „ de me parler comme vous faites.

Non, lui dis-je, Monſeigneur; il ignore totalement la propoſition que je viens d'avoir l'honneur de vous faire. C'eſt de moi ſeul qu'elle part: & j'avoue que je me ſentirois très flatté, en obtenant la grace que je vous demande pour lui, de faire naître à leurs Maj. Cath. la penſée de ſe joindre au Roi, pour lui procurer cette

dignité.

dignité. J'aurois une vraye ſatisfaction de pouvoir annoncer à ce Prélat, qu'à ſon inſû je lui ai rendu ce ſervice; & que j'ai tâché par là de reconnoître l'amitié & la bonne volonté qu'il me marque.

Mon procedé ne pouvant que mériter l'applaudiſſement du Cardinal, il me promit poſitivement de me rendre bientôt une réponſe certaine & ſatisfaiſante. Il m'aſſura en même tems, que le Roi ſe porteroit avec plaiſir à écrire au Roi ſon Oncle dès lors que Sa Maj. Cath. conſentiroit à recevoir cette lettre & à y répondre. Enfin, après qu'il m'eut encore entretenu quelque tems de choſes aſſez indifferentes, je le quittai en convenant avec lui d'être à Verſailles le Dimanche ſuivant.

J'exécutai dans cet intervalle ce que j'avois promis à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ſoit en faiſant à l'Archevêque d'Amida le détail de ma converſation avec ce Miniſtre, & des differentes propoſitions que nous nous étions faites réciproquement; ſoit en tirant deux copies de ma lettre; l'une pour être envoyée au Chevalier Robert Walpole, & l'autre au Cardinal.

En

En adressant à cette Eminence celle qui lui étoit destinée, je la suppliois encore de vouloir bien se souvenir, d'obtenir du Roi, qu'il concourût avec leurs Maj. Cath., à demander au Pape un chapeau du Cardinal pour l'Archevêque d'Amida.

Quant à l'Ambassadeur d'Angleterre, ce fut à on retour d'Issy, où je savois par le Cardinal qu'il devoit aller, que je lui remis la copie de la lettre que j'écrivois en Espagne. Il me remercia fort de la complaisance, disoit-il, que j'avois eue de la lui communiquer: & après l'avoir lue avec attention, & approuvée dans tous ses points, il m'assura de nouveau, que je pouvois être certain que rien ne transpireroit en Angleterre de ce qu'elle contenoit; & que la connoissance en seroit uniquement réservée pour le Roi son maître, & pour le Chevalier Robert Walpole.

Ce Ministre ajouta, qu'il avoit parlé au Cardinal des differens entretiens que nous avions eus, & de ce qui en avoit resulté. „ Mais (me dit-il tout de suite) „ il ne se flatte pas plus que moi, que „ la tentative que vous allez faire aît

aucun

» aucun ſuccès. La Cour d'Eſpagne ne » ſe conduit plus que par les conſeils de » celle de Vienne : elle eſt ſans ceſſe la du- » pe des proteſtations d'amitié que l'Em- » pereur lui prodigue, & de toutes les vi- » ſions des partiſans du Prétendant. Ces » gens-là regardent comme immanqua- » ble ce qu'ils déſirent ; & dans cet eſpéce » de délire, ils ſont toujours, à les enten- » dre, prêts à exciter quelque révolution » en Angleterre. On ajoûte aiſément foi » Madrid à de telles aſſurances : or, avec » une ſemblable prévention, vos réfle- » xions, à coup ſûr, ne ſeront point ad- » miſes dans cette Capitale ; & je crains » fort que votre bonne volonté ne de- » vienne par conſéquent inutile.

Je répartis à cela, que quand même les choſes tourneroient comme il le penſoit, ma lettre pouvoit néanmoins toujours ſervir à faire connoître a Leurs Maj. Cath. les bonnes intentions du Roi d'Angleterre, & le fruit qu'il ne tenoit qu'à Elles d'en retirer : ce qui tendoit au moins à adoucir les eſprits, & à donner quelque ouverture à un accommodement.

Mr. Walpole en convint avec moi ; & il me répéta, que quoiqu'il ne pût m'aſſu-

m'assurer positivement, que les differens moyens que je proposois dans ma lettre, pour entamer avec succès une négociation entre l'Angleterre & l'Espagne, fussent approuvés du Roi son maître; il croyoit cependant pouvoir me dire hardiment, qu'il étoit assez porté à croire que Sa Majesté ne seroit pas éloignée de les admettre, & d'en faire même usage, pour peu que la Cour d'Espagne en fît autant de son côté, & voulût agir de bonne foi.

Ayant ensuite demandé à Mr. Walpole, si, par rapport à ce qui s'étoit passé entre le Cardinal & lui sur cette lettre, cette Eminence lui avoit paru contente de moi; il me répondit que oui, & qu'elle avoit fort approuvé la démarche que je voulois faire. „ Il convient pourtant, ce me sem-„ ble (ajouta-t-il) que vous lui en ren-„ diez compte vous-même: car, quoique „ vos bonnes intentions ayant attiré ses „ louanges, je ne vous dissimulerai point, „ qu'elle auroit lieu d'être offensée du „ mystére que vous lui feriez de ce que „ vous écrivez en Espagne. Il sembleroit, „ si vous agissiez autrement, que vous „ auriez dessein d'entamer directement „ quel-

» quelque négociation à ſon insû avec
» l'Angletetre ; comme la Cour d'où vous
» venez, & celle de Vienne, ont déja
» ſouvent tenté de le faire ; mais inutile-
» ment.

La précaution que l'Ambaſſadeur d'Angleterre me conſeilloit de prendre ; ſervant de preuve que le Cardinal s'étoit ſouvenu, comme il m'en avoit averti, d'affecter avec ce Miniſtre d'avoir peu de relation avec moi ; je le remerciai de l'avis qu'il me donnoit. Je lui dis enſuite que c'étoit bien mon deſſein de ne rien cacher au Cardinal de ce que j'écrivois en Eſpagne ; & que je l'exécuterois dès que je ſerois arrivé à Verſailles, où je comptois d'aller inceſſamment.

Revenu chez moi, j'informai le Cardinal de la converſation que je venois d'avoir avec le Miniſtre Anglois : & comme l'intelligence & la bonne foi avec laquelle tout ceci ſe paſſoit, me paroiſſoit favorable au ſervice que je voulois rendre à l'Archevêque d'Amida ; je rappellai dans ma lettre le ſouvenir de la grace que j'avois demandée à ſon Eminence pour ce Prélat ; la ſuppliant inſtamment de me procurer la ſatisfaction, quand j'irois à

Ver-

Verſailles, de pouvoir apprendre, par l'ordinaire ſuivant, au Confeſſeur de la Reine, une nouvelle ſi intéreſſante.

Mes inſtances furent apparemment bien reçues: car le Dimanche matin je reçus du Cardinal la réponſe ſuivante.

Samedi.....

J'AI *reçu*, Monſieur, *la lettre dont vous m'avez honoré. Le Roi concourra volontiers avec leurs Majeſtés Catholiques à la nomination au Cardinalat de Mr. l'Archevêque* d'Amida, *en faiſant, pour la promotion de ce Prélat, les inſtances auprès de Sa Sainteté qui ſeront jugées néceſſaires: vous pouvez*, Monſieur, *l'en informer. En mon particulier, je profiterai toujours avec plaiſir des occaſions qui ſe préſenteront, de donner à ce Prélat des marques de ma ſincere vénération. Je vous prie d'être perſuadé*, Monſieur, *qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que je le fais.*

Signé le Cardinal de FLEURY.

Cette lettre du Cardinal me cauſa une joye très ſenſible, eu égard à celle que l'Archevêque d'Amida auroit en ap-

prenant le ſervice que je lui avois rendu. Il étoit en effet aſſaiſonné de tout ce qui pouvoit le rendre agréable; puiſque ce Prélat, ſans être informé de mes vues pour le faire parvenir à une haute dignité, alloit découvrir l'heureux ſuccès qu'elles avoient eu ; & que par la marque de bienveillance que le Roi lui accordoit, & que je lui avois menagée, Leurs Majeſtés Catholiques ſe trouvoient comme engagées à ſuivre l'exemple de ce Monarque, & même de lui fournir l'occaſion d'exécuter ſes promeſſes.

Auſſitôt après avoir reçu la lettre du Cardinal, je me rendis à Verſailles pour remercier ce Miniſtre du ſuccès de ſes bons offices. Je m'acquittai de ce devoir avec autant d'empreſſement, que ſi la grace dont il s'agiſſoit m'eût regardé perſonnellement. Le Cardinal ne put s'empêcher d'applaudir au procédé généreux que j'avois pour l'Archevêque d'Amida ; mais en même tems il me dit, avec je ne ſai quelle affectation où je crus remarquer de la crainte & de l'ironie : „ Votre zéle pour „ ce Prélat ne tardera pas ſans doute à „ exciter le ſien, pour vous ſervir au„ près de Leur Majeſtés Catholiques ; & „ nous apprendrons apparemment bientôt

„ tôt les effets de ſa reconnoiſſance, par „ quelque diſtinction ſignalée qu'il vous „ attirera ?

Je ne montrai à cette queſtion qu'un grand air d'indifference ; & la converſation paſſa ſur ce qui concernoit la lettre dont j'avois adreſſé une copie au Cardinal, & que je devois envoyer en Eſpagne. Il me dit qu'il la trouvoit bien: mais que, quoiqu'il vît avec plaiſir que l'Ambaſſadeur d'Angleterre goûtoit ma propoſition, & que ce Miniſtre ſembloit même ſe flatter de la faire agréer par Sa Majeſté Britannique ; il n'étoit pourtant point de ce ſentiment ; & qu'il commençoit même à craindre, depuis les réflexions qu'il avoit faites, que ma démarche, bien loin de contribuer à calmer les eſprits en ce païs-là, ne ſervit au contraire qu'à les échaufer, par l'idée que les Anglois pourroient bien ſe former, que les ouvertures que je faiſois ne tendoient qu'à amuſer le tapis, afin de donner le tems aux Eſpagnols de s'emparer de Gibraltar.

„ Si ce ſoupçon (ajoûta le Cardinal) „ s'empare de leur eſprit, ils croiront in„ failliblement que la lettre que vous écri„ vez

» vez à l'Archevêque d'Amida, eſt con-
» certée entre vous & moi pour faire réuſ-
» ſir ce deſſein : qu'on doit regarder, par
» conſéquent, les propoſitions qu'elle
» contient comme très-artificieuſes : &
» obliger la France à ſe déclarer, en at-
» taquant l'Eſpagne. Or ſi la choſe tour-
» noit de cette façon-là en Angleterre
» (continua le Cardinal), bien loin que
» l'expédient dont vous voulez vous ſer-
» vir produisît l'effet que vous déſirez, il
» en opereroit un tout contraire : car il
» acheveroit, comme vous voyez, de
» déterminer l'Angleterre à ſommer le
» Roi, de remplir ſes engagemens ; &
» voilà la guerre déclarée. Après tout (me
» dit-il encore) il faudra bientôt que la
» Bombe creve ; & vous ſentez bien que
» nous ne pouvons gueres reſter plus
» longtems dans l'inaction où nous ſom-
» mes, & qu'il faut prendre un parti.

Ne ſachant à quoi attribuer toutes ces réflexions du Cardinal, que je trouvois entiérement oppoſées à celles qu'il avoit faites précédemment, lorſque je lui avois rendu compte de ma converſation avec Mr. Walpole ; je m'imaginai que cette variation ne procedoit

peut-

peut-être que de la méfiance, de la timidité & de l'incertitude qui l'agitoient perpétuellement. Pour démêler donc, s'il étoit possible, ses véritables sentimens, je lui répliquai : que trouvant ce qu'il me disoit assez vraisemblable, & ne sachant plus à quoi me déterminer, je le priois de décider de l'usage que je devois faire, de la lettre que je m'étois engagé à l'Ambassadeur d'Angleterre d'écrire en Espagne ; ne voulant point avoir à me reprocher, d'allumer le feu qui couvoit encore sous la cendre, par le même moyen que je mettois en usage pour achever de l'éteindre ; ni laisser non plus échapper, par quelque terreur panique, l'occasion d'amuser l'Angleterre, & de prévenir les suites d'une trop prompte résolution de sa part.

Le Cardinal, à la décision duquel je laissois toute cette négociation, & qui vouloit apparemment esquiver de me la donner, afin, si elle réussissoit mal, de n'être point engagé à me défendre & à me justifier ; me répondit avec vivacité : que comme c'étoit moi seul qui avois formé le projet dont je l'entretenois, c'étoit aussi à moi seul à le suivre ou à le rejetter, suivant que je le jugerois

à propos ; puiſqu'aſſurément il n'avoit garde de ſe rendre garant, ni de ſe mêler des affaires qui concernoient la Cour d'Eſpagne.

Ce ton de Miniſtre, & cette maniére de s'expliquer, ne m'en impoſant nullement, je lui répondis : que je convenois parfaitement que le plan que j'avois propoſé à Mr. Walpole venoit de moi ; & que j'étois très éloigné de prétendre que Son Eminence dût ſe rendre garant de ſon utilité & de ſon exécution : que j'avois cru ſimplement pouvoir lui expoſer mes doutes à l'occaſion de ce qu'Elle venoit de me dire, & lui demander en même tems conſeil ſur la conduite que je devois tenir : que j'étois fàché de remarquer, qu'Elle eût cependant jugé differemment de mes intentions : qu'afin de lui prouver à preſent ma déférence, & combien j'étois éloigné de ſentir aucune démangeaiſon d'entrer dans des affaires qui étoient au-deſſus de mes lumiéres & de ma portée, j'informerois l'Archevêque d'Amida des réflexions que Son Eminence avoit eu la bonté de me communiquer ; & que j'eſperois qu'Elle voudroit bien en faire part de ſon côté à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, pour que

ce

ce Miniſtre ne fut ni ſurpris ni offenſé, de me voir ſupprimer la lettre que j'étois convenu avec lui d'écrire à l'Archevêque d'Amida.

Le Cardinal, qui ſavoit mieux que moi ce qui s'étoit paſſé entre lui & Mr. Walpole au ſujet de cette lettre, & qui craignoit apparemment de laiſſer voir à celui-ci, qu'il déſaprouvoit le lendemain ce qu'il avoit approuvé la veille, reprit un ton plus doux. Il me dit que les réfléxions qu'il avoit faites, & dont il venoit de m'entretenir, ne devoient point m'empêcher d'aller toujours mon train, & de faire partir ma lettre : qu'il ſuffiſoit, quand je verrois l'Ambaſſadeur d'Angleterre, de faire tomber la converſation, comme par maniére d'acquit, ſur ce qui avoit ſervi de matiére à celle que nous avions actuellement. » Cette précaution, » ajouta-t-il, donnera lieu à ce Miniſtre » d'écrire en Angleterre, combien on eſt » éloigné en France d'uſer de mauvaiſe » foi, & juſqu'où je pouſſe à cet égard la » délicateſſe.

» Au ſurplus (continua cette Eminen» ce) je vous prie de me rapporter ce » que Mr. Walpole vous aura répondu : » & quant à l'Archevêque d'Amida, il

„ faut bien ſe regarder, s'il vous plaît,
„ de lui faire mention de ce qui s'eſt paſſé
„ à préſent entre nous, crainte des con-
„ ſéquences qu'une pareille connoiſſance
„ pourroit avoir, ſi elle parvenoit à la
„ Cour de Vienne, & par contrecoup à
„ celle d'Angleterre.

Cette derniére réſolution du Cardinal me laiſſant enfin la liberté de ne rien changer au projet que nous avions formé l'Ambaſſadeur d'Angleterre & moi, ni à la lettre que j'avois écrite en Eſpagne; je ne fis que joindre au bas en apoſtille: que le Roi ſe porteroit avec plaiſir à écrire au Roi ſon Oncle, ſi Sa Maj. Cath. conſentoit à recevoir la lettre, & à y répondre. Enfin je terminois cette apoſtille, par apprendre à l'Archevêque la grace que j'avois obtenue pour lui; & par envoyer en original à ce Prélat, la lettre que le Cardinal m'avoit écrite ſur ce ſujet.

Au reſte, ce n'étoit pas tout-à-fait ſans raiſon, que ce premier Miniſtre ſe méfioit de la diſpoſition des eſprits en Angleterre: car depuis l'ouverture du Parlement, ils y étoient dans une grande fermentation. J'ai déja rapporté les différens effets qu'avoit produit la Ha-

rangue du Roi d'Angleterre dans cette Assemblée; & combien les sentimens sur les articles qu'elle contenoit y avoient été différens. L'agitation n'avoit fait qu'augmenter dans les deux Chambres & dans le reste de la Nation, lorsque la nouvelle, que les Espagnols avoient enfin entrepris le siége de Gibraltar, étoit arrivée à Londres : & quoique ceux qui étoient bien instruits des obstacles insurmontables que le Comte DE LAS TORRES trouveroit à s'emparer de cette Forteresse, regardassent plûtôt avec dérision qu'avec inquiétude les projets de ce Général; le parti opposé à la Cour, qui, suivant toute apparence, pensoit de même, trouvant cependant cette conjecture utiles aux vues qu'il avoit de décrier les Ministres; censuroit leur conduite avec une aigreur marquée.

Les *Remarques* *, qui, comme je l'ai dit, parurent presque dans le même tems que la Lettre en forme de Manifeste du Marquis de POZZO-BUENO, & que la Harangue du Roi; & celles ** qu'on

* On les trouvera dans le 6e. Volume, *Piéces Justificatives* N°. V.

** Aux mêmes *Piéces Justificatives* N°. VI.

qu'on avoit publiée à la ſuite du Mémoire * de Milord HARRINGTON, tendante également à imputer aux Miniſtres beaucoup de démarches imprudentes, de dépenſes exceſſives, & de chimériques ſuppoſitions; ſervoient encore d'armes à leurs ennemis, pour exciter contr'eux ou le mécontentement ou le mépris. On les faiſoit auteurs de la guerre que l'on voyoit prête à s'allumer, & de l'imprudence avec laquelle elle étoit même déja commencée en Eſpagne, ſans cependant que la Nation eût aucune alliance ſur laquelle elle pût ſûrement compter. On aſſuroit que la promeſſe de reſtituer Gibraltar étoit l'ouvrage du Gouvernement; & que ce n'étoit que par ſon imprudence à la faire, & par ſon peu de fidélité à la tenir, que l'Eſpagne s'étoit enfin déterminée à s'emparer de cette Place de vive force. La chimérique idée d'une invaſion d'Eſpagnols, de Ruſſiens & d'Allemands, pour rétablir le Prétendant, n'étoit qu'un prétexte pour accroître l'autorité Royale ſur les débris des droits de la Nation. Cette vaine ſuppoſition, diſoit-on, inutile à tous égards, n'avoit

* Du 25. Novembre 1726

n'avoit produit d'autre fruit : que celui d'irriter les Puiſſances à qui l'on attribuoit un ſemblable projet ; & d'attirer de la part de la Cour Impériale, une réfutation de tout ce que l'on avoit fait avancer au Roi, d'autant plus injurieuſe à Sa Majeſté, qu'elle pouvoit paſſer pour un démenti formel : ce qui paroiſſoit évidemment par ces expreſſions de la lettre du Comte de ZINZENDORF au Sr PALM : *Ma che ſe anco oſato avanzare per fatti inconteſtabili delle falſite manifeſte* &c. Enfin on ajoûtoit, que les mêmes Miniſtres ne ſuivant aucun ſyſtême ſolide, changeoient à tous momens d'amis & d'ennemis au dehors ; multiplioient à l'infini le nombre des derniers au dedans, pour entretenir dans les eſprits une méfiance utile à leurs vues ambitieuſes ; prenoient ridiculement pour motifs de déclarer la guerre à l'Eſpagne, des diſcours tenus à table par le Duc de Ripperda : & qu'en un mot, il leur étoit impoſſible de prouver, que leurs maximes & leur conduite euſſent pour but le bien public, ou fuſſent établis ſur une politique ſage & éclairée.

Quoique cette ſatirique cenſure du Miniſtére Anglois rejaillît ſur tous ceux qui le compoſoient, on voyoit cependant qu'elle portoit plus directement ſur le Chevalier *Robert* WALPOLE, qui, par ſes talens, ſon crédit & ſon autorité, étoit devenu l'objet principal de l'envie. Auſſi répondit il à ceux qui déchiroient ſa réputation avec tant d'animoſité dans leurs libelles, par d'autres qui n'étoient pas moins vifs; & quelques-uns de ſes partiſans le ſecondérent dans ce genre d'eſcrime.

L'unanimité des ſentimens ſur les qualités d'un Miniſtre eſt difficile à établir; mais ſur-tout parmi les Anglois, où régne aſſez ſouvent l'eſprit de faction; & quoiqu'on ne puiſſe déſapprouver leur délicateſſe, ſur ce qui peut donner quelque atteinte à une liberté, dont ils ſont avec raiſon ſi jaloux; je ne ſais cependant s'ils ſont bien les maîtres de l'empêcher toujours d'aller juſqu'à la licence. Pour arrêter donc un peu celle que le Gouvernement à Londres croyoit remarquer dans le parti qui lui étoit contraire, & pour juſtifier les meſures qu'il prenoit dans la conjoncture préſente; comme on voyoit, que

que deux objets excitoient principalement l'attention de la Nation Angloiſe, je veux dire les ſuites du ſiége de Gibraltar, & la conduite que tiendroit la France dans cette occaſion : on prit avec un empreſſement marqué (comme je l'ai déja dit), les meſures les plus promptes pour la défenſe & la conſervation de cette Fortereſſe. Et pour diſſiper en même tems les fauſſes idées que les mal-intentionnés tâchoient de donner de la bonne foi de la France (ſous prétexte que depuis que les Eſpagnols avoient commencé les hoſtilités devant Gibraltar, les troupes de cette Puiſſance n'avoient fait aucune diverſion, ni du côte de la *Catalogne*, ni de celui de la *Navarre*), on fit répandre à Londres une brochure, intitulée : *Reflexions ſur les véritables intérêts, & ſur les motifs du Traité d'Hanover*, où l'on examinoit qnel fond on pouvoit faire ſur la France, & ſur les autres Alliés de la Nation.

L'Auteur dédioit ce petit Ouvrage à Mr. *Horace* WALPOLE Ambaſſadeur en France ; & dans le préambule il lui ſouhaittoit autant de ſuccès & de gloire, dans les importantes négociations dont

il étoit chargé au dehors, que son frere, disoit-il, en avoit acquis par sa sage & prudente administration au dedans : après quoi il ajoutoit (on voit bien à quelle fin), qu'il avoit le plaisir de remarquer, que sa patrie n'avoit jamais été dans une situation plus heureuse, que celle où elle se trouvoit actuellement; puisque Sa Majesté possedant les cœurs & la confiance de son Parlement, plus que n'avoit fait aucun de ses Prédécesseurs, l'étendue & la justesse de son discernement lui faisoit toujours prendre le parti le plus sage, dans tout ce que ses fidéles Ministres lui représentoient.

A la suite de ce début, l'Auteur posoit d'abord pour principe, que le nœud le plus fort de l'union des Puissances qui s'engagent dans une alliance, est l'intérêt; & que quand on pouvoit prouver, qu'il est de celui d'un Prince & d'une Nation de remplir leurs engagemens, il n'en falloit pas davantage pour compter sur leur fidélité : Que conséquemment, comme il étoit indubitable, que l'Alliance d'Hanover avoit été formée pour le véritable intérêt commun de tous les Princes qui l'avoient contractée, s'il parvenoit

venoit à démonter que cet intérêt ne peut changer ni cesser de subsister, il auroit réussi dans ce qu'il se proposoit d'avancer ; savoir, *que cette Alliance étoit stable, & indissoluble en elle-même, & dans toutes ses circonstances.*

Pour prouver cette proposition, il disoit, qu'*en premier lieu*, par rapport à Sa Majesté Britanique, le dessein que l'on avoit formé d'envahir ses Etats, d'y exciter une rebellion en faveur du Prétendant, de ruiner le commerce de la Grande-Bretagne, & de demander avec hauteur la restitution de Port-Mahon & de Gibraltar (les seules acquisitions que la Grande-Bretagne avoit faites par une longue & onereuse guerre) ; étoit un motif aussi juste que pressant de conclure cette Alliance : Qu'*en second lieu*, pour ce qui concernoit le Roi Très-Chrétien, la grandeur & l'accroissement de puissance de la Maison d'Autriche, ayant de tout tems été incompatible avec l'intérêt de celle de Bourbon ; & cette Puissance, depuis l'union étroite qui s'étoit formée entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, devant naturellement paroître encore plus formidable à la France ; Sa

Majesté Très-Chrétienne ne pouvoit se dispenser d'être fidéle à une alliance, qui seule pouvoit mettre des bornes aux vastes desseins de l'Empereur : Qu'*en trosiéme lieu*, les Hollandes ne pouvoient qu'entrer dans les mêmes vues, puisqu'ils n'avoient pas moins à craindre les suites du Traité de Vienne que l'Angleterre & la France; attendu que l'Empereur, au lieu de se comporter en bon voisin avec la République d'Hollande, ainsi qu'elle avoit lieu de l'espérer après les services signalés qu'elle avoit rendus à ce Prince, pour le mettre en possession des Pays-Bas Espagnols, étoit au contraire devenu pour elle un voisin à redouter, en empiétant, contre la bonne foi, sur son commerce, par l'établissement d'une Compagnie nouvelle des Indes; en faisant mal payer les troupes Hollandoises en garnison dans les villes de la barriére, & en menaçant même la République, sans aucun égard pour sa Souveraineté, des effets de son ressentiment & de celui du Roi d'Espagne, au cas qu'elle prît un parti, qu'elle jugeoit cependant le plus avantageux pour elle.

Les Etats-Généraux ne sont-ils donc point réduits, concluoit l'Auteur, *à la nécessité indispensable, ou de chercher de puissans protecteurs, ou de succomber; puisque l'Empereur ayant déja mis dans son parti les Princes de la maison de* Baviere, *peut également y entraîner l'Evêque de* Munster *& celui de* Liége *: tellement que la Hollande se verra par-la investie de toutes parts; & que l'on fera ensuite aussi peu de cas des remontrances réiterées des Etats Généraux à Vienne qu'à Madrid.*

L'Auteur faisoit encore paroître à leur tour les Suédois & les Danois sur la scène, & s'efforçoit de prouver, que ces deux Nations étoient à peu près dans la même situation que la Hollande, à cause de la puissance immense de la Russie: *car*, disoit-il, *outre que l'Impératrice de Russie a accédé au Traité de Vienne, elle médite encore le rétablissement des Ducs d'*Holstein *& de* Meklenbourg; *& ses forces maritimes sont déja devenues si considerables, que celle de la Suéde & du Danemarck combinées, ne peuvent qu'avec bien de la peine conserver le passage libre du* Sund, *& l'empire de la mer* Baltique.

Il sembloit que dans l'énumération

que l'Auteur faisoit des avantages qui résultoient pour certaines Puissances, d'entrer dans la Ligue d'Hanover, il n'auroit point dû oublier ceux qui regardoient le Roi de *Prusse*, qui en étoit une partie principale : mais comme depuis le Traité fait, disoit-on, entre ce Monarque & l'Empereur, à *Wusterhausen*, & toutes les négociation secretes qui en étoit les suites, il étoit fort à craindre que ces réfléxions politiques portassent à faux ; il passoit prudemment cet article sous silence, en attendant apparemment, qu'il plût au Roi de Prusse de l'éclaircir ; & revenant à ce qui regardoit Sa Majesté Britanique, il la rendoit le principal mobile, & le chef de l'Alliance d'Hanover : *c'est*, disoit-il, *son ouvrage, l'effet de sa prudence, de sa prévoyance, & de la connoissance parfaite qu'Elle a des affaires de l'Europe, fondée outre cela sur les avis les plus sûrs.*

L'intérêt de ses propres Royaumes & de ses Etats d'Allemagne, le bien de tous ses Sujets, la sureté de la Religion Protestante, la protection des Puissances exposées à être opprimées, & l'affermissement, en un mot, d'un juste équilibre

libre de puissance en Europe, étoient, selon l'Auteur, les grands & les principaux objets de ce Monarque, quand il avoit formé le plan de ce fameux Traité. *Ce principe une fois posé*, continuoit-il, *rien ne peut ébranler la fermeté, ou rallentir le zéle de la Grande Bretagne pour le maintien de ce Traité; puisque nous ne saurions nous en départir, sans abandonner nos propres intérêts & ceux de nos voisins, & sans consentir lâchement à la ruine de notre commerce, dans les lieux-mêmes où nous avons droit de trafiquer à l'exclusion des autres Nations.*

Le Prétendant (il falloit toujours en faire peur) reparoissoit ici de nouveau sur la scène : & à l'occasion de l'établissement de la Compagnie d'*Ostende*, & de son commerce avec les peuples de l'Orient, l'imagination de l'Auteur, (franchement un peu chimérique) faisoit venir de ces contrées une Armée de Barbares & de Payens, *capable d'arborer* (ce sont ses termes) *leurs pavillons dans l'Océan Atlantique, de braver les Puissances maritimes, & d'insulter notre grand Roi, en favorisant le Prétendant à sa Couronne.*

Ses réflexions sur l'utilité que la France retireroit du Traité d'Hanover paroissoient plus sensées. Il disoit sur cet article, qu'on n'avoit aucun sujet de douter, que le Roi Très-Chrétien ne soutînt ce Traité avec autant de zéle & de fermeté que l'Angleterre : & il fondoit son raisonnement sur ce que Sa Majesté Très-Chrét. devoit être pleinement convaincue, que l'union du Roi d'Espagne avec l'Empereur, étoit incompatible avec les intérêts de son Royaume, & qu'elle tendoit visiblement à augmenter la puissance de la Maison d'Autriche, qui n'étoit déja que trop grande, & de sa nature toujours opposée aux véritables intérêts de la France.

Outre ce motif, ajoutoit l'Auteur, *la crainte que l'Espagne n'excite en France des cabales & des intrigues intestines, soit au sujet de la succession à la Couronne, au cas que le Roi vînt à mourir sans héritiers, soit sous d'autres prétextes, est encore une raison, qui, vraisemblablement, n'a pas peu contribué à porter Sa Majesté Très-Chrétienne à s'unir a l'Angleterre: & comme ces raisons subsisteront toujours, tant que les deux Cours de Vienne & de Madrid agiront par le même*

me esprit ; on peut compter sur la fermeté & sur la bonne foi de la France.

A la suite de tout cela, l'Auteur disoit, comme par maniére de réfléxion : *Peut-être paroitra-t-il étrange en Angleterre, de voir nos intérêts unis avec ceux des François, & des Protestans ligués avec des Catholiques : mais si l'on parcourt l'histoire des siécles passés, on verra que les différentes conjonctures changent les raisons d'Etats & les intérêts des Princes. A la vérité la France étoit autrefois l'ennemie de l'Angleterre ; mais c'étoit principalement, dans le tems que les Anglois possedoient presque toutes les côtes Occidentales de ce Royaume, & que leurs Rois vouloient faire valoir leurs prétentions sur la Couronne de France. Cette querelle à présent ne subsiste plus : & excepté les guerres que la France a soutenues sous le Régne de* LOUIS XIV, *& qui n'étoient pas des guerres avec l'Angleterre seule, mais en un sens avec toute l'Europe ; on verra que la France a été souvent unie avec l'Angleterre pour la défence de la Chrétienté, & en particulier par les même motifs qui ont à présent produit le Traité d'Hanover, je veux dire,*

pour

pour s'oppoſer aux entrepriſes de l'Empereur & de l'Eſpagne.

L'Auteur, pour preuve de ce qu'il avançoit, rappelloit l'Alliance qu'HENRI VIII. avoit faite avec FRANÇOIS I. contre l'Empereur CHARLES V; la protection ſecrette que le même FRANÇOIS I. avoit accordée à la Ligue de *Smalcalde*, uniquement pour traverſer les deſſeins ambitieux de l'Empereur: & puis il ajoûtoit: *La même politique ſubſiſte encore; & comme on a fait voir que l'intérêt ne ſe dément jamais, la France & l'Empereur ne ſauroient être long-tems d'accord: ce ſont deux poids dans la balance qui ne ſont jamais égaux; ſi l'un prend le deſſus il faut néceſſairement que l'autre tombe.*

*Pendant le régne d'*HENRI VIII, *l'Angleterre s'eſt vue cinq fois liguée avec la France contre l'Empereur* CHARLES V.; *& ſi le Monarque Anglois avoit été auſſi ferme & auſſi réſolu que* FRANÇOIS I. *on auroit alors infailliblement mis l'Empereur à la raiſon: mais il voulut finaſſer & agir en politique, de peur que l'un ou l'autre de ces Princes n'offuſquât ſa gloire. L'intérêt les mettoit inceſſamment aux priſes, ſans*

que l'un ou l'autre fût victorieux ; & sans qu'ils se missent en peine si leurs Alliés étoient Protestans ou Catholiques. La Religion n'avoit rien à faire dans les démêlés de ce tems-là : la sureté commune, l'équilibre de la puissance en Europe, la liberté des nations, & le droit des gens, en étoient le sujet & les motifs : il en a été de même dans les conjonctures les plus importantes survenues en Europe depuis ce tems-là ; & il en sera de même jusqu'à la fin des siécles.

Ici l'Auteur assuroit, qu'il ne prétendoit point, en parlant comme il faisoit, donner aucune atteinte à la piété des Princes, en disant qu'ils ne se liguent entr'eux que pour la conservation & la défense de leurs droits & des priviléges de leurs Sujets : *C'est ce qu'on ne peut blâmer*, ajoutoit-il, *à moins de supposer qu'il n'y a point de guerre juste, si ce n'est pour cause de Religion ; paradoxe politique, s'il en fut jamais*, continuoit-il de dire : *car tout le monde convient, que la plûpart des guerres de Religion qui ont désolé la terre, ont été aussi cruelles que mal fondées.*

L'Auteur accompagnoit cette réfléxion d'une autre, que l'on trouvera, je crois, plus

plus juste que celle sur les suites du maintien de la Compagnie d'*Ostende*, dont il avoit parlé plus haut; car voici comme il expliquoit le droit des gens: *Assurer la liberté publique, mettre des bornes aux Puissances qui menacent de tout envahir, venger la foi des Traités; ce sont-là de justes motifs de guerre, & dont tout le monde convient. En 1528.* HENRI VIII. *&* FRANÇOIS I. *firent une alliance; & les raisons qu'on en donna de part & d'autre, étoient, pour leur défense & leur conservation réciproque; c'est-à-dire, pour l'intérêt & la sureté de leurs Etats. Cette alliance n'ayant point eu l'effet qu'on en attendoit, à cause de quelques difficultés qui survinrent;* FRANÇOIS I. *craignant que* CHARLES V, *après avoir subjugé toute l'Italie, ne se rendît enfin maître absolu en Allemagne, sollicita* HENRI VIII. *de renouveller leurs alliances, pour soutenir & secourir les Princes d'Italie & les Protestans. Le motif que le Monarque François donna de cette démarche, étoit, que l'accroissement excéssif de la puissance de l'Empereur, ne pouvoit enfin qu'être fatal à la France: Et c'est aujourd'hui*, ajoutoit l'Auteur, *précisément le même cas; & vraisem-*

semblablement la même cause produira aussi le même effet.

Ce qui se passa, disoit encore l'Auteur, *depuis l'année 1620. jusqu'à 1648, prouve encore la même maxime. La grande puissance de* FERDINAND II. *étoit devenue la terreur des Protestans ; le Roi de Boheme avoit été défait à la bataille de* Prague ; *le Comte de* TILLY *avoit remporté une grande victoire sur le Roi de* Dannemarck ; *plusieurs Princes Protestans, entr'autres les Ducs de* Meklenbourg *& de* Pomeranie, *avoient été dépouillés de leurs Etats par* WALSTEIN ; *le Général* TILLY *serroit de près l'Electeur de* Saxe ; *la Ligue Protestante, nommée* les Conclusions de Leipsic, *étoit en quelque maniere aux abois : Dans cette situation, la France, quoique Catholique, jugea sainement, qu'il étoit de son intérêt d'empêcher la ruine totale du Parti Protestant, de peur que l'Empereur ne devint trop puissant ; & sur ce principe* LOUIS XIII. *ne fit aucun scrupule, de joindre ses forces à celles des Princes Protestans d'Allemagne ; d'appeller à leurs secours le grand* GUSTAVE ADOLPHE *Roi de Suéde, de l'assister de troupes & d'argent ; en un mot, de se liguer ouvertement*

ment avec les Protestans contre l'Empereur; & même de confier le commandement de ses Armées au Duc de Saxe WEYMAR *Protestant.*

C'est par les mêmes principes, ajoutoit l'Auteur, *que comme la puissance immense de l'Empereur doit à présent paroître redoutable à la France, & pourroit lui devenir fatale, le Roi Très-Chrétien, pour prévenir ce danger, est entré dans le Traité d'Hanover; & que les mêmes vues d'intérêt, qui ont porté ce Monarque à prendre cet engagement, ne manqueront jamais de produire le même effet, & seront en même tems des gages assurés du ferme attachement de la France à toutes les alliances qu'on pourra faire, en quelque occasion que ce soit, pour assurer la tranquillité de l'Europe, & s'opposer aux vues ambitieuses de l'Empereur & de l'Espagne, unis à présent comme ils l'étoient du tems de* CHARLES V. : *conjoncture, comme on voit, tout-à-fait pareille à celle d'aujourd'hui.*

Que si du Roi Très-Chrétien, disoit encore l'Auteur, *on porte la vue sur quelqu'autres Puissances du Sud; on verra qu'elles doivent agir par le même principe, & qu'elles n'ont pas moins d'intérêt à accéder au Traité d'Hanover.*

Les Cantons Suisses, *qui depuis tant d'années ont conservé leur union, malgré la différence de Religion, ont intérêt au moins à favoriser cette Alliance, qui leur servira à maintenir leur indépendance.*

Le Roi de Sardaigne * *ce Prince consommé dans la politique, qui connoît si bien ses intérêts, & qui, en diverses occasions, a marqué tant de courage & de fermeté à les faire valoir, ne sauroit en cette conjoncture manquer de rechercher cette Alliance.*

Il est indubitable que la sureté des Etats de ce Monarque, de même que celle de la République de Gênes, *consiste en ce qu'ils sont situés au milieu de Puissances jalouses, qui ont réciproquement intérêt, que ni l'une ni l'autre ne s'agrandisse par la réduction de la* Savoye *& du* Piémont. *Or il est pour cela de l'intérêt du Roi de Sardaigne, que la Puissance de l'Empereur & celle du Roi de France, soyent toujours en équilibre: & comme la puissance de l'Empereur est devenue formidable par son union avec celle d'Espagne, il convient autant à ce Prince d'avoir recours dans cette conjoncture à l'alliance d'Hanover, qu'il lui convenoit dans la*

* VICTOR AMIDÉE.

la dernière guerre de s'attacher à l'Empereur & à ses Alliés contre la puissance de la France alors unie à celle d'Espagne.

La politique & la maxime constante des Ducs de Savoye, a été de se joindre & d'agir toujours de concert avec les Puissances qui s'opposent à l'aggrandissement des autres, & qui sont sur la défensive; parce qu'ils jugent sagement, que leur propre intérêt consiste dans la maintien de la liberté & de l'équilibre de l'Europe.

Les autres Princes d'Italie n'ont pas moins d'intérêt de recourir à l'Alliance d'Hanover, pour la conservation de leur liberté & la sureté de leurs Etats: sur tout le Grand-Duc de Toscane, *qui, nonobstant son indépendance, voit disposer de ses Etats de son vivant, comme s'ils ne lui avoient jamais appartenus: & se nommer un successeur sans avoir été consulté. Dans le conjoncture présente il n'y auroit point lieu d'être surpris, si le Grand-Duc, & même quelques Princes & Etats voisins, comme les Ducs de* Modéne *& de* Parme, *& les Républiques de* Gênes *& de* Lucques, *prevoient enfin des mesures pour leur sureté sous la protection de l'Alliance d'Hanover: d'au-*

tant

tant plus que c'est la dernière occasion de cette nature qu'ils puissent avoir, ou du moins qu'ils doivent espérer.

Il est pareillement de l'intérêt de la République de Venise, *de se bien ménager avec les Alliés d'Hanover, sur-tout avec les Puissances maritimes, qui peuvent lui donner les plus vives atteintes dans les endroits les plus sensibles.*

Enfin l'Auteur concluoit par l'avis que FRA-PAOLO donne à cette sage République, d'observer pour maxime constante de sa politique, de rechercher l'Amitié de l'Angleterre, & de favoriser ses Négocians en Turquie; *parce qu'il n'y a point de Nation qui observe plus réguliérement ses promesses & ses Traités que les Anglois.*

Tel étoit à peu près l'Ecrit que le Gouvernement en Angleterre fit répandre dans le Public : mais soit qu'il ne le crût point suffisant pour détruire les impressions que le parti contraire cherchoit à donner à son désavantage, soit qu'il lui parût, que l'Auteur, n'avoit pas assez fait sentir combien la France étoit intéressée à demeurer unie à l'Angleterre; on répandit encore à Londres une autre Brochure,

chure, intitulée : *Preuves de la nécessité où se trouvent les Alliés d'Hanover, de recourir aux armes, pour maintenir leur droits* &c.

Dans cet Ouvrage l'Auteur entreprenoit de faire voir, qu'on ne devoit attribuer la guerre qui étoit sur le point de se déclarer, qu'aux *quatre* griefs suivans.

1°. A l'Octroi accordé pour l'établissement dans les Pays Bas, d'une Compagnie de Commerce aux Indes.

2°. Aux avantages accordés par le Roi d'Espagne aux sujets commerçans de l'Empereur, au préjudice des autres Nations.

3°. Au complot d'enlever *Gibraltar* aux Anglois, à qui il étoit cédé par des Traités solemnels.

4°. Aux mesures concertées pour mettre le Prétendant sur le Trône d'Angleterre.

" *Que l'Octroi*, disoit-il, *de la Compagnie d'*Ostende *soit une violation manifeste, publique & authentique des Traités de* Munster *& d'*Anvers ; *c'est ce que les Directeurs de la Compagnie des Indes Hollandoise ont démontré clairement ; c'est ce que le Roi d'Espagne a reconnu lui-même*

même, en déclarant formellement, par le Mémoire du Marquis de POZZO-BUENO, *présenté à la Cour Britannique le 16. Avril 1724, que cet Octroi étoit injuste, & contraire au Traité de* Munster, *& aux engagemens de l'Espagne; c'est enfin ce qu'avoue tacitement la conduite de l'Empereur & de ses Ministres, en se retranchant à proposer des temperamens, pour mettre à couvert l'honneur de Sa Maj. Imp., engagé, selon eux, à la conservation de l'Octroi qu'elle a accordé.*

L'Auteur, après avoir prouvé la justice de ce premier grief, faisoit voir que le second, qui est commun aux Anglois & aux Hollandois, ainsi que le précédent, étoit une infraction des Traités solemnels, qui assuroient à ces deux Nations seules des droits & des concéssions, que l'on cédoit cependant par le Traité de Vienne aux sujets de l'Empereur: *Et c'est,* disoit-il, *ce qui se prouve par les Articles V. & VI, du Traité de* Munster, *par les Article X. XXXI. & XXXIV. du Traité* d'Utrecht, *& par l'Article I. de celui de la Barriére; par lesquels il est stipulé clairement & solemnellement, que Sa Majesté Catholique ne permettra à aucune Na-*

tion, quelle qu'elle soit, & sous quelque prétexte que ce puisse être, d'envoyer des Vaisseaux aux Indes Espagnoles, ou d'y faire quelque commerce. Ces engagemens, contractés en faveur des Etat-Généraux des Provinces-Unies, s'étendant aussi aux Anglois, par les Traités de 1667, & 1670, & 1713. Et afin que chacun en pût juger, l'Auteur citoit lesdits Articles, auxquels il opposoit les Articles II, III, XXXVI, & XLVII, du Traité de Vienne, qui les détruisoit.

A l'égard du grief qui concernoit *Gibraltar*, l'Auteur faisoit voir, que la conquête de cette Place avoit été concertée entre l'Empereur & le Roi d'Espagne : 1°. Par la hauteur avec laquelle la Cour d'Espagne l'avoit redemandée : 2°. Par la conduite de la même Cour en entreprenant ce siége : & 3°. par l'Article II. du Traité d'Alliance de Vienne. Après quoi l'Auteur faisoit les Remarques suivantes.

Sur quoi est fondée cette prétention de l'Espagne sur une forteresse cedée à l'Angleterre, de la maniére la plus authentique & la plus solemnelle, par le Roi PHILIPPE *même? C'est, dit-on, sur la promesse qu'a*

faite

faite Sa Majesté Britannique, de réstituer cette ville. Mais que ne produit-on cette promesse? Où en est l'instrument authentique? C'est ce que l'on demande inutilement aux Espagnols. Il est vrai qu'en 1719. le Roi de France envoya à Madrid le Marquis de NANCRE', *pour proposer au Roi Catholique les conditions d'où dépendoit le rétablissement de la tranquillité: & elles consistoient en* huit *Articles, dont le dernier portoit, que le Roi Très-Chrét. s'engageroit à obtenir pour le Roi d'Espagne la réstitution de* Gibraltar. *Cet offre se faisoit, disoit-on, de concert avec Sa Majesté Britannique, par le désir qu'Elle avoit de maintenir la paix: mais ce n'étoit cependant qu'un engagement, & qu'une promesse conditionnelle, qui ne devoient avoir lieu, qu'en cas que Sa Majesté Catholique acceptât les conditions précédentes; &, dans cette supposition seule, le Roi Très-Chrét. devoit employer ses bons offices auprès du Roi de Grande-Bretagne, pour obtenir la restitution de cette Forteresse. Il est vrai, selon toutes les apparences, que Sa Majesté Très Chrêtiens n'avoit fait cette démarche que sur une promesse du Roi d'Angleterre, de donner les mains à cette réstitutions: mais le Roi d'Espagne n'ayant pas ju-*

gé à propos d'accepter les conditions, auxquelles cependant cette promesse étoit relative; la promesse tombe par le refus de Sa Majesté Catholique : outre qu'il n'est pas dit qu'on auroit fait cette réstitution purement, simplement & absolument : c'étoit au contraire une affaire qu'on devoit mettre en négociation. On ne rend pas une Place de cette importance sans quelqu'équivalent : d'autant plus que c'eût été une pure grace ; puisque l'Espagne n'y avoit aucune prétention, après l'avoir cedée & donnée à perpétuité à la Grande-Bretagne par le Traité d'Utrecht.

L'Auteur, après ce détail sur la prétention de la Cour d'Espagne par rapport à la restitution de Gibraltar ; en venoit au *quatriéme* grief: & voici comment il s'expliquoit.

Le grief, qui regarde le Prétendant, roule: 1°. Sur les discours qu'a tenus le Duc de RIPPERDA; *2°. Sur les esperances & les discours des amis du Prétendant; entr'autres de deux Jesuites * Confesseurs de Leurs Majestés Catholiques, & du R. P.* Scott, *qui, en parlant tous trois du succès de l'entreprise;*

* l'Auteur étoit mal instruit ; la Reine d'Espagne n'ayant point alors de Confesseur Jesuite.

treprise, en fixoient le tems, puis le différoient, & faisoient une analyse des sentimens des peuples de la Grande-Bretagne, pour démontrer pédantesquement la facilité de l'exécution : 3°. Sur la réception du Duc de WARIHON *à Madrid, à son arrivée de Vienne, & en dernier lieu de Rome, où le Prétendant lui avoit donné le titre de Duc de* Northumberland *avec la Jarrettiere : 4°. Sur les conférences de ce Duc avec le Comte* MARSHALL, *& avec le Duc d'*ORMOND, *qui avoit fait tant de voyages dans les Ports de* Gallice : 5°. *Enfin sur la conduite du Prétendant.*

Après quoi l'Auteur rapportoit les particularités suivantes.

La retraite de la Princesse SOBIESKY *dans un Couvent, sous le prétexte, vrai ou faux, de quelque mesintelligence entr'elle & son Epoux* **, *pour y habiter pendant l'expédition projettée ; & le départ ensuite du Chevalier de St.* GEORGE *de Rome, où il étoit examiné de trop près, & d'où il lui auroit été impossible de s'échapper incognito; ne doivent point être regardés, par ceux qui pénétrent un peu le but de certaines démarches,*

** Le Prétendant.

ches, comme des preuves équivoques du complot qui étoit formé. L'intervalle qui se trouve entre la retraite de la Princesse & le départ du Chevalier de Rome, est même un indice clair & parlant: puisque ce départ, qui devoit suivre de près cette retraite précipitée, n'a été suspendu que par les avis que l'on reçut alors, que la mêche étoit découverte, & qu'il falloit renvoyer l'exécution à un tems plus favorable, qui auroit été à la fin de l'Eté passé, si l'Escadre de l'Amiral JENNINGS *n'avoit encore une fois fait échouer ce projet; pour lequel, malgré toute la dissimulation de la Cour de Rome, on sait que le Pape ordonna de faire des Priéres publiques, sous prétexte de demander au Ciel la paix entre tous les Princes Chrêtiens.*

Que l'on joigne donc, continuoit l'Auteur, *toutes ces circonstances aux avis que le Roi nous assure qu'il a du projet dont nous parlons; & qu'on nous dise ensuite, si, sans partialité, & sans préjugé, on peut douter qu'il ne fût un des articles secrets du Traité de l'Alliance de Vienne: complot dont l'exécution paroissoit si facile au Duc de Ripperda: complot enfin, dont le succès devoit applanir le chemin à bien d'autres entreprises.*

L'Auteur,

L'Auteur après avoir réalisé comme on voit, autant qu'il pouvoit, les allarmes qu'on ne céssoit de donner d'une révolution en Angleterre, passoit à l'examen d'un article, dont il n'avoit, suivant toute apparence, pas moins à cœur de persuader la Nation ; c'étoit de l'assurance où l'on devoit être d'une exacte bonne foi de la part de la France, à observer le Traité d'Hannover : & voici comment il raisonnoit.

L'Espagne, disoit il, *ne peut porter la guerre en aucun endroit que par la France ; & l'Empereur ne sauroit presque faire aucune conquête que de ce côté-là. S'il lui prenoit envie de tourner ses armes du côté du Nord, ce seroit se faire la guerre à lui-même ; & faire, comme dit le proverbe*, battre les mains contre la tête : *de s'en prendre au Turc, c'est réveiller un Lion endormi; & d'ailleurs l'Empereur a de ce côté-là autant de conquêtes qu'il en peut garder : quant à la Pologne & à la Russie, il les regarde comme ses alliés & ses bons amis : Ainsi la France étant le seul objet de l'ambition de ce Monarque, il est de l'interêt de cette Couronne de tenir la Maison d'Autriche dans de justes bornes, & d'empêcher qu'elle ne de-*

vienne formidable à aucun de ses voisins.

Dans ce point de vue, qui ne voit qu'il est de l'intérêt de la France d'être unie avec la Grande-Bretagne ? De-même que réciproquement il est de l'intérêt des autres Alliés d'Hanover, si l'on est obligé de faire la guerre à l'Empereur & à l'Espagne unis ensemble, de se joindre à la France, qui, sans de tels secours, seroit franchement un peu embarrassée de faire face par tout contre l'Espagne & l'Empereur.

Il est vrai que la France a de nombreuses & d'excellentes troupes : mais outre ses Armées de terre, si elle étoit obligée de porter seule le faix de la guerre, il faudroit qu'elle mît en mer une Flotte superieure à celle d'Espagne, renforcée par celle de Russie : or c'est ce qu'elle ne peut faire sans le secours de l'Angleterre. De supposer donc, que la France puisse se détacher de l'Alliance d'Hanover, c'est supposer qu'elle ignore ses propres interêts : mais tout le monde sait, & est persuadé qu'il n'y a pas de Nation qui les connoisse mieux ; & la meilleure preuve qu'on en puisse apporter, est l'empréssement avec lequel la France est entrée dans cette alliance : car cette Couronne a plusieurs raisons de souhaitter une rupture avec l'Em-

pereur, dans la conjoncture présente, où il est dénué de l'appui formidable des Puissances maritimes, qu'il avoit dans la derniére guerre.

C'est une maximes certaine, & confirmée par l'expérience, que comme l'Angleterre trouve toujours son profit dans la guerre contre l'Espagne, la France a toujours trouvé le sien dans la guerre avec l'Empereur; excepté dans la derniére, où les Puissances maritimes on fait pancher la balance; ensorte que la Maison d'Autriche s'est par là fort aggrandie en Italie & aux Pays-Bas: & comme elle ne sait pas user avec modération de sa puissance immense, & qu'elle se croit à présent fort au-dessus des Puissances qui la lui ont procurée; la France ne peut que voir & saisir avec plaisir une occasion, qui peut la mettre en état de rendre la pareille à sa rivale, & de rétablir la confiance entr'Elle & ses voisins.

Dans le dernier siécle, la France a été sur le bord du précipice pour avoir voulu trop embrasser; & comme une expérience qui a coûté si cher n'est jamais infructueuse chez une Nation sage, il n'y a pas d'apparence que la France retombe dans le même danger; & c'est par cette raison qu'on

doit la regarder comme un Allié fidéle, sur lequel on peut compter pour s'opposer à une Puissance, qui affecte de vouloir prendre la superiorité.

Celle de la Maison d'Autriche, jointe comme elle l'est à présent avec l'Espagne, la Pologne & la Russie, n'est déja que trop formidable: & la France est trop clairvoyante, pour ne pas voir la part qu'elle a au danger; & trop sage, pour ne pas se mettre en état d'en prévenir les suites.

Outre cela, Elle a sa part au tort qu'on fait au commerce, en permettant aux sujets de l'Empereur de trafiquer librement aux Indes Orientales, préferablement aux François, qui en sont exclus par les Espagnols: Elle a sa part aux machinations secretes de la branche Espagnole de la maison de Bourbon, qui, nonobstant ses rénonciations à la succession de la Couronne de France, ne cesse de tâcher d'y fomenter des cabales & des factions: Elle a sa part aux menaces que l'Empereur fait à ses voisins, aux Princes d'Allemagne & aux Etat Généraux, dont il est d'un extrême intérêt pour la France d'empêcher la perte.

D'ailleurs la France voit la tempête qui se forme dans le Nord, & qui peut être aussi

fatale à la navigation dans la mer Baltique, que les nombreuſes Armées de l'Empereur & de l'Eſpagne peuvent l'être dans le Sud.

Enfin la France a trop d'intérêt à la paix de l'Europe, pour voir avec indifférence le coup d'œil affreux qui la menace, ou pour demeurer dans l'indolence, dans un démêlé où il s'agit de ſa propre conſervation.

Toutes ces conſidérations (c'eſt par là que finiſſoit l'Auteur) *ſont des gages ſûrs de ſon attachement aux vues du Traité d'Hanover: à quoi l'on peut ajoûter l'attente générale où l'on eſt, que le Roi de France ne manquera pas de ſignaler le commencement de ſon Régne, en obſervant religieuſement la foi des Traités, & en agiſſant avec vigueur pour le véritable intérêt de ſes ſujets.*

Voilà comment s'expliquoient à peu près les Auteurs * que le Gouvernement en Angleterre avoit fait travailler, pour juſtifier aux yeux de la Nation ſes vues,

* On prétendoit que l'Evêque de SALISBURY étoit le principal que la Cour de Londres avoit employé.

ſes craintes, & ſes démarches. Peut-être me reprochera-t-on de m'être trop étendu ſur cet article, & d'y avoir trop arrêté le Lecteur: j'ai cru cependant, qu'il n'étoit point inutile de rapporter des Ecrits, qui ſervent au moins à faire connoître l'attention, & les ménagemens que doivent avoir les Miniſtres Anglois, de rendre en quelque façon compte de leur conduïte à la Nation. Et de bonne foi, a-t-elle donc ſi grand tort, cette Nation ſi éclairée, de ſe conſerver le droit d'examiner ce qui a rapport à ſa gloire & à ſon utilité, dans l'uſage que les Miniſtres font de leur pouvoir; & de ne vouloir point, comme d'autres, proſtituer perpétuellement ſon approbation à tout ce qui émane de leur plume ou de leur autorité?

Les

Independemment de ces deux Ecrits, on en publia encore un troiſiéme, tant à Londres qu'à la Haye, en françois, intitulé, *Les avantages viſibles de la préſente guerre pour la Grande Bretagne & ſes Alliés, particuliérement par rapport au Commerce*, qui, diviſé en cinq Chapitres, renfermoit pluſieurs particularités aſſez curieuſes. Je ne puis en donner ici l'extrait, qui ſe trouve dans les papiers qui m'ont été envoyés.

Les mesures que le Ministère Anglois prenoit pour s'attirer les suffrages de la Nation, & pour accroître le nombre de ses partisans dans les deux Chambres, n'étoient point infructueuses. On présentoit de la part presque de toutes les Communautés d'Angleterre, de celles du Clergé & des Universités, des Adresses †, dans lesquelles ces différens Corps, paroissant persuadés que les Alliés de Vienne avoient formé le projet d'exciter une révolution en Angleterre, témoignoient à Sa Majesté Britannique autant de zéle pour la maintenir sur le trône, que d'admiration & de contentement des sages précautions qu'Elle prenoit, pour faire avorter les projets de ses ennemis, & pour le maintien de la tranquilité de l'Europe.

Pour fortifier ces bons sentimens, & pour achever de convaincre la Nation Angloise de la supériorité des forces de la Ligue d'Hanover, sur celles que pouvoit lui opposer sa rivale; on débita à Londres & en Hollande, un espece d'état des troupes, que les différentes Puissances de l'Europe

† Tome 6e. *Pieces Justificatives* N°. VII, VIII, & IX.

rope devoient avoir ſur pied, ou pouvoient fournir : ſelon lequel il paroiſſoit, que les Alliés d'Hanover auroient cent mille hommes de plus que l'Empereur & les Princes de ſon parti. On ſpécifioit auſſi les différentes Armées que la France ſe propoſoit d'envoyer en *Catalogne*, ſur le *Rhin* & dans les *Pays-Bas*. Enfin, comme les relations qui venoient de Gibraltar, concouroient toutes à faire voir le peu de progrès des Eſpagnols, & l'entiére impoſſibilité où ils étoient de s'emparer de cette Fortereſſe ; on avoit grand ſoin de les faire imprimer, & d'informer ainſi le Public des précautions qu'on continuoit de prendre, pour la conſervation d'une conquête ſi précieuſe, & ſi chére à toute la Nation Angloiſe.

Au ſurplus, quoique le Miniſtère Anglois parût fort occupé du ſoin de s'attirer l'approbation de la Nation, il n'avoit pas moins à cœur de déterminer la France à ſeconder les réſolutions vigoureuſes qu'il vouloit prendre, ſoit pour attaquer l'Empereur, ſoit pour porter la guerre en Eſpagne.

On n'ignoroit point en Angleterre le voyage que j'étois venu faire en France.

My-

Mylord HARRINGTON, qui y avoit passé à son retour, & qui étoit arrivé à Londres le 15. Avril, n'avoit pas manqué de rendre compte de ma conduite en Espagne, & de tous les raisonnemens auxquels mon départ de Madrid avoit donné lieu. Moins on en pénétroit le véritable principe, & ce qui s'étoit passé entre le Cardinal & moi; plus on sembloit craindre que je ne susse profiter des irrésolutions & des craintes de ce Ministre, pour lui faire prolonger à l'infini les ménagemens qu'il conservoit toujours pour l'Espagne, & pour le tenir ainsi dans une inaction conforme aux vues de Leurs Majestés Catholiques & de l'Empereur. On ne doutoit point, à la vérité, de la vigilance de Mr. WALPOLE à demêler tout cela, ni de son attention à presser vivement le Cardinal d'entrer dans toutes les vues de l'Angleterre: mais pour rendre cependant ses sollicitations plus efficaces, aussi-bien que pour concerter les opérations de la Campagne prochaine, Sa Majesté Britannique ordonna au Colonel ARMSTRONG, Inspecteur d'Artillerie, de se rendre à Paris, afin que, conjointement avec Mr. Walpole, il pût être témoin

moin des mesures que prendroit le Cardinal, & en presser l'exécution.

L'attention que l'on donnoit en Angleterre à ce qui alloit se passer en France, ne rallentissoit en rien celle qu'on avoit de maintenir la tranquillité dans le Nord. On savoit de quelle utilité avoit été l'Escadre qu'y avoit conduite l'année précedente l'Amiral WAGGER; & combien elle avoit contribué en même tems, à préparer l'accéssion des deux Cours de Suéde & de Dannemarck au Traité d'Hanover. Pour soutenir donc ce qui étoit si heureusement commencé, & pour prévenir de bonne heure les vastes desseins que l'on attribuoit à l'Imperatrice de Russie; on destina une Escadre considérable pour la mer Baltique; & l'Amiral NORRIS fut nommé pour la commander. Mais quand cette Escadre arriva dans la Nord, elle trouva que les négociations qu'on y avoit entamées, s'étoient déja terminées à l'entiére satisfaction de l'Angleterre & de ses Alliés.

On a pu remarquer par ce que j'ai rapporté précédemment *, que les Ministres de l'Empereur, de l'Impératrice de

* Tom. III. pag. 424. & suiv.

de Ruſſie & du Duc d'Holſtein, avoient employé ſucceſſivement, tout ce que l'habileté jointe à l'artifice pouvoient leur ſuggérer, ſoit pour détourner les Etats de Suéde d'accéder au Traité d'Hanover, ſoit pour jetter des ſoupçons & de la méſintelligence dans cette Aſſemblée, ſoit enfin pour qu'elle pût ſe ſéparer infructueuſement; ſans cependant avoir pu réuſſir dans aucun de ces deſſeins. En effet, les Etats, bien loin de ſe laiſſer ſéduire par les promeſſes qu'on leur faiſoit, ou de ſe diviſer par les faux bruits que l'on répandoit, ou de s'intimider par les menaces qu'on employoit; prirent enfin la réſolution de fixer les conditions dont ils vouloient faire dépendre l'acceſſion de la Suéde au Traité d'Hanover; & le 13. Mars, près de quinze mois, par conſéquent, après que le Comte de CEREST BRANCAS & le Sieur POINTS, Miniſtres de France & d'Angleterre, avoient demandé des Commiſſaires*pour commu-

* Ils tinrent leur premiére Conférence au Mois de Decembre 1725, chez le Comte & Senateur *Eric* SPARE; & ils lui délivrérent alors une Copie du Traité d'*Hanover* de la part

communiquer le Traité d'Hanover; la Diéte en nomma un certain nombre, qui furent en conférence avec ces deux Miniſtres, depuis huit heures du matin juſqu'à près de ſept heures du ſoir, pour examiner & régler les Articles de cette Accéſſion.

Le Comité ſecret, pendant tout ce tems-là, étoit aſſemblé; & de tems en tems quelques-uns des Commiſſaires Suédois alloient l'informer de ce qui ſe paſſoit dans la Conférence, où ils rapportoient enſuite ſa réponſe. Mais on ne put rien conclurre ce jour-là.

Le lendemain les Miniſtres de l'Empereur & de l'Impératrice de Ruſſie, inſtruits que l'affaire de l'Accéſſion tendoit à ſa fin, demandérent auſſi une Conférence, & redoublérent en même tems leurs efforts, pour empêcher une concluſion ſi contraire aux vues & aux intérêts des Cours de Vienne & de Peterſbourg.

Le

part des Rois de France & d'Angleterre: demandant en même tems, qu'il plût au Roi de Suéde d'accéder à cette Alliance, en offrant de donner à cet égard tous les éclairciſſemens dont on auroit beſoin.

Le Comité ſecret, quoiqu'entiérement déterminé alors à préferer la Ligue d'Hanover à celle de Vienne, jugea néanmoins à propos de condeſcendre aux inſtances de ces Miniſtres; & il fit ſupplier le Roi, d'inviter le Comte de FREYTAG & le Prince DOLGORUKI, à expliquer les propoſitions qu'ils vouloient faire, dans la conférence qu'on leur accorda. Maïs ces deux Ambaſſadeurs, à l'exception d'une augmentation de ſubſide pour la Suéde, que l'Empereur & l'Impératrice de Ruſſie promettoient conjointément de payer, à condition cependant que l'acceſſion ſeroit rejettée; ne firent que répéter les mêmes repréſentations qu'ils avoient déja employées à diverſes repriſes, pour ſuſpendre au moins la réſolution, s'ils ne pouvoient la détourner tout-à-fait, que les Etats paroiſſoient déterminés à prendre: Et comme cette Aſſemblée, qui les avoit déja ſuffiſamment peſées & examinées, ne crut pas devoir pouſſer plus loin une condeſcendence, dont elle croyoit avoir vu qu'on ne s'étoit ſervi que pour altérer ſon union; le Comité ſecret prit ſa derniére réſolution ſur les conditions qui devoient accompagner l'accéſ-

l'accéssion. Ainsi, après en avoir fait part aux deux Ministres de France & d'Angleterre, qui les acceptérent, l'Acte * d'accéssion fut signé : ensorte que cette affaire, qui traînoit depuis si long tems, & qui avoit donné lieu à Stockholm à tant de mouvemens & d'intrigues, fut entiérement consommée. On peut voir, au Tome Sixiéme de cet ouvrage †, par le rapport du Comité secret, les motifs qui le déterminérent à faire cette démarche.

Immédiatement après, les Etats firent une députation des quatre Ordres dont ils sont composés, pour informer le Roi de leur résolution, & le supplier de l'approuver. Ce fut le Comte de HORN, Maréchal de la Chambre de la Noblesse, & chef de la députation, qui s'aquitta de cette commission par la Harangue suivante.

* On le trouvera Tome 6e. *Piéces Justificatives* N°. X.

† *Piéces Justificatives* N°. XI.

SIRE

SIRE,

LE Comité secret ayant donné connoissance aux Etats du Royaume, par son fidéle rapport du mercredy 26 de ce mois (Mars) *de l'invitation amiable des Alliés d'Hanover, pour engager V. M. & la Couronne de Suéde à entrer dans le Traité qu'ils ont conclu ensemble; lesdits Etats ont vu avec beaucoup de joye, qu'il a plu à V. M., en considération d'une affaire si délicate & de si grand poids pour le Royaume d'avancer la tenue de la Diéte, de mettre sa confiance aux Etats, de leur communiquer les propositions secrettes qui concernent une affaire si importante, & de demander là-dessus leurs fidéles avis & sentimens.*

Ledit Comité secret déclare aussi dans son rapport, qu'ayant pesé murement & soigneusement toutes les raisons pour & contre, il s'est enfin déterminé à conseiller à V. M. avec toute la soumission possible, d'accéder à cette Alliance défensive, moyennant certaines modifications, réserves & autres conditions avantageuses, que le Comité secret a trouvé à propos d'y ajouter pour la sureté du Royaume.

Les

Les Etats du Royaume ayant d'ailleurs été informés, que le Comité secret, en délibérant sur cette importante affaire, s'est fait communiquer les éclaircissemens nécessaires des Protocoles du Sénat touchant les affaires étrangéres; les avis de la Chancellerie Royale; les Rapports & correspondances secrettes des Ministres; les conférences tenues avec les Ministres étrangers, & leurs Mémoires, de même que d'autres Actes qui y ont du rapport: ils se conforment entiérement au résultat du Comité secret dans cette affaire, & déclarant qu'il mérite la louange qu'il s'est acquis justement, tant pour le présent que pour l'avenir. Il espérent aussi que cette Alliance, par la bénédiction de Dieu, tendra à la satisfaction, à l'honneur & à la sureté de V. M. & du Royaume, qui sont pour toujours inséparables; & qu'elle nous procurera les heureux fruits que V. M. & tout bon Suédois en espérent & attendent.

Dans cette occasion, les Etats du Royaume ne peuvent se dispenser de remercier très-humblement V. M., de la confiance qu'Elle a bien voulu leur témoigner, en les convoquant pour déliberer sur ce point important: désirant de tout leur cœur qu'il plaise au Tout-puissant, de répandre ses bénédic-

tions

tions ſur les délibérations ſalutaires & avantageuſes de la préſente Diéte; de préſerver la perſonne ſacrée de V. M., & notre chére Patrie de tout danger imprévu; & d'unir nos cœurs par un lien parfait & ſincére de concorde, afin de travailler unanimement, & de tout notre pouvoir, au bien & à la ſureté commune, à la gloire du nom de Dieu, au bonheur & à la proſpérité de V. M. & de la Patrie.

On ne peut s'empêcher, en liſant la Harangue du Comte de Horn, de remarquer avec quelle ſcrupuleuſe exactitude les Etats de Suéde, au nom deſquels il parloit au Roi, avoient ſoumis à leur examen la conduite & les correſpondances des Miniſtres de ce Prince, & de tous ceux qui avoient quelque part au Gouvernement. Le tems de pouvoir arbitraire étoit paſſé: les Suédois ſous le Régne de CHARLES XII. en avoient ſenti toute la peſanteur; & ils ne diſſimuloient point aux yeux de ſon Succeſſeur, l'uſage qu'ils vouloient faire d'une ſage liberté. Ces ſentimens généreux, & qui ſe concilient parfaitement dans une Nation avec la fidélité qui eſt due aux Souverains, ſont auſſi

auſſi eſtimables que rares : mais ce qui doit le paroître bien d'avantage, & qui merite par conſéqueut d'être remarqué, eſt que le Monarque, aux yeux duquel on les produiſoit, n'en parut point offenſé, & que même il les approuva. En effet il répondit dans le Sénat au Comte de Horn : Qu'il avoit toujours regardé l'affaire qui venoit d'être reglée, comme également avantageuſe pour lui & pour le Royaume de Suéde ; que cependant, pour n'avoir rien à ſe reprocher, il s'étoit cru obligé de demander là-deſſus l'avis des Etats : qu'il voyoit à préſent avec une véritable ſatisfaction, la conformité de leurs ſentimens aux ſiens : qu'il les remercioit de leurs bons & fidéles conſeils : qu'il louoit le ſoin & la ſageſſe que le Comité ſecret avoit montré dans cette occaſion, & qu'il eſpéroit que ce renouvellement d'amitié avec les Couronnes de France & d'Angleterre, tendroit, avec la bénédiction de Dieu, à l'honneur, à la ſûreté & à l'avantage du Royaume. A quoi il ajouta, en finiſſant : qu'il prioit les Députés, de féliciter les Etats de ſa part ſur cette heureuſe détermination.

Quel-

Quelques jours après le Comité ſecret eut à ſon tour une Audience du Roi, pour lui communiquer ſes remarques ſur les différens papiers qu'on l'avoit chargé d'examiner, & qui l'avoient occupé longtems. Cette démarche du Comité etoit encore bien délicate, puiſqu'elle réfléchiſſoit directement ſur ce que les Miniſtres avoient fait par ordre même de Sa Majeſté Suédoiſe. Cependant Elle témoigna encore dans cette occaſion la même modération.

Enfin, après que toutes ces formalités eurent été obſervées, le Roi fit notifier la réſolution, qui venoit d'être priſe, à tous les Miniſtres étrangers, par un Conſeiller de la Chancellerie ; qui eut ordre en même tems de leur dire, que l'acceſſion de la Couronne de Suéde au Traité d'Hanover, ne contenoit rien de contraire à ceux qui ſubſiſtoient entr'Elle & d'autres Puiſſances.

Auſſi-tôt que les Etats de Suéde eurent déclaré leur Acceſſion au Traité d'Hanover, le Comte de BRANCAS CEREST & Mr. POINTS, dépêcherent des Couriers en France & en Angleterre, pour informer leurs Cours d'une nouvelle ſi agréable. Ces deux Miniſtres jouiſſoient de la

ſatisfaction, d'avoir enfin ſurmonté tous les obſtacles qu'on avoit oppoſés à l'heureux ſuccès de leurs Négociations. Le Comte de FREYTAG & le Prince DOLGORUKI, dont les démarches n'avoient pas eu le même ſuccès, témoignoient au contraire un vif reſſentiment de ce qui venoit de ſe paſſer : ils ſembloient vouloir donner à entendre, que la Suéde ne tarderoit pas à s'en repentir.

Le dernier s'expliqua même là-deſſus aſſez clairement dans une conférence qu'il eut avec le Comte de Horn : car après s'être plaint de la partialité qu'on avoit toujours marqué dans les déliberations des Etats, en faveur de la Ligue d'Hanover ; il ajouta avec vivacité, que puiſque toutes les conditions avantageuſes que l'Impératrice de Ruſſie lui avoit ordonné de propoſer à la Suéde, n'avoient produit aucun effet, Sa Majeſté Impériale ſe croyoit diſpenſée de conſerver les mêmes ſentimens, & en droit de ſuivre & de faire exécuter les projets formés par le feu Empereur ſon Epoux.

Le Comte de Horn, qui voyoit que par la réſolution des Etats, cenſurée ſi aigrement par le Prince Dolgoruki, la France, l'Angleterre & la Hollande ſe

trou-

trouvoient engagées à maintenir désormais la tranquillité dans le Nord, ne parut pas fort allarmé des menaces du Ministre de Russie. Il se contenta de lui répondre modestement, que si l'Impératrice sa Souveraine avoit jugé à propos d'accéder au Traité de Vienne sans consulter Sa Majesté Suédoise ; & cela apparemment par les avantages que cette Princesse espéroit rétirer de son alliance avec l'Empereur ; il lui paroissoit qu'Elle n'avoit aucune juste raison de se formaliser si fort de l'accession du Roi de Suéde au Traité d'Hanover, puisqu'il croyoit y trouver également les siens.

Au surplus, pour garder toutes les bienséances, & pour justifier tant envers l'Empereur qu'envers l'Impératrice de Russie, la droiture des intentions du Roi de Suéde ; on remit de la part de ce Prince au Comte de Freytag * & au Prince Dolgoruki ** une réponse aux Mémoires qu'ils avoient présenté ; & il en usa de même à l'égard du Duc d'Holstein ***.

* *Piéces Justificatives* N°. XII.
** N°. XIII.
*** N°. XIV.

La condeſcendance & le ménagement que Sa Majeſté Suédoiſe eut pour l'Empereur & pour l'Impératrice de Ruſſie, n'empêcherent point les Miniſtres de Leurs Majeſtés Impériales, de continuer pendant quelque jours à faire éclater leurs plaintes & leurs ménaces. Le Prince Dolgoruki, pour perſuader que ces derniéres ne ſeroient point vaines, & pour annoncer d'avance en quelque façon une prochaine rupture entre la Ruſſie & la Suéde, fit avertir les Marchands Ruſſiens qui ſe trouvoient en Suéde, de ſe tenir prêts à ſe retirer : après quoi il jugea à propos de s'abſenter de la Cour auſſi-bien que le Comte de Freytag. On les laiſſa bouder tout à leur aiſe : & comme ils apperçurent, qu'ils ne tiroient d'autre fruit de leur mauvaiſe humeur, que celui de s'ennuyer dans leur ſolitude, ils jugérent prudemment qu'il étoit fort inutile de la prolonger ; & après un mois d'abſence, ils réparurent à la Cour. Dans cet intervalle le Comte de Freytag y vint même faire un voyage, pour faire part au Roi de Suéde du Mémoire que Mr. Palm avoit préſenté au Roi d'Angleterre, & de ce qui s'en étoit ſuivi.

L'acceſſion de la Couronne de Suéde au Traité d'Hanover, cauſa autant de joye en France, en Angleterre & en Hollande, que de dépit à Vienne, à Madrid & à Peterſbourg. L'influence que les Alliés d'Hanover avoient lieu d'en attendre, ſur les Négociations du Lord GLENORCHY & du Comte de CAMILLY à *Coppenhague*; ſur les diſpoſitions toujours équivoques du Roi de Pruſſe; & ſur les déliberations du Corps Germanique, étoit ſans contredit auſſi favorable à leur deſſeins, que contraire aux projets des Alliés de Vienne. En effet, la ſupériorité que ces derniers s'étoient flattés d'avoir ſur les autres, s'évanouiſſoit chaque jour de plus en plus: & pour ſuccroît de mortification, le Comte de KINSKY, n'ayant pû déterminer l'Electeur Palatin à entrer dans les vues de l'Empereur, au ſujet de la ceſſion qu'on lui avoit propoſé de faire, des duchés de *Juilliers* & de *Bergue* au Roi de Pruſſe, étoit parti de Manheim pour retourner à Vienne, où l'Electeur avoit envoyé Mr. CRAMER, repréſenter à l'Empereur les raiſons qui l'empêchoient de conſentir à cette ceſſion.

On donnoit à Vienne un tout autre motif à l'arrivée de ce Ministre : car on y assuroit au contraire, qu'il n'étoit venu que pour continuer ce que le Comte de Kinski avoit entamé à Manheim, & pour proposer à cet égard un nouveau plan. L'intérêt qu'on avoit (comme je l'ai rapporté) dans cette Résidence Impériale, d'entretenir l'opinion d'une étroite correspondance entre l'Empereur & le Roi de Prusse, engageoit à tenir ce langage : & comme peu de gens étoient en état de juger s'il étoit bien ou mal fondé, on parvenoit, au moyen de ces prétendus mystéres, à en imposer toujours au Public.

Le peu de fondement qu'ils avoient, n'étoit pas la seule inquiétude que ressentoit l'Empereur. Le mauvais succès des négociations des Ministres qu'il avoit envoyés en différentes Cours de l'Empire, ou auprès des Cercles ne lui en causoit pas moins. Les Comtes de WURMBRAND & de ZINZENDORF, & le Baron de KIRCHNER, y exécutoient les commissions dont ils étoient chargés, avec beaucoup de zéle, mais ils n'en trouvoient pas autant dans les Princes ou autres Etats de l'Empire, à se rendre à leurs sollicitations,

&

& à se déclarer pour l'Empereur.

Le premier de ces Ministres, en parcourant les Cercles du *Rhin*, leur avoit proposé, d'interdire la levée des Recrues pour les Puissances étrangéres, qui se faisoit chez eux; de faire une association générale avec l'Empereur; & de mettre pour cet effet l'Armée de l'Empire sur le pied que les Conclusions de 1702 & de 1714 avoient réglé, c'est-à-dire de 120000 combattans, qu'on pourvoiroit de tout ce qui seroit nécessaire en les mettant en Campagne.

On avoit écouté ces propositions avec une apparente déférence pour les instances du Comte de Wurmbrand: mais en même tems on avoit représenté les grandes difficultés qui se rencontroient à exécuter son projet; & les altercations, les méfiances & les plaintes, qui résulteroient vraisemblablement d'une convocation générale des Cercles: Que d'ailleurs l'Empire ne paroissoit menacé par aucune Puissance, ni obligé, par conséquent, à prendre pour sa défense, les précautions qu'avoit exigées de sa part la conjoncture des choses en 1702 & en 1714: Et qu'enfin la prudence dictoit aux Etats

voisins de la France, de ne donner à cette Coronne aucun juste sujet de jalousie ou d'inquiétude.

Le Margrave de *Bareuth*, & divers autres Princes s'étoient expliqués de même: & quoique le Comte de Zinzendorf eût été reçu avec une grande distinction à la Cour de *Baviére*, & chez les Evêques de *Saltzbourg* & de *Passau*; ces Princes lui avoient donné peu d'espérance, de déterminer les Cercles de Baviére à suivre ses conseils. Le Baron de Kirchner éprouvoit la même indifférence pour les siens, à la Cour du Duc de *Wirtemberg*, principal Directeur du Cercle de *Suabe*.

Le parti Impérial souffroit aussi de la contradiction à *Ratisbonne*. Plusieurs Ministres de la Diéte, trouvoient qu'on s'étoit un peu trop prêté au ressentiment particulier de l'Empereur contre l'Angleterre, dans le traitement fait à Mr. LE HEUP. Cet envoyé, disoit-on, ne pouvoit être blâmé d'avoir refusé de reprendre son Mémoire, quand le Sécretaire de Légation de Mayence étoit venu le lui rapporter; & d'avoir fait répondre à celui-ci, qu'il ne lui convenoit point de consentir à une pareille proposition, sans

un

un ordre exprès du Roi ſon Maître. Il s'étoit élevé de grands débats au ſujet de ce que contenoit ce Mémoire ; & dans le Collége des Princes, l'Envoyé d'Autriche avoit dit : que quoiqu'il ne dût point s'expliquer ſur cet incident ſans un ordre exprès de ſa Cour, il ne pouvoit cependant s'empêcher de dire, que le Miniſtre de Mayence s'étoit preſſé mal à propos de le recevoir ; & que s'il eût, ſous quelque prétexte, éludé pendant quelque tems la propoſition, on auroit évité les inconvéniens qu'on trouvoit à préſent.

Le Miniſtre de Mayence répondoit à cette objection, qu'il n'avoit accepté le Mémoire que conditionnellement, ſavoir s'il ne contenoit aucune expreſſion qui parût indue : & que comme il ſe trouvoit, que Mr. le Heup traitoit de calomnie dans cet Ecrit, ce que l'on avoit publié des ſollicitations ſecrettes de l'Angleterre & de la France à la Porte Ottomane, quoique le Décret de l'Empereur donnât ce fait comme indubitable ; on n'avoit pû ſe diſpenſer, par le reſpect dû à l'Empereur, de refuſer à ce Miniſtre de porter ſon Mémoire à la Dictature.

Cette discussion, qui causoit une agitation assez vive dans la Diéte, y formoit trois différens partis. Les uns prétendoient, qu'on auroit du porter le Sr. le Heup, à changer simplement les termes dont on étoit blessé, & sur tout celui de *calomnies*, qui tomboit sur un fait, que Sa Majesté Impériale assuroit dans son Décret être si certain, qu'Elle offroit d'en donner les preuves. D'autres remarquoient, que Mr. le Heup ayant délivré son Mémoire le lendemain du jour où le Décret de l'Empereur avoit été porté à la Dictature, il paroissoit visiblement qu'il n'avoit fait cette démarche, que dans la vue d'insulter en quelque façon le Chef de l'Empire à la face de toute l'Europe, & spécialement du Corps Germanique; & qu'ainsi il ne devoit s'en prendre qu'à lui, de s'être attiré par sa conduite témeraire les désagrémens qu'il avoit essuyés. Enfin un troisiéme parti condamnoit le bruit qu'on faisoit à Ratisbonne de ce Mémoire, pendant qu'on passoit sous silence celui de Mr de Chavigny, où l'on trouvoit également le mot de *calomnies* employé pour le même sujet: & il censuroit de

même

même la variation qui paroiſſoit dans la conduite de la Diéte, qui tantôt admettoit à la Dictature les Ecrits de l'Envoyé d'Angleterre, dans le tems qu'on refuſoit d'avoir les mêmes égards pour ceux du Miniſtre de France ; & tantôt recevoir ce qne celui-ci préſentoit, pendant qu'on vouloit obliger l'autre, à reprendre un Mémoire, dans le lequel il ne ſe ſervoit que des mêmes expreſſions de Mr. de Chavigny.

La diviſion que ces ſentimens mettoient dans la Diéte, & les réfléxions qu'ils faiſoient naître ſur la trop grande autorité que la Cour Impériale s'y arrogeoit, déplaiſoient infiniment au Prince de Furstemberg. Il mettoit tout en uſage pour réunir les eſprits, & pour diriger les déliberations de cette Aſſemblée ſelon les vues de l'Empereur. Mr. de Chavigny traverſoit de tout ſon pouvoir ce projet ; &, afin de parvenir plus ſurement à ſon but, il s'étudioit à gagner l'eſtime & la confiance d'un grand nombre des Membres de la Diéte.

Comme le Prince de Furſtemberg & tout le Parti Impérial, obſervoient avec une extrême attention les démarches de

ce Miniſtre, on ſçut que dans une viſite qu'il avoit rendue aux Envoyés des Electeurs Catholiques, ayant fait à deſſein tomber la converſation ſur ce qui venoit nouvellement de ſe paſſer au ſujet du Décret de l'Empereur & des Déclarations de Leurs Maj. Très-Chrét. & Brit.; il avoit dit à ces Miniſtres, qu'il ne ſe ſeroit jamais attendu, que l'on eût ſi mal interprêté à la Diéte, les témoignages de bienveillance & d'amitié, qu'il avoit donnés à cette Aſſemblée de la part du Roi ſon Maître; & qu'on ne pouvoit conclure de l'indifférence qu'elle marquoit à cet égard, ſinon qu'elle étoit apparemment réſolu, contre la ſageſſe ordinaire de ſes délibérations, de ſouſcrire aveuglément aux volontés de la Cour de Vienne, quelqu'oppoſées qu'elles fuſſent au bonheur & à la tranquillité de l'Empire: Que malgré cela il les aſſuroit de nouveau, que le Roi Très-Chrét. étoit toujours diſpoſé à exécuter fidélement tout ce qu'il avoit fait propoſer à la Diéte de bouche & par écrit; à moins que cette Aſſemblée, continuant à rejetter des offres ſi amiables, ne le contraignît enfin à prendre des meſures différentes.

Mr. de Chavigny, dans la même conversation, ayant aussi parlé du traitement qu'on avoit fait à Mr. le Heup, dit aux Ministres avec qui il s'entretenoit : que ce procédé étoit si injurieux au Roi d'Angleterre, & faisoit voir si évidemment l'autorité absolue que la Cour Impériale s'arrogeoit insensiblement sur les déliberations de la Diéte; qu'il étoit persuadé qu'on seroit surpris dans toute l'Europe, de voir que cette Assemblée eût fait si peu d'attention aux suites fâcheuses, pour le repos du Corps Germanique, que cette démarche pouvoit entraîner.

Les Ministres des Electeurs Ecclésiastiques, fort attachés au Parti Impérial, répondirent à Mr. de Chavigny: qu'il imputoit à tort à la Diéte d'être dans une si grande dépendance de la Cour de Vienne; & que suivant toute apparence, il attribuoit ce caractére à la juste déférence qu'elle ne pouvoit se dispenser d'avoir pour le Chef de l'Empire : Qu'à l'égard des offres que Sa Maj. Très-Chrét. avoit faite, de conserver la bonne intelligence qui régnoit entre la France & le Corps Germanique; la Diéte n'avoit certainement jamais eu l'inten-

l'intention de rejetter, & encore moins de faire peu de cas de pareilles assurances ; qu'elles les recevoit au contraire avec autant de plaisir que de reconnoissance : Que pour ce qui concernoit la conduite qu'on avoit tenue avec le Ministre d'Angleterre, Mr. de Chavigny devoit faire attention aux justes motifs que la Diéte avoit eus, de soutenir l'honneur & la dignité du Chef de l'Empire, dans une circonstance où il paroissoit que le Roi d'Angleterre attaquoit l'un & l'autre sans ménagement.

Les mêmes Ministres ayant ensuite fait tourner la conversation sur les grands préparatifs qui se faisoient, tant en France qu'en Angleterre, dans un tems où il ne paroissoit cependant point, qu'aucune Puissance eût intention d'attaquer ces deux Couronnes; ils tâchérent par-là de justifier les précautions que prenoient leurs Souverains, pour se mettre à tout événement en état de défense; afin de n'être point responsables des suites que pourroit entraîner leur négligence, dans la conjoncture critique où l'Europe se trouvoit.

Mr. de Chavigny répliqua à ce dernier article, que le Roi son Maître n'a-

voit en vue, dans les préparatifs de guerre dont ces Miniſtres lui parloient, que de rétablir les forces de ſon Royaume ſur le même pied où elles avoient été précédemment, & où il convenoit qu'il les conſervât, pour ſe faire reſpecter de ſes voiſins, & pour maintenir la tranquillité de l'Europe. Il ajouta, qu'un pareil deſſein ne devoit aſſurément cauſer aucune allarme au Corps Germanique ; & qu'il étoit fâché de s'appercevoir que la Diéte en jugeoit différemment ; qu'il eſpéroit cependant, qu'une Aſſemblée ſi ſage & ſi éclairée, ne tarderoit point à connoître combien les préventions que les Miniſtres Impériaux cherchoient à lui donner contre les Alliés d'Hanover étoient mal fondées: Enfin il conclut en diſant, que de quelque maniére que les affaires préſentes tournaſſent, il croyoit que les Etats de l'Empire ſeroient d'autant plus inexcuſables de vouloir s'en mêler, qu'Elles ne les regardoient en aucune façon ; puiſqu'il ne pouvoit jamais être queſtion que des ſeuls intérêts de l'Angleterre & de la Hollande, qui n'avoient rien de commun avec ceux du Corps Germanique, dont ces deux Puiſſances avoient d'ail-

d'ailleurs toujours cultivé l'alliance & l'amitié : qu'ainsi il exhortoit les Ministres à qui il parloit, de faire de sérieuses réfléxions sur tout ce qu'il venoit de leur dire, pour ouvrir ensuite les yeux à leurs Souverains sur les insinuations de la Cour de Vienne, & leur faire sentir, combien elles étoient opposées à leur véritables intérêts & au bonheur de leurs Sujets : Que si ces Princes persistoient toujours à s'armer & à se disposer à la guerre, malgré toutes les assurances que le Roi son Maître & le Roi de la Grande-Bretagne leur avoient si souvent réïterées, de ne vouloir en aucune façon troubler la tranquillité de l'Allemagne ; Sa Majesté Très-Chrétienne ne pourroit alors s'empêcher, de considerer une pareille conduite comme l'effet d'une méfiance injuste de la part du Corps Germanique, & même comme une espéce de mépris de ses sincères protestations ; & de prendre en conséquence les résolutions, qui paroîtroient convenables aux intérêts de sa gloire & à ceux de son Etat.

Dans le tems même que tout ceci se passoit à Ratisbonne, Mr. de St. SAPHORIN y arriva. Pendant le court

séjour qu'il fit dans cette Ville, il se plaignit aux divers Ministres qu'il eut occasion de voir, de l'injure que l'on avoit fait au Roi son Maître en la personne de Mr. le Heup, qu'il qualifia de soumission aveugle aux ordres du Prince de Furstemberg. Ces représentations, quoique différemment reçues, ne laissérent pas de produire quelque effet. Plusieurs des Ministres de la Diéte parurent les goûter, & être fâchés qu'on eût poussé les choses si loin. D'autre prêtérent aussi l'oreille à la proposition qu'il leur fit, d'engager leurs Souverains, si la guerre venoit à s'allumer, à ne se point mêler d'une querelle qui ne pouvoit jamais les regarder. Enfin ces conseils & ces insinuations, soutenues de celles de Mr. de Chavigny, contribuérent beaucoup à suspendre le déliberations de la Diéte, sur les résolutions qu'on la sollicitoit de prendre : ensorte que quand certains Ministres du parti Impérial, de concert avec les Commissaires de l'Empereur, insistérent sur ce que le Décret de ce Monarque du 17 Mars fût résumé, dans la vue de se servir de cet expédient, pour connoître ce que Sa Maj. Imp. pouvoit attendre des dif-

férens Etats de l'Empire ; plusieurs autres Ministres s'opposérent à cette résolution, en alléguant pour raison, que le stile & les expressions de ce Décret ayant, à ce qu'il paroissoit, offensé les Cours de Versailles & de Londres ; c'étoit éloigner l'heureux succès des négociations qui étoient sur le tapis, que de réveiller une semblable question. Et ce sentiment prévalut.

La Suéde unie enfin aux Alliés d'Hanover, le Dannemarck sur le point de suivre bien-tôt son exemple, & le Corps Germanique fort partagé sur le choix du parti qu'il devoit prendre, & assez disposé de préferer celui de la neutralité ; donnoient de plus en plus au Cardinal un juste sujet de se flatter, que les mesures qu'il prenoit pour la conservation de la paix, auroient un heureux succès. Cette espérance lui causoit une joye sensible. Il souhaittoit ardemment d'éviter la guerre; mais cette disposition ne l'empêcha cependant point, de faire tous les préparatifs nécessaires pour la soutenir, s'il le falloit, avec vigueur.

Il paroissoit que l'on étoit dans les mêmes sentimens à Vienne, à Petersbourg, à Londres & à la Haye : on

n'entendoit presque parler de toutes parts, que d'augmentations & de marches de troupes, de nominations de Généraux; en un mot, de tout ce qui précede ordinairement une déclaration de guerre.

Celle que les Espagnols avoient déja commencée contre les Anglois devant Gibraltar, confirmoit parfaitement l'opinion qu'en avoit d'abord eue le Public. Le siége de cette Forteresse, au bout de près de six semaines de tranchée ouverte, n'étoit pas plus avancé que dans les premiers jours. L'Armée Espagnole périssoit insensiblement, & s'affoiblissoit au point de craindre, sur tout après que le Lord PORMORE fut arrivé avec les troupes Angloises qu'il conduisoit, que la Garnison ne fût assez forte pour entreprendre de faire lever le siége. Les Généraux Espagnols, témoins de l'inutilité des efforts que l'on faisoit pour s'emparer de cette Place, crurent devoir rendre compte au Marquis de CASTELLAR, alors Ministre de la Guerre en Espagne, de la fâcheuse situation où l'Armée se trouvoit réduite: & *Don Prosper Verboom*, Officier très experimenté, à qui la direction du siége avoit été confiée, fut contraint

traint de quitter l'Armée, sur ce qu'il s'étoit brouillé ouvertement avec le Comte DE LAS TORRES, pour lui avoir représenté trop fortement, qu'il sacrifioit en pure perte les troupes qui etoient sous ses ordres.

Malgre tout cela, la Cour de Madrid persistoit à vouloir soutenir une entreprise si difficile: & comme on se flatte toujours de réussir dans ce qu'on désire, cette Cour ajoutoit plûtôt foi aux chimériques idées, & aux assurances de succès, dont le Comte de las Torres remplissoit ses relations, qu'à tout ce que les Officiers Généraux & particuliers écrivoient de contraire.

Une prévention si difficile à vaincre, obligea le Marquis de Castellar de répondre à ces derniers, qu'il ne pouvoit se charger de faire connoître au Roi leurs sentimens particuliers; & que s'ils persistoient dans le même sentiment, le seul parti qu'il pouvoit leur conseiller de prendre, étoit de mettre leur avis par écrit, de le signer en commun, & de le lui adresser ensuite: qu'à cette seule condition il consentiroit de le présenter à Leurs Majestés Catholiques.

On

On étoit parfaitement inſtruit en France de toutes ces particularités : & l'on ne pouvoit comprendre, & encore moins approuver, que la Cour d'Eſpagne s'opiniatrât à faire continuer un Siége, ſans aucune eſperance de ſuccès. Cette réfléxion ſe préſentoit à tout moment dans les différentes converſations où je me trouvois. Il ſembloit même, parce que j'étois nouvellement arrivé d'Eſpagne, que ma préſence la fit naître. Comme, dans le fonds il me paroiſſoit impoſſible de la faire paſſer pour mal fondée, je me contentois, quand on ne m'adreſſoit pas directement la parole, de garder le ſilence : & quand on m'obligeoit à le rompre, jé tâchois de me tirer d'affaire, en badinant ſur l'effet admirable de la chute d'une Montagne entiére ſur Gibraltar, que devoit inceſſamment produire la mine du Général Las Torres.

Quelqu'occupée que fût la Cour d'Eſpagne de la conquête de Gibraltar, Elle ne laiſſoit pas de ſonger à profiter de la nouvelle alliance qu'Elle avoit faite avec l'Impératrice de Ruſſie. On eſperoit d'en recueillir de grands avantages, non ſeulement par les forces conſidérables que

cette Princesse pouvoit donner à l'Empereur en cas de guerre; mais encore par rapport au commerce, & à la facilité de tirer de la Moscovie des bois propres à la construction des vaisseaux, dont on manquoit en Espagne.

Afin donc de cultiver l'amitié & l'union qui venoit de se former entre cette Impératrice & Leurs Majestés Catholiques, Elles firent partir dans le commencement du mois de Mars, le Duc de LIRIA, pour aller de leur part résider à Petersbourg, en qualité de leur Ministre Plénipotentaire. La route de *Genes* qu'il prit, les détermina à le charger de profiter de ce voyage, pour observer ce qui se passoit entre la Cour de Vienne & celles des différens Princes d'Italie, depuis la mort du Duc de *Parme*; & pour découvrir les sentimens de ces derniers sur les suites qu'elle pouvoit avoir, & sur l'établissement qu'on projettoit de faire à *Don Carlos.*

Quelque tems avant que le Duc de Liria partit, le long & épineux démêlé, qui duroit depuis si long tems entre le St. Siége & le Roi de *Sardaigne*, se termina enfin heureusement, par les soins,

ſoins, l'habileté & la patience du Marquis d'ORMEA, que ce Monarque avoit envoyé à Rome. La diſcuſſion de cette affaire, qui concernoit des droits que les deux Puiſſances ſe croyoient l'une & l'autre obligées de ſoutenir, avoit été entamée dès le Pontificat d'INNOCENT XII. ſans qu'on eût pû parvenir alors, ni pendant la vie de ſes deux Succeſſeurs, à la régler. BENOIT XIII, auſſi digne de vénération par la pureté de ſes mœurs, que par ſon humilité & ſon zéle pour la gloire de Dieu, touché de voir preſque toutes les Egliſes des Etats du Roi de Sardaigne, dépourvues de Paſteurs, crut devoir ſe prêter à écouter les repréſentations & les propoſitions du Marquis d'Ormea ; & dans un Conſiſtoire qu'il tint le 9 Decembre 1726, il déclara, qu'il reconnoiſſoit le Duc de *Savoye* pour Roi de *Sardaigne*, avec les mêmes priviléges dont jouiſſoient ci-devant les Rois d'Eſpagne & enſuite l'Empereur.

Cette Déclaration de Sa Sainteté fut ſuivie quelques jours après, de la propoſition qu'Elle fit dans un ſecond Conſiſtoire, de l'Abbé FALETTI Piémontois, pour remplir l'Archevêché de *Cagliari*,

gliari, que le Roi de Sardaigne lui avoit accordé. Ce Monarque nomma auſſi aux autres Archevêchés & Evêchés de ſes Etats, qui étoient vacans depuis longtems: & ce fut le premier fruit du Concordat entre le Pape & lui, qui fut ſigné le 29 May par le Cardinal LERCARI, Secretaire d'Etat, au nom de Sa Sainteté, & par le Marquis d'ORMEA.

Ce Concordat régloit, à la ſatisfaction de Sa Majeſté Sard., les immunités & la juriſdiction Eccleſiaſtique; le droit de nommer aux bénéfices Conſiſtoriaux, & l'article des penſions que le Pape pourroit établir deſſus, lequel fut extrêmement moderé. Indépendemment du Concordat, le Pape accorda encore au Roi, par un Bref du 5 Juillet 1727, la permiſſion de lever ſur le Clergé de ſon Royaume des ſubſides pendant cinq ans, & 60000 Ecus pendant trois ans, pour l'entretien des Galères qu'on armeroit contre les Corſaires de Barbarie. Enfin Sa Sainteté joignit à toutes ces graces, celle d'un Indult ſemblable à la Bulle de la Croiſade.

Ces faveurs du Souverain Pontife, & ſa réſolution de reconnoître le Roi de

de Sardaigne en cette qualité, trouvérent bien des cenſeurs & de l'oppoſition * dans pluſieurs Membres du ſacré Collége; & entr'autres de la part du Cardinal CORRADINI: mais comme le Roi de Sardaigne ne laiſſa pas d'obtenir tout ce qu'il pouvoit déſirer, il marqua une joye ſenſible de l'heureux ſuccès de la négociation du Marquis d'Ormea.

Ce Miniſtre, de ſon côté, fit pour le même ſujet de grandes réjouïſſances à

* Pendant le Pontificat de CLEMENT XII, on remit de nouveau ſur le tapis l'examen de cette affaire: & dans un Conſiſtoire ſecret, tenu le 6. Aouſt 1731, ce Pape revoqua par un Decret tout ce que ſon Prédéceſſeur avoit accordé. On peut voir les raiſons que Sa Sainteté avoit eues de prendre cette réſolution, dans un Ouvrage publié alors ſous ce titre: *Ragioni della ſede Apoſtolica, nelle preſente Controverſie, colla Corte di Torino* &c. Et la réponſe qu'on fit à Turin, intitulée: *Relazione iſtorica delle verteze che ſi trovavano pendenti tra la Corte di Roma è quella de Ré di Sardegna, allorche ſu aſſonto al Pontificato* BENEDETTO XIII. *de ſanta è glcrioſa, memoria, &c. in Torino 1736. per Gio Battiſta Valletta, ſtampatore de S. M. è de Regi Magiſtrati.*

à Rome, & entr'autres des illuminations pendant trois nuits consécutives : à quoi il ajoûta des aumônes abondantes, ayant donné 50 Ecus de dot à 50 pauvres filles, pour contribuer à les établir. Le Roi son maître le chargea aussi, de présenter de sa part au Pape une Croix & six Chandeliers d'argent, parfaitement bien travaillés, & pesans plus de deux cent Livres.

Le Cardinal ALDOBRANDINI, dans ce tems-là Nonce en Espagne, m'a conté, que quand le Marquis d'Ormea s'aquitta de cette commission, le Pape répondit au remerciement qu'il lui fit de la part du Roi de Sardaigne : qu'il le prioit d'assurer ce Monarque, *qu'en qualité de Souverain Pontife, il le regarderoit toujours comme son fils bien aimé; que comme Prince Souverain d'Italie, il cultiveroit avec soin son amitié; & qu'enfin comme* Vincent-Marie ORSINI, *il se feroit toujours un devoir de le respecter.* Il y a dans cette réponse du Pape, par rapport aux différentes qualités qu'il réunissoit en lui, un mélange si convenable de dignité & de modestie, que j'ai cru devoir la rapporter. Sa Sainteté l'accompagna d'une Couronne d'or

d'or, enrichie de pierres précieuses, & de plusieurs présens de dévotion, qu'il chargea le Marquis d'Ormea d'offrir de sa part à Sa Maj. Sard.

On débita dans ce tems-là, que le Cardinal *Alexandre* ALBANI, Monsieur MERLINI, & Mr. LAMBERTINI Archevêque titulaire de *Theodosie*, ensuite Evêque d'*Ancone* * & Archevêque de *Bologne*, que le Pape consulta sur les propositions & les prétentions du Roi de Sardaigne, secondérent à certains égards par leurs bon offices la négociation du Marquis d'Ormea. Le dernier avoit déja, sous le Pontificat de Clement XI, affisté à une Congrégation, chargée d'examiner une affaire à peu près semblable, qui concernoit le droit que pouvoit avoir l'Empereur, de nom-

I 2 mer

* BENOIT XIII, en accordant à Mr. LAMBERTINI l'Evêché d'*Ancone*, lui écrivit ce billet.

Abiamo perduto il dignissimo Cardinale Bussy, il quale fra le sue segnalate doti era particolarissimo, avendo beneficato la mensa Episcopale d'Ancona: onde per sostituirgli un successore abbiamo considerato Monsig. Arcivescovo di Theodosia V. S. si compiacia animarlo ad decettare quella Cattedrale con un cuor Lambertino &c. Lunedi 23 Dicembre.

mer comme Roi de Sicile aux Evêchés de *Catanea* & de *Girgenti*. Ce même Prélat, récommandable par ses grandes qualités, & par son érudition, après avoir successivement rempli différentes places considérables avec une estime universelle, & après avoir été nommé Cardinal en 1726, se trouve actuellement, pour le bien de toute l'Eglise Catholique, le Successeur du St. Pontife dont je viens de parler.

Quoique la double Alliance, que les deux Maisons Royales d'Espagne & de Portugal, avoient résolu de faire ensemble, eût été conclue presque en même tems que l'Infante d'Espagne étoit revenue de France; il n'y avoit cependant point encore eu d'Ambassade solemnelle de part & d'autre, usitée en pareil cas, pour faire la demande des Princesses: & sans doute le bas âge des futurs Epoux, & celui principalement de l'Infante d'Espagne, avoit fait retarder cette formalité. Cette raison devoit encore subsister pour cette jeune Princesse pendant près de trois années: mais Leurs Majestés Catholiques & Portugaise ne laissérent pas de nommer les Marquis DE LOS BALBASES & d'ABRANTES; le premier pour

se

ſe rendre à Liſbonne, & y faire la demande de l'Infante de Portugal pour le Prince des *Aſturies* ; & l'autre pour venir à Madrid demander l'Infante d'Eſpagne pour le Prince du *Breſil.* Ces deux Miniſtres ſe rendirent à peu près en même tems dans les deux Capitales, où ils firent leur entrée avec autant de magnificence que d'éclat.

Une pareille démarche donnoit lieu de croire que l'on avoit, de part & d'autre, un égal empreſſement de voir bientôt l'accompliſſement de ce double mariage : il ſe refroidit cependant enſuite, de façon à laiſſer le Public dans l'incertitude de ſa concluſion. Cette froideur parut ſur tout dans la Cour d'Eſpagne. On y donna à entendre qu'elle étoit fondée ſur des raiſons importantes : &, ſoit que cela fût effectivement, ſoit qu'il fût queſtion en ſecret (comme il en courut alors quelque bruit) d'un autre mariage pour l'Infante d'Eſpagne ; l'échange des deux Princeſſes, & la cérémonie de leurs mariages, ne ſe fit que près de deux ans après.

La joye que le ſujet de l'Ambaſſade & l'arrivée du Marquis d'Abrantes avoit répandue dans la Cour d'Eſpagne, fut encore augmentée par la nouvelle

que Leurs Majestés Catholiques apprirent, que les Maures avoient entiérement levé le Siége de *Ceuta* le 17 de Mars, après un Siége de 34 ans. Ce fut *Don Gaspar de* ANTONA, Lieutenant de Roi de cette Place, que le Comte de CHARNY, qui en étoit le Commandant, depêcha pour la porter. Il paroissoit, par le détail de ce qui s'étoit passé dans cette occasion, que la retraite des Infidéles, quoique fort précipitée, s'étoit faite cependant avec tant de précaution de leur part, qu'on n'avoit trouvé dans leur camp que cinq piéces de canon & trois mortiers, avec une vingtaine de traîneurs.

La satisfaction que cet événement donna à Leurs Majestés Catholiques, fut accrue quelques jours après, par celle que leur causa l'avis qu'on reçut, de l'heureuse arrivée des trois vaisseaux de la Flotille qui en avoient étoit séparés, & qu'on craignoit qui ne fussent devenus la proye de quelque Escadre Angloise. Leurs Maj Cath. eurent alors le plaisir d'apprendre, que malgré toutes les précautions que les Anglois avoient prises, pour que cette Flotille ne pût leur échapper, elle étoit cependant arrivée en entier dans

diffé-

différens Ports d'Eſpagne. Auſſi ne laiſſérent-Elles pas ſans récompenſe la prudente conduite de ceux qui l'avoient ramenée des Indes : car pour marquer combien Elles en étoient contentes, Elles augmentérent de 1000. Duçats les appointemens de *Don Antonio* CASTAGNETTA, qui avoit eu le principal Commandement de la Flotille ; Elles donnérent 1000 Ecus de penſion à ſon fils, & firent Lieutenant Général de leurs Armées navales *Don Antonio* SERRANO, qui ſervoit en qualité de Chef d'Eſcadre ſous les ordres de l'Amiral Caſtagnetta.

Les préparatifs qu'on faiſoit de toutes parts pour entrer en Campagne, n'empêchoient point les négociations d'aller toujours leur train, entre les Cours de Vienne & de Verſailles. L'une & l'autre ſouhaittoient la paix : Et quant aux Puiſſances maritimes, quelque réſolues qu'elles paruſſent à la guerre, elles n'avoient dans le fonds aucune envie que leur alliance avec la France favoriſât les deſſeins de cette Couronne, contre la Maiſon d'Autriche. C'eût été détruire dans l'Europe cet équilibre ſi déſiré, & néanmoins ſi chancelant, qu'elles veu-

lent y conſerver. L'unique but de ces deux Puiſſances étoit, de faire abolir une Compagnie préjudiciable à leurs ſujets, & d'aſſurer au commerce de ceux-ci les avantages qu'on leur avoit accordés. Voilà ce qu'elles attendoient de leur union avec la France, & à quoi il falloit uniquement qu'elle ſervît.

La Cour de Vienne, à qui la conſervation de cette Compagnie étoit chere, rebuttée d'avoir ſouvent, mais inutilement, tenté de vaincre l'infléxibilité de l'Angleterre & de la Hollande ſur cet article, cherchoit à la ſurmonter par l'intervention du Cardinal : & afin d'exciter à cet égard la bonne volonté de ce Miniſtre, elle laiſſoit entrevoir, que l'on proportionneroit ſur les bons offices qu'il rendroit, ceux qu'elle offroit d'employer auprès de Leurs Maj. Cath., pour procurer leur réconciliation avec le Roi leur Neveu. C'étoit dans cette vue que les Miniſtres Imperiaux avoient engagé le Nonce GRIMALDI, à faire aux Ambaſſadeurs de France & d'Hollande à Vienne, certaines ouvertures d'accommodement entre l'Empereur & les Alliés d'Hanover : & quoiqu'elles euſſent été reçues aſſez froidement de ces deux

Miniſ-

Miniſtres, & qu'on les eût même rejettées en Hollande, en France & en Angleterre, comme je l'ai rapporté *; elles n'avoient pas laiſſé de donner lieu aux deux partis qui diviſoient l'Europe, de chercher de nouveaux moyens convenables aux conjonctures préſentes, pour conſerver la paix.

Le Cardinal, plus empreſſé que perſonne d'en trouver, s'étoit ſouvent entretenu là deſſus avec le Baron de FONSECA; & dans leurs conférences il avoit été queſtion, tantôt d'échanger les Etats que l'on deſtinoit à Don Carlos en Italie avec d'autres egalement conſidérables en Flandres, tantôt d'une tréve pour quelques années, ou d'une convention au moins, de ne commettre aucune hoſtilité de part & d'autre pendant un tems qu'on limiteroit, afin de donner aux deux Ligues de Vienne & d'Hanover celui de diſcuter leurs différentes prétentions, & de les regler à l'amiable: enfin il s'étoit auſſi agi d'aſſembler un Congrès.

La Compagnie d'Oſtende étoit toujours le principal obſtacle qu'il falloit

 lever.

* Tom. III. pag. 362.

lever. La propoſition de l'abolir paroiſſoit auſſi dure à Vienne, qu'incompatible avec l'honneur de Sa Majeſté Impériale. On offroit ſeulement de la ſuſpendre: mais à Londres & à la Haye on n'admettoit aucun temperament, & l'on vouloit abſolument qu'elle fût ſupprimée.

Le Cardinal, à qui toutes les négociations qui étoient ſur le tapis venoient aboutir, n'étoit pas peu embarraſſé à concilier des ſentimens ſi oppoſés, & à s'attirer pour cet effet la confiance des deux partis. Il étoit aſſuré en quelque façon de celle du Roi d'Angleterre; l'interêt de ce Monarque l'obligeoit à ménager la France: & à l'égard de la République d'Hollande, l'opinion avantageuſe qu'elle commençoit à concevoir de la bonne foi de cette Eminence, ſembloit lui garantir qu'elle ſuivroit l'exemple de Sa Maj. Brit.

La Cour Impériale paroiſſoit la plus difficile à gagner; & le Cardinal craignoit de ne pouvoir parvenir à diſſiper les anciens préjugés qu'elle avoit contre la France. Pour applanir cet obſtacle, il s'étoit déja ſervi, com-

me je l'ai dit *, des Nonces qui résidoient à Paris & à Vienne: mais la tentative avoit mal réussi. Les Ministres de l'Empereur, peu disposés à regarder la contradiction où tomboit quelquefois le Cardinal dans ses discours, comme l'effet d'une simple & prudente complaisance de sa part pour tous les partis, afin de les ramener plus aisément au sien, croyoient appercevoir de la fausseté, ou au moins beaucoup d'artifice dans ce raffinement de politique: & ils étoient fort éloignés de l'approuver.

Le Cardinal, de son côté, trouvant qu'il étoit dangereux d'expliquer trop clairement cette espéce d'enigme à ces Ministres, chercha à lever leurs scrupules, & à les rassurer sur ses intentions par l'entremise de quelques personnes qui ne leur fussent point suspectes. Les Nonces continuerent à être chargés de ce soin: mais indépendamment de leurs Commentaires favorables, le Cardinal s'adressa aussi au Duc de *Lorraine* **.

* *Tom. III. pag.* 371.
** LEOPOLD I.

Les bons offices d'un Prince si sage, qui dans les tems les plus critiques avoit toujours sû se ménager entre la France & l'Empereur, furent d'une grande utilité à ce premier Ministre, pour faire valoir à Sa Maj. Imp. la bonne volonté & les vues qu'il avoit, & pour lui attirer en même tems la confiance de ce Monarque. Les marques qu'il commença à lui en donner, passant, pour ce qui étoit le plus secret, par les mains d'un Prince incapable d'en abuser, mirent le Cardinal à portée, comme il le souhaittoit, de faire goûter plus aisément à l'Empereur les propositions de l'Angleterre & de la Hollande; de vaincre la répugnance qu'il avoit de consentir à l'abolition de la Compagnie d'Ostende; & de le disposer à lui laisser, en quelque façon, le soin de ménager ses intérêts sur tous ces articles.

La gloire de devenir ainsi le médiateur des principales Puissances étoit trop éclatante, pour que le Cardinal laissât échapper l'occasion de l'aquerir. La situation des affaires, & les conjonctures du tems la lui offroient: il sut en faire usage pour persuader peu à peu, presqu'à toute l'Europe, jusqu'aux dernie-

res années de sa vie, qu'on devoit ce tribut à ses lumiéres & à sa probité. Il est vrai que l'illusion disparut alors ; chacun la reconnut & rit de sa crédulité : à l'exception cependant de la République d'Hollande, que le Cardinal avoit sçû endormir si profondément, qu'elle n'a pu se délivrer de cette léthargie que par certaines convulsions, dont les suites pouvoient lui devenir funestes, sans la sagesse du Prince qu'elle a sçu se donner pour Chef.

Quelqu'avantageuse que fût l'opinion que le Cardinal sut donner de son habileté & de sa bonne foi, aux deux Ligues de Vienne & d'Hanover, il survenoit, dans les négociations délicates & embrouillées dont il étoit alors question, tant de différens éclaircissemens à donner ou à recevoir ; de si fréquens sujets de méfiance à dissiper ; & un si grand nombre de points délicats à ménager, que, selon le plus ou le moins de difficultés que l'on trouvoit à concilier les intérêts des deux partis, on annonçoit un jour la guerre comme immanquable, & le lendemain on parloit avec la même certitude d'une prochaine paix.

Ce dernier objet étant celui que le Cardinal avoit le plus à cœur, il employoit tous les moyens qui pouvoient le conduire à un but si désirable. On a déja pu remarquer ce qui s'étoit passé entre lui & moi, pour que j'inspirasse les mêmes sentimens à la Cour d'Espagne. Ses sollicitations à cet égard en Angleterre & en Hollande, n'étoient ni moins pressantes ni moins réïterées; & il faisoit assurément de son mieux, pour porter ces deux Puissances à mettre un peu plus d'onction, dans la maniére dont elle s'expliquoient sur l'abolition de la Compagnie d'Ostende.

C'étoit la principale pierre d'achoppement qu'il falloit lever; & le Cardinal y parvint enfin. Car à force de représentations, il obtint de ces deux Puissances, qu'elles auroient le ménagement pour l'Empereur, de paroître se contenter que cette Compagnie fût d'abord seulement suspendue. Aussitôt qu'elles eurent consenti à cet adoucissement, le Cardinal envoya un Courier à Vienne au Duc de RICHELIEU, pour qu'il informât l'Empereur du succès de ses démarches; & pour qu'il présentât en même tems à ce Monarque les propositions suivantes,

con-

concertées avec les Puissances maritimes. On ajouta qu'il pouvoit se joindre, s'il le jugeoit nécessaire, au Nonce & à l'Ambassadeur d'Hollande, pour presser Sa Majesté Impériale de les accepter, & de regarder la résolution qu'Elle prendroit sur leur contenu, comme décisive pour la guerre ou pour la paix.

I.

*Il y aura une suspension de l'octroi accordé à la Compagnie d'*Ostende, *& de tout Commerce des Pays-Bas Autrichiens aux Indes, pendant un tems raisonnable : comme pourroit être le terme de dix années.*

II.

Tous les Priviléges de commerce en Europe & aux Indes, seront remis à tous égards sur le même pied qu'ils étoient précédemment, & les Priviléges dont les Nations Françoise, Angloise, & les sujets des Etats-Généraux des Provinces-Unies jouissoient, ne souffriront aucune atteinte ou diminution : mais au contraire, le Commerce desdites trois Nations sera retabli en tout, comme il a été avant l'année 1725.

III.

III.

*Tous autres droits & possessions quelconques, demeureront dans le même état, qu'elles sont établies & réglées par les Traités d'*Utrecht, *de* Bade *& de la* quadruple Alliance.

IV.

Pour remplir parfaitement l'objet qu'on se propose, ni l'Empereur ni l'Espagne, ou leurs Alliés, ni les Alliés d'Hanover, n'agiront point par voye de fait; & ne contribueront, ni directement, ni indirectement, sous quelque prétexte que ce puisse être, à rien qui puisse troubler l'état actuel du Nord & de la Basse-Allemagne.

V.

Ces Articles une fois convenus, toutes hostilités quelconques cesseront: On laissera librement revenir des Indes les Vaisseaux Ostendois qui sont partis, & dont les noms seront compris dans un état qui en sera donné par la Cour de Vienne: On laissera de même revenir librement les Gallions en Espagne; & Sa Majesté Catholique, de son

côté en usera de la même maniére qu'il en a été usé dans les tems libres, tant par rapport aux effets des Gallions, que par rapport à ceux de la Floulle qui est revenue.

VI.

Il ne sera fait aucun tort, trouble ou préjudice, à qui que ce soit, en haine du Traité de Paix signé à Vienne entre l'Empereur & l'Espagne le 30 Avril 1725 : comme aussi en haine du Traité signé à Hanover le 3 Septembre de la même année, entre Sa Maj. Très Chrét., Sa Maj. Brit., & le Roi de Prusse, y compris l'Accession de leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Lesdites Parties contractantes s'engageront même de se joindre, pour s'opposer à quiconque feroit quelque chose de contraire au présent Article VI; & de prendre ensemble des mesures en tel cas, pour la réparation.

La Cour de Vienne malgré les forces considérables qu'Elle comptoit de mettre sur pied si la guerre se déclaroit, & que l'on faisoit monter, avec l'augmentation qui avoit été déterminée, à plus de cent quatre-vingt-sept mille hommes, n'en désiroit pas moins la paix. Mais d'un

autre

autre côté, vivement piquée contre l'Angleterre, & voulant d'ailleurs conſerver, le plus long-tems qu'il ſe pourroit, l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur la Cour d'Eſpagne, dont elle ſe flattoit que les largeſſes deviendroient plus abondantes depuis l'arrivée de la Flotille; Elle croyoit qu'il n'étoit pas de ſon intérêt de ſe déterminer ſi promptement à accepter les propoſitions qu'on lui faiſoit, & qu'il étoit bon au contraire de gagner du tems.

Cette maxime eſt d'une grande reſſource en matiére de politique: & d'ailleurs la Cour de Vienne, eu égard à diverſes circonſtances, avoit pluſieurs raiſons de vouloir la ſuivre.

On voyoit, ſi la guerre ſe déclaroit, que les Alliés d'Hanover ne manquoient ni d'hommes, ni de Vaiſſeaux, ni d'argent. Il n'en étoit pas de même du côté de l'Empereur, de l'Eſpagne & de leurs Alliés: on n'en étoit encore qu'aux préparatifs; il falloit du tems pour les faire.

Il n'en falloit pas moins, pour que les troupes, & ſur tout celles de Ruſſie, puſſent ſe rendre aux endroits qui alloient devenir le Théatre de la guerre,

&

& pour attendre les Gallions qui achevoient de mettre l'Eſpagne en etat d'aſſembler des fonds aſſez conſidérables, pour fournir aux dépenſes de pluſieurs campagnes.

Certains nuages, qui ſe formoient dans l'Empire Ruſſien contre le Gouvernement de l'Impératrice CATHERINE, faiſoit craindre qu'on ne pût tirer de cette Princeſſe les ſecours ſur leſquels on comptoit : on avoit beſoin de tems pour voir comment l'orage ſe diſſiperoit.

C'étoit auſſi du tems qu'on attendoit l'avantage de déterminer le Roi de Pruſſe, à rompre tout-à-fait les liens qui l'attachoient encore aux Alliés d'Hanover ; & de voir le Corps Germanique ſe déclarer pour la Ligue de Vienne. Enfin en temporiſant, on ſe flattoit d'obtenir des conditions de paix moins onereuſes ; & de profiter pour cet effet des diſpoſitions qu'on découvroit dans le Cardinal, & que l'on ſe propoſoit de fortifier, par toutes les avances & les marques de confiance les plus capables de le gagner.

Avec toutes ces eſpérances, les Mi-

niſtres Impériaux ſentoient bien, qu'il falloit s'expliquer ſur les propoſitions qu'offroient les Alliés d'Hanover : mais comme on ne vouloit ni les accepter ni les rejetter tout-à-fait, ils prirent le parti de dreſſer un contre-projet à celui que le Cardinal avoit envoyé, qui admettoit néceſſairement un nouvel Examen de ſa part, auſſi bien que de celle de l'Angleterre & de la Hollande. Ces Miniſtres ſe flattoient de trouver par-là le ſecret de traîner la négociation en longueur, ſans la rendre ſuſpecte d'être contraire au but ſalutaire de la paix, où les deux partis affectoient de tendre avec une égale ardeur.

Dans cette vue, & en paroiſſant ſe prêter avec plaiſir aux inſtances des Ambaſſadeurs de France & d'Hollande, qui demandoient une réponſe, le Baron de FONSECA fut chargé de communiquer au Cardinal les XII. Propoſitions ſuivantes.

I.

Il y aura, entre les Puiſſances qui ſigneront ces Articles, une ceſſation de toutes hoſtilités, tant par mer que par terre : & par

par conséquent le siége de Gibraltar *sera suspendu, du jour que la ratification de ces Actes préliminaires sera discutée au Congrès.*

II.

Ce principe établi, le Commerce des Espagnols aux Indes se fera tranquillement, comme par le passé : les Gallions reviendront en toute sureté; & la Flotte Angloise, qui pourroit être encore dans les mers des Indes, & devant PORTO-BELLO, *se retirera dès qu'elle en aura reçu les ordres, lesquels seront dépêchés immédiatement par Sa Majesté Britanique, dont Sa Majesté Très-Chrétienne sera garante. Les effets des particuliers, se trouvans sur la Flotille arrivée dernièrement de la* Havane *en Espagne, & appartenans à différentes Nations, seront rendus fidélement, après que les Gallions, détenus encore à* Porto-bello, *seront revenus, & que la Flotte Angloise se sera retirée des Indes. Si cependant lesdits Gallions périssent en chemin par quelque naufrage, ce cas-là n'empêchera pas la restitution des effets se trouvans sur la Flotille : Et à l'égard des Flottes Angloises, Hollandoises & Françoises, qui pourroient être vers les côtes d'Espagne*

en

vers celles des Etats de Sa Majesté Impériale & Catholique; elles auront à se rétirer, au tems que cette présente cessation d'hostilités commencera, & ne pourront rien entreprendre contr'elles ou contre leurs vaisseaux, ni directement ni indirectement.

III.

Cette cessation générale des hostilités ne subsistera que pendant six mois, à compter du jour que le Congrès qui se propose sera formé.

IV.

*Le Congrès ne durera aussi que six mois, pendant lequel tems les Puissances qui y interviendront, conviendront de l'abolition; ou pour le moins, d'une suspension de l'Octroi de la Compagnie d'*Ostende*, pendant un tems raisonnable; comme pourroit être par exemple celui de sept ans: & on laissera librement & en toute sureté, revenir des Indes à* Ostende*, tant que le Congrès, ou bien la suspension durera, les vaisseaux Ostendois qui seront partis devant la susdite cessation, & dont les noms seront compris dans un état qui sera donné de la part de Sa Majesté Impériale &*

Ca-

Catholique ; & les vaiſſeaux qui pourroient peut-être avoir été pris, ſeront rendus de bonne foi.

V.

*Les Traités de Paix d'*Utrecht *& de* Baden, *de même que celui de la* Quadruple-Alliance, *ſeront reſpectivement le fondement ſur lequel la négociation propoſée ſe doit faire : & quant au Commerce, il ſera rétabli, comme il a été ſtipulé par le Traité de Commerce fait à* Utrecht *entre l'Eſpagne, la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. S'il y avoit néanmoins des difficultés ultérieures ou poſtérieures à l'égard dudit Commerce, elles ſeront diſcutées au ſuſdit Congrès.*

VI.

Le Congrès s'aſſemblera ſans délai dans deux mois, à compter du jour que ces Articles auront été acceptés & ſignés par les Puiſſances reſpectives.

VII.

Le Congrès ſe tiendra à Aix la Chapelle.

VIII.

VIII.

Les Plénipotentiaires qui seront nommés, ne pourront y avoir que deux Gentils-hommes; deux Pages & six gens de Livrée, pour être plûtôt prêts à s'y rendre, & pour éviter toute supériorité de luxe & de dépense.

IX.

Ils n'observeront aucun Cérémoniel & s'en tiendront à ce qui fut réglé, dans le dernier Congrès de Cambray, pour éviter toutes les difficultés de préséance: avec liberté pourtant de protester, ainsi que chacun le jugera à propos.

X.

Les Princes recommanderont respectivement à leurs Plenipotentiaires, d'éviter tout embarras qui pourroit troubler ou allonger le Congrès.

XI.

En cas que quelqu'une des Puissances respectives exerçât pendant les six mois quelque hostilité, toutes les autres se joindront contr'elle, pour en poursuivre la réparation.

XII.

On est convenu d'inviter les Puissances du Nord, d'envoyer leurs Ministres à ce Congrès, pour y terminer à l'amiable les différends qu'elles pourroient avoir respectivement : & pendant la durée dudit Congrès, l'Empereur s'engage de sa part, de suspendre tout acte d'hostilité, directement, ou indirectement, tant par terre que par mer, selon les termes établis par les présens Articles.

Le Cardinal comprit sans peine, que la Cour de Vienne, en faisant ces propositions, ne cherchoit qu'à éluder celles qu'on lui avoit faites. Un tel procédé lui déplut beaucoup, aussi bien qu'aux deux Ambassadeurs des Puissances maritimes. Mr. WALPOLE, à qui Mr. de St. SAPHORIN, pendant son sejour à Vienne, s'étoit plaint quelquefois, de ce que le Duc de RICHELIEU ménageoit fort la Cour Impériale, & s'attachoit un peu trop à se rendre agréable à l'Empereur, ne manqua pas, dans les conférences qu'il eut avec le Cardinal, au retour du Courier qui avoit été dépêché à Vienne, d'imputer à cet Ambassadeur,

d'avoir donné une nouvelle preuve de ſa complaiſance dans l'occaſion dont il s'agiſſoit : & Mr. HAMEL BRUYNINX, peut-être pour ſe mettre à l'abri d'eſſuyer le même reproche, ſembloit, dans ſes lettres, confirmer cette opinion.

Le Cardinal, qui vouloit éviter qu'on ne crût à Londres & à la Haye, que le Duc de Richelieu ne faiſoit que ſe conformer aux ſecrettes inſtructions qu'il recevoit, affecta de paroître mécontent qu'il ſe fût prêté ſi facilement à recevoir le contre-projet de l'Empereur : & pour n'avoir à eſſuïer aucun reproche là-deſſus de la part des Puiſſances maritimes, il s'expliqua avec le Baron de FONSECA ſur les nouvelles propoſitions qu'il lui avoit préſentées, d'une maniére encòre plus ferme qu'il n'avoit fait auparavant. Il dit à ce Miniſtre, que s'étant flatté que l'Empereur feroit plus d'attention à toutes les difficultés qu'il lui avoit fallu ſurmonter, pour porter l'Angleterre & la Hollande à ſe contenter que la Compagnie d'Oſtende fût ſimplement ſuſpendue, juſqu'à ce qu'un Congrès décidât du ſort de cet établiſſement ; il ne pouvoit s'empêcher d'être

d'être surpris, & de se plaindre de ce que Sa Maj. Imp. montroit si peu d'empressement à profiter d'un changement qu'Elle avoit paru désirer, & qu'on n'avoit guéres eu lieu d'attendre : Qu'il étoit fort à craindre que ces deux Puissances, voyant à présent leur condescendance devenir inutile, ne reprissent leurs premiers sentimens, & n'augurassent aussi mal des dispositions pacifiques de l'Empereur, que de son intention à leur donner satisfaction sur l'article de la Compagnie d'Ostende.

Le Cardinal ajoûta, qu'il regardoit la conduite que tenoit la Cour de Vienne dans la circonstance présente, comme l'unique effet des vues qu'on lui connoissoit, de traîner les affaires en longueur, tant pour procurer à l'Espagne le tems d'exécuter ses desseins, que pour parvenir enfin à déterminer l'Empire & plusieurs autres Puissances, à se déclarer contre la France : Qu'il n'étoit donc plus possible au Roi de pousser plus loin la modération ; & qu'après tout ce que Sa Maj. avoit fait pour conserver la la paix dont l'Europe jouïssoit, (jusqu'à ménager les interêts de l'Empereur, quoiqu'Elle n'ignorât

pas que ce Monarque cherchoit à lui attirer des ennemis de toutes parts, & qu'il faisoit répandre, dans la Diéte de Ratisbonne, des bruits & des Ecrits très-injurieux à sa gloire) il n'y avoit personne qui ne reconnût, combien Elle étoit éloignée de se laisser aller à aucun mouvement de ressentiment, & à quel point le repos public lui étoit cher.

„ Cet esprit d'équité (continua le „ Cardinal) ne fera cependant point per- „ dre de vue à Sa Majesté, ce qu'Elle „ doit à sa gloire & à ses Alliés. Elle est „ fermement résolue de prendre les me- „ sures les plus promptes & les plus ef- „ ficaces, pour soutenir ses interêts & „ les leurs: & vous pouvez voir par les „ préparatifs de guerre qu'on a déja fait „ ici, en Angleterre & en Hollande, „ qu'on ne différera pas plus longtems à „ prendre une résolution; & que si Sa „ Majesté Impériale a sincerement en- „ vie de prévenir la guerre, le mo- „ ment est venu de la mettre en exécu- „ tion.

Le Baron de FONSECA, qui ne s'attendoit pas à trouver dans le Cardinal tant de fermeté, & qui savoit que sa

Cour

Cour vouloit éviter la guerre, adoucit l'eſprit de ce Miniſtre autant qu'il lui fut poſſible. Il l'aſſura que les nouvelles propoſitions de l'Empereur, bien loin d'être artificieuſes, ou faites à deſſein d'amuſer le tapis par une négociation inutile, procédoient au contraire du déſir ſincére qu'avoit Sa Majeſté Impériale, de prendre de concert avec Son Eminence les meſures les plus promptes & les plus efficaces, pour détourner l'orage dont on étoit menacé: Que les changemens ou les additions que l'Empereur avoit cru devoir faire aux ſix propoſitions des Alliés d'Hanover, partoient du même principe, & ne faiſoient que donner plus d'étendue aux moyens qu'on pouvoit employer: Que ce Monarque verroit toujours, avec un ſenſible plaiſir, le Cardinal ſuivre le projet pacifique dont il étoit occupé; & que dans la confiance qu'il ſauroit bien le faire réuſſir par ſa ſageſſe & ſes lumiéres, il l'aſſuroit que Sa Maj. Imp. n'avoit pas moins à cœur la conſervation de la paix que Son Eminence.

Le Baron de Fonſeca ajoûta, que ſi l'Empereur s'étoit déterminé à faire une augmentation conſidérable dans ſes trou-

pes, il s'y étoit cru obligé, ſur les avis qu'il avoit eu des grands préparatifs de guerre que l'on faiſoit en France, en Angleterre & en Hollande; & qu'à l'égard des Alliés que Sa Maj. Imp. avoit cherché à ſe ménager, Elle avoit ſuivi l'exemple des Princes de la Ligue d'Hanover, qui travailloient, comme on ne pouvoit l'ignorer, à unir à eux, dans le Nord comme dans le Sud, un grand nombre de Puiſſances.

Quoique le Cardinal déſirât ardemment de prévenir une rupture, & par conſéquent de ne point pouſſer les choſes avec la Cour de Vienne à une extremité, qui ſemblât ôter toute eſpérance d'admettre les propoſitions qu'elle venoit d'envoyer, il ſoutint cependant, dans cette occaſion, le ton décidé & ferme qu'il avoit pris avec Mr de Fonſeca. La néceſſité de ne le point adoucir, pour achever de déterminer la Cour de Vienne, étoit viſible; & la vigueur que montroit le Cardinal lui coutoit d'autant moins, qu'il ſavoit qu'elle ſeroit très agréable à l'Angleterre & à la Hollande, & que les avis qu'il recevoit du Nord de l'Allemagne: & la bonne intelligence qui

régnoit

régnoit entre la Cour & le Parlement d'Angleterre, lui donnoient presque une entiére certitude, de ne pas éprouver beaucoup de résistance de la part de l'Empereur.

Pour empêcher qu'il ne prît d'autres sentimens, on parut s'occuper plus sérieusement à faire des préparatifs de guerre, & à entrer en Campagne. On ne s'entretenoit d'autre chose à Versailles & à Paris, aussi bien que des siéges que l'on méditoit d'entreprendre. Mr. FARGÉS qui s'étoit chargé de la fourniture des vivres, fit partir tous les Directeurs des principaux magazins qu'on formoit en Flandres & sur le Rhin. Les Milices eurent ordre de se rendre dans les Places, pour relever les Regimens destinés à composer les Armées qu'on vouloit assembler. Les Provinces frontiéres se remplissoient insensiblement de troupes. La Maison du Roi devoit, disoit-on, aller dans les trois Evêchés, immédiatement après avoir passé en revue, & tout sembloit annoncer une prochaine rupture avec l'Empereur.

Le Cardinal, bien informé de l'état & des secrets de la Cour de Vienne, entrevoyoit avec assez de tranquillité la

fin où aboutiroient toutes ces dispositions militaires : & comme il n'ignoroit pas, que ceux à qui elles plaisoient ou pouvoient devenir utiles, l'avoient taxé de timidité, il affectoit de montrer des sentimens tout opposés. La satisfaction de détruire par cette conduite l'opinion de la foiblesse, que ces personnes travailloient à lui attribuer, étoit augmentée par l'espece de certitude qu'il avoit, de faire avorter leurs desseins, & de leur donner après cela tout le tems de se repentir des embarras qu'elles ne cessoient de lui susciter. Ceux qui lui causoient le plus de peine, & dont il étoit aussi le plus occupé, venoient de la Cour d'Espagne, pour laquelle, surtout depuis la lettre qu'il avoit reçue de la Reine, il se voyoit obligé à de grands ménagemens : il appréhendoit que cette Princesse ne prétendît les pousser trop loin, & jusqu'à donner lieu à l'Angleterre & à la Hollande de les découvrir, ou au moins de les soupçonner. Il me parloit souvent de son inquiétude sur cet article, & de la ferme résolution où il étoit cependant de passer outre, si Sa Maj. Cath., malgré ses représentations, persistoit

fiſtoit dans le deſſein de faire continuer le ſiége de Gibraltar.

Ce fut ſans doute pour m'en convaincre entiérement, que le Cardinal me lut une ſeconde lettre qu'il avoit écrite à la Reine d'Eſpagne ; dans laquelle il lui exprimoit fort naturellement, quoique dans des termes convenables, ſes ſentimens ſur cette entrepriſe ; ſur le peu de confiance qu'Elle devoit avoir dans les magnifiques promeſſes de la Cour de Vienne ; & ſur l'entiére impoſſibilité où il alloit être inceſſamment, de réſiſter aux ſollicitations preſſantes des Alliés du Roi, pour faire cauſe commune avec eux. Les inſtances qu'il faiſoit enſuite à Sa Majeſté Catholique, de hâter, par un peu de condeſcendance pour ſes avis, le moment de la réconciliation, afin qu'elle ſervît à mettre le Roi en liberté d'agir en tout de concert avec Elle, étoient certainement auſſi preſſantes que bien fondées. Comme je lui dis là-deſſus que j'eſperois qu'elles produiroient d'heureux fruits ; il me répliqua, qu'il en acceptoit l'augure, ſans compter pourtant beaucoup ſur ſa certitude : &, en me remettant la lettre qu'il écrivoit à la Reine, pour

que je l'adressasse à l'Archevêque d'Amida, il me pria d'engager de mon mieux ce Prélat, à conseiller à cette Princesse de faire une sérieuse attention à ce qu'il prenoit la liberté de lui représenter.

A peu près dans ce tems-là je découvris par le moyen d'une personne de la Cour, que le feu Duc d'ORLEANS avoit chargé un certain Cordelier, nommé le Pere *Poisson*, de composer un Ouvrage sur l'Ancienne forme du Gouvernement de la Monarchie Françoise, & sur l'usage où l'on avoit été pendant longtems, en partageant le Royaume entre les enfans des Rois, de préferer quelquefois les Cadets aux aînés, selon que le Roi ou la Nation le jugeoient à propos. La même personne qui me fit cette confidence, m'assura que cet Ouvrage étoit curieux & bien écrit : qu'il n'y en avoit que deux Copies manuscrites ; l'une destiné pour le Duc d'Orleans, qui étoit mort avant qu'elle fût finie ; & l'autre restée vraisemblablement entre les mains de l'Auteur.

L'avis me paroissant utile, je formai le projet de travailler à retirer au moins un des deux Exemplaires, & à faire ensuite

ensuite supprimer l'autre : Et comme je ne doutai point que le Cardinal ne fût instruit de cette particularité, & que peut-être même il n'eût vu l'Ouvrage; je lui parlai dans une de nos Conférences, des matiéres dont on m'avoit dit qu'il traitoit, & de l'embarras où j'étois, pour découvrir dans quelles mains les Exemplaires pouvoient avoir passé, afin de m'en saisir, & qu'il n'en fût plus question.

Le Cardinal, déja au fait de tout ce mystère, me parut d'abord surpris que j'en eusse eu connoissance; & il me demanda, si ce n'étoit point par le Duc de Bourbon qu'elle m'étoit venue. Lui ayant répliqué, que je n'avois pas même eu la pensée d'en parler à ce Prince; il me dit, qu'il étoit donc fort singulier que j'eusse pu le savoir par un autre moyen : mais qu'enfin, puisque cela étoit, il m'avouoit que tout ce que l'on m'avoit dit de cet Ouvrage étoit vrai; que cependant il ne l'avoit point lû; qu'il savoit seulement qu'il existoit, & que l'Auteur avoit fait de son mieux, pour mériter la liberalité avec laquelle on lui avoit promis de récompenser son zéle & son travail.

„ Je ſuis auſſi informé (ajoûta le Car„ dinal) qu'il n'y a jamais eu, comme „ on vous l'a dit, que deux Manuſcrits „ de cet Ouvrage, dont l'un, après la „ mort de Mr. le Duc d'Orleans, eſt „ tombé entre les mains de Mr. le Duc; „ & c'eſt ce qui me faiſoit croire qu'il „ vous en avoit parlé. Pour le ſecond; „ que le Pere *Poiſſon* s'eſt réſervé, je „ ſuis certain qu'il eſt encore entre ſes „ mains; & je vous promets, puiſque „ vous déſirez ſi fort de l'avoir, de le „ faire tomber dans les vôtres. A l'égard „ de celui que Mr. le Duc a retenu, gou„ vernez-vous avec lui comme vous le „ jugerez à propos: vous ſavez ce que je „ vous ai dit dès le commencement, que „ j'ignore entiérement ce qui ſe paſſe en„ tre ce Prince & vous.

Ce diſcours du Cardinal me donnant tout l'éclairciſſement que je pouvois déſirer ſur l'Ouvrage du Pere Poiſſon, & une nouvelle preuve du zéle de Son Em. pour les interêts du Roi d'Eſpagne; je la remerciai de la bonté qu'elle avoit, de vouloir bien retirer des mains du Cordelier, le Manuſcrit en queſtion. Je lui dis enſuite, que c'étoit unique-

ment pour l'envoyer à Leurs Majestés Catholiques, quoique, suivant toute apparence, je ne les crusse pas disposées à dédommager le bon Pere de ce que la mort de Mr. le Duc d'Orleans lui avoit fait perdre: & qu'à l'égard de l'autre Exemplaire, que Son Em. m'apprenoit être entre les mains de Mr. le Duc de Bourbon, je me flattois, par tout ce qui commençoit à se passer entre Leurs Majestés Catholiques & lui, qu'il ne refuseroit pas un si léger sacrifice.

C'étoit en effet avec d'autant plus de fondement que je parlois de la sorte au Cardinal, qu'ayant reçu peu de jours auparavant les réponses du Roi & de la Reine d'Espagne aux lettres du Duc de Bourbon, je les lui avois envoyées; & que ce Prince aussi content de ce qu'elles contenoient, que de la maniére dont je les lui avois attirées, m'avoit témoigné ses sentimens à cet égard d'une façon aussi obligeante que pleine d'amitié. Il ne fit donc, comme je m'y étois bien attendu, aucune difficulté de me répondre sur ce qui concernoit l'Ouvrage du P. Poisson: & il m'écrivit; qu'il étoit vrai que l'Exemplaire que je lui demandois avoit été en son

pouvoir.

pouvoir : qu'il l'avoit lû,& l'avoit trouvé d'autantplus dangereux, qu'il étoit rempli de traits & de recherches très propres à faire impreſſion, & à autoriſer les maximes qu'il vouloit établir : mais que ne pouvant s'imaginer qu'on pût jamais avoir connoiſſance de cet Ouvrage, & afin d'empêcher qu'il ne produisît l'effet pour lequel il avoit été composé, il l'avoit brûlé ; ce dont il étoit, ajouta-t'il, fort fâché, puiſqu'il voyoit que j'aurois ſouhaitté de l'envoyer à Leurs Majeſtés Catholiques.

L'unique vue que j'avois eue, dès qu'on m'avoit parlé de cet Ouvrage ; d'en ſupprimer les exemplaires s'il étoit poſſible, ſe trouvant parfaitement remplie par ce que le Duc de Bourbon m'écrivoit, & par ce que le Cardinal m'avoit dit ; je rendis compte à celui-ci de la lettre de ce Prince. Il ne me parut point perſuadé, qu'il eût fait de la Copie qui lui étoit tombée entre les mains, l'uſage qu'il me diſoit. Mais, ſans m'embarraſer d'examiner ſi ſes conjectures étoient bien ou mal fondées, je crus devoir m'en rapporter à la bonne foi du Duc de Bourbon ; ſurtout dans la circonſtance où il venoit d'em-

d'embraſſer avec tant de ſincérité les intérêts de Leurs Majeſtés Catholiques, & où, de leur côté, Elles lui avoient rendu leur amitié. Je le fis remarquer à Son Eminence; & Elle convint que j'avois raiſon.

Quelques jours après le Cardinal tint exactement la parole qu'il m'avoit donnée, de me faire avoir l'Exemplaire que le Pere Poiſſon s'étoit réſervé; & l'ayant tiré d'une petite tablette fermant à clef, qui étoit auprès de ſon fauteuil, il me le remit.

„ Je n'ai fait (me dit-il alors) que „ le parcourir ; & ce que j'en ai lû, „ m'a effectivement paru très-capable „ d'établir certaines opinions favorables „ au but où tend cet Ouvrage. Exa„ minez-le plus à loiſir; & ſi vous ju„ gez enſuite à propos de l'envoyer en „ Eſpagne, je vous en laiſſe le maître. „ mais nullement, s'il vous plaît, d'en „ prendre une Copie, ou de le garder: „ & ſi vous ne l'envoyez pas à Leurs „ Majeſtés Catholiques, je vous prie de „ me le rendre.

Je m'occupai pendant quelques jours à lire l'Ouvrage du P. Poiſſon. Il en-

troit dans un détail fort étendu sur l'ancienne forme du Gouvernement des Francs, sur leurs Loix, toutes militaires, sur l'ordre qu'on gardoit, dans les premiers tems, pour succéder à la Couronne, selon lequel cet Auteur prétendoit prouver, que dans la premiére & la seconde Race des Rois de France, les puisnés, & quelquefois les enfans naturels, avoient été préferés aux aînés & aux légitimes, dans les partages qu'on faisoit des Etats de la Monarchie. Il avançoit, avec la même assurance, que pendant la durée des deux premiéres Races, & assez avant dans la troisiéme, la *Loi Salique*, peu connue, peu estimée, & très négligée, n'avoit jamais été consultée quand il s'étoit agi de décider du droit de succéder à la Couronne. Il paroissoit au reste, par le grand nombre d'autorités qu'il citoit, qu'on lui avoit fort recommandé de ne rien hazarder légerement; & que dans cette vue, on lui avoit amplement communiqué les Livres & les anciens Manuscrits qui pouvoient lui être nécessaires. Il s'étoit servi avec soin de ce secours; & ses recherches, jointes aux Faits qu'il exposoit, étoient effectivement propres

à

à faire impreſſion, comme le Duc de Bourbon me l'avoit écrit.

Je ne diſſimulerai point, que malgré la défenſe du Cardinal, je fus pluſieurs fois tenté de garder une Copie de cet Ouvrage, à cauſe de ſa ſingularité : mais le travail, qui auroit été long, & peu compatible avec les occupations que j'avois alors, m'empêcha d'exécuter mon deſſein ; & la délicateſſe de la matiére ne me permit point de confier cet Ecrit à perſonne. Je m'amuſai cependant un jour, à écrire quelque choſe de l'article où le P. Poiſſon parloit de la *Loi Salique*. J'ai retrouvé dans mes papiers ce petit fragment, qui n'a échappé des mains de ceux qui ſe ſont emparés des autres, que parce qu'il étoit auſſi barbouillé que mal en ordre. Le voici.

J'ai, ce me ſemble, prouvé clairement juſqu'à préſent, par pluſieurs faits inconteſtables, que pendant la première & la ſeconde Race des Rois de France, il a ſi peu été queſtion de la Loi Salique, *que la Nation Françoiſe a conſtamment choiſi pour la gouverner dans les premiers tems, le Prince qu'elle a cru le plus capable d'aſ-*

ſurer

ſurer ſon bonheur; ſans s'embarraſſer de ſuivre l'ordre de primogeniture entre les enfans des Rois, ni même quelquefois faire attention s'ils étoient légitimes: ainſi que cela arriva au ſujet de LOUIS *&* *de* CARLOMAN, *fils naturels de* LOUIS le Begue. *Les François ne ſe croyant nullement aſtraints à cet égard par aucune Loi. L'élection de* PEPIN, *après la dépoſition de* CHILPERIC, *&* *celle d'*HUGUES CAPET, *au préjudice de* CHARLES *frere de* LOUIS, *dernier Roi de la ſeconde Race, ſervent de preuve de ce que j'avance; & que la Nation ſe croyoit en pleine liberté de placer des étrangers ſur le Trône, par préference aux Princes à qui la* Loi Salique *ſembloit l'aſſurer, quand elle jugeoit ſon bonheur intéreſſé à ce changement. Si donc cette fameuſe Loi avoit exiſté; ſi les François l'avoient regardée comme le Chef-d'œuvre de la ſageſſe de leur fondateur; ou qu'ils euſſent été perſuadés, que leur tranquillité dépendoit d'une exacte fidélité à l'obſerver: auroient-ils changé ſi facilement, ſi promptement, & avec ſi peu de ſcrupule, l'ordre d'une ſucceſſion héréditaire, que la* Loi Salique *établiſſoit, & rendu la Couronne élective? C'eſt en vérité ce qu'on ne perſuadera*

dera pas aiſément à des gens judicieux & éclairés.

On ne ſera gueres plus diſpoſé à recevoir ce que les Partiſans de la même Loi avancent, ſur l'attachement qu'on a eu à la ſuivre, quand on examinera avec un eſprit dégagé de préventions, ce qui s'eſt paſſé pendant pluſieurs générations de la troiſiéme Race : car franchement, cette fameuſe Loi ne paroît pas alors moins négligée, que dans les deux précédentes. HUGUES CAPET *(je veux bien en convenir) avoit ſes raiſons de la laiſſer tomber, au moins pour quelque tems, dans l'oubli. Il ne pouvoit réclamer ſon autorité pour aſſurer la poſſeſſion de la Couronne à ſa poſtérité, puiſque la Nation la lui avoit déferée au préjudice de l'héritier légitime : & c'eût été une imprudence extrême à ce Prince, de prétendre établir, par la* Loi Salique, *un droit qu'on ne lui accordoit qu'en la tranſgreſſant. Mais après qu'un aſſez long eſpace de tems avoit inſenſiblement accoutumé les François à la domination des Princes de ſa famille, pourquoi les Rois ſes ſucceſſeurs ne faiſoient-ils pas revivre une Loi ſi reſpectée & ſi chere à leurs ſujets, pour affermir ſur la tête de leurs enfans une Couronne ſi brillante ?*

Ce n'est pourtant point le moyen qu'ils crurent devoir prendre pour parvenir à ce but. Ils parurent au contraire persuadés, ou que cette Loi étoit une vieille chimére; ou que si elle subsistoit, elle étoit si peu révérée, qu'il ne falloit point se flatter qu'elle fût capable de mettre leur postérité à l'abri d'éprouver les mêmes révolutions, qui avoient fait descendre du Trône les maisons Royales des deux premiéres Races. Que firent donc ces Princes pour garantir la leur d'essuyer le même revers? Le voici. Ils eurent une attention particuliére, de faire sacrer & couronner leurs fils aînés pendant leur vivant, afin que les peuples trouvant dans ces Princes, des Rois déja reconnus, perdissent insensiblement l'idée & l'usage d'en choisir à leur fantaisie. Que si PHILIPPE I, *pour s'être trop légérement persuadé qu'une possession de quatre générations suffisoit pour assurer celle du Royaume à son fils* LOUIS le gros, *négligea de suivre cet exemple; l'histoire nous apprend que cette opinion pensa couter cher à ce Prince, & le frustrer de recueillir un si grand héritage. Il prit bien garde aussi, après être devenu paisible possesseur du Trône, de commettre la même faute; & il ne manqua pas de faire*

sacrer

ſacrer & couronner LOUIS le Jeune, *ſon fils, dès ſon vivant. Celui-ci en uſa de même pour* PHILIPPE AUGUSTE: *Et* ces ſages Réſignations, *dit* PASQUIER *, pratiquées dès le tems des Peres, firent oublier les Elections. *Ces Réſignations, pour me ſervir des termes de ce zélé partiſan du Droit héréditaire, ſuccedérent donc aux élections. Celles-ci étoient par conſequent les plus anciennes: On ne conteſtoit point à la Nation le droit de ſe donner pour maître, celui qu'elle jugeoit plus digne de la commander; & elle l'exerçoit ſans qu'aucune Loi le contredît. Où étoit alors la* Loi Salique? *Quelle influence avoit-elle ſur la ſucceſſion à la Couronne? Et où trouvera-t-on quelque veſtige de la ſcrupuleuſe exactitude u' on gardoit à l'obſerver? On peut placer tout cela dans les eſpaces imaginaires Quant aux* Réſignations, *pour continuer à m'expliquer comme* PASQUIER, *on ceſſa de les employer, lorſqu'on apperçut, que non ſeulement elles n'étoient plus néceſſaires; mais qu'il étoit dangereux qu'elles ne rappellaſſent le ſouvenir du motif qu'elles avoient eu, & d'un droit qu'on vouloit détruire.*

Ce

* Livre II. des Recherches Cap. 9.

Ce projet ayant réussi, on fit paroître alors sur la scène la fameuse Loi Salique ; *qui servoit merveilleusement à écarter ces idées. Elle ne se présenta d'abord qu'avec la timidité d'une nouvelle venue : mais ceux qui la produisoient, s'attachérent à lui donner une origine aussi ancienne que la Monarchie, afin de la rendre respectable aux peuples. Cette opinion, dont on ne s'embarrassa guéres, dans ces tems d'ignorance, d'examiner la vérité ou la fausseté, s'introduisit & prit faveur : & comme les chiméres dont une Nation s'entête, sont toujours insensiblement de nouveaux progrès, & qu'on regarde comme des téméraires ceux qui s'avisent de les combattre ; la* Loi Salique, *que la Cour d'ailleurs étoit intéressée à protéger, acquit assez promptement, par le secours d'un nombre considérable d'Ecrivains, une si grande autorité, qu'on se crut obligé en conscience, à souscrire à tout ce qu'on débitoit de son ancienneté & de sa sagesse. Enfin l'usage avantageux que* PHILIPPE DE VALLOIS *fit de cette Loi, dans le tems du démêlé qu'il eut avec* EDOUARD III. *Roi d'Angleterre pour le droit de succéder à la Couronne, qu'ils se disputoient,*

dont

dont je ferai tout-à-l'heure mention dans la Section suivante, servit infiniment à fortifier la déférence, que ses partisans travailloient toujours à persuader qui lui étoit due.

A Dieu ne plaise, qu'en parlant comme je fais, je prétende censurer l'attachement que la Nation montre pour une Loi, à qui elle croit être redevable du bonheur d'être gouvernée par l'Auguste Maison qui régne sur elle depuis tant de siécles: Mes vœux tendront toujours, au contraire, à voir acroître ces sentimens. Mais puisqu'on n'a pas besoin, pour les inspirer à une Nation si fidéle, de recourir à des fables ou à des suppositions; on auroit tort de me faire un crime, de chercher à leur donner pour fondement la vérité.

Mais quoi, m'objectera-t-on sans doute: vous flattez-vous de faire passer la Loi Salique pour une illusion; & qu'on doive plus déférer aux raisons que vous employez pour détruire son autorité, qu'à celles qu'un si grand nombre de sçavans Auteurs ont recueillies pour l'établir? Nullement: je suis au contraire si éloigné de rien exiger de semblable que je consentirai, si l'on veut, que la Loi Salique *est aussi ancienne que la Monarchie; qu'on ne la nomme*

ainsi,

ainsi, que parce qu'elle est l'ouvrage des Saliens, *ou* Salins, *anciens peuples de la Germanie, dont parle* AMMIAN MARCELLIN; *& en un mot, que cette Loi a été l'article principal du droit que ces peuples observoient. Quel avantage après cela retirera-t-on de ma complaisance? Et comment les partisans de la Loi Salique parviendront-ils à la faire regarder comme la Régle invariable du droit de succéder à la Couronne? C'est, ce me semble, ce que les termes mêmes de la Loi leur rendront impossible. Et pour mettre le Lecteur en état de juger de ce que j'avance, les voici:* De terra Salica, nulla portio hereditatis transit in mulierem; sed ubi inter nepotes aut pro-nepotes post longum tempus, de alode terra, contentio suscitatur, non per stirpes, sed per capita dividatur. *Je demande à présent, par quel raisonnement on peut prouver, que ce qu'on vient de lire renferme la Loi fondamentale de la Monarchie; & que c'est par cette Loi que le droit de la posséder est établi? Car premiérement il est évident, par les termes de cette Loi que je viens de citer, qu'elle ne régle que la maniére de partager les* Alleuds *entre les descendans des familles particu-*

particuliers, & qu'elle ne dit pas un mot de ce qui concerne la succession à la Couronne: & secondement, qu'elle ne fait pas même mention des Fiefs, *mais seulement des* Alleuds, *par où l'on entend les terres en Roture, qui doivent des cens & des rentes. Or en bonne foi, quel heureux expédient trouvera-t-on, pour faire sortir d'un reglement d'Alleuds, celui qui décide du sort de la Monarchie Françoise, qui, sans contredit, est l'héritage le plus noble & le plus grand qui soit en Europe? Et comment sera-t-il possible, de faire appercevoir le rapport qu'il y a entre la maniére de partager des terres en Roture dans des familles, avec l'ordre qu'on doit suivre entre les héritiers qui sont appellés à la succession de la Couronne? Ce n'est pourtant pas encore tout: & pour achever de dissiper l'illusion, si l'on veut étendre la Loi Salique jusqu'aux plus nobles Fiefs, & jusqu'à la Couronne; en résultera-t-il que les Femmes soient exclues de la posseder? Non certainement: car enfin l'usage explique la Loi; & selon cet usage, les filles héritent des Terres les plus nobles au défaut des mâles, & les peuvent même porter en d'autres Maisons en se mariant. Il faut donc conve-*

nir, que si la Loi Salique s'étend jusqu'aux Fiefs nobles (quoiqu'elle n'en fasse aucune mention) & jusqu'à celui qui, sans contredit, l'est par excellence sur tous les autres; c'est en ce cas-là une énorme injustice, de priver les filles des Rois d'un Privilége fondé sur le droit naturel; que presque toutes les coutumes chez les Nations policées, accordent même aux filles des particuliers; & que la Loi Salique n'exclut point. Si l'on avoue au contraire, que cette Loi ne regarde que le partage des Terres en roture; n'est il pas absurde de vouloir, qu'elle doive également déterminer le droit & l'ordre de succéder à la Couronne? A l'égard de l'objection que l'on me fera peut-être, pour combattre mon sentiment, que jamais on n'a vu de femme assise sur le Trône de France, & régner sur la Nation; il est facile de la résoudre: Mais cet article demandant une explication sur la forme toute militaire du Gouvernement des Francs, & sur la maniére dont elle s'est perpétuée dans la Monarchie; nous examinerons l'une & l'autre.

Voilà le morceau qui m'est resté de L'Ouvrage du Pere *Poisson*. Il y a quelque chose de vrai dans ce qu'il contient,

tient, mêlé avec des réfléxions hazardées légerement, & qui par là même ne sont pas toujours justes. On voit aussi qu'il élude, ou omet à dessein, de répondre sur l'article dont il s'agit, à plusieurs objections qu'on lui pouvoit faire. Mais le Lecteur portera de son raisonnement le jugement qu'il voudra : cet examen n'est pas du ressort de mes Mémoires.

Quoique je ne fusse plus obligé, depuis que j'étois parvenu à faire entrer le Cardinal dans les affaires secrettes dont j'étois chargé, à prendre autant de précautions pour écrire en Espagne, qu'il auroit fallu en employer dans la circonstance où ce Ministre m'auroit été moins favorable; il se présentoit cependant assez souvent des occasions, d'informer Leurs Majestés Catholiques de plusieurs particularités, soit de la Cour, soit de Paris, dont il ne convenoit point qu'il eût connoissance.

Cette attention étoit d'autant plus nécessaire, qu'il s'agissoit quelquefois du Cardinal même dans mes relations, par rapport à certains petits faits qui servoient à dévoiler son caractére, sa conduite, & ses liaisons avec différentes

perſonnes : toutes choſes dont on ne pouvoit que me ſavoir gré de donner une juſte idée. Ces ſortes de détails, ou ces minuties, ſi l'on veut les nommer ainſi, plaiſant toujours à ceux à qui on les écrit: & des lettres remplies uniquement d'affaires ſerieuſes, de maximes & de réfléxions politiques, deviendroient à la longue auſſi pédanteſques qu'ennyeuſes, ſi l'on n'avoit ſoin d'en égayer de tems en tems le ſtile par des épiſodes amuſantes. On voit avec plaiſir un Négociateur, faire ſuccéder à des narrations ſéches & peu agréables, des récits d'un goût différent : & comme les intrigues, les mouvemens, & certains événemens qui arrivent fréquemment dans les Cours, quoique de peu d'importance, fourniſſent une ample matiére à de pareilles relations; il n'eſt jamais inutile de les faire. Car indépendemment des connoiſſances qu'elles donnent à ceux à qui on les écrit, & de l'eſpéce d'anatomie des reſſorts ſecrets d'un Gouvernement qu'on leur préſente; celui qui ſait les placer à propos, ſe procure auſſi l'avantage de faire remarquer la juſteſſe de ſon diſcernement, par le choix des matiéres dont il parle,
&

& par l'agrément qu'il fait répandre sur ce qu'il dit.

C'est aussi ce que je tâchois d'observer dans les lettres que j'écrivois à l'Archevêque d'Amida. D'ailleurs les réponses de ce Prélat m'encourageoient à en user ainsi. On peut voir dans ce qu'elles contiennent, puisqu'on s'est emparé de toutes, qu'il me répétoit souvent, que Leurs Maj. Cath. étoient très-satisfaites du compte exact que je leur rendois de ce qui se passoit à la Cour de France ; & qu'il m'exhortoit à continuer de ne leur rien laisser ignorer de tout ce qui pouvoit concerner leur service & leur amusement.

J'étois, au reste, bien moins embarrassé à suivre cet avis, qu'à trouver le moyen de dérober au Cardinal la connoissance de ces sortes de lettres : & comme il falloit pour cet effet employer une voye moins suspecte que celle du Courier ordinaire, je profitai de l'amitié qui se forma insensiblement entre Mr. MASSEI, alors Nonce en France, l'Abbé ROTTA * son Auditeur

* C'est le même qui avoit été au Congrès de

& moi; pour les prier d'agréer, que je puſſe de tems en tems écrire en Eſpagne, par les Couriers que les négociations qui étoient ſur le tapis, & qui paſſoient aſſez ſouvent, comme je l'ai rapporté *, par les mains des Nonces, obligeoient Mr. Maſſei d'envoyer à Madrid. Ils m'accordérent avec plaiſir la grace que je leur demandois : & ce fut déſormais par ce moyen, que je communiquai à l'Archevêque d'Amida pluſieurs particularités, qu'il n'étoit pas à propos que le Cardinal pût connoître.

Indépendemment de la facilité, que mes liaiſons avec le Nonce & l'Abbé Rotta me donnérent, de faire tenir mes lettres avec ſureté; j'en recueillis encore l'avantage, d'apprendre dans les converſations que nous avions enſemble, pluſieurs choſes ſur ce qui regardoit la réconciliation des deux Couronnes, les diſpoſitions, les démarches & les diſcours du Cardinal à cet égard, qui me furent

de *Cambray*, faire des proteſtations au nom de Sa Sainteté, au ſujet des inveſtitures des Duchés de *Parme* & de *Plaiſance*, que l'Empereur avoit donné à l'Infant *Don* CARLOS au préjudice des droits du St Siége.

* *Page 63 de ce Tome IV.*

furent extrêmement utiles. Je me trouvois à portée d'examiner par leur canal, & par celui de Mr. WALPOLE, s'il n'y avoit, par rapport à ces différentes matiéres, aucune contradiction entre ce que le Cardinal me disoit, & ce qu'ils me rapportoient: & par conséquent j'étois ensuite en état, d'écrire en Espagne avec plus de connoissance de cause, & avec l'espéce de certitude que donnent des avis bien fondés.

A ces secours que je tirois des Ministres étrangers, s'en joignoient d'autres que je recevois de la part de différentes personnes, qui s'intéressoient au succès des affaires dont j'étois chargé; & le nombre s'en augmentoit insensiblement. Quelque désir, au reste, que j'eusse de l'accroître; je ne montrois aucun empressément qui pût faire naître des soupçons aux curieux, ou donner lieu de craindre à ceux qui me marquoient de la confiance, que je voulusse en abuser. Mes actions, mes discours & toute ma conduite, n'avoient rien que de conforme à ce que l'on voit pratiquer à un simple particulier. Je comprenois qu'en sortant de cette sphere, je ne pouvois que m'égarer; & je

m'y tenois renfermé d'une maniére, qui n'éloignât pas les bien-intentionnés, & qui n'excitât point l'attention des autres.

Tel étoit le plan que je m'étois formé, & que j'ai ſuivi conſtamment pendant tout le ſéjour que j'ai fait en France. Peut-être que ſi j'euſſe relevé mes opérations par un peu plus d'éclat, il n'auroit pas été ſi facile dans la ſuite au Cardinal de Fleury de les enſevelir dans l'oubli; ou de faire regarder ce qui en a tranſpiré malgré lui, comme l'unique effet d'un caractére intriguant & d'une imprudence, qui méritoit juſtement toutes les mortifications qu'il m'a fait eſſuyer. Mais ſon injuſte procedé ne me fait pourtant point repentir, d'avoir ſoutenu juſqu'au bout un déſintéreſſement & une modeſtie, auſſi convenables à mon état que néceſſaires au ſuccès des négociations dont on m'avoit chargé: & je ſerai amplement dédommagé de ma modération & de ma patience, ſi elles peuvent à préſent m'attirer le ſuffrage du Public.

La joye qu'avoit donné aux Alliés d'Hanover la réſolution finale de la Suéde de s'unir à eux, ne tarda pas à être augmentée par la nouvelle qu'ils reçurent

rent, que le Roi de Dannemarck avoit ſuivi le même exemple. Elle fut portée à Paris par le Sr. de *Vivefoi* Capitaine de Cavallerie, que le Comte de CAMILLY, Ambaſſadeur de France, y dépêcha; & à Londres par le Sr. *Herman*, Secretaire du Lord GLENORCHY.

La négociation de ces deux Miniſtres avoit traîné aſſez long-tems: & quoique Sa Majeſté Danoiſe eût paru autant portée par ſon inclination, qu'engagée par ſon intérêt, à écouter favorablement leurs propoſitions; elles n'avoient cependant pas laiſſé de rencontrer beaucoup d'obſtacles, ſoit par rapport à certaines contradictions qui ſe trouvoient entre quelques articles qu'on vouloit inſerer dans le Traité projetté, & ceux d'*Altena* & de *Trauendal*; ſoit pour convertir l'acceſſion au Traité d'Hanover en une convention particuliere entre la France, l'Angleterre & le Dannemarck, ſelon que Sa Majeſté Danoiſe le ſouhaittoit; ſoit enfin pour régler les ſubſides qui ſeroient accordés à ce Prince: article qui ſouffrit encore une longue diſcuſſion. Mais enfin ces difficultés ayant

été levées, le Traité * entre ces trois Monarques fut signé le 16 Avril au soir, à leur commune satisfaction.

L'union de tant de Puissances, que l'on s'attendoit de voir bientôt fortifiée par le Roi de Sardaigne, causoit au Cardinal une joye d'autant plus sensible, qu'en achevant de rompre les differens projets des Alliés de Vienne dans le Nord, Elle le mettoit en état de soutenir sans rien craindre le ton de fermeté qu'il avoit pris avec la Cour Impériale, & de la déterminer à accepter les propositions qu'on lui faisoit. Il souhaittoit ardemment d'apprendre, que la Cour d'Espagne ne suscitât pas quelques difficultés à cet égard: & c'est dequoi il m'entretenoit souvent, quand je venois lui communiquer les lettres que je recevois de l'Archevêque d'Amida, ou lui lire les réponses que je faisois à ce Prélat.

On étoit alors à la fin d'Avril. Le tems d'entrer en Campagne approchoit. Les dispositions qui se faisoient pour cet effet de toutes parts en Europe, & les ressorts

* On le trouvera Tome 6e. *Pieces Justificatives* N°. XV.

resſorts ſecrets que ceux qui déſiroient la guerre pour leurs fins particuliéres, continuoient de mettre en mouvement à la Cour de France, n'offroient au Cardinal que des objets déſagréables. Ce Miniſtre trouvoit, dans la conſervation de la paix, celle de ſa puiſſance; qui, ne faiſant que commencer, avoit beſoin d'être affermie par un gouvernement paiſible & tranquille: & ce qui éloignoit ce point de vue, lui cauſoit autant de chagrin que d'inquiétude.

Je le trouvai dans cette ſituation, un ſoir que je vins lui rendre compte de la lecture que j'avois faite de l'Ouvrage du Pere *Poiſſon.* Car après lui avoir dit que je croyois faire plaiſir à Leurs Majeſtés Catholiques de leur envoyer ce Manuſcrit, notre converſation étant tombée ſur l'eſpéce de criſe où l'on étoit alors par rapport à la paix où à la guerre: il me dit que quelqu'embrouillées que paruſſent les affaires, il n'étoit pas ſans eſperance de concilier les differens partis; mais qu'il craignoit toujours les ſuites des projets mal concertés de l'Eſpagne, & ſon opiniatreté à les ſoutenir.

Je répliquai, qu'il me sembloit pourtant que la lettre que Son Em. avoit reçue de la Reine d'Espagne, devoit dissiper cette crainte ; puisque Sa Maj. paroissoit avoir pris en bonne part ses représentations, & vouloir se préter à terminer la réconciliation : ce qui donnoit tout lieu d'espérer, que ce qu'Elle avoit écrit de nouveau à cette Princesse, acheveroit de lever les principales difficultés.

„ J'en suis persuadé (me repartit le „ Cardinal, d'un ton & d'un air ironi- „ que) & je n'ai pour cela qu'à conseiller „ au Roi d'accéder au Traité de Vienne ; „ de laisser continuer le Siége de Gibral- „ tar ; & en un mot d'abandonner ses Al- „ liés : à ces conditions je ne doute point „ que la réconciliation ne soit bientôt „ conclue. La Cour d'Espagne ne pous- „ se-t-Elle pas bien loin la complaisance „ à notre égard ?

Cette réfléxion n'étant pas sans fondement, je n'entrepris point de la combattre, dans une circonstance sur-tout, où je remarquois de l'humeur dans le Cardinal. Je fis au contraire passer insensiblement notre entretien sur d'autres sujets : & après avoir, comme on

dit,

dit, battu un peu la Campagne, je demandai à ce Miniſtre, ſi toutes les difficultés qui retardoient la paix, venoient donc de l'Eſpagne; & s'il ſe flattoit de n'en point trouver de la part des autres Puiſſances? Pour l'engager enſuite à ne compter que médiocrement ſur les Alliés de la France, & pour que les ſecrets motifs, qui vraiſemblablement les faiſoient agir, le portaſſent à modérer le zéle qu'il ſe croyoit obligé de montrer pour leurs intérêts; ſouffrez, lui dis-je, que je vous faſſe une queſtion. N'entre-t-il dans tous les préparatifs de guerre, dont on voit l'Angleterre & la Hollande actuellement occupées, & dans ceux qu'Elles vous preſſent de faire, aucun deſſein caché de déterminer, ou au moins d'aider l'Empereur, à reprendre l'ancien ſyſtême de ſe tenir toujours uni aux deux Puiſſances maritimes? L'Alliance de ce Prince avec l'Eſpagne n'eſt fondée que ſur des eſpérances, qui doivent, dit-on ici, s'évanouïr bien-tôt. Si cette opinion eſt vraye, ſon intime liaiſon avec Leurs Majeſtés Catholiques ſera de peu de durée. Votre Eminence penſe-t-Elle que j'hazarde beaucoup, en lui prédiſant la même choſe de

celle

celle qui régne entre la France l'Angleterre & la Hollande ? Je parirois quelque chose, que sur cet article vous êtes dans les mêmes idées que moi : & ce qui me le persuade, c'est que vous savez mieux que personne, que le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux sont surement très-éloignés, de vouloir aider le Roi à ébranler la puissance de l'Empereur. Ils semblent le menacer, il est vrai : mais c'est, n'en doutez pas, pour le rappeller à eux & le séparer de l'Espagne. Vous leur êtes utile pour l'exécution de ce dessein ; ils vous pressent d'y travailler : mais quand il sera accompli, & que la Compagnie d'Ostende ne subsistera plus, leur bonne volonté sera bien tôt refroidie. Proportionnez la vôtre à la leur. Que celle-ci vous serve à faire revenir l'Espagne à vous, comme ils prétendent vous employer à faire revenir l'Empereur à eux. On objecteroit vainement, que les démentis publics, que Leurs Majestés Impériale & Britannique se sont donnés à Londres, à Vienne & à Ratisbonne, les rendent irréconciliables. Abus que tout cela. La moindre explication de part & d'autre éteindra bien-tôt cette animo-

sité.

sité. Les Princes, quand leur intérêt le demande, trouvent des ressources infinies dans leur charité. Il seroit en vérité à souhaitter, que celle des particuliers pût avoir la même étendue.

Le Cardinal, sans approuver ni condamner mes réfléxions, revint à me questionner sur l'Ouvrage de P. *Poisson*; & il me demanda, quel jugement j'en portois.

L'Ouvrage, répondis-je, me paroît curieux, singulier & bien écrit. Cependant le P. Poisson a imité, ce me semble, certains Auteurs, qui, sachant que le plus grand nombre de ceux qui lisent leurs productions, s'attachent plûtôt à l'agrément du stile, & à la nouveauté de la matiére que l'on présente, qu'à la solidité & à l'exactitude avec laquelle on la traite, se contentent de faire illusion. J'ai peine aussi à croire, que le P. Poisson parvienne, comme il s'en flatte peut-être, à persuader, que les maximes que l'on respecte avec raison en France, ne sont que des préjugés frivoles, dont il est bon de se défaire. En un mot je suis persuadé, que des Ecrivains du caractére du P. Poisson, peuvent être très dangereux dans

un

un Etat, pour le politique comme pour le ſpirituel.

Au ſurplus, continuai-je, Leurs Majeſtés Catholiques ſeront bien-aiſe d'avoir ce Manuſcrit; & de voir qu'il ne puiſſe plus produire l'effet qu'on déſiroit. Auſſi le ferai je partir par le premier Courier qui paſſera en Eſpagne.

» Ce ſera en ce cas là bien-tôt, me dit » le Cardinal: car le Nonce ou Mr. de » Fonſeca doivent y en dépêcher un in» ceſſamment. Prévenez toujours le pre» mier pour qu'il vous faſſe ſavoir le jour » que le Courier partira, & que vous » puiſſiez profiter de cette occaſion.

Après avoir remercié le Cardinal de l'avis qu'il me donnoit, j'ajoutai, que puiſque Mr. le Nonce & Mr. de Fonſeca devoient de concert écrire en Eſpagne, je tirois un heureux augure du ſuccès de leurs négociations, ſur-tout étant apparemment autoriſés par l'Empereur. Le Cardinal levant les mains ſur ſon Bureau, comme un homme qui eſt incertain des ſuites bonnes ou mauvaiſes d'une entrepriſe; me dit qu'il ſavoit, à n'en pouvoir douter, que l'Empereur ſouhaittoit la paix: mais que les projets

projets de la Cour d'Espagne d'un côté, & de l'autre les ménagemens qu'il se croyoit obligé d'avoir pour Elle l'embarrassoient.

» Cette Cour accroche tout (continua-» t-il avec quelque vivacité) Elle suit ses » idées, sans s'embarrasser des consé-» quences qui en peuvent résulter : & » retranchée dans un Continent où per-» sonne ne peut l'aborder & lui nuire, » que par nous, qui certainement n'en » avons pas envie ; Elle forme des des-» seins ; Elle les entreprend, & Elle les » suit avec autant d'assurance, que si le » reste de l'Europe étoit obligé de les ap-» prouver, & de n'y pas mettre le moin-» dre obstacle. Est-ce donc que les Mi-» nistres Espagnols ne font aucune atten-» tion à cela ? Ou n'osent-ils pas dire leur » sentiment à Leurs Majestés Catholiques » J'avoue (continua le Cardinal, en » haussant les épaules) que je ne com-» prends rien à leur conduite & à leur » politique. Après tout, que l'une & » l'autre soit telle qu'ils le voudront, nous » voila arrivés précisément à la circon-» stance que je vous avois annoncée de-» puis long-tems, d'être obligé de pren-

» dre

„ dre un parti. Il faut abſolument en venir à une détermination. Dieu ſeul peut „ connoître les ſuites qu'elle va entraîner „ dans toute l'Europe.

Ce diſcours du Cardinal, & ce que je ſavois d'ailleurs, que l'Angleterre & la Hollande vouloient abſolument terminer, d'une maniére ou d'autre, l'incertitude où les avoient tenus juſqu'alors les deux Cours de Vienne & de Madrid ; me fit juger, que la France alloit déſormais être dans l'impoſſibilité, de pouſſer plus loin les ménagemens qu'Elle avoit eus juſqu'alors pour l'Eſpagne ; & que le Cardinal, par conſéquent, ſeroit entraîné malgré lui à déclarer la guerre.

L'extrémité où je voyois arriver inſenſiblement les choſes, me détermina à dire à ce Miniſtre, que comprennant parfaitement l'embarras où il ſe trouvoit, j'offrois, s'il l'agréoit de le repréſenter à l'Archevêque d'Amida avec le plus de force qu'il me ſeroit poſſible. L'occaſion, ajoutai je, ne ſauroit être plus favorable car devant adreſſer l'ouvrage de P. *Poiſſon* à ce Prélat, & l'informer que c'eſt par le moyen de Votre Eminence que je ſuis parvenu à l'avoir ; il me

paroit

paroit impossible, que cette nouvelle preuve qu'Elle donne de son zéle pour les intérêts de Leurs Majestés Catholiques, ne les engage pas à n'en point abuser; & à recevoir favorablement mes représentations, sur la nécessité qu'il y a de ne point pousser sa complaisance à bout.

Le Cardinal, à qui toutes les négociations qui étoient alors sur le tapis venoient aboutir, & qui se trouvoit vivement pressé de toutes parts, reçut avec plaisir ma proposition, & me remercia fort de ma bonne volonté. » Mais (me dit-il ensuite) à quoi aboutira tout ce que vous » écrirez? Vous ne pouvez que répéter les » mêmes choses dont nous nous sommes » entretenus, & qui ont fait la matiére » de vos précédentes lettres. C'est donc » uniquement le *thême en deux façons*, » que vous allez faire : & je vous promets, que si l'Archevêque d'Amida » vous répond, il suivra parfaitement » votre exemple sur cet article.

N'importe, lui répliquai-je, Monseigneur. Il y a une certaine tournure à donner aux choses, qui, par les relations qu'elle a avec les conjonctures où l'on se trouve,

trouve, porte coup & détermine : & ce que l'on a fait ſemblant de ne point entendre, ou dont on a fait peu de cas quand on jugeoit le peril éloigné, fait une toute autre impreſſion quand on le voit prochain. Quoiqu'il en ſoit, je ne trouve aucun inconvénient de m'expliquer à l'Archevêque d'Amida avec plus de fermeté que je n'ai encore fait ; ſurtout à préſent, qu'il paroît que la Cour de Vienne biaiſe, & cherche à éluder les propoſitions que vous lui aviez envoyées. L'effet que pourront faire à Madrid les raiſons dont je me ſervirai, contribuera au moins à donner une nouvelle force à celles que vous employez pour déterminer l'Empereur : & c'eſt toujours un petit profit, qu'il eſt bon de ne point laiſſer perdre.

Quoique le Cardinal parût avoir une très-médiocre opinion du ſuccès de la démarche que je voulois faire ; il me dit néanmoins, qu'il me laiſſoit le maître d'agir comme je le jugerois à propos, & qu'il me recommandoit ſeulement, de ne pas laiſſer la moindre eſpérance qu'on pût différer plus long tems à ſe déclarer, ni à rien changer a ce qui avoit été propoſé

posé à la Cour de Vienne : comme devant servir de baze à l'accommodement qu'on projettoit. Nous nous séparâmes là-dessus ; & je lui promis de lui porter la lettre que je me proposois d'écrire, afin qu'il pût en retrancher, ou y ajouter ce qu'il jugeroit à propos.

Tout ceci se passoit vers le 20 d'Avril. C'étoit précisément dans le tems que les Négociations à Vienne étoient dans le moment de leur crise : & comme de leur bon ou mauvais succès dépendoit la guerre ou la paix, je tâchai, dans la lettre que j'écrivis à l'Archevêque d'Amida, de lui faire comprendre que le moment étoit venu de se décider ; puisqu'il n'y avoit plus moyen d'espérer, que la France voulût & pût même différer plus longtems, à prendre un parti décisif : Que le Cardinal ayant poussé aussi loin qu'il lui avoit été possible, les ménagemens que Leurs Majestés Catholiques exigeoient, se trouvoit dans une entiére impossibilité de les continuer ; à moins de vouloir se compromettre avec toute la Nation Françoise, dont une grande partie souhaittoit la guerre, & qui lui imputoit déja une foiblesse, qui tendoit à rendre son

son Ministére méprisable & odieux : Qu'indépendemment de cela, les Alliés du Roi, concevant une très mauvaise opinion de sa bonne foi, ne manqueroient point de l'accuser de vouloir abuser de la leur, & de prendre en conséquence quelque résolution violente, qui entraîneroit infailliblement, tant pour ce Ministre en particulier, que pour la France en général, les suites du monde les plus funestes : Que je priois donc l'Archevêque d'Amida, de considérer sérieusement, que quoique le Ministre eût déja assez fait sentir tout ce que je disois, à Leurs Majestés Catholiques, dans les lettres qu'il avoit écrites à la Reine; il falloit cependant être persuadé que les justes égards qu'il avoit pour Sa Majesté, ne lui avoient point permis de s'expliquer avec toute la force que les circonstances délicates où l'on étoit exigeoient; & qu'on devoit; par conséquent, regarder ma lettre, comme le supplément de ce que sa discrétion l'avoit engagé de dissimuler ou de taire : Qu'outre cela on devoit bien peser, ce que le ressentiment d'un Roi jeune & magnanime pouvoit entraîner de fâcheux, sur-tout quand il se croiroit

troitoit en droit de ſe plaindre, & d'être offenſé qu'on rejettât opiniatrément les avances & les démarches qu'il avoit faites pour ſe concilier l'amitié de Leurs Majeſtés Catholiques : Que l'Eſpagne, & même toute l'Europe, devoit craindre, ce me ſemble, les effets du goût qui pouvoit facilement venir à un Monarque ſi puiſſant, pour les armes & pour les conquêtes ; & que d'ailleurs l'expérience faiſoit voir, que l'Empereur joint avec l'Empire, étoit un ennemi peu redoutable à la France, & bien moins encore dans le moment préſent, que cette Couronne ſe trouvoit unie avec l'Angleterre & la Hollande : Qu'il paroiſſoit bien auſſi, malgré toute la hauteur de la Cour Impériale, qu'elle penſoit de même ; puiſque non-ſeulement elle prêtoit l'oreille aux propoſitions de paix qu'on lui avoit envoyées ; mais qu'elle y donnoit même lieu, par les premiéres ouvertures que le Nonce avoit faites ; & que, quoiqu'elle éludât actuellement d'en venir à une concluſion, en envoyant un ſecond projet d'accommodement, il étoit vraiſemblable, que la maniére dont on ſe propoſoit d'y répondre, achéveroit infailli-

infailliblement de la déterminer, à souscrire aux conditions qu'on devoit lui proposer : Que l'on en paroissoit aussi tellement persuadé, que de toutes parts on assuroit, que si la guerre se déclaroit, c'étoit à l'Espagne seule qu'on devroit s'en prendre.

Après toutes ces réfléxions, je venois au siége de Gibraltar. Je rendois un compte fidéle à l'Archevêque d'Amida de ce qu'on en publioit à la Cour & à Paris : & certainement il n'étoit pas flatteur pour l'Espagne. J'ajoutois, comme par maniére de réfléxion, qu'en se désistant de cette entreprise, à la priére, en quelque façon, des principales Puissances de l'Europe ; on pouvoit non-seulement éviter le désagrement presque certain, d'être obligé de lever le siége, mais acquérir encore la gloire de paroître avoir fait ce sacrifice pour conserver la paix à l'Europe.

Je représentois aussi à l'Archevêque d'Amida les brigues que l'on faisoit à la Cour de France, pour forcer en quelque maniére le Cardinal à déclarer la guerre ; l'affoiblissement de son autorité

torité, ſi cet événement arrivoit, & par conſéquent des effets de ſon zéle pour Leurs Majeſtés Catholiques : & je ne lui laiſſois point ignorer les ſuites déſagréables, & même déciſives, qui reſultéroient dans la Nation Françoiſe de la réſiſtance que Leurs Majeſtés Catholiques avoient faite, à tout ce que l'on avoit tenté pour les fléchir ; & combien une pareille diſpoſition devoit lui paroître contraire à celles qu'il ſavoit que j'étois venu inſpirer.

Cet article me donnant lieu d'informer l'Archevêque d'Amida des démarches que j'avois faites, pour retirer & ſupprimer l'Ouvrage du P. *Poiſſon* ; & de la maniére avec laquelle le Cardinal m'en avoit procuré les moyens ; je faiſois valoir de mon mieux cette nouvelle preuve de ſon attachement pour Leurs Majeſtés Catholiques : & je ſupplioís enfin inſtamment le Prélat, de les porter à ne point donner lieu à ce Miniſtre, de ſe plaindre qu'Elles ne lui en fuſſent aucun gré.

Voilà à peu près ce que contenoit ma lettre. Elle ſe trouve dans celles qu'on m'a enlevées : ainſi on peut voir ſi j'en impoſe. Quand je l'eus miſe au

net, je la portai au Cardinal. Il en fut si satisfait, qu'il m'en témoigna une reconnoissance toute particuliére. „ Rien „ n'est mieux (me dit-il) que ce que vous „ venez de me lire. Vous êtes allé au-„ de-la de tout ce que j'aurois pû vous „ proposer. Mais ne craignez-vous point „ qu'une lettre si pressante ne vous com-„ promette avec l'Archevêque d'Amida, „ ou, qui pis est, avec la Reine d'Espa-„ gne ? J'en serois, en mon particulier, „ très fâché: & quelque bon effet qu'elle „ puisse produire, je serai cependant le „ premier à vous conseiller, d'en retran-„ cher ce qui pourroit vous attirer du „ désagrément.

Je ne crains rien de pareil, lui répondis-je. Je me flatte que Leurs Majestés Catholiques sont persuadées, que je leur suis fidelement attaché; que c'est uniquement leur interêt & le bien de leur service que je consulte, en écrivant de la sorte à l'Archeveque d'Amida; & qu'après tout, je ne leur exprime que ce que je vois & ce que j'entens ici. En un mot, Monseigneur, il me paroit absolument nécessaire de parler dans cette occasion avec force; peut-être même, ajoutai-je en souriant, de faire un peu peur: &

quoi-

quoique je ſache bien, qu'en expoſant trop clairement certaines verités dans les Cours, on court riſque de déplaire ; j'ignore cependant, ſi cet inconvénient eſt plus à craindre, que celui de s'entendre reprocher, d'avoir manqué de lumiéres pour connoître ce qui ſe paſſoit, & de zéle pour en rendre compte. Quoiqu'il en ſoit, je me ſuis accoutumé en Eſpagne, à expoſer mes ſentimens avec cette aſſurance que donne le déſintéreſſement : Leurs Majeſtés Catholiques n'ont point, juſqu'à préſent, paru prendre en mauvaiſe part une franchiſe, qui ne procéde que de ce principe, & de ma reconnoiſſance pour leurs bontés ; j'eſpere que dans cette occaſion Elles ne changeront point d'idée.

Le Cardinal ne pouvant qu'approuver ma réſolution, par le fruit qu'on pouvoit eſperer d'en retirer, me dit que je n'avois qu'à lui laiſſer mon paquet, avec l'Exemplaire de l'Ouvrage du Pere *Poiſſon*; & qu'il feroit partir le tout, par le Courier que le Nonce ou le Baron de Fonſeca devoient envoyer à Madrid, ſans qu'il fût beſoin de parler à l'un ou à l'autre.

Comme je pris alors congé de lui pour m'en aller le lendemain matin à Paris, il me demanda s'il y avoit long-tems que je n'avois vû Mr. WALPOLE: & ſur ce que je lui répondis, que depuis que j'avois remis à cet Ambaſſadeur la Copie de la lettre que j'étois convenu d'écrire à l'Archevêque d'Amida, je n'avois été que deux ou trois fois chez lui; il me dit, qu'il croyoit que je ne ferois point mal d'y retourner, & de lui faire voir, comme par maniére de confidence, la lettre que je venois de lui lire. „ Et même „ (ajouta t-il) s'il paroît déſirer d'en „ avoir une Copie, conſentez-y. Il eſt „ bon qu'il voye dans la conjoncture pré„ ſente, comment vous vous expliquez: „ cela ſervira à le guerir de certains ſcru„ pules qu'il a de tems en tems ſur votre „ compte.

La propoſition du Cardinal, ne tendant qu'à produire un bon effet, je lui promis, dès que je ſerois à Paris, d'exécuter l'avis qu'il venoit de me donner: Et là-deſſus nous nous ſéparâmes, juſques au retour du Roi de *Rambouillet*, où il devoit aller paſſer deux ou trois jours.

Ce Monarque avant de partir, accorda un brevet au Prince de DOMBES, au Comte d'EU & à Mademoiselle du MAINE, par lequel ils devoient jouïr, leur vie durant, des mêmes honneurs que le Duc du Maine leur pere. Cette grace étoit aussi accordée au Duc de PENTIEVRE, fils du Comte de TOULOUSE; & le Public, prévenu avec juste raison en faveur de ces Princes, parut voir avec plaisir, qu'on les rétablît dans le rang que le feu Roi leur avoit accordé, & dont leur mérite personnel les rendoit assurément très dignes.

Je ne manquai point, dès que je fus à Paris, d'aller chez l'Ambassadeur d'Angleterre: & comme je ne le trouvai point chez lui, il m'écrivit le billet suivant.

Paris ce 26 Avril 1727.

MONSIEUR,

JE suis très mortifié de n'avoir pas été chez moi l'autre jour, quand vous me fites l'honneur de me venir voir. Si vous pouvez vous donner cette peine demain au soir, entre sept & huit heures, je ne manquerai pas d'être au logis; Ravi toujours d'avoir le plaisir de vous voir: & étant avec un respect & une considération très parfaite,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
Signé WALPOLE.

Je fus exact au rendez-vous: le Ministre Anglois débuta par me dire, que son frere lui avoit écrit, qu'il pouvoit m'assurer que le Roi approuvoit dans tous ses points, ce que contenoit ma lettre à l'Archevêque d'Amida. Il ajoûta, que si ce Prélat pouvoit engager Leurs Majestés Catholiques à entrer dans les mêmes sentimens; & que l'on m'autorisât

sât à avoir ſur ce ſujet des conférences avec lui, pour convenir enſemble des différens articles de mon projet : rien n'empêcheroit qu'il n'eût un heureux ſuccès.

Je reçus avec joye cette aſſurance ; & l'Ambaſſadeur me demanda ſi je comptois d'avoir à mon tour bientôt une réponſe d'Eſpagne, & ſi je me flattois qu'elle fût conforme à mes bonnes intentions ? Je lui répliquai, que j'eſpérois qu'elle ne tarderoit point à venir : mais que du reſte il me paroiſſoit, que les négociations qui étoient entamées à Vienne, regardant la paix générale, ſembloient, par conſéquent, exclurre toutes celles qui étoient particuliéres ; & que cette ſeule raiſon me portoit à croire, que ce que j'avois écrit ne produiroit, quant à préſent, d'autre effet, que celui d'adoucir les eſprits, & de les diſpoſer à écouter plus favorablement les propoſitions que l'on devoit envoyer à l'Empereur, comme le dernier mot des Alliés d'Hanover.

Mr. Walpole me répondit, que ſi ma lettre operoit un tel changement, on auroit tout lieu d'être content : mais qu'il étoit fort à craindre, que la

Cour d'Eſpagne ne fût, ni auſſi docile; ni auſſi bien diſpoſée que je paroiſſois le croire, ou que je voulois le donner à entendre. La continuation du ſiége de Gibraltar tenoit fort à cœur à ce Miniſtre. Il n'étoit pas moins occupé de ce qui ſe paſſoit à Vienne & à Madrid, & des moyens qu'il falloit prendre, pour obliger enfin les deux Cours à s'expliquer, d'une maniére qui n'admît plus de nouveaux éclairciſſemens. Son inquiétude à cet égard l'engagea à me répéter pluſieurs fois, qu'on étoit bien réſolu en Angleterre & en Hollande, de ne pas pouſſer plus loin la condeſcendance: qu'il voyoit avec plaiſir que Mr. le Cardinal étoit dans les mêmes ſentimens; & que certainement le mois où nous allions entrer ne ſe paſſeroit pas, ſans qu'on ſût à quoi s'en tenir ſur la paix ou ſur la guerre.

Je repartis, que j'eſperois que l'orage dont on étoit menacé ſe diſſiperoit, & que l'on ne trouveroit point en Eſpagne la réſiſtance qu'il ſoupçonnoit, à accepter les conditions qu'on devoit encore propoſer à Vienne. Mais le Miniſtre Anglois parut ne pas ajoûter beau-

coup de foi à cette assurance, & s'attendre plutôt à toutes sortes de nouvelles difficultés de la part de cette Couronne. Il revenoit sans cesse à la charge sur cet article : il paroissoit même regarder ce que je lui disois pour combattre son opinion, comme le pur effet des raisons que j'avois de dissimuler, & de prodiguer de vaines esperances pour tâcher de traîner les choses en longueur.

Votre Excellence, dis-je alors en riant, pour le faire revenir de cette idée, craint de ma part quelque restriction mentale, dans les assurances que je lui donne des bonnes intentions de Leurs Majestés Catholiques ; & cependant Elle a tort. Elles sont certainement très éloignées de vouloir pousser les choses à l'extrémité : & si les esperances qu'on leur a données, peut-être mal à propos, sur plusieurs choses, ont suspendu jusqu'à présent les effets de leur bonne intention pour la conservation de la paix ; vous devez croire, que ces esperances s'évanouïssant chaque jour, les réfléxions qu'Elles feront sur leurs véritables intérêts, qui assurément ne peuvent compâtir avec la guerre

contre l'Angleterre & la France, acheveront de les déterminer à prendre le bon parti.

„ Mais (reprit l'Ambassadeur) qui leur „ donnera ce conseil ? Sera-ce Mr. de „ KONIKSEG ou le Marquis DE LA „ PAZ ? J'ai peine, avec votre permis- „ sion, à le croire. Il faudra donc que „ les lumiéres de l'Archevêque d'Amida „ suppléent à tout; & qu'elles dissipent „ les ténébres qu'on leur opposera. Or, „ selon ce que Mr. STANHOPE m'a „ dit du caractére de ce bon homme, il „ ne faut pas s'attendre de sa part à de si „ grands efforts: ils lui feroient bientôt „ perdre haleine; surtout s'il prévoyoit „ que son crédit en dût souffrir quelque „ diminution.

La lumiére, lui repliquai-je, viendra d'où elle pourra. Soyez en attendant persuadé qu'elle percera. Toute la déférence que Leurs Majestés Catholiques se croyent obligées d'avoir pour l'Empereur, & toute l'intelligence qui régne entre ce Monarque & Elles, ne les empêchent point de savoir ce qui se passe à Vienne. Elles ont là, ici, chez vous, & en Hollande, bien des personnes engagées

gées à les inſtruire des particularités qui peuvent ſervir à leur faire demêler le vrai d'avec le faux, & quelle eſt la veritable ſituation des affaires. Avec de ſemblables avis, Monſieur l'Ambaſſadeur, il eſt bien difficile (à moins d'une prévention dont on ne peut, ce me ſemble, ſoupçonner Leurs Majeſtés Catholiques d'être ſuſceptibles) qu'Elles ſe déterminent à déclarer la guerre à des Puiſſances auſſi formidables que celles qui ſont réunies. On ne riſque point ordinairement ſa gloire & ſon intérêt, par une opiniatreté qui n'a nul fondement raiſonnable, & que l'on voit viſiblement devoir nous être funeſte.

Mr. Walpole ne jugeant point à propos de combattre mon ſentiment, ſe borna à me répéter, qu'on vouloit abſolument une déciſion. » C'eſt (me dit-» il enſuite) ce qu'il faut que vous écri-» viez en Eſpagne; & que la France & » ſes Alliés, après les derniéres propo-» ſitions qu'on va envoyer à Vienne, » ſont fermement réſolues de n'en plus » écouter aucune. Vous ne ſauriez, je » vous le proteſte, trop inſiſter ſur cet » article: car il eſt exactement vrai. Je

» ne doute pas, au reste, que vous
» n'ayez bien de la peine à le faire regar-
» der comme tel par l'Archevêque d'Ami-
» da. Ne laissez pourtant pas de lui parler
» fortement. Peut-être que réfléchissant à
» la fin sur les avis que vous lui donnerez,
» & dont il ne pourra disconvenir que
» vous voyez de près l'importance; vos
» raisons pourront lui faire impression,
» & produire par son canal le même ef-
» fet sur Leurs Maj. Cath. Que vous a
» dit sur tout cela Mr. le Cardinal? N'est-
» il pas de mon sentiment? Je suis bien
» assuré au moins, qu'il ne vous aura
» pas caché, qu'on se flatteroit en vain
» en Espagne de l'amuser plus long-tems.
» Je ne doute point que beaucoup d'*Ir-
» landois*, & entr'autres un certain Che-
» valier DUBOURK, qui est venu d'Es-
» pagne depuis deux ans, & qui, selon
» ce que le Cardinal m'a dit lui-mê-
» me, a beaucoup de relations avec des
» gens de son pays & avec d'autres per-
» sonnes considérables à Madrid, ne dé-
» bitent des idées bien différentes: Mais
» on en sera la dupe, si l'on y ajoute foi;
» insistez encore sur cette vérité, dans
» vos lettres.

Je

Je l'ai déja fait à diverſes repriſes, répondis-je à Mr. de Walpole. Mr. le Cardinal m'en eſt témoin : & quoique peut-être j'aye un peu hazardé de parler auſſi clairement & auſſi fortement, j'ai cru cependant, après la derniére converſation que j'ai eue ces jours paſſés avec Son Eminence, ne pas devoir cacher à Leurs Majeſtés Catholiques ce qu'Elle m'a dit, & ce que je voyois ici de mes yeux, ſur tous les préparatifs que l'on fait pour entrer en Campagne. Voici la Copie de ma lettre, que j'ai lue au Cardinal. Il m'en a paru content : Je ſouhaitte que V. Excel. le ſoit auſſi. Au moins verra t-elle, que ce n'eſt pas ma faute ſi je ne perſuade pas ; & que je tiens un langage conforme à la vérité.

L'Ambaſſadeur me parut fort ſenſible à cette marque de ma confiance ; & ſous le prétexte que ma lettre lui paroiſſoit longue, il me demanda, ſi je conſentirois qu'il pût la garder, pour la lire à loiſir, & me la renvoyer enſuite ? Je voyois bien que ſa propoſition tendoit à en prendre une copie : & comme elle cadroit parfaitement avec mon deſſein & avec celui du Cardinal, je l'aſſurai qu'il

qu'il étoit le maître de la garder tant qu'il voudroit. Il la retint deux jours, & en me la renvoyant, il y joignit la lettre ſuivante.

Ce Mardi au ſoir 29 d'Avril 1727.

MONSIEUR,

J'Ai lû avec un extrême plaiſir le papier que vous avez eu la bonté de me communiquer. Les raiſonnemens en ſont ſi forts, ſi juſtes & ſi ſolides, que je ſuis perſuadé qu'ils ne peuvent que produire un très bon effet. Je vous ſuis en mon particulier très ſenſiblement obligé de la confiance dont vous m'honorez. Je vous prie d'être très perſuadé, que je ſuis incapable d'en abuſer ; mais que je ferai au contraire tous mes efforts, pour la mériter de plus en plus, & vous bien convaincre de la paſſion, & de la parfaite conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR.

Votre très humble & très-obéiſſant ſerviteur,
Signé WALPOLE.

Quoi-

Quoiqu'on eût témoigné à Verſailles au Baron de FONSECA, que les douze Articles envoyés par l'Empereur, ne repondoient aucunement à l'attente des Alliés d'Hanover, ſur-tout par rapport à la Compagnie d'Oſtende; puiſque Sa Majeſté Impériale prétendoit renvoyer dans un Congrès, l'examen de ce qui concernoit cet établiſſement: on ne jugea pourtant point à propos de les rejetter d'une maniére, qui ſemblât exclure toute voye de conciliation. Le Cardinal, qui vouloit éviter la guerre à quelque prix que ce fût, chercha de nouveaux moyens de parvenir à ce but: & comme il vouloit pourtant, que ce fût d'une maniére qui ne donnât aucune priſe ſur lui, à ceux qui lui reprochoient de ſuivre des ſentimens de foibleſſe & de timidité; il fut queſtion, pour ne point laiſſer refroidir la diſpoſition favorable où l'on voyoit la Cour de Vienne, de dreſſer un autre projet ou *ultimatum* (comme on l'appella alors) qui déterminât cette Cour à prendre une réſolution: Et pour qu'elle fût ſatisfaiſante, on jugea que le Cardinal, en envoyant au Duc de RICHELIEU les nouveaux Articles, qu'on devoit re-

garder comme le dernier mot des Alliés d'Hanover, les accompagneroit d'une lettre pour l'Empereur, aussi pressante & aussi forte, que les circonstances présentes, & le respect dû à un si grand Prince, pouvoient le permettre.

Cet avis ayant été approuvé, il ne fut plus question que de le suivre: & après plusieurs conférences du Cardinal avec les Ministres d'Angleterre & d'Hollande, pour concerter ensemble le plan qu'on devoit proposer, aussi bien qu'avec le Baron de FONSECA & le Nonce, pour leur faire connoître qu'après cette démarche, si elle ne réussissoit pas, on ne devoit s'attendre qu'à une déclaration de guerre; on dressa le projet suivant.

Sa Majesté Très-Chrétienne après avoir murement réfléchi, tant sur les derniéres propositions contenues en six Articles, faites à Vienne en son nom, & en celui de Sa Majesté Britanique & de Leurs Hautes Puissances; que sur le contre-projet envoyé à Paris, & communiqué par le Sr. Baron de FONSECA *au nom de l'Empereur: Sa Majesté Très-Chrétienne voulant montrer à*

toute

toute l'Europe, combien Elle est disposée à entrer dans tous les moyens convenables de parvenir à une pacification générale, & connoissant dans ses Alliés le même eloignement de la guerre ; mais considérant d'un autre côté, combien les longueurs pourroient être préjudiciables à cet esprit de paix, qui paroît égal dans toutes les parties respectives : Elle a bien voulu faire expliquer ses sentimens particuliers, par la voye du Duc de RICHELIEU *son Ambassadeur à Vienne ; se réservant, comme Elle y est obligée, de les communiquer ensuite à ses Alliés, en cas qu'ils soient approuvés de Sa Majesté Impériale, & qu'Elle veuille bien donner pouvoir au Sr. Baron de Fonseca, de les signer à Paris en son nom, ou en tel lieu, ou par telle autre Puissance qu'Elle jugera à propos. Et pour cet effet Sa Majesté Très-Chrétienne croit, que le Congrès proposé par Sa Majesté Impériale ne peut convenir dans le moment présent ; tant parce qu'il ne pourroit remédier assez tôt aux obstacles qui peuvent troubler la paix, que parce que les conditions dont la proposition de ce Congrès est accompagnée, ne paroissent point suffisantes pour calmer les esprits, & prévenir toutes les occasions d'une rupture.*

re. C'est dans ces vues que Sa Majesté Très-Chrétienne croit, qu'en donnant quelqu'extension, & une plus grande ampliation aux six Articles envoyés à Vienne le 26 du mois dernier, pour lever les difficultés énoncées dans le contre-projet, & pour entrer, autant qu'il est possible, dans les vues de Sa Majesté Impériale; il ne sera peut-être pas difficile de convenir des conditions prèliminaires, pour parvenir à une conciliation: Et en conséquence on pourroit demeurer d'accord,*

I.

*Que comme Sa Majesté Impériale consent, par le IV. Article du contre-projet, que les Puissances respectives, qui interviendront dans le Congrès préalablement proposé, seroient tenues de convenir de l'abolition, ou pour le moins d'une suspension de l'Octroi de la Compagnie d'*Ostende*, pendant un tems raisonnable, comme pourroit être par exemple celui de sept ans: il sera stipulé par le présent Article préliminaire, qu'il y aura une suspension de l'Octroi susdit de la Compagnie d'Ostende, & de tout Commerce des Pays-Bas aux Indes, pendant l'espace de sept années.*

Que

* Mars.

II.

Que tous les Priviléges de Commerce, tant en Europe & en Espagne, qu'aux Indes, dont les Nations, tant Françoise qu'Angloise, & les sujets des Etat-Généraux jouissoient précédemment, soient remis sur le même pied, & rétablis comme ils avoient été réglés par les Traités antérieurs à l'année 1725.

III.

*Que tous autres droits ou possessions quelconques demeureront dans le même état, & sur le même pied qu'ils ont été établis & réglés par les Traités d'*Utrecht *& de* Bade, *& celui de la* Quadruple-Alliance.

IV.

Que les Puissances du Nord seront invitées & priées par leurs Alliés respectifs, de ne point recourir aux voyes de Fait; mais d'entrer au contraire dans tous les moyens raisonnables de parvenir à une pacification: & qu'en attendant la tenue du Congrès dont il sera parlé ci-dessous, dans lequel

lequel tous les différends respectifs pourront être discutés, les Alliés des Traités de Vienne & d'Hanover ne contribueront, ni directement ni indirectement, sous quelque prétexte que soit, à aucune voye de fait, qui puisse troubler l'état actuel du Nord & de la Basse-Allemagne; mais s'engageront au contraire à agir de concert, pour faire cesser les hostilités s'il en survenoit quelqu'une.

V.

Que ces Articles une fois convenus & signés, toutes hostilités quelconques, s'il y en avoit de commencées, cesseront: Qu'on laissera librement revenir des Indes les Vaisseaux Ostendois qui sont partis avant ladite cessation, & dont les noms seront compris dans un état qui en sera donné de la part de Sa Majesté Impériale: Que les Vaisseaux qui pourroient avoir été pris seront rendus de bonne foi; & qu'on laissera revenir librement les Gallions en Espagne, dans la persuasion certaine où l'on est, que Sa Majesté Catholique en usera, par rapport aux effets desdits Gallions & de la Flottille, ainsi qu'il en a toujours été usé dans tous les tems libres: Qu'en conséquence

l'Escadre

l'Escadre Angloise, commandée par l'Amiral HOZIER, se retirera de Porto-Bello, & de tous les autres Ports d'Amérique, appartenans à Sa Majesté Catholique : qu'il reviendra même en Europe, pour ne donner aucune inquiétude aux Sujets de Sa Majesté Catholique dans les Indes; & que le Commerce des Anglois en Amérique se fera, comme il se faisoit auparavant : Que pareillement les autres Escadres, Françoises, Angloises & Hollandoises, qui pourroient se trouver vers les Côtes d'Espagne ou celles des Etats de Sa Majesté Imperiale, au tems que cette présente cessation d'hostilités commencera, s'en retireront le plûtôt qu'il sera possible, pour ne point donner d'ombrage ni d'inquiétude aux habitans desdites Côtes; & qu'elles ne pourront rien entreprendre contr'elles, ni directement ni indirectement.

VI.

Que la cessation d'hostilités ci-dessus durera autant que la suspension de l'Octroi de la Compagnie d'Ostende : c'est-à-dire, l'espace de sept années, pour pouvoir pendant ce tems-là travailler solidement à une conciliation & pacification générale.

VII.

VII.

Que s'il arrivoit, sous quelque prétexte que ce fût, quelques troubles ou hostilités, soit en Espagne, soit dans les Indes, depuis la signature des présens Préliminaires, entre les sujets respectifs des Puissances contractantes; elles se joindront ensemble pour faire réparer de concert le dommage, ou préjudice qu'auront souffert lesdits sujets respectifs.

VIII.

Que si les Articles ci-dessus sont acceptés & signés, il sera assemblé, le plûtôt qu'il sera possible, un Congrés à Aix la Chapelle, *ou dans une des autres Villes proposées par Sa Májesté Impériale, dont on conviendra, aussi bien que du tems où il devra être indiqué; dans lequel toutes les Puissances contractantes pourront demander, que leurs droits ou prétentions respectives soient examinées & discutées.*

Les Articles VIII, IX. & X. du contre-projet, sont si propres à faciliter, & à accélerer dans la tenue dudit Congrès, l'heureux succès des déliberations qui y seront

rent prises, qu'il y a lieu de croire qu'ils seront unanimement acceptés.

La résolution étant entiérement prise de ne plus admettre aucun autre projet après celui-ci, il fut accompagné, comme je l'ai dit, d'une lettre en forme de déclaration, que si l'on ne répondoit définitivement à cet *Ultimatum* dans l'espace d'un mois, les Alliés d'Hanover prendroient ce silence comme une rupture de toute négociation. Neanmoins, pour adoucir cette espéce de loi qu'on sembloit imposer, on sçut si bien allier dans cette lettre la force & la dignité, avec les égards & le respect qu'on devoit à l'Empereur, qu'elle remplit parfaitement l'objet qu'on avoit en l'écrivant; & parut, par conséquent très propre à produire le bon effet qu'on en espéroit.

Au reste quoique cette lettre passât pour être l'Ouvrage du Cardinal, elle fut cependant, dans toute sa teneur, celui de Mr. CHAUVELIN, alors Président à Mortier du Parlement de Paris: & ce fut, je crois, un des premiers traits de sa capacité sur cette matiére, qu'il donna au Cardinal. Il lui avoit été propose

posé par le Maréchal d'HUXELLES; & par différentes personnes de la Cour, que je m'abstiens de nommer, qui avoient des liaisons fort intimes avec cette Eminence, comme un homme dont les talens & la facilité à écrire, lui pouvoient être très-utiles dans les différentes occasions où il voudroit les employer: & quoiqu'il s'en fallût beaucoup, que le Cardinal fût alors dans une grande intimité avec ce Maréchal, l'opinion avantageuse qu'il cherchoit à donner du Président Chauvelin, se trouvant soutenue par tout ce que continuoient de dire à son avantage les personnes que je viens de citer; Son Eminence commença à avoir quelques conférences secretes avec ce Magistrat. A mesure qu'elles se multipliérent, le Cardinal découvrit en lui les qualités dont on lui avoit fait l'éloge; il comprit combien un tel homme le pouvoit soulager dans son travail; enfin il lui accorda insensiblement toute sa confiance.

C'est par ces commencemens que le Président CHAUVELIN parvint à être nommé Garde des Sceaux de France, & Ministre des affaires étrangéres, quand

le Cardinal eut réduit Mr. d'ARMENONVILLE & le Comte de MORVILLE ſon fils, à quitter ces deux places.

Comme c'étoit de concert avec le Cardinal, que j'avois communiqué à l'Ambaſſadeur d'Angleterre ce que j'écrivois à l'Archevêque d'Amida *; je rendis compte au premier, par une lettre, de la converſation que j'avois eue ſur ce ſujet avec ce Miniſtre: & je profitai de cette occaſion pour lui repréſenter encore, que la détermination de la Cour de Vienne devant infailliblement entraîner celle de Leurs Majeſtés Catholiques; il me ſembloit qu'il ne pouvoit parler avec trop de fermeté à la premiére, ni trop s'attacher à exclurre toutes ſortes de nouvelles propoſitions, après celles qu'il devoit envoyer. Il me fit réponſe auſſi-tôt au dos de ma lettre, pour m'apprendre le départ des huit Articles que je viens de rapporter, & en même tems celui du paquet que je lui avois laiſſé pour l'Archevêque d'Amida, dans lequel étoit l'Ouvrage du P. Poiſſon, dont le

* Ma lettre étoit du 30 Avril 1737. Le Procès verbal en fait mention.

Courier que le Nonce envoyoit en Eſpagne étoit chargé.

Etant allé le lendemain à Verſailles, je trouvai le Cardinal aſſez tranquille ſur le ſuccès de la lettre qu'il venoit d'écrire à l'Empereur. Il me parut eſperer qu'il ſeroit conforme à ſes deſirs : & après me l'avoir fait lire, il m'en donna une Copie, en me chargeant de l'envoyer en Eſpagne. Je m'aquittai avec d'autant plus de plaiſir de cette commiſſion, que ſon contenu autoriſoit parfaitement ce que j'avois écrit à l'Archevêque d'Amida. Je felicitai enſuite le Cardinal, ſur la ſageſſe, la force & la dignité des expreſſions dont cette lettre étoit remplie, & ſur le bon effet que je ne doutois point qu'elle ne produisît. Il reçut mon compliment avec cet air de modeſtie, & de confiance en même tems, que donne un Ouvrage applaudi : & je trouvai qu'il s'approprioit à merveille la production du Préſident Chauvelin.

Notre converſation ayant roulé pendant quelque tems ſur l'Empereur, le Cardinal me vanta la bonne foi de ce Prince ; & il me dit, qu'ayant une relation directe avec lui par l'entremiſe

du

du Duc de Lorraine, il se confirmoit de plus en plus dans l'idée qu'il avoit de sa modération. Comme il étoit en train de causer, & que nous nous entretenions de la vaste puissance où étoit parvenue en assez peu de tems la Maison d'Autriche; je lui dis en riant, qu'il n'avoit pas tenu à l'Empereur MAXIMILIEN qu'elle ne s'étendît jusqu'aux spirituel, en travaillant à se faire Prêtre, Pape, & puis (disoit il) Saint: ainsi qu'il l'écrivoit * à MARGUERITE d'Autriche sa fille.

Cette badinerie ayant encore fourni matiére à la conversation, Son Eminence la fit tomber sur la maniére de vivre, sur les amusemens & sur la dévotion du Roi d'Espagne; à propos de quoi Elle me questionna beaucoup: & passant ensuite à ce qui concernoit le caractére du Roi, Elle me le dépeignit, composé de la magnanimité, de la douceur, & de la fermeté, que la France & l'Europe remarquent à présent dans Sa Majesté. Ma situation présente ne me permet point de m'étendre sur cet

 article:

* On a mis cette Lettre Tome 6e. *Pieces Justificatives* N°. XVI.

article : mais pour preuve de la vérité de ce que je dis , on peut voir le détail que je fis à l'Archevêque d'Amida de tout ce que je rapporte ; il se trouve dans ma lettre du 5 de May. La répétition des mêmes choses que je ferois aujourd'hui , paroîtroit peut-être l'effet de quelque vue intéressée : cela suffit pour m'imposer silence.

Le Duc de BOURBON ayant eu, dans le tems dont je parle, une espece d'attaque d'apoplexie à *Chantilly* , qui avoit menacé de se tourner en paralysie : le Cardinal me dit en souriant, qu'il étoit persuadé qu'on prendroit plus de part à cet accident en Espagne , que s'il fût arrivé avant mon voyage d'*Escouan*. Je lui répondis sur le même ton, que l'intérêt , quand il faisoit entrevoir l'utilité dont pouvoit être une personne , donnoit toujours une nouvelle activité à l'intérêt qu'on prenoit à ce qui la regardoit. Il convint que j'avois raison : & puis il ajouta, que le Roi lui ayant écrit de *Rambouillet*, pour le consulter s'il convenoit qu'il envoyât un Gentilhomme ordinaire, savoir de sa part des nouvelles de Mr. le Duc ; il avoit

eu l'honneur de répondre à Sa Maj., que rien n'étoit plus convenable.

L'attention du Cardinal à me rapporter ce trait de la confiance dont le Roi l'honoroit, me parut marquée : & je ne doutai point qu'il ne l'eût montrée dans la vue de m'engager à écrire en Eſpagne, à quel degré de faveur il étoit parvenu.

Tout ce qui s'étoit paſſé, depuis mon arrivée en France, entre le Duc de BOURBON, le Cardinal & moi ; ayant rempli parfaitement ce que la Cour d'Eſpagne deſiroit; les lettres de l'Archevêque d'Amida étoient remplies des aſſurances de la ſatisfaction que Leurs Maj. Cath. avoient de mes ſervices, & des marques que je leur donnois de mon zéle. On peut voir entr'autres celles du dernier de Mars & du 9 Avril, qui ſont avec les autres que l'on m'a enlevées. Elle ſerviront de preuves de pluſieurs Faits dont j'ai déja fait mention; & en particulier, que je pouvois compter ſur la diſpoſition où étoient le Roi & la Reine, de me donner des témoignages de leur bienveillance & de leur eſtime.

Depuis que le Siége de Gibraltar avoit été commencé, on craignoit à Madrid,

que la Hollande ne se pressât à remplir les engagemens qu'elle avoit pris avec les Alliés d'Hanover. Le Marquis de la Paz eut avis que les Hollandois se méfioient des sentimens de la Cour d'Espagne, & que déja plusieurs sujets de la République, qui commerçoient dans cette Monarchie, songeoient, comme à la veille d'une guerre, à mettre leurs effets en sureté. Pour les assurer, ce Ministre écrivit à Monsieur VAN DER MEER Ambassadeur des Etats-Généraux: que Leurs Majestés Catholiques étoient bien éloignées de vouloir confondre les sujets de la République, dans la guerre qu'Elles étoient obligées de faire à l'Angleterre; & qu'ainsi ils pouvoient continuer, comme par le passé, leur Commerce en Espagne en toute sureté. Mais soit que ces assurances, données dans le commencement du Siége de Gibraltar, ne parussent pas suffisantes pour tranquilliser les esprits; soit que Leurs Maj. Cath. jugeassent, qu'il étoit à propos, dans la conjoncture délicate où l'on se trouvoit, de donner une nouvelle preuve des menagemens qu'Elles vouloient avoir pour la République: Elles ordonnerent au Sr.

OLI-

OLIVIER, chargé de leurs affaires à la Haye, de présenter un Mémoire * sur cet article aux Etats Généraux, afin de dissiper tous les sujets d'allarme, que la continuation des hostilités à Gibraltar pouvoit encore faire naître.

Le Siége de cette Place, qui commençoit par sa longueur à ressembler à celui de *Troyes*, se continuoit toujours, malgré l'impossibilité que l'on trouvoit à pouvoir s'en emparer. Il avoit été dans le commencement le sujet de la surprise du Public, & il étoit devenu ensuite celui de sa risée. On répandoit de toutes parts des lettres, qui donnoient du Général LAS TORRES & de l'Armée Espagnole, où la division & la maladie regnoient, l'idée du monde la plus singuliére. Il en parut entr'autres une d'un Officier de marque, qui, écrivant à un des ses amis, lui disoit : *Notre Armée diminue extrêmement ; & depuis que nos batteries jouent, nous perdons quarante à cinquante six hommes par jour, & quelquefois plus. Cependant notre Général veut à présent, que*

* On le trouvera Tome 6e. *Piéces Justificatives* N°. XVII.

nous avancions sur la Langue de terre. Les Ingenieurs s'y opposent, disant que si nous l'entreprenons, nous perdrons tous les jours deux ou trois cens hommes, & que cela ne nous produira rien. Nous avons un furieux Général, qui veut, je crois, voir tuer tout le monde........ Nous sommes très bien entre ses mains, pour nous sacrifier sans aucun profit pour le Roi....... Tous nos Canons sont presque hors d'usage, par rapport à la lumiére qui devient trop grande; la fonte ne valant rien aussi. Bientôt il nous en faudra d'autres, si l'on veut continuer le Siége. Il nous manque aussi des Canoniers & des Bombardiers. Nos soldats sont obligés de pointer & de tirer le Canon, aussi bien que les Mortiers, faute de gens d'Artillerie. Jugez par là comme l'Artillerie est servie........ Voila deux fois que vous me parlez de notre Mine: il faut qu'on en donne chez vous une grande idée; mais nous n'en faisons aucun cas. A la vérité il y a environ deux mois & demi qu'on travaille sous un Rocher, au-dessous d'un endroit fortifié, appellé la Reine Anne. *On dit que les Mineurs ont creusé douze toises; c'est bien le tout: & quand on feroit sauter ce Rocher, il en devien-*

deviendra plus escarpé, & on ne pourra jamais monter par là. Je vois qu'on amuse la Cour avec cette Mine. En attendant les ennemis seront bientôt plus forts que nous, pour peu que le Siége continue .... Enfin il semble que nous ayions tous perdu la tramontane : & si les Anglois n'ont pitié de nous, nous aurons tous la barbe grise avant que Gibraltar soit pris.

C'est ainsi que s'expliquoient ceux, qui, temoins de ce qui se passoit à ce Siége, en parloient conformément à la vérité. Mais le Comte DE LAS TORRES, quoiqu'il se plaignît amèrement dans ses lettres de l'inexécution des promesses qu'on lui avoit faites, tant sur le nombre de troupes, que sur les Vaisseaux de guerre qu'on lui devoit envoyer ; ne laissoit pas de flatter Leurs Maj. Cath. de faire la conquête de cette Place : & il obligeoit ses partisans ou ses flatteurs, à assurer la même chose ; afin que leur sentiment servît à confirmer ce que contenoient ses relations.

J'ai rapporté plus haut *, que j'avois écrit à l'Archevêque d'Amida, pour lui apprendre que le Roi vouloit bien employer

* *Page 122 de ce Tome IV.*

ployer ses bons offices à Rome, pour lui obtenir le chapeau de Cardinal. Un avis si agréable lui étant parvenu, il ne tarda pas à me marquer sa reconnoissance du service que je lui avois rendu : & par l'Ordinaire qui partit de Madrid immédiatement après la réception de ma lettre, il me fit la Réponse suivante : le stile & les expressions de ce Prélat pourront, je crois, donner lieu au Lecteur, d'être surpris que j'eusse formé le projet, de procurer un tel ornement au sacré College.

Buen-Retiro le 14 Avril 1727.

JE ne rencontre, MONSIEUR, *des termes, qui puissent expliquer mon infinie gratitude & obligation, à l'expression des avantages que dans votre petite charmante lettre vous m'annoncez ; confessant premiérement mon insuffisance & foiblesse de merite. Mais, mon cher* Monsieur, *je ne dirai pas un mot à personne, & me porterai* merè *passivement en tout. Je connois bien l'excès de bonté & benignité de Votre Eminence vénérable : je confesse aussi, d'être le plus favorisé & honoré de nos adorables maîtres; ce qui augmente mon*

mon inaction & mon silence ; ne doutant de votre secret, Monsieur, & que selon les oportunités vous reglerez les dispositions. Votre prudence & charitable soin doit faire le tout : & pour ce qui regarde les effets & bon succès, le bon Dieu fera le plus convenable à son saint service. J'ai l'honneur d'être toute ma vie, MONSIEUR, *votre très humble & très obligé serviteur.*

l'Archevêque d'AMIDA.

Trois semaines environ après avoir reçu cette lettre, le même Prélat m'en écrivit une autre d'*Aranjuez*, datée du 5 May, pour m'accuser la réception de celles que je lui avois écrites pour l'informer de mes conferences avec l'Ambassadeur d'Angleterre ; de ce qui en avoit resulté, & de la disposition où étoit le Roi d'écrire au Roi d'Espagne, si Sa Maj. Cath. y consentoit, & vouloit bien promettre de répondre à sa lettre. L'Archevêque, dans la sienne, me disoit, autant que je puis m'en souvenir (car toutes ces lettres m'ont été enlevées) que le Roi & la Reine d'Espagne paroissoient très satisfaits de mon zéle pour leur service, dans

ce qui s'étoit passé entre l'Ambassadeur d'Angleterre & moi : que Leurs Maj. jugeoient cependant à propos, avant de s'expliquer sur ce qu'il m'avoit proposé, d'attendre l'effet que produiroient les négociations qui étoient sur le tapis pour la paix générale : qu'il m'informeroit de leurs intentions quand il en seroit tems ; & qu'en attendant je pouvois assurer Mr. Walpole, qu'Elles se régleroient toujours sur ce qui pourroit le plus surement contribuer à la conservation de la paix. A l'égard de la lettre que le Roi Très-Chrét. paroissoit dans l'intention d'écrire au Roi son Oncle, le Prélat me disoit, que je pouvois assurer le Cardinal, que cette lettre seroit reçue avec plaisir & empressement, & qu'on y répondroit de même.

Je trouvai encore dans le paquet de l'Archevêque les deux billets suivans, qui ne serviront pas peu à faire connoître son éloquence.

VOUS *aurez déja appris*, MONSIEUR, *ma petite Réponse à la très benigne exhibition de Mgr. le Cardinal à Leurs Majestés, pour vos très nobles représentations, dont je serai redevable toute ma vie ; je vous répete donc que*

la

la dénomination est faite, & une recommandation pour Monseigneur l'Infant * *de* Portugal, *& qu'il reste seulement, comme firent Leurs Majesté Catholiques à Messieurs* DE LA TRIMOUILLE *&* DU BOIS, *une efficace petition de Sa Majesté Très-Chrétienne, insinuant véritablement notre coopération au grand bien de l'Eglise & des deux Couronnes. Je vous confiai, Monsieur, avant votre départ, avec la permission, qu'on me donna, que le Pere* Bermudez, *voulant écarter la Reine de la correspondance de Son Eminence, c'étoit semer la discorde d'une éternelle irréconciliation; mais mon zéle, mon application, avec le bonheur de l'étroite amitié de Mr. l'Abbé de* MONTGON, *avec la sainte intention de nos chers Maîtres, eurent succès. Le Pape ne manque de notices de choses que dit sa Sainteté en Consistoire, quand il me préconisa Archevêque à mon insû. Dieu me garde de flatterie; & j'ose dire que Mr. de Montgon & moi*, lapis angularis, servatis servandis.

* *Don* EMANUEL, qu'on croyoit alors vouloir embrasser l'Etat Ecclésiastique.

Second billet.

J E *répéterai mille graces à Son Eminence. Je confesse comme je dois mon insuffisance ; mais je confesse aussi* coram Deo, *que pour tous les événemens que je crains, & peuvent arriver, seroit beaucoup important d'être caractérisé pour le service de Leurs Majestés & des deux Couronnes. Je connois bien le pays où nous sommes, les maximes du dedans & du dehors : mais sans être respectable, on ne peut faire ce qu'on veut.*

J'aurois volontiers épargné au Lecteur, l'ennui de lire les billets que je place ici, s'ils ne servoient de preuve, que celui qui me les écrivoit, convenoit au moins de bonne foi, de l'utilité qu'on avoit retiré des relations que nous avions ensemble. J'aurai bien-tôt occasion de rapporter un autre témoignage de sa part, encore plus fort & plus précis que ceux qu'on vient de voir : & il est sans doute d'autant plus flatteur & plus avantageux pour moi qu'ils soient connus, qu'ils ne pourront jamais paroître suspects ; puisque les services que j'ai rendus à cet Archevêque, loin de m'assurer son amitié,

tié, ne l'ont pas empêché, comme je le dirai enſuite, de me devenir contraire.

L'avis qu'il me donnoit, que le Roi d'Eſpagne recevroit avec plaiſir la lettre du Roi ſon neveu, mettant comme le ſceau à tout ce que j'avois fait, pour renouveller entre ces deux Monarques l'intelligence ſi déſirée; j'en rendis compte au Cardinal. Il m'en témoigna une extrême ſatisfaction; & dans cette circonſtance il ne put s'empêcher de me dire, ce qu'on trouve répété dans une de ſes lettres, * qu'on ne pouvoit trop louer le zéle que j'avois montré pour le ſervice des deux Couronnes. Il ajouta même, qu'il s'en étoit expliqué de la ſorte avec pluſieurs perſonnes de la Cour d'Eſpagne, comme je le pourrois ſavoir en tems & lieu.

Peu de jours après, le Cardinal me remit une lettre du Roi pour Sa Majeſté Catholique; & il me dit en me chargeant de l'envoyer à l'Archevêque d'Amida, que quand il avoit rendu compte au Roi,

* Compriſes dans celles que j'eus l'honneur de remettre à *St. Ildephonſe* au Roi & à la Reine d'Eſpagne.

Roi, des ſentimens d'amitié que le Roi d'Eſpagne avoit marqués pour Sa Majeſté, lorſqu'il avoit été queſtion de recevoir une de ſes lettres; ce Prince y avoit paru fort ſenſible. Il ajouta qu'il avoit l'honneur d'en informer plus amplement la Reine, dans la lettre qu'il me donna en même tems pour Elle. Il me pria auſſi d'aſſurer en particulier l'Archevêque d'Amida, que le Roi ſeroit toujours diſpoſé, à lui donner en toute occaſion des marques de ſa bienveillance, & de la ſatisfaction qu'il avoit de ſon zéle pour la réunion des deux Couronnes.

Dans le tems que cette réunion s'avançoit en ſecret, & qu'on cherchoit à Verſailles & à Vienne les moyens de prévenir la guerre; l'incertitude où l'on étoit du ſuccès des négociations entamées entre les deux Cours pour conſommer cet ouvrage, faiſoit que de tous côtés on ſe préparoit ſérieuſement à entrer en Campagne. Le Colonel ARMSTRONG, Mr. de GROVESTEIN Général Major des troupes des Etats-Généraux, & Mr. PESTERS leur Réſident à Bruxelles, avoient de fréquentes conférences, tantôt avec le Cardinal,
&

& tantôt avec Mr. LE BLANC & les Maréchaux de VILLARS & de BERWICK, ſur les projets & les opérations de guerre qu'on méditoit.

On comptoit en France d'aſſembler une Armée ſur les frontiéres d'*Eſpagne*; une autre en *Dauphiné* pour ſe joindre au Roi de *Sardaigne*; & une autre enfin en *Alſace*: & il ſe répandoit dans le public, que ſi la guerre ſe déclaroit, on débuteroit par le ſiége de *Luxembourg*.

L'Angleterre & la Hollande ne montroient pas moins de vivacité. On avoit déja ordonné dans la premiére aux troupes qui devoient être tranſportées en Hollande, de ſe tenir prêtes à marcher: & l'on nommoit, pour les commander le Comte d'ORCKENY ou le Duc d'ARGILE. Sa Majeſté Britanique venoit de faire une promotion nombreuſe d'Officiers Généraux. La Flotte deſtinée pour la mer *Baltique*, devoit inceſſamment mettre à la voile pour aller veiller à la conſervation de la paix du Nord, & pour prévenir les deſſeins que la Cour de Ruſſie formoit, diſoit-on, pour la troubler. Indépendemment des forces qu'on ſe propoſoit d'avoir en Flandres, on faiſoit monter celles qui devoient s'aſſem-

bler

bler dans l'Ectorat d'*Hanover*, ou sur les frontiéres de la *Basse-Saxe* à 85000. hommes; & le bruit couroit, que ce seroit le Roi d'Angleterre qui se mettroit à la tête de cette Armée.

Les Armemens du côté de la Russie n'étoient pas moins considérables. Le Corps des troupes que l'Impératrice devoit fournir à l'Empereur, composé de *seize* Régimens d'Infanterie, & *dix* de Dragons, sous les ordres du Général Lascy avoit son Rendez-vous à *Breslaw*, & commençoit à se mettre en marche pour s'y rendre. La Flotte Russienne devoit être composée, disoit on, de *cinquante-six* Vaisseaux de lignes, de *vingt-trois* Fregattes, & d'un grand nombre de Galères: & les Ports de *Petersbourg*, de *Cronslot* & de *Revel* fourmilloient de Matelots.

L'Empereur, Chef de la Ligue de Vienne, n'oublioit rien non plus pour mettre ses vastes Etats à l'abri des invasions dont ils étoient ménacés. Ses troupes étoient belles & nombreuses, commandées par d'habiles Généraux: & soit en *Italie*, soit sur le *Rhin*, soit en *Flandres*, il paroissoit par la quantité de Régimens qui défiloient de ces côtés-là,

que

que ſon intention étoit d'y avoir des Armées en état de s'oppoſer à celles des Alliés d'Hanover. L'idée où étoit Sa Majeſté Impériale, qu'*Oſtende* & *Luxembourg* étoient les deux Places les plus expoſées, l'avoit engagée à donner ordre, de les mettre en état de faire une vigoureuſe réſiſtance. Elle ne veilloit pas avec moins d'attention à la conſervation de ſes Etats d'Italie, & au parti que le Roi de Sardaigne prendroit, dans la conjoncture délicate où il alloit ſe trouver.

Malgré tous ces préſages d'une guerre prochaine, les négociations dans l'Empire alloient toujours leur train, tant de la part des Miniſtres de l'Empereur, pour achever d'engager le Corps Germanique à ſe déclarer pour la Ligue de Vienne; que de celle de Mr. de CHAVIGNY, pour l'empêcher de prendre cette réſolution.

Ce dernier, par ſes inſinuations, & ſa vigilance à profiter de tout ce qui pouvoit être utile à ſes deſſeins avoit donné lieu à pluſieurs membres de la Diéte, de faire réfléxion ſur la partialité, & ſur ſa déference trop marquée qu'on avoit eu pour la Cour Impériale, dans ce qui s'étoit paſſé ſur ſon ſujet & ſur ce-

-lui

lui de Mr. LE HEUP: Et comme le Décret Commissorial de l'Empereur, en parlant des Rois d'Angleterre & de France, avoit accusé l'un d'artifice, & l'autre d'ambition & de pernicieux desseins; on se reprochoit d'avoir admis des expressions si injurieuses à deux aussi grands Monarques, & si capables d'exciter leur ressentiment.

Les Electeurs *Palatin*, de *Mayence*, de *Cologne* & de *Trèves*, & les Cercles du *Rhin*, voyant leurs Etats exposés aux suites funestes de la guerre; n'étoient point à se repentir de leur trop de condescendance pour la Cour Impériale. Chacun cherchoit à s'excuser de ce qui avoit été fait ou écrit avec passion: & plusieurs Princes rejettoient sur leurs Ministres à Ratisbonne, la faute qu'ils avoient commise de souscrire aux volontés de l'Empereur.

Ce refroidissement pour la Cour de Vienne, & l'effet que produisoit sur les esprits le danger prochain, parut principalement par la résolution que prit le Cercle de *Bavière*, assemblé à *Wasserbourg*, de ne fournir qu'un peu plus de trois *simples* *, c'est-à-dire, 3473 hommes

* Pour expliquer ce que l'on entend par

mes, au lieu de 11000 que demandoit le Comte de ZINZENDORF Commissaire de l'Empereur †. Encore mit-on la restriction, que ces troupes ne seroient em-

une *Simple*, il faut savoir que ce qu'on appelle Mois Romain, qui est le terme dont on se sert dans les réglemens des contributions des Etats de l'Empire; est une contribution extraordinaire en argent, que les Etats de l'Empire sont tenus de fournir, à raison de tant de Cavaliers & de Fantassins: & on l'appelle Mois Romains, à cause que les Etats de l'Empire étoient autrefois obligés de lever & entretenir à leurs dépens 20000 Fantassins & 4000 Chevaux, pour accompagner l'Empereur quand il faisoit le voyage de Rome: Et alors ceux qui ne pouvoient ou ne vouloient pas fournir des soldats, étoient quittes en donnant par mois un équivalent en argent, qui fut réglé du tems de CHARLES V. à douze florins par Cavalier, & à quatre florins par Fantassin. Mais depuis ce tems-là le prix des choses ayant fort augmenté, l'équivalent pour un Cavalier a été porté à soixante florins, & pour un Fantassin à douze. Ainsi, suivant la matricule de l'Empire, le Landgrave de *Hesse-Cassel* étant taxé à 30 Cavaliers & à 183 Fantassins: lorsque la Diéte consent à payer un Mois Romain, ce Landgrave paye, suivant le nouveau réglement, *3996* florins. La contribution par *Simple* est à peu près la même chose.

† Le Cercle de *Suabe* suivit cet exemple.

employées qu'à la défense de la patrie, ſans attaquer ni cauſer aucun préjudice à perſonne. On promettoit il eſt vrai, en cas de beſoin, des ſecours plus conſidérables : mais une ſi grande réduction faiſoit aſſez connoître, ce que l'on pouvoit eſpérer ces témoignages de bonne volonté.

Celle que le Comte de WURMBRAND croyoit remarquer dans les Députés des Cercles de l'*Aſſociation*, qui ſont ceux du *Haut* & du *Bas-Rhin*, de *Suabe*, d'*Autriche* & de *Franconie*, lui faiſant eſpérer d'obtenir d'eux les mêmes ſecours, qui étoient déja accordés par le Traité d'Aſſociation d'*Heilbron*, renouvellé en 1714 : il s'étoit tranſporté à *Francfort* pour aſſiſter à leurs délibérations, & pour achever de les déterminer à entrer dans ſes vues. Mais Mr. de CHAVIGNY, qui les découvrit, auſſi bien que le penchant des Cercles à les ſuivre, partit bruſquement de Ratiſbonne, ſans que perſonne fût informé de ſon deſſein : & après être arrivé à Francfort, l'avant veille du jour que les Cercles devoient prendre leur réſolution, il préſenta auſſi-tôt ſes lettres de Créance au Miniſtre de *Mayence* Directeur de l'Aſ-

l'Assemblée, pour être autorisé d'agir.

Le Comte de Wurmbrand, à qui un surveillant aussi actif & aussi habile parut fort à charge, mit en usage toutes sortes de moyens, soit en public, soit en particulier, jusques à employer même les menaces, pour empêcher l'Assemblée d'admettre ce Ministre: & s'il ne pût pas réussir entiérement dans ce projet, il obtint au moins du Ministre de Mayence, qu'il s'excusât d'admettre les Lettres de Créance, sans avoir reçu au préalable un ordre de l'Electeur son maître. Ce Prince étoit alors à *Bamberg*; & on lui dépêcha un Courier, pour savoir la conduite qu'on devoit tenir. Mais malgré toutes les sollicitations du Commissaire Impérial, l'Electeur envoya un ordre de recevoir les Lettres de Mr. de Chavigny, & même tout autre Ecrit qu'il jugeroit à propos de donner. Cette réponse mettant fin à toutes les chicanes, ce Ministre présenta tout de suite à l'Assemblée la Déclaration suivante.

Quoique tous les Electeurs, Princes & Etats, qui sont partie de l'Empire, ayent reçu du Roi mon Maître des assurances vérita-

véritables & sincéres de ses sentimens, par la Déclaration que j'ai remise par son ordre à la Diéte générale assemblée à Ratisbonne; *Sa Majesté a cependant voulu, que je renouvellasse les mêmes assuran ces en son nom aux Cercles assemblés à Francfort. Le Roi est persuadé, que ce qui a donné lieu à la présente Assemblée, ne provient d'aucun doute que l'on ait sur la droiture de ses intentions: & convaincu que les insinuations contraires que l'on auroit pû faire pour allarmer les Cercles de l'Empire, n'auroient fait aucune impression sur l'esprit des Princes qui sont représentés ici; ce n'est que par un excès de délicatesse de sa part que Sa Majesté m'a ordonné, de leur déclarer en son nom; Qu'Elle veut sincérement remplir à l'égard de l'Empire, les derniers Traités qui ont si heureusement rétabli la paix: Qu'Elle est dans la ferme résolution de ne point enfreindre le territoire d'Allemagne, & de procurer au contraire leur sureté en tout ce qui lui sera possible: Et que comme ses intentions & celles de ses Alliés sont entiérement pacifiques, les Princes ou Etats de l'Empire ne doivent absolument concevoir aucun ombrage des armemens qui se font, & qui n'ont aucune*

autre

autre vue, que la réparation ou le maintien des Traités, qui ont statué sur des matiéres qui leur sont totalement étrangéres; quoique graces à la divine Providence, il n'est rien survenu dans l'Europe, qui puisse ni qui doive compromettre les Princes ou Etats, avec Sa Majesté Très-Chrêt. ou avec ses Alliés.

Telles sont les vérités que j'ai ordre d'exposer à cette illustre Assemblée, & qui doivent ne lui laisser aucun doute sur le désir que Sa Majesté a, de contribuer en toute occasion à la tranquillité de l'Empire en général, & en particulier à celle des Cercles assemblés ici; comme Elle y est obligée en qualité de garante des Traités qui ont constaté leur Etat; & comme Elle y est portée par son affection sincére, pour tous & chacun des Membres de l'Empire.

Cette Déclaration ne fut point inutile: & les assurances qu'elle renfermoit ayant été confirmées de la part des Etats Généraux, par le Baron d'ISSELMUYDEN leur Ministre, qui vint se joindre à Mr. de Chavigny; le Resultat de l'Assemblée fut, de prendre des résolutions fort mesurées, & des précautions qui tendissent simplement à procurer une

ſure neutralité aux Cercles aſſemblés, en ne mettant leurs troupes que ſur le pied où elles ſembloient néceſſaires pour la défenſe du pays.

Le Comte de Wurmbrand travailla vainement à détourner cette réſolution. Et avant de ſigner le Recès en qualité de Député du Cercle d'Autriche, il fit la propoſition ; que pour lever la difficulté que quelques Etats ou Cercles pourroient trouver à fournir des troupes, Sa Majeſté Imp. conſentiroit à ſe charger de livrer autant d'hommes qu'on en auroit beſoin, à condition qu'on lui rembourſeroit en argent comptant la dépenſe qu'Elle ſeroit obligée de faire : mais elle ne fut point acceptée. Ce Miniſtre voyant le peu de ſuccès de ſa négociation, partit immédiatement après avoir ſigné cet Acte, peu ſatisfait de l'Aſſemblée, & fort piqué des obſtacles que la vigilance de Mr. de Chavigny avoit mis à la réuſſite de ſes deſſeins.

Les Princes des deux Ligues de Vienne & d'Hanover ne ſe bornoient point à ſe ſervir de l'habileté de leurs Miniſtres pour l'exécution de leurs vues : ils avoient ſoin encore, de répandre de tems en tems pluſieurs Ecrits, ſoit pour juſtifier leurs

démarches, soit pour rendre suspectes celles du parti opposé. La France, l'Angleterre & le Hollande, interessées à persuader le Corps Germanique, de ne prendre aucune part à la guerre dont on étoit menacé, firent remettre par leurs Emissaires à Ratisbonne à plusieurs Ministres de la Diéte, une Dissertation Allemande, qui ne laissa pas de donner lieu à beaucoup de réfléxions & de raisonnemens.

Ce petit Ouvrage étoit intitulé : *Considération sur le Commerce de la Compagnie d'Ostende aux Indes, relativement à l'Empire.* L'Auteur rapportoit toutes les raisons qu'on alléguoit à Vienne, pour prouver, qu'en conséquence de l'union du Cercle de *Bourgogne* avec l'Empire, ce dernier ne pouvoit se dispenser de soutenir la Compagnie d'*Ostende* : & après les avoir refutées, il tâchoit de démontrer, que les fondemens qu'elles avoient, & sur lesquels on s'efforçoit de l'établir, ainsi que l'Octroi accordé à ladite Compagnie, étoient insuffisans pour engager, & encore plus pour obliger l'Empire, à faire sa propre affaire d'une querelle, qu'il devoit regarder comme absolument étrangère.

Presque dans le même tems il parut, de la part de la Cour de Vienne, une brochure à *Bruxelles*, qui avoit pour titre : *Question si le Gouvernement de la Grande-Bretagne est en droit de rendre publiques les Harangues faites au Parlement, les Adresses des deux Chambres & autres Discours & Mémoires de la Nation Britannique, qui pourroient intéresser l'honneur des Puissances étrangéres, en présupposant qu'elles seroient entrées dans des engagemens contraires au maintien de la paix & de l'amitié respective, sans que lesdites Puissances, pour lever des défiances si mal fondées, puissent par leurs Ministres Résidens à Londres, user de la même liberté, de faire publier les Mémoires présentés en leur nom à Sa Majesté Brittannique ; en vue de prévenir une rupture.*

Cette Brochure qui tendoit à justifier la conduite de Mr. PALM, servit, comme la Dissertation dont je viens de parler, à faire raisonner & à amuser le Public. Il est rare que l'effet de ces sortes de productions ait une plus grande étendue.

Dans le tems à peu près dont je parle *, mourut à Paris le Prince de CONTY,

* Le 4 May.

TY âgé d'environ trente-deux ans. Il s'appelloit *Louïs Armand*; & il étoit fils du Prince de CONTY, qu'une grande partie de la Nation Polonoise avoit voulu élire pour successeur au Roi *Jean* SOBIESKI. La jeunesse, les passions qui l'accompagnent, & la facilité de les satisfaire que procure un rang élevé, ayant entraîné ce Princes dans les égaremens qui ne sont que trop ordinaires aux personnes de son âgé; Dieu lui fit la grace pendant sa maladie, d'en être, à ce qu'il parut, vivement touché: †† & dans ces momens qui précedeut l'instant rédoutable, où, selon l'expression de l'Ecriture Sainte, il n'y aura plus de tems †††, pressé du desir de réparer le mauvais exemple qu'il croyoit avoir donné, il fit prier le Curé de St *André des Arts*, dans la Paroisse duquel est l'Hôtel de *Conty*, de témoigner publiquement sur ce sujet à son Prône, les

†† *In expeditione substantiæ seipsam animæ recognoscit.* Tertull.

††† *Juravit per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cælum & quæ in eo sunt, & terram & ea quæ in ea sunt, & mare & ea quæ in eo sunt, quia tempus non erit amplius.* Apoc. c. 10. ℣. 6.

ſentimens humbles & Chrétiens dont il étoit pénétré: Heureux ſans doute, de répondre avec tant de fidélité aux mouvemens de la grace, & d'éprouver en mourant la vérité de ce que dit St. AUGUSTIN: *Removeantur iniquitates; ſanetur quod ſaucium eſt; levetur pondus ab oculo; præceptum domini erit lucidum.*

Pendant que la diverſité de ſentimens dans le Corps Germanique, ſur la réſolution qu'on devoit prendre, donnoit lieu à beaucoup d'incertitude, de déliberations & d'intrigues; les eſprits en Angleterre continuoient à être en mouvement; & les ennemis du Miniſtére ne ſe laſſoient point de traverſer les projets de la Cour, ou d'interprêter malignement ſa conduite. Ce parti, qui ne cherchoit que les occaſions d'exercer ſa mauvaiſe volonté, ne manqua pas de profiter de celle que lui donnerent deux propoſitions qu'on fit dans la Chambre Baſſe.

L'examen du Bill de la taxe ſur le *Malt* fit naître la premiére: & ce fut de la part du Sr. SCROPPE Secretaire, & l'un des Aſſeſſeurs de la Tréſorérie, qu'elle vint. La Chambre étoit compoſée ce jour-là de trois cent quarante

rante Membres: & celui que je viens de nommer jugea à propos d'avancer, que le Roi n'ayant fait demander jusqu'à présent, que les subsides qu'il jugeoit absolument nécessaires: la crise où étoient les affaires en Europe; l'incertitude où l'on se trouvoit sur la guerre ou sur la paix; & la nécessité où elle réduisoit Sa Maj. de faire des dépenses imprevues & extraordinaires, lui faisoient croire qu'il étoit à propos d'ajoûter au Bill qu'on vouloit faire passer, une clause qui autorisât le Roi, d'appliquer les sommes nécessaires pour fournir aux dépenses, & remplir les engagemens qui avoient déja été pris, ou qui pourroient l'être jusqu'à Noël prochain par Sa Maj.; afin qu'Elle pût prendre, selon sa grande sagesse, des mesures pour la sureté du Commerce & de la Navigation du Royaume, & pour la conservation & le rétablissement de la paix de l'Europe.

Cet avis, tout hardi qu'il étoit, fut suivi & appuyé par Mr. FARRER, Président du Comité du subside, & par le parti de la Cour. Mais le Sr. *John* HOW, dont le pere avoit fait tant de bruit sous le régne du Roi GUIL-

LAUME s'y oppoſa. Pluſieurs autres ſoutinrent ſon ſentiment. Les Partiſans de la Cour répondirent à ceux-ci avec vivacité; & le débat fut auſſi long que vif & animé, ſans que le Chevalier *Robert* WALPOLE, au grand étonnement de ſes adverſaires, dît une parole.

Enfin la ſuperiorité des voix ayant été pour la Cour, la Clauſe fut approuvée & ajoûtée au Bill: & après qu'il eût été lû ſelon la coutume pour la troiſiéme fois, il fut envoyé aux Seigneurs. Il n'excita pas moins d'agitation parmi ceux-ci, qu'il en avoit cauſé dans la Chambre-Baſſe. Après l'avoir lû, ils renvoyérent l'examen qu'ils vouloient en faire à une autre fois; & tous les Pairs furent ſommés, de ſe trouver pour cet effet dans la Chambre.

Le jour qu'on avoit indiqué étant venu, les Lords BINGLEY, BATHURST, CHESTERFIELD & LECHMERE, déclamérent beaucoup contre la Clauſe inſerée dans le Bill, qui donnoit, dirent ils, atteinte à la conſtitution fondamentale de l'Etat, en accordant au Souverain & à ſes Miniſtres, le pouvoir abſolu & ſans bornes de faire des levées de deniers: ce qui étoit,

étoit, ajoûterent-ils, le privilége incontestable & essentiel du Parlement ; & dont il ne pouvoit se dépouiller, qu'en consentant de devenir inutile.

Plusieurs Lords du même parti dirent encore, qu'on auroit dû s'adresser, au sujet d'une clause si délicate & si importante, à la Chambre des Pairs, avant d'en remettre la discussion à celles des Communes Le Duc d'ARGILE, Milord TOWSHEND & le Duc de NEWKASTLE répliquérent, que la clause dont les Seigneurs qui venoient de parler paroissoient si choqués, n'étoit pourtant point nouvelle ; puisque le Parlemeut avoit déja donné la même marque de son entiére confiance, en la sagesse & en la prudente œconomie de Sa Majesté ; qui, bien loin d'en avoir abusé, ne s'en étoit servie que pour des dépenses indispensables : Qu'ils ne disconvenoient point, que d'accorder un pareil pouvoir à la Couronne, c'étoit mettre la liberté en danger : mais que cette crainte devoit cesser, en considerant que l'on ne trouvoit point d'exemple d'un Roi moins ambitieux que Sa Majesté ; qui eût fait moins de démarches, pour étendre les prérogatives

Royales; & à qui les droits de son peuple fussent plus chers.

Les mêmes Lords dirent encore, qu'il étoit d'autant plus nécessaire, de témoigner la même confiance au Roi dans la conjoncture présente, que ce Monarque étoit sur le point de conclurre divers Traités, pour parvenir aux fins salutaires qu'il se proposoit pour le bien du Royaume & de toute l'Europe: Qu'on devoit se souvenir, qu'en liant les mains du Roi GUILLAUME pendant les guerres qu'il avoit eues à soutenir, comme fit le Parlement en ce tems-là; cet excés de précaution avoit été cause de divers mauvais succès, & avoit réduit ce Prince à faire une * paix desavantageuse: au lieu qu'en tenant une conduite contraire sous le Régne de la Reine ANNE, & cette Princesse ayant été soutenue par son Parlement; les armes de la Nation avoient toujours été victorieuses: Enfin, que dans le tems présent, la clause en question étoit absolument nécessaire, par le grand effet qu'elle produiroit dans les pays étrangers; & que pour ce qui concernoit l'Administration

* La paix de *Ryswick*.

niſtration des deniers ſans en rendre compte, il ſuffiroit de l'exiger lorſque le Parlement ſeroit obligé de les faire bons.

Ces réfléxions, & toutes les raiſons employées pour les ſoutenir, n'empêchérent point Milord LECHMERE, de revenir trois ou quatre fois à la charge pour les réfuter. Il lui échappa même, dans la chaleur de la diſpute, d'attaquer les Evêques, en inſinuant qu'on les trouvoit toujours prêts à donner des marques de leur complaiſance pour la Cour; qu'ils adoptoient facilement les maximes des Courtiſans; & qu'il conviendroit mieux qu'ils veillaſſent ſur leur Clergé, & à regler les priéres, que de montrer tant de goût pour les affaires de politique & les intrigues de Cour.

Le conſeil ne plut pas aux Prélats. La foi s'aſſoupit de tems en tems dans ceux qui la prêchent: & comme les fonctions & les occupations Paſtorales n'ont gueres rapport qu'aux biens du Siécle à venir, on n'eſt pas fâché de prendre en attendant quelque part à ceux de la vie préſente. L'Evêque de *Peterboroug*, plus piqué, ou moins patient que ſes Confreres, releva vivement Mi-

lord Lechmere. Il s'attacha à faire voir que les Evêques étoient Seigneurs temporels, aussi bien que spirituels : Que sous cette double qualité, ils composoient une partie essentielle de la Chambre des Pairs ; & qu'ils n'étoient pas moins obligés que les Laïcs, à la conservation des droits & des priviléges des sujets de la Grande-Bretagne : Qu'à l'égard des maximes de la Cour, qu'on leur reprochoit de suivre ; ils se faisoient un devoir de ne point s'opposer à celles d'un Roi, qui, par sa sagesse, prévenoit de toutes parts ce qui pouvoit troubler la paix en Enrope, & le bonheur de ses sujets ; & que par conséquent ils se croyoient obligés, de combattre constamment celles de certains esprits inquiets & ambitieux, qui, sous le spécieux prétexte d'un amour imaginaire pour leur patrie, ne cessoient de répandre la méfiance & la division, tantôt par des craintes mal fondées, & tantôt par un faux-zéle pour des droits qu'on n'attaquoit point : Qu'ils étoient au reste très éloignés de négliger le soin de leur Clergé, ou la direction des priéres ; qu'ils continueroient à remplir leur devoir sur ces deux articles ; & que même,

me, pour ſatisfaire au dernier, ils avoient déja eu attention de renouveller une certaine Oraiſon, faite ſous le régne du Roi GUILLAUME, & dans laquelle on trouveroit ces paroles : *Seigneur faites tomber toute oppoſition devant le Roi.*

Ces derniers mots, tendans à donner de Milord LECHMERE la même idée qu'on avoit eue de ceux, contre leſquels la Priére, dont ce Prélat rappelloit le ſouvenir, avoit été compoſée ; ne parurent pas moins piquans que ce qui les avoit attirés. Mais enfin, après pluſieurs diſcours vifs & animés de part & d'autres, & de nouvelles oppoſitions du parti contraire à la Cour; la queſtion, ſi la Clauſe qu'il s'agiſſoit d'inſérer dans le Bill reſteroit en ſon entier, ayant été long tems agitée, l'affirmative l'emporta de 76 voix contre 20.

Dix-ſept Seigneurs proteſtérent le lendemain contre cette délibération. La fermeté * à ſoutenir les droits d'une Nation,

* Nihil in vobis imperatoribus tam populare & tam amabile eſt quam libertatem in iis diligere qui obſequio vobis ſubditi ſunt. Si quidem hoc intereſt inter bonos & malos principes,

Nation, & à prévenir ce qui peut insensiblement les détruire, n'altére point la fidélité; & elle entretient dans les sujets des sentimens de générosité, d'élevation & de courage, qui la font respecter autant qu'ils la rendent estimable. Comme la protestation des Seigneurs en question porte ce caractère, j'ai cru devoir la rapporter *. Ceux pour qui l'assujettissement le plus servile a des charmes, se prémuniront, s'ils veulent, contre la tentation que ce trait de la délicatesse Angloise pourroit leur causer.

Les hostilités qui étoient déja commencées entre l'Espagne & l'Angleterre, faisant craindre qu'elles ne rendissent inutiles les démarches qu'on faisoit pour prévenir la guerre, le Roi du Portugal offrit de travailler à concilier ces deux Puissances: mais Sa Maj. Brit. s'excusa d'entrer dans une négociation particuliére; & comme on en avoit déja entamé une générale, Elle remercia Sa Majesté Portugaise des bons offices qu'Elle

principes, quod boni libertatem ament, servitutem improbi *Ambros. Ep.* 40.

* Dans le 6. Volume, *Piéces Justificatives* N°. XVIII.

le avoit offerts. L'amour du bien public qui l'animoit, a reparu avec éclat au ſujet de la paix qui vient heureuſement de ſe terminer *, par les ſoins qu'Elle s'eſt donnée pour hâter la concluſion d'un ouvrage ſi Chrétien. J'aurai bientôt occaſion de parler des qualités vraiment Royales de ce Monarque, & des bienfaits que j'ai reçus de ſa bonté, dans le tems qu'on s'empreſſoit en Eſpagne & en France, à ſe prévaloir de mon déſintereſſement pour m'ôter les moyens de ſubſiſter. Cet article, que je me flatte de mettre dans le dernier degré d'évidence, ne ſera pas le moins intéreſſant de ces Mémoires : mais je ne ſuis point encore arrivé au tems de le rapporter.

Les négociations qui ſe paſſoient entre les deux Cours de Vienne & de Berlin, dont on ne ceſſoit de parler, & que perſonne ne pénétroit que très-imparfaitement, avoient mis autant de méfiance que de refroidiſſement entre les Alliés d'Hanover & le Roi de Pruſſe. On gardoit les bienſéances de part & d'autre : on évitoit les ſujets trop mar-

quéz

* A Aix la Chapelle.

qués de plaintes ; mais on n'alloit pas plus loin. Pour continuer ce ménagement, Mrs. de ROTTEMBOURG, DU BOURGAY & de KEPPEL, Ambassadeurs de France, de la Grande-Bretagne & d'Hollande, communiquérent au Baron d'ILGEN, Ministre de Sa Majesté Prussienne, les derniéres propositions que ces trois Puissances avoient envoyées à Vienne, & dont l'acceptation ou le refus devoit décider de la guerre ou de la paix. Ils demandérent ensuite, que le Roi de Prusse se joignît à eux, pour obtenir une décision satisfaisante de l'Empereur ; ou si elle étoit refusée, les secours qu'il s'étoit engagé de fournir. La double proposition fut reçue de la part du Baron, avec beaucoup d'éloges sur les intentions pacifiques des Alliés d'Hanover. Il promit que le Roi son maître les seconderoit avec autant de zéle, qu'il montreroit de fidélité à remplir ses promesses. On s'en tint réciproquement à ces démonstrations de bonne volonté.

Quoique l'incertitude où l'on étoit du bon ou du mauvais succès qu'auroient les derniéres propositions qu'on avoit nvoyées à Vienne, fit croire que le

Roi

Roi d'Angleterre ne mettroit fin à la séance du Parlement, qu'après être instruit de la résolution de l'Empereur ; il jugea cependant à propos de la terminer avant d'en avoir la nouvelle ; & il le fit par la Harangue suivante, adressée aux deux Chambres par la bouche du Grand-Chancelier.

MILORDS ET MESSIEURS,

A l'ouverture de cette séance, je vous informai des dangers qui menaçoient ce Royaume, aussi bien que la paix & la liberté du Royaume. Présentement j'ai à vous remercier de votre zéle, & de votre expédition dans les procedures, sur les diverses affaires que je vous recommandai alors ; de la confiance que vous avez mise en moi, & des assurances que vous m'en avez données, de vouloir me supporter & assister, pour soutenir mon honneur, & pour défendre & conserver des droits & priviléges incontestables de cette Nation, qu'on a envahis & attaqués d'une maniére si manifeste & si notoire.

Le Siége de Gibraltar *marque sans contredit le but & le dessein des engagemens contractés entre l'Empereur & le Roi d'Espagne :*

pagne: mais je ne doute point que les préparatifs que j'avois faits pour la défense de de cette Place, joints à la valeur de mes troupes, ne les convainquent de la témérité & de la folie de cette entreprise. Nonobstant cette grande provocation, l'amour de la paix l'a jusqu'ici emporté sur moi, pour suspendre en quelque façon mon ressentiment: & au lieu d'avoir recours immédiatement aux armes, & de demander à mes Alliés cette assistance qu'ils sont engagés & prêts à me donner; j'ai concouru avec le Roi Très-Chrétien & les Etats-Généraux à faire de telles ouvertures d'accommodement, qu'elles ne peuvent que convaincre toute la terre, de la droiture de mes intentions & de notre sincére disposition à la paix; & marquer en même tems, à l'ambition insatiable, de qui on doit imputer les calamités d'une guerre, en cas que ces propositions si justes & si raisonnables soient rejettées. En attendant j'ai la satisfaction de vous informer, que la Couronne de Suéde a accédé au Traité d'Hanover; & que la convention faite entre moi, Sa Majesté Très-Chrétienne & le Roi de Dannemarck, est actuellement signée.

MES-

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES;

Ce m'auroit été une grande satisfaction, si, avant votre séparation, j'avois pû vous parler plus positivement, & avec plus de certitude, de la situation présente des affaires : mais comme présentement vous avez dépêché les affaires publiques, & que la saison vous engage à vous rendre dans vos contrées respectives ; je préfere de mettre fin à cette séance, plûtôt que de vous tenir plus long-etms assemblés sans nécessité. Les subsides que vous avez accordés, joints à l'union & l'harmonie parfaite qui régnent entre moi & mes Alliés, me mettent, à ce que j'espére, en état, moyennant, l'assistance divine, ou d'arrêter, & de faire échouer les desseins de mes ennemis, au cas que leur conduite nous entraîne dans une guerre nécessaire ; ou de faire valoir les bénédictions de la paix : si tant y a qu'on puisse obtenir une paix juste, honorable & sûre.

L'avantage que la Cour avoit toujours eu pendant la durée du Parlement, malgré tous les efforts du Parti con-

contraire, ayant donné une entiére facilité au Roi de réussir dans tous les projets qu'il avoit formé; rien ne retardoit le départ de ce Prince pour ses Etats d'Allemagne, que d'être instruit de la résolution que prendroit la Cour de Vienne: Et comme on avoit fixé un tems assez court pour cette réponse, on l'attendoit avec d'autant plus d'impatience, que la paix ou la guerre en dépendoient entiérement.

Pendant l'incertitude où l'on étoit à cet égard, j'avois fait de fréquens voyages à Versailles, soit pour rendre compte au Cardinal des lettres que je recevois d'Espagne, soit pour lui communiquer celles que j'écrivois à l'Archevêque d'Amida. Je n'avois pas manqué non plus, d'avoir souvent des conférences avec le Comte de MORVILLE pendant mon séjour à la Cour. Il comptoit sur mon attachement pour lui: & dans cette persuasion, assurément bien fondée, il m'entrenoit de tems en tems des différens assauts qu'il avoit à soutenir, & qui effectivement se renouvelloient alors assez fréquemment. Il paroissoit, comme je l'ai dit *, assez indifférent

* Tom. III. pag. 272.

différent ſur cet article, au moins pour ce qui lui étoit perſonnel ; mais il envisageoit, avec raiſon, la choſe bien différemment par rapport à ſa famille ; & ſur-tout à ſon fils, dont la deſtinée devenoit bien différente par ſa chûte.

Un ſoir entr'autres que j'étois avec lui, il me parla long-tems des différentes brigues que l'on faiſoit, à ce qu'il ſoupçonnoit, pour lui ôter ſa place. Il me demanda à ce ſujet, ſi l'on ne m'avoit rien écrit d'Eſpagne qui tendît à ce but ; & ſi dans mes conférences avec le Cardinal, il n'avoit pas laiſſé échapper quelque mot, qui ſervît d'indice des ſecrets ſentimens où il étoit ſur ſon compte ?

Ma réponſe à ces queſtions fut, que quoique j'euſſe exactement informé la Cour d'Eſpagne des divers entretiens que nous avions eu enſemble ; on ne m'avoit cependant rien répondu ſur cet article : Que ce ſilence ne m'allarmoit pourtant point ; & qu'au contraire j'augurois bien qu'on le gardât, puiſqu'il étoit vraiſemblable que l'on auroit contredit l'opinion que je voulois établir à ſon avantage, ſi elle eût paru mal fondée.

Paſſant

Paſſant enſuite, à ce qui concernoit le Cardinal, je dis au Comte de Morville, que toutes les fois qu'il avoit été queſtion de lui dans nos converſations, il m'avoit toujours parlé avec une réſerve affectée, & qui procédoit, ſuivant toute apparence, de l'idée qu'il avoit de mon attachement pour lui.

„ Je ſuis aſſez de votre avis (me répon„ dit le Comte de Morville): mais ne „ pourriez-vous pas rompre la glace „ avec la Cour d'Eſpagne, & tâcher de „ ſavoir plus poſitivement dans quelle „ diſpoſition Elle eſt pour moi? On veut „ faire accroire ici, qu'Elle m'eſt très„ contraire; qu'Elle déſire même qu'on „ m'ôte la place que j'occupe: & com„ me je ne crois pas que le Cardinal ſoit „ fort éloigné de ce deſſein, ni par con„ ſéquent, de ſe ſervir pour ſon exécu„ tion, du prétexte ſpécieux, d'être „ obligé de céder aux inſtances de Leurs „ Majeſtés Catholiques; je vous avoue „ que je ſerois charmé de pouvoir le lui „ ôter; & pour cet effet, d'être au „ moins aſſuré de l'indifférence de la „ Cour d'Eſpagne, ſi je ne puis me flat„ ter de mériter ſon eſtime.

L'igno-

L'ignorance où le Comte de Morville me parut être, des relations ſecrettes qui s'étoient formées par mon moyen entre la Reine d'Eſpagne & le Cardinal, me prouvant ſuffiſamment que celui-ci lui en avoit fait un myſtère ; je me trouvois hors d'état de lui faire connoître ; que le bon office qu'il exigeoit de moi, ne pouvoit naturellement plus produire l'effet qu'il déſiroit, qu'autant que le Cardinal l'autorisât. Mais ſouhaittant cependant ſincérement de le ſervir, je lui dis, que comme il me paroiſſoit indubitable, ſi la paix ſe faiſoit, que le Cardinal n'eût alors de fréquentes occaſions d'écrire à Leurs Majeſtés Catholiques ; je lui conſeillois de le prévenir d'avance, pour l'engager à leur parler dans cette circonſtance en ſa faveur : & que de mon côté, quoique j'euſſe déja rendu compte à l'Archevêque d'Amida de pluſieurs particularités, qui tendoient à diſſiper certains préjugés, qu'on avoit donnés contre lui à Leurs Majeſtés Catholiques ; je me ferois encore un plaiſir, d'ajouter à ces détails tout ce qui pourroit produire l'effet qu'il déſiroit. Agiſſez ſeulement de bonne heure auprès du Cardinal, ajoutai-je, pour qu'il ſou-

tienne

tienne, quand il en ſera tems, ce que j'aurai avancé. C'eſt une eſpéce d'engagement que vous lui ferez prendre, de ne vous être point contraire; & vous pourrez au moins pénétrer quelque choſe de ſes ſentimens pour vous, ou de ſes projets, par la maniére dont il prendra votre propoſition : cette découverte ne peut que vous être utile.

Le Comte de Morville me parut goûter l'expédient que je lui propoſois. La converſation tomba enſuite ſur le Duc de Bourbon, à l'occaſion de l'attaque d'apoplexie qu'il avoit eu alors, & pour laquelle il devoit aller inceſſamment prendre les Eaux de *Bourbon*. Le Comte de Morville fort attaché à ce Prince, me fit diverſes queſtions, ſur les diſpoſitions où j'avois laiſſé la Cour d'Eſpagne, pour lui; & s'il étoit impoſſible d'engager Leurs Majeſtés Catholiques à lui rendre leur amitié ? „ Vous avez „ (continua-t il) plus de raiſons que „ perſonne, de contribuer dans l'occa„ ſion à faire cette bonne œuvre : car Mr. „ le Duc eſt fort prévenu en votre faveur, „ & m'a ſouvent parlé de vous avec eſti„ me & avec amitié.

La matiére dont le Comte de Morville m'entretenoit, étant assurément très délicate, par rapport au vif ressentiment que m'auroit marqué le Cardinal, s'il se fût apperçu que j'eusse donné au Comte de Morville quelque connoissance de ce qui s'étoit passé entre le Duc de Bourbon & moi; je répliquai simplement à ce Ministre : Qu'il ne devoit point douter de mon zéle pour le Duc de Bourbon, & que je n'en eusse donné plusieurs preuves en Espagne depuis sa disgrace. Mais les fruits, ajoutai-je, qu'elles peuvent avoir produit, ne sont point encore mûrs : les fleurs n'en font que paroître : & quoique je ne craigne plus tant à présent la gelée, il faut pourtant que la paix, & le Cardinal même, contribuent à leur donner une entiére maturité.

„Si cela est (me repartit le Comte „de Morville), j'ai bien peur que le „Duc de Bourbon ne les recueille de „longtems. Mais si vous retournez en „Espagne, peut-être pourrez-vous pré„venir cet accident. Vous le devez „en vérité, je le répete encore : car „certainement ce Prince avoit des des-

„ ſeins ſur vous, qui vous auroient été
„ auſſi honorables qu'utiles.

Quelques jours après cette converſation., le Cardinal alla faire un petit voyage à Paris, pour aſſiſter à une Thèſe que ſoutenoit l'Abbé BAUHYN†, qui la lui avoit dédiée. Le Comte de Morville, qui revint ſeul avec lui dans ſon caroſſe, profita de l'occaſion & de mon conſeil, pour eſſayer de démêler les ſentimens du Cardinal pour lui, & s'il conſentiroit d'écrire en ſa faveur à Leurs Maj. Cath., quand la paix & la réconciliation ſeroient faites.

Le Cardinal, dont les vues étoient bien différentes, parut regarder la précaution que le Comte de Morville vouloit prendre, comme très inutile : n'ayant aucune connoiſſance, dit-il, que le Roi & la Reine d'Eſpagne euſſent contre lui les préventions qu'il ſembloit craindre. Il ajoûta en plaiſantant, qu'il s'étonnoit de ce que le Comte de Morville le choisît pour lui rendre un pareil ſervice, attendu qu'il croyoit avoir autant, & peut-être plus beſoin que lui, de faire revenir la Cour d'Eſpagne ſur ſon compte : & qu'il falloit par conſéquent, qu'il parvînt à lever

† A préſent Evêque d'*Uſez*.

lever cet obſtacle, avant d'entreprendre de lui être de quelque utilité.

Cette apparence de cordialité du Cardinal, engageant le Comte de Morville à s'expliquer avec plus de confiance; il voulut entrer dans quelque détail, ſur les intrigues qu'il prétendoit ſavoir que l'on faiſoit à la Cour contre lui, & dans leſquelles la Cour d'Eſpagne entroit auſſi, diſoit-on, en cauſe. Mais le Cardinal traita tout cela de chiméres, & exhorta fort le Comte de Morville, à faire de ces bruits de Paris le cas qu'ils méritoient.

Celui-ci, de retour à Verſailles, me raconta ce que je viens de dire: & comme on éloigne autant qu'on peut les objets deſagréables, que d'ailleurs il ignoroit les relations du Cardinal en Eſpagne; il crut qu'il n'étoit effectivement point à portée, comme il l'en avoit aſſuré, de lui rendre le bon office qu'il déſiroit, & qu'il ſuffiſoit de connoître ſa bonne volonté, pour en faire uſage quand la réconciliation ſeroit faite. Le calme que ſa converſation avec le Cardinal avoit rétabli dans ſon eſprit, me parut bien mal fondé. J'eſſayai, autant que la délicateſſe de la

matiére me le permit, de l'en faire appercevoir. Mais les personnes en place ont, jusqu'au moment de leur chute, une sécurité sur leur état, dont on tâche presque toujours en vain de les désabuser. Je l'éprouvai dans cette occasion; & je compris; par la maniére dont le Cardinal avoit éludé d'entrer dans les interêts du Comte de Morville, que songeant à lui ôter sa place, il ne vouloit point prendre avec lui d'engagement contraire à l'exécution de ce dessein. La suite ne fit que trop voir au Comte de Morville, que je ne m'étois point trompé.

La ferme persuasion où l'on étoit en France, que la réponse de la Cour de Vienne devoit décider de la paix ou de la guerre, la faisoit attendre avec une impatience extrême. Les conférences que Mrs ARMSTRONG, PESTERS & de GROVESTEIN continuoient d'avoir, soit avec le Cardinal, soit avec Mr. LE BLANC, Ministre de la guerre, soutenoient les espérances de ceux qui souhaittoient la guerre. Les raisonnemens politiques ne finissoient point sur le parti que prendroit l'Empereur: & quoique l'on convînt assez,

qu'il

qu'il n'étoit pas des intérêts de ce Monarque, de s'attirer ſur les bras une Ligue auſſi formidable que celle d'Hanover; les affaires paroiſſoient néanmoins ſi embrouillées de toutes parts, & les eſprits ſi aigris, qu'on croyoit qu'il étoit preſqu'impoſſible d'éviter la rupture dont on étoit menacé. Elle étoit déſirée des uns, comme l'époque de la diminution de l'autorité du Cardinal, qui excitoit leur jalouſie; & des autres, comme pouvant ſervir à leur avancement. Ne me trouvant dans aucune de ces deux Claſſes, je penſois auſſi très différemment; & je ſouhaittois fort que la réponſe de la Cour de Vienne, favorable à la paix & conforme aux deſirs du Cardinal, ne m'obligeât pas retourner en Eſpagne, & de laiſſer imparfait l'ouvrage que j'avois commencé.

Fort attentif à toutes les négociations qui étoient ſur le tapis, & à démêler les reſſorts ſecrets que l'on faiſoit jouer pour en traverſer le ſuccès; je rendois de ce que je decouvrois à cet égard un compte exact à la Cour d'Eſpagne; & je ne ceſſois de répéter dans mes lettres à l'Archevê-

que d'Amida, qu'il falloit s'attendre, ſi la guerre s'allumoit entre la France & l'Eſpagne, à voir réſulter de cet événement dans la Nation Françoiſe, un réfroidiſſement d'affection pour Leurs Maj. Cath., très-nuiſible en toute maniére à leurs interêts, & en particulier au ſuccês de la commiſſion ſecrette dont Elles m'avoient chargé.

Le Cardinal, par les mains duquel paſſoient preſque toutes mes lettres, paroiſſoit d'autant plus content de ce qu'elles contenoient, qu'il les trouvoit conformes à ſes vues. Mais dans pluſieurs converſations qu'elles occaſionnoient entre nous, je m'appercevois ſouvent, qu'il comptoit bien plus ſur les diſpoſitions de l'Empereur pour la paix, que ſur celles de l'Eſpagne; & qu'il s'en falloit beaucoup, qu'il eût une fort haute opinion des maximes & du Gouvernement de celle-ci.

Le Courier qui avoit été depéché à Vienne avec les huit propoſitions que j'ai rapportées, y étant arrivé le 9. de May; le Duc de RICHELIEU fut à *Laxembourg*, où l'Empereur ſe trouvoit alors, pour les communiquer à ce Prince

ce. On y tint le 11. une conference chez le Comte de ZINZENDORF, à laquelle le Duc de Richelieu & l'Ambaſſadeur des Etats-Généraux aſſiſtérent : & le ſoir même ils s'aſſemblérent encore chez le Prince EUGENE, avec le Duc de BOURNONVILLE Ambaſſadeur d'Eſpagne. Celui-ci chicanoit ſur chaque Article, & ne ſe prêtoit qu'avec répugnance à une concluſion. Les Miniſtres Impériaux, de leur côté, formoient, dans l'examen des propoſitions, beaucoup de difficultés ſur leur contenu ; & repréſentoient, qu'il falloit néceſſairement donner certains éclairciſſemens à cet égard à l'Eſpagne & à la Ruſſie, & attendre la réponſe de ces Puiſſances, avant de pouvoir ſe déterminer à les admettre.

Toutes ces tergiverſations pour répondre & pour ſe décider, faiſoient aſſez connoître que les uns & les autres tâchoient de faire traîner les choſes en longueur. Il eſt vrai que pour éviter qu'on n'imputât à l'Empereur de donner lieu à la guerre par ſa réſiſtance, les mêmes Miniſtres aſſuroient le Duc de RICHELIEU & Mr. HAMEL BRUYNINX, que Sa Maj. Imp.,

pour ce qui lui étoit perſonnel, comme entr'autres la ſuſpenſion de la Compagnie d'*Oſtende* pour ſept ans, ne feroit aucune difficulté d'accepter les propoſitions qu'on lui préſentoit: „ Mais „ (ajoûtoient-ils) on ne peut diſconvenir qu'il ne ſoit extraordinaire, & „ en même tems bien dur, de vouloir „ exiger de ce Monarque, qu'il diſpoſe tout-à-coup des interêts du Roi d'Eſpagne & de l'Impératrice de Ruſſie, „ ſans les conſulter; & ſur tout dans „ la conjoncture préſente, qu'une Eſcadre Angloiſe eſt ſur le point d'entrer dans la mer Baltique, ſans que „ l'on ſache quel deſſein l'y amene, ni „ quelle iſſue aura le ſiége de Gibraltar, dont le Roi d'Eſpagne réclame „ inutilement depuis longtems la reſtitution, conformément aux engagemens que le Duc d'ORLEANS a pris „ à cet égard, & aux promeſſes du Roi „ d'Angleterre.

Par tous ces raiſonnemens, les Miniſtres Impériaux tendoient uniquement à promettre, que l'Empereur interpoſeroit ſes bons offices à Madrid & à Peterſbourg, d'une maniére ſi preſſante, qu'ils produiroient vraiſemblablement

l'effet

l'effet désiré. Mais le tems des éclaircissemens & des représentations étoit fini. On croyoit à Versailles, avoir suffisamment examiné le projet de paix qu'on avoit envoyé; & qu'il pouvoit convenir à toutes les Puissances interessées. En un mot, on vouloit un oui ou un non.

Les ordres adressés au Duc de Richelieu étant si précis qu'ils n'admettoient aucune explication; il ne s'agissoit plus que de faire expliquer la Cour de Vienne en adoucissant néanmoins, autant que la bienséance l'exigeoit, ce qu'Elle pouvoit trouver d'un peu trop sec dans la maniére dont on la pressoit de répondre. Le Duc de Richelieu, à qui ce soin fut remis, s'aquitta de cette commission avec autant de prudence & de moderation, que de fermeté. Enfin le 21. de May, l'Empereur, après bien des conférences tenues en sa présence & chez le Prince Eugene, accepta les propositions des Alliés d'Hanover, & fit remettre sa réponse par écrit au Duc de Richelieu.

Cet Ambassadeur dépêcha tout de suite le même Courier qui lui avoit porté la derniére résolution du Roi; & le Comte de ZINZENDORF en expedia un

autre pour le Baron de FONSECA, avec l'ordre & les pouvoirs nécessaires pour signer les préliminaires.

La Cour Impériale, pour sauver un peu les apparences, & ne point paroître avoir souscrit aveuglément au projet de paix qu'Elle avoit reçu, jugea à propos d'y ajoûter quelques Articles. Mais comme ils ne concernoient que la Police qu'on observeroit au futur Congrès, cette légere addition, que l'on qualifia pompeusément à Vienne de *troisiéme Projet pour la conservation de la paix générale*, ne differa de celui qu'on avoit envoyé de Paris, qu'en ce que les mêmes choses étoient exprimées différemment. On ne s'avisa point aussi de chicaner sur une délicatesse qui tiroit à si peu de conséquence. La condescendance du Duc de Richelieu sur cet article, lui fit au contraire honneur; & on lui accorda le juste éloge, d'avoir parfaitement sû concilier, dans cette circonstance délicate, l'exécution des ordres du Roi avec les ménagemens qu'il devoit avoir pour l'Empereur.

Le Courier qui portoit ce consentement si desiré, arriva à Versailles le 28 de May, le même jour que le Colonel

ARM-

ARMSTRONG étoit parti de Paris, après avoir concerté le Plan qu'on devoit ſuivre en cas de rupture.

Le Cardinal, qui déſiroit ardemment la conſervation de la paix; apprit avec la joye la plus ſenſible l'heureux ſuccès des meſures qu'il avoit priſes pour la procurer. Il me la marqua dans toute ſon étendue, quand je me fus rendu chez lui le lendemain au ſoir, en conſéquence d'un billet que j'avois reçu de ſa part la veille *: & l'ayant félicité de cet événement, je m'apperçus qu'il ſe ſentoit ſur tout fort ſoulagé, d'être ſorti, par le moyen de la Cour de Vienne, de

* Le voici.

A Verſailles le 28 May 1727.

Si vous voulez, Monſieur, *vous donner la peine de venir ici demain jeudi ſur les 7 heures du ſoir, je pourrai avoir l'honneur de vous y voir; & je vous y aſſurerai avec plaiſir*, Monſieur, *de la ſincerité des ſentimens avec leſquels je vous honore.*

Signé *le Cardinal de* FLEURY.

l'embarras où pouvoient l'entraîner les liaiſons que j'avois formées entre l'Eſpagne & lui, & les ménagemens qu'il ſentoit qu'elles exigeoient de ſa part pour cette Couronne.

Cela ne l'empêcha pourtant pas de me témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de penſer, que les principaux obſtacles qui empêchoient la réunion des deux Couronnes étoient levés; & que pourvû que la Cour d'Eſpagne voulût ſe prêter d'auſſi bonne foi que l'Empereur à ce qui venoit de ſe conclurre, rien n'empêcheroit plus le Roi, de faire connoître à Leurs Maj. Cath., combien leurs interêts lui étoient chers.

Je lui répondis, que je ne doutois point que l'on ne trouvât dans Leurs Maj. Cath. une diſpoſition bien ſincére pour la paix, dès qu'on n'exigeroit rien d'Elles qui fût contraire à leur gloire. Il me paroît d'ailleurs, ajoûtai-je, qu'après ce qui vient de ſe paſſer, il n'eſt plus poſſible à l'Empereur de différer le mariage de l'Archiducheſſe avec l'Infant *Don* CARLOS, ſi c'eſt de bonne foi qu'il déſire cette Alliance; & que par conſequent l'Eſpagne touche au moment, de découvrir à cet égard

les

les véritables intentions de ce Monarque. Or comme je ſuis bien perſuadé, avec toute l'Europe, que jamais il n'a eu deſſein de donner la Princeſſe ſa fille à l'Infant d'Eſpagne; il doit naturellement réſulter d'une pareille découverte, autant de froideur entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, qu'on y a vû régner d'intelligence : & par conſéquent Leurs Majeſtés Catholiques ſe réuniront à la France plus étroitement que jamais.

Le Cardinal me dit alors, que quoique ma réfléxion lui parût aſſez juſte, il étoit cependant perſuadé, comme je pouvois me ſouvenir qu'il me l'avoit ècrit *, que l'Empereur ſauroit bien trouver plus de moyen, pour amuſer encore la Reine d'Eſpagne, afin de continuer à profiter de ſes libéralités; que les prétextes de différer un établiſſement

* Voicï comme il s'exprimoit dans ſa lettre écrite de *Rambouillet* en date du 6 May.

Il ne faut pas douter, que l'Empereur ne mette tout en œuvre, pour maintenir ſon crédit abſolu à Madrid; & qu'à meſure qu'il en craindra la diminution, il ne ranime les eſpérances de Leurs Majeſtés Catholiques ſur le mariage de Don CARLOS. *C'eſt par-là qu'il ſera toujours maitre de la Reine d'Eſpagne.*

ſement, ſi conſidérable, ne manqueroient jamais; & que la Reine d'Eſpagne ne pouvant, ſuivant toute apparence ſe détacher aiſément des flatteuſes eſpérances qu'elle avoit conçues, il étoit fort à craindre qu'Elle ne ſacrifiât à cette vaine idée, les avantages réels que la France & l'Angleterre pouvoient procurer au Prince ſon fils; enfin, que le tems ſeul pouvoit déſormais découvrir à quoi l'on pourroit s'attendre.

Le Cardinal me dit enſuite, qu'il m'avoit écrit de venir, pour me faire voir le détail que le Duc de RICHELIEU lui avoit envoyé de tout ce qui s'étoit paſſé à Vienne. Il me le donna à lire, & il me pria d'en informer Leurs Majeſtés Catholiques. » Elles verront » (ajouta-t-il) que l'Empereur ne donne » pas tout-à-fait dans leurs projets; qu'il » ſent le péril où une guerre l'expoſoit; » & qu'en Prince ſage il veut l'éviter. » Comme je ſuis perſuadé, que ce que » dira ou fera voir le Comte de KONIKSEG à Madrid, ne s'accordera » pas tout-à fait avec la relation du Duc » de Richelieu; il n'eſt pas mauvais d'en » envoyer certains articles à l'Archevê» que d'Amida, afin de mettre Leurs

» Ma-

» Majeſtés Catholiques en état de juger
» plus ſainement des ſentimens de la Cour
» de Vienne.

» Il eſt fâcheux (continua le Cardinal)
» que dans la circonſtance préſente, nous
» n'ayions ici aucun Miniſtre de la Cour
» d'Eſpagne, pour ſigner les Préliminai-
» res de la paix, & que vous ne ſoyez
» point autoriſé pour le faire. Mais je
» comprens les raiſons eſſentielles qu'on
» a eues, quand vous êtes venu ici, de
» ne relever votre commiſſion par aucun
» titre qui eût de l'éclat, où qui fit du
» bruit. L'inſtruction du Roi d'Eſpagne
» vous autoriſoit ſuffiſamment. Nous
» remédierons à cet inconvénient le
» mieux que nous pourrons. En atten-
» dent preſſez, je vous en conjure, l'Ar-
» chevêque d'Amida, de repréſenter à
» Leurs Majeſtés Catholiques combien il
» eſt néceſſaire qu'Elles imitent l'exemple
» de l'Empereur. C'eſt d'Elles ſeules à
» préſent que dépend la tranquillité de
» l'Europe.

Je promis au Cardinal d'exécuter exactement ce qu'il me preſcrivoit ; & je pris congé de lui.

Je fus de là chez le Comte de MORVILLE, pour le féliciter à ſon tour, ſur

ſur la ſageſſe avec laquelle il avoit conduit une négociation auſſi délicate, que celle que l'on étoit enfin au moment de terminer heureuſement. Il ſe défendit modeſtement, d'avoir eu toute la part que je croyois à ce qui s'étoit paſſé : & il ne fit aucune difficulté de me dire, qu'à l'exception des lettres que ſa charge l'avoit obligé d'écrire au Duc de Richelieu, il n'avoit eu qu'une aſſez médiocre connoiſſance de la maniére dont le Cardinal avoit conduit la négociation avec l'Empereur ; qu'il ſavoit ſeulement, que Son Eminence avoit employé fort utilement le Duc de Lorraine, pour diſpoſer Sa Majeſté Impériale à prendre confiance en lui.

Il me parla enſuite de la lettre que le Cardinal avoit écrite, en envoyant les VIII. Articles du dernier projet, & après m'avoir demandé ſi je l'avois vue (à quoi je répondis que oui), il m'en fit l'éloge qu'elle méritoit : ajoûtant, qu'il m'avouoit ingenuement, que juſqu'alors il n'avoit pas eu, des talens du Cardinal, l'idée avantageuſe que cette lettre lui en donnoit.

Cet article de notre converſation m'ayant rappellé, qu'on m'avoit encore confirmé

confirmé nouvellement, que la lettre dont il s'agissoit avoit été composée en son entier par le Président CHAUVELIN; je demandai au Comte de Morville, s'il étoit donc bien vrai qu'elle fût du Cardinal? Et sur ce qu'il me répéta qu'il en étoit persuadé, je ne crus point devoir pousser plus loin une incrédulité, qui auroit pû donner lieu à des soupçons & à des recherches de la part du Comte de Morville, très-capables de me compromettre avec le Cardinal & avec différentes personnes considérables: & sans plus faire semblant de rien, j'applaudis avec lui à la force & à la sagesse des raisons & des représentations qu'on avoit employées dans cette lettre, pour déterminer l'Empereur.

Notre conversation ayant ensuite tourné sur l'effet que produiroit en Espagne la démarche de la Cour de Vienne, & le Comte de Morville m'ayant demandé mon sentiment à cet égard; je lui répliquai, que ne sachant point ce qui s'étoit passé de particulier par rapport aux préliminaires entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, je ne pouvois porter aucun jugement certain de la maniere dont on prendroit en Espagne l'ouvrage

l'ouvrage qui alloit se consommer à Paris : mais que je croyois, que l'Empereur, avant de souscrire aux conditions qu'on lui avoit envoyées, savoit apparamment à quoi s'en tenir sur cet article avec Leurs Majestés Catholiques : qu'au surplus, la réconciliation des deux Couronnes devenant une suite nécessaire de la paix, peu importoit, dans le fond, de connoître, comment les deux Cours de Vienne & de Madrid s'accorderoient sur ce qui donnoit lieu à un événement si désiré.

Le Comte de Morville, qui connoissoit une partie de tout ce que j'avois fait pendant l'hyver pour arriver à ce but, & qui avoit vû le Mémoire que la Reine d'Espagne m'avoit donné quand j'étois venu en France ; me demanda si l'on pourroit faire quelque usage de moi dans la circonstance de la signature des Préliminaires, au cas que cela fût jugé nécessaires ; „ puisqu'il n'y a ici (ajoû- „ ta-t-il) aucun Ministre d'Espagne à „ qui l'on puisse s'adresser ? „ Mais je lui répondis, que quoique j'eusse travaillé depuis long-tems, comme il savoit, à applanir les obstacles qui s'opposoient à la réconciliation ; & que je fusse suffisam-

fisamment autorisé pour cela par le Mémoire qu'il avoit lû, & par beaucoup d'autres lettres que j'avois reçues d'Espagne : je n'avois cependant ni plein pouvoir, ni même aucune instruction pour le cas dont il s'agissoit; & qu'ainsi je ne pouvois être d'autre utilité, que par les vœux que je faisois, pour que le manquement de Ministre d'Espagne à Paris, n'apportât aucun obstacle à la prompte conclusion de l'ouvrage auquel il alloit travailler.

Mrs. WALPOLE & de FONSECA, qui s'étoient rendus à Versailles aussi-tôt après l'arrivée du Courier qui étoit venu de Vienne, ayant achevé de régler avec le Cardinal, tout ce qui concernoit la pacification générale ; ils se transportérent le 31 May avec Monsieur de MORVILLE chez Monsieur BOREEL Ambassadeur d'Hollande, qui n'avoit pû venir à Versailles, à cause d'une maladie qu'il avoit alors, & dont il mourut peu de jours après. Et ces Ministres, après une longue conférence, qui dura jusqu'à deux heures du matin, signérent enfin les Articles préliminaires, ou nombre de douze, qui de-

devoient ſervir de baze au Traité de Paix qu'on feroit au Congrès qui étoit déſigné.

Ce qui embarraſſa le plus, & qui prolongea ſi long-tems la conférence, fut le choix des moyens qu'on prendroit, pour ſuppléer, par rapport à la ſignature, au défaut de Miniſtre d'Eſpagne à Paris & d'Angleterre à Vienne. Mais enfin, après avoir bien examiné les inconvéniens qui réſultoient de-là, & la maniére d'y remédier; on convint, de dreſſer un inſtrument des Articles préliminaires, que Mr. WALPOLE ſigneroit ſeul, en y joignant une déclaration, par laquelle il promettoit, qu'en conſéquence de ſon plein pouvoir, cet inſtrument ſeroit obligatoire pour le Roi ſon maître envers le Roi d'Eſpagne, de la même maniére que s'il avoit été ſigné conjointement avec un Miniſtre de Sa Majeſté Catholique; & que cet Acte ſeroit enſuite remis au Duc de BOURNONVILLE à Vienne, à condition que de ſon côté il obſerveroit les mêmes formalités envers Mr. Walpole.

La choſe ainſi réglée on dreſſa en conformité l'Acte ſuivant.

COMME *les Ministres qui ont signé ce jourd'hui les Articles préliminaires, ont considéré, que n'y ayant point ici de Ministre de Sa Majesté Catholique, ni à Vienne de Ministre de Sa Majesté Britannique, il étoit impossible, en suivant les formes ordinaires, de mettre aussi-tôt qu'il seroit à désirer, la derniére main aux Actes qui seroient obligatoires entre Sa Majesté Britannique & Sa Majesté Catholique; je soussigné, pour remédier à cet inconvenient, ai, en vertu de mon plein pouvoir, signé seul un Acte pareil à ceux qui ont été signés ce jourd'hui, lequel est compris ci-dessous.*

ARTICLES Préliminaires pour l'affermissement de la paix générale, signés à Paris le 31 Mai 1727, de la part de l'Empereur, du Roi Trés-Chrétien, de Sa Majesté Britannique, & des Etats-Généraux.

I.

Sa Majesté Impériale & Catholique n'ayant d'autre but que celui de contribuer à la tranquillité publique de l'Europe, & voyant

*voyant que le Commerce d'*Ostende *avoit cause des inquiétudes & des ombrages ; consent qu'il y aura une suspension de l'Octroi de la Compagnie d'*Ostende, *& de tout Commerce des Pays-Bas aux Indes, pendant l'espace de 7 ans.*

II.

*Tous Droits ou Possessions demeureront sans atteintes à ceux des Parties contractantes qui en jouissent en vertu des Traités d'*Utrecht, *de* Bade *& de la* Quadruple-Alliance, *ou des Traités & Conventions qui ont précédé l'année 1725, lesquels ne regardent ni l'Empereur, ni les Etats-Généraux : Si cependant, il y avoit eu du changement à l'égard des susdites Possessions, ou qu'ensuite de ces conventions quelque chose n'eût pas été exécuté, on discutera & décidera au Congrès à tenir selon la teneur des susdits Traités & Conventions, le changement arrivé, ou les Points qui n'auront pas été mis en exécution.*

III.

Qu'en conséquence, tous les Priviléges de Commerce, tant en Europe, en Espagne,

gne, qu'aux Indes, fondés sur les Traités, dont les Nations tant Françoise qu'Angloise, & les sujets des Etat-Généraux jouissoient précédemment, soient remis, sur le même pied, & rétablis, comme ils avoient été réglés en particulier par les Traités antérieurs à l'année 1725.

IV.

Que les Puissances du Nord seront invitées & priées par leurs Alliés respectifs, de ne point recourir aux voyes de Fait; mais d'entrer au contraire dans tous les moyens raisonnables de parvenir à une pacification: & qu'en attendant la tenue du Congrès dont il sera parlé ci-dessous, dans lequel tous les différens respectifs pourront être discutés, les Puissances contractantes ne contribueront directement, ni indirectement, sous quelque prétexte que ce soit, à aucune voye de Fait, qui puisse troubler l'état actuel du Nord, mais s'engageront au contraire à agir de concert, pour faire cesser les hostilités, s'il en survenoit quelqu'une.

V. *Que*

V.

Que ces Articles étant signés, toutes hostilités quelconques, s'il y en avoit de commencées, cesseront; & à l'égard de l'Espagne, huit jours après que ces Articles signés auront été remis à Sa Majesté Catholique: Qu'on laissera librement revenir des Indes les Vaisseaux Ostendois qui sont partis avant ladite Cessation, & dont les noms seront compris dans un Etat, qui en sera donné de la part de Sa Majesté Impériale: Que les Vaisseaux qui pourront avoir été pris, seront rendus de bonne foi avec leurs Cargaisons; & qu'on laissera revenir librement les Gallions en Espagne, dans la persuasion certaine où l'on est, que Sa Majesté Catholique en usera, par rapport aux Effets desdits Gallions & de la Flotille, ainsi qu'il en a toûjours été usé dans tous les tems libres: Qu'en conséquence l'Escadre Angloise, commandée par l'Amiral HOSIER, *se retirera le plûtôt qu'il sera possible de devant* Porto-Bello, *& de tous les autres Ports de l'Amérique appartenans à Sa Maj. Catholique; qu'il reviendra même en Europe avec son Escadre, pour ne plus donner aucune inquiétude*

quiétude aux Sujets de Sa Majesté Catholique dans les Indes ; & que le Commerce des Anglois à l'Amerique se fera, comme il se faisoit auparavant, selon les Traités : Que pareillement, les autres Escadres, Françoises, Angloises, ou Hollandoises, qui pourroient se trouver vers les Côtes d'Espagne, ou celles des Etats de Sa Maj Impériale, au tems que cette présente Cessation d'Hostilités commencera, s'en retireront le plûtôt qu'il sera possible, pour ne point donner d'ombrage, ni d'inquiétude aux habitans desdites Côtes ; & elles ne pourront rien entreprendre contre elles, ni directement, ni indirectement.

V I.

*Que la cessation des Hostilités ci-dessus mentionnée, durera autant que la suspension de l'Octroi de la Compagnie d'*Ostende*, c'est-à-dire, l'espace de sept ans, pour pouvoir, pendant ce tems-là, travailler solidement à une conciliation des intérêts réciproques, & à une pacification générale.*

V I I.

Que s'il arrivoit, sous quelque prétexte

que ce fût, quelque trouble ou hostilité, soit en Europe, soit dans les Indes, depuis la signature des présens Préliminaires, entre les sujets respectifs des Puissances contractantes, Elles se joindront ensemble, pour faire réparer de concert le dommage ou préjudice, qu'auront souffert leursdits sujets respectifs.

VIII.

Que si ces Articles ci-dessus sont acceptés & signés, il sera assemblé dans quatre mois de tems, à compter du jour de la signature de ces Articles préliminaires, un Congrès à Aix la Chapelle, *dans lequel les Droits respectifs de toutes les Puissances Contractantes, & celles qui y sont invitées, seront examinés, discutés & terminés.*

IX.

Les Plénipotentiaires qui seront nommés, ne pourront y avoir que deux *Gentils-hommes,* deux *pages &* six *gens de Livrée, pour être plûtôt prêts à s'y rendre, & pour éviter toute supériorité de Luxe & de Dépense.*

X.

Ils n'observeront aucun cérémoniel, & s'en tiendront à ce qui fut réglé dans le dernier Congrès de Cambrai, *pour éviter toutes les difficultés de préseance ; avec liberté pourtant de protester, ainsi que chacun le jugera à propos.*

X I.

Les Princes recommanderont respectivement à leurs Plénipotentiaires, d'éviter tout embarras qui pourroit allonger ou troubler le Congrès.

X I I.

La Ratification de ces Articles Préliminaires se fera en deux mois, à compter du jour de la signature, ou plûtôt, s'il est possible.

En vertu de mon susdit Plein-pouvoir, je déclare que cet Acte ainsi signé de moi seul, sera obligatoire pour le Roi de la Grande-Bretagne mon Maître envers Sa Maj. Cath., comme s'il avoit été signé avec

un Ministre de Sad.te Majesté. Bien entendu que Son Excellence le Duc de BOURNONVILLE *en remettra aussi un signé de lui, pareil au présent Acte, lequel sera de-même obligatoire envers le Roi mon Maître: Promettant qu'il sera remis, dans le terme marqué par le XII. des Articles Préliminaires, une ratification du Roi de la Grande-Bretagne, pour être échangée contre celle de Sa Maj. le Roi d'Espagne. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration, & y ai fait apposer le cachet de mes armes. A* Paris, *le* 31 May, *de l'an de grace* 1727.

Signé H. WALPOLE.

Nous soussignés Ministres Plénipotentiaires de Sa Maj. Imp. & Cath., de Sa Maj. Très-Chrêt., & de Leurs Hautes-Puissances les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, certifions que ce qui est ci dessus est la vérité; & que c'est-là le cachet & la signature de Monsieur WALPOLE, *dont nous avons tous été témoins. En foi de quoi nous avons signé le présent Acte, & y avons apposé le cachet*

chet de nos Armes, *Fait à* Paris *le même jour* 31 May, 1727.*

Signé *Marc* Baron de FONSECA.
Fleuriau de MORVILLE.
Guillaume MOREEL.

La ſatisfaction que marquérent les Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande de l'heureuſe concluſion de la paix, parut très-grande : & auſſi-tôt après la ſignature des préliminaires, ils firent partir Mrs. † ROBINSON & LARCHÉ pour en aller porter la nouvelle ; le premier

* A l'occaſin de la ſignature des Articles préliminaires, on frappa à Paris une médaille, où d'un côté le Roi étoit repréſenté, avec ces mots : LUDOVICUS XV. *Rex Chriſtianiſſimus.* Au revers on voyoit les figures de Mars & de Minerve, qui ſe donnoient la main. Derriére eux s'élevoit un Olivier, aux branches duquel étoient attachés les Ecus de l'Empire, de France, d'Eſpagne, d'Angleterre & de la Hollande, & il y avoit pour Legende : *Spes Pacis æternæ.* Et à l'Exergue : *Præviis conditionibus ſanctis Lut. Paris.* 31. *Maii* 1727.

† Il a été depuis Miniſtre d'Angleterre à *Vienne*, & ſecond Plénipotentiaire au Congrés d'*Aix la Chapelle*, en 1748.

mier à Londres, & l'autre à la Haye. Elle y fut reçue avec une joye universelle. On applaudit beaucoup à la sagesse & à la fermeté, que le Cardinal avoit montrées pendant le cours de cette importante négociation. Celui-ci, de son côté, ne parla pas avec moins d'éloge de la fidélité que la France avoit trouvée dans ses Alliés; & il témoigna publiquement, qu'il regardoit la conservation de la paix, comme l'effet de l'union qui régnoit entre les Couronnes de France, de la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux: Ce qui devoit servir à convaincre ces trois Puissances, que le meilleur moyen d'assurer leur tranquillité, & celle de toute l'Europe, étoit de continuer à bannir la méfiance & la mesintelligence, auxquelles certaines fâcheuses conjonctures n'avoient que trop souvent donné lieu. Et comme le contentement d'esprit fait toujours trouver de grands sujets d'éloge dans ceux qui nous le procurent, le Cardinal, qui étoit dans cette situation, ne tarrissoit point sur les louanges de la bonne foi des Alliés du Roi; sur celles de leurs Ministres; & sur les avantages qui alloient en résulter pour le bien public.

Cette Eminence ne fut pas moins ſenſible à la confiance dont l'Empereur l'avoit honoré, dans tout ce qui s'étoit paſſé. Elle témoigna au Baron de FONSECA, à quel point Elle ſouhaittoit la conſervation d'une faveur ſi précieuſe; & combien Elle déſiroit, de faire ſuccéder une ſincére intelligence à la froideur & à la jalouſie mal entendue, qui duroient depuis ſi long tems entre les deux Cours de Vienne & de Verſailles. Le Cardinal affecta de louer publiquement les ſentimens pacifiques & pleins de modération de l'Empereur : & auſſi flatté d'avoir eu les intérêts de preſque toute l'Europe à ménager, que bien aiſe de jouer un pareil rolle le plus long-tems qu'il pourroit, il profita de la circonſtance agréable où il étoit, pour s'attirer de plus en plus la confiance des Puiſſances étrangéres, par un langage, qui, ſemblant reſſuſciter la droiture & la candeur des premiers tems, ſervît à diſſiper, à meſure qu'il ſeroit connu, les préjugés que l'on avoit, que la France ne ſuivoit pas toujours des maximes ſi déſintereſſées.

Tout le monde ſait le progrès que fit la haute opinion que le Cardinal avoit

sû établir, de sa délicatesse sur cet article: & que ce Ministre a été régardé dans les Cours, & sur-tout en Hollande, malgré les observations de quelques incrédules, comme le destructeur des artifices de la politique & de la fausseté dans la société. A la fin certains traits de sa part, qui ne répondoient aucunement à cette idée, & qui avoient été cachés, soit par les diverses conjonctures du tems, soit par la crainte de sa puissance; ces traits, dis-je, venant à se découvrir, l'édifice s'est peu à peu écroulé, sans qu'il en reste presque aucun vestige.

A la joye de la conclusion de la paix, succéda encore en France celle que causa à toute la Nation la grossesse de la Reine, qui fut tout-à fait certaine dans le courant du mois de May. On regardoit la naissance d'un Dauphin, comme le moyen le plus certain de conserver à l'Europe la tranquillité que l'on travailloit à lui assurer: & l'esperance de cet événement, interessant toutes les Puissances, Elles parurent partager la satisfaction que ressentoient les François.

Le calme qui succéda de toutes parts aux troubles dont on avoit été menacé,

cé, ne régnoit point dans l'Empire de Ruſſie. Le grand crédit où étoit parvenu le Prince MENZIKOFF ſous le Régne de PIERRE I, & qui s'étoit accru depuis que l'Impératrice CATHERINE étoit montée ſur le trône, au point que la fille de ce Miniſtre étoit deſtinée à épouſer le jeune Prince † PIERRE, héritier de la Couronne, avoit excité contre lui autant d'ennemis que de jaloux.

La haine contre les Favoris procéde autant du dépit de ceux qui déſirent la faveur, ſans pouvoir la poſſeder, que de l'abus qu'ils ſuppoſent qu'en font les autres. Le Prince Menzikoff, de ſimple garçon patiſſier, étoit parvenu aux plus hautes dignités. Il diſpoſoit à ſon gré, ſous le Régne de l'Impératrice Catherine, de tous les emplois & de tous les revenus de l'Etat. Sa fierté, le mépris qu'il affectoit pour les grands, & ſa paſſion pour les richeſſes, le rendirent odieux. On murmuroit d'abord ſourdement, comme c'eſt l'ordinaire, & enſuite plus ouvertement contre l'Im-

Q 5 péra-

† La Cérémonie de leurs fiançailles fut faite le 6. Juin, par l'Archevêque de *Nevogorod*

pératrice, d'avoir donné toute sa confiance à un homme qui la méritoit si peu. Le déchaînement du Public rejaillissant ainsi sur cette Princesse, le désir de renverser une puissance devenue odieuse, fit porter l'audace jusqu'à attenter à celle de l'Impératrice même; de changer le Gouvernement & l'ordre de la succession; & de donner à l'Empire des Russiens une forme toute nouvelle.

Sa Maj. Impériale, instruite du complot, fit arrêter plusieurs Seigneurs Russiens; & Elle établit une Commission pour les juger, à la tête de laquelle elle mit le Grand-Chancelier Comte GOLOFKIN. Ce Tribunal condanna les coupables à différens genres * de supplices. Mais cette découverte ne précéda que de bien peu la fin de la vie de l'Impératrice. Sa santé, depuis environ un an, étoit devenue fort languissante; & le fameux Mr. STAHL, Médecin du Roi de Prusse, qu'elle avoit fait venir à sa Cour pour le consulter, augu-

* Environ trois semaines après la mort de l'Impératrice l'Empereur PIERRE II. fit publier le détail de cette conspiration, qu'on trouvera dans le 6e. volume, *Pieces Justificatives* N°. XIX.

auguroit mal des ſuites de cette maladie. Le chagrin d'enviſager de ſi près la fin de ſa vie, dans un âge ſi floriſſant, ſe joignant à celui que lui cauſa la nouvelle de la conſpiration qu'on formoit, pour la détrôner & l'enfermer dans un Couvent, la conduiſit enfin au tombeau: & elle mourut le 17 de May, veille du jour, où, par quelque légere eſperance qu'on avoit conçue de ſa convaleſcence, on ſe préparoit à célébrer avec magnificence l'anniverſaire de ſon Couronnement.

Cette Princeſſe étoit dans ſa trente-huitiéme année, & elle avoit regné deux ans & quelques mois; ayant ſuccedé à l'Empereur ſon Epoux le 29 Janvier 1725. Il ne reſtoit de pluſieurs enfans qu'elle avoit eus de ce Prince, que deux Princeſſes, dont l'ainée, mariée au Duc d'*Holſtein*, mourut peu de tems après des ſuites d'une couche. La ſeconde, nommée ELIZABETH, régne aujourd'hui ſur l'Empire Ruſſien, avec autant de ſageſſe que de gloire.

La beauté, dont l'Empire eſt ſi puiſſant, avoit fait monter ſur le trône CATHERINE *Alexiwna*. L'Empereur de Ruſſie PIERRE I. l'ayant vue par

hazard chez le Prince Menzikoff, en devint amoureux, & l'épouſa enſuite ſecretement en 1707, lorſqu'elle n'avoit que 18 ans : mais il ne déclara ſon mariage qu'en 1711. L'Elévation des ſentimens, & les qualités du cœur, égaloient l'éclat des charmes de cette Princeſſe, & ſurent lui attirer l'eſtime avec l'amour de ſon auguſte Epoux. Elle montra combien elle méritoit l'une & l'autre, par la ſageſſe des conſeils qu'Elle donna à ce Monarque, dans la funeſte ſituation où les Turcs l'avoient réduit près de la Riviére de *Pruth* en 1711 : & les Ruſſiens n'ont fait aucune difficulté de publier *, que c'étoit à Elle que leur Souverain étoit redevable de ſon ſalut & de celui de ſon Empire. Ce fut auſſi pour reconnoître la conſtance de l'attachement qu'Elle lui avoit marqué, qu'il la fit ſacrer † & couronner à *Moſcou* le 18 de May 1724, avec toute la pompe & la magnificence poſſibles ; qu'il inſtitua l'Ordre * de Ste. *Catherine* ; & qu'en-

* On le trouvera Tome 6e. *Piéces Juſtificatives* N°. XX.

† On le trouvera Tome 6e. *Pieces Juſtificatives*. N°. XXI.

* Il conſiſte en une croix attachée à un ruban

qu'enfin, pour aſſurer la poſſeſſion de ſes Etats après ſa mort à une Epouſe ſi chere, il fit une ordonnance, par laquelle ſe réſervant le droit de choiſir ſon ſucceſſeur, il préparoit de loin les eſprits de ſes ſujets, à recevoir & à ſuivre le Réglement qu'il méditoit de faire en ſa faveur.

Quand d'une condition commune on eſt parvenu au comble des grandeurs, on oublie quelquefois facilement ceux qui ont contribué à nous y faire monter: Leur préſence, qui nous rappelle le ſouvenir de l'état différent où ils nous ont vus, bleſſe l'amour propre & nous devient preſque importune. L'Impératrice de Ruſſie ſe mit au-deſſus de cette foibleſſe; & par une magnanimité de ſentimens bien ſupérieure à la naiſſance & au rang; cette Princeſſe rappella auprès d'elle la famille du Miniſtre Luthérien *Gluck*, qui avoit eu ſoin de ſon éducation & de ſa ſubſiſtance: Elle eut ſoin de la fortune de tous ceux qui la compoſoient; & Elle ne ceſſa pendant la vie de l'Empereur ſon Epoux, & durant toute

ruban blanc, avec cette deviſe: *Par l'amour, & la fidélité pour la patrie.*

toute la ſienne, de ſoutenir le Prince Menzikoff, à qui Elle étoit principalement redevable de ſon éducation. On peut même dire, que ſa reconnoiſſance lui fit oublier ſes propres intérêts, qui ſembloient lui dicter, de témoigner moins de bienveillance & de confiance à un favori devenu odieux au Public.

Comme cette Princeſſe entroit parfaitement dans les vues de l'Empereur ſon Epoux; Elle ſe fit un plaiſir de civiliſer ſa Cour, & d'établir parmi ceux qui la compoſoient, les uſages & les coutumes des Nations les plus policées de l'Europe. Elle s'appliqua après la mort de ce grand Prince, à former entiérement l'Académie des Sciences, qu'il avoit établie ſur le modéle de celle de Paris; à augmenter la Marine; & à faire découvrir une route par le Nord de la *Tartarie*, pour aller à la *Chine*, & pour faciliter à ſes Sujets le Commerce des Indes Orientales & Occidentales: ce qui pouvoit leur procurer des richeſſes immenſes. C'étoit pour l'exécution d'un ſi grand projet, qu'Elle envoya le Capitaine BURING, Officier très expérimenté, avec un grand nombre de Matelots & de Pilotes: mais la mort l'enleva,

leva, avant qu'on pût ſavoir des nouvelles de ce Capitaine, & des obſervations qu'il avoit faites.

Le lendemain de la mort de l'Impératrice Catherine, ſon teſtament ayant été ouvert, & lû par le Secrétaire d'Etat WASILI STEPANOFF, le Grand-Duc PIERRE *Alexiowits*, petit-fils de l'Empereur PIERRE le Grand, fut déclaré héritier & Empereur. Les Prélats, le Clergé, le Sénat, les Princes MENZIKOFF & GALICZIN, les Membres du Conſeil privé, & les principaux Seigneurs Ruſſiens, rendirent leurs hommages au jeune * Monarque, en le reconnoiſſant pour leur Souverain, & en lui prêtant ſerment de fidélité †.

Immédiatement après cette cérémonie, le nouvel Empereur ſe rendit à l'Egliſe au bruit de l'Artillerie de la Place & de l'Amirauté. Le ſervice divin étant fini, il

* Il étoit âgé d'*onze* ans, *ſept* mois & *vingt-ſix* jours.

† On fit publier en même tems une Déclaration, pour obliger tous les ſujets de ce Prince à s'acquiter du même devoir; & l'on y avoit joint la formule du ſerment qu'ils devoient prêter. Voyez *Pieces Juſtificatives* N°. XXII.

il ſignala le commencement de ſon Régne par des graces qu'il accorda à pluſieurs particuliers, & par déclarer le Prince MENZIKOFF Généraliſſime des forces de l'Empire par mer & par terre. Au ſortir de l'Egliſe, Sa Majeſté Impériale paſſa à la Salle du Conſeil, où ſe trouvérent ceux qui devoient en être membres. Après qu'Elle ſe fut placée ſous un dais, on tint le premier Conſeil d'Etat; & le Teſtament de l'Impératrice fut lû pour la ſeconde fois, & ſigné par tous les aſſiſtans. Cette formalité terminée, le jeune Monarque ſe mit à table, avec les Princeſſes, le Duc d'Holſtein, & quelques principaux Seigneurs: on y admit auſſi le Comte de Rabutin Ambaſſadeur de l'Empereur des Romains.

Pendant la cérémonie de l'inauguration, on arbora ſur les Forts l'Etendart Impérial; & quand on l'eut retiré, on commença à tirer cent coups de canon, ſavoir un coup de diſtance en diſtance, pendant que toutes les cloches ſonnérent, pour annoncer au peuple la mort de l'Impératrice, & l'avénement de l'Empereur au Trône. Ce double événement fut auſſi notifié dans les formes à tous les Miniſtres étrangers, par le Secrétaire d'Etat

d'Etat STEPANOFF ; & le Prince MENZIKOFF dépêcha à Vienne Mr. LIEVEN ſon Adjudant-Général, pour s'acquiter de la même commiſſion envers l'Empereur.

Le décès de l'Impératrice de Ruſſie, à qui l'on attribuoit de ſi vaſtes projets dans le Nord, acheva de calmer entiérement toute l'inquiétude qu'ils avoient cauſée à la Suéde & au Dannemarck. La minorité du jeune Empereur exigeoit de ceux qui dirigeoient ſes conſeils, de ménager les Puiſſances voiſines, & de diſſiper entiérement tous les ſoupçons qu'Elles avoient conçus des vues ſecrettes de l'Impératrice. C'eſt auſſi le parti qu'ils prirent : ne paroiſſant occupés que du Gouvernement intérieur de l'Etat ; d'en éloigner les cabales & les factions ; & d'entretenir en même tems une bonne intelligence avec les Puiſſances étrangéres.

Au reſte, le changement ſurvenu par la mort de l'Impératrice, n'en apporta point à la puiſſance & à l'autorité du Prince MENZIKOFF, comme on s'en étoit flatté. Il parut au contraire, que l'une & l'autre n'avoit fait qu'augmenter. Le mariage projetté de l'Empereur avec ſa fille, devoit ſe célebrer dès que le jeune Monarque ſeroit en âge ; & pour l'aſſurer

rer de plus en plus, la cérémonie de leurs fiançailles ſe fit le 6. Juin.

Une alliance ſi éclatante ; les ſervices que ce favori avoit rendus à la Cour de Vienne dans le tems que l'Impératrice vivoit, & dont le Comte de RABUTIN avoit imformé l'Empereur ; enfin le rang diſtingué qu'il tenoit à la Cour du jeune Monarque de Ruſſie, déterminérent CHARLES VI, pour l'engager de plus en plus dans ſes intérêts, à lui donner la Ville & le Duché de Coſel en Siléſie : & Sa Majeſté Impériale lui écrivit à ce ſujet une lettre très-obligeante.

Cette nouvelle diſtinction, de toutes celles que ſon Souverain lui accordoit, en le pouſſant rapidement au faîte des honneurs & des dignités, précédérent de bien peu ſa chute. C'eſt ainſi que la ſageſſe infinie de Dieu permet ſouvent dans les Cours, pour punir l'ambition des uns, & pour ſervir d'exemple aux autres, qu'il n'y ait preſqu'aucune diſtance entre le comble des honneurs & celui de l'humiliation & des peines *.

Comme

* *Ut ſciant diſtantiam ſervitutis meæ & ſervitutis Regni terrarum.* Paralip. 2. c. 12.

Comme j'avois pris, par toutes ſortes de raiſons, une part très ſincère à l'eſpéce d'attaque d'apoplexie * que le Duc de BOURBON avoit eue à Chantilly, & que je craignois les ſuites d'un mal ſi dangereux & ſi traître; il ne me laiſſa pas ignorer ſa convaleſcence, & la réſolution que les Médecins lui avoient fait prendre d'aller aux eaux de Bourbon. Dans la lettre qu'il m'écrivit, il me manda, que pendant ſon abſence je pouvois en toute ſureté m'adreſſer à Madame la Ducheſſe ſa mere, pour la conſulter ſur les choſes où je croirois avoir beſoin de ſes avis. Il ajoutoit qu'Elle étoit au fait de tout ce qui s'étoit paſſé entre nous, & que par conſéquent il n'y auroit aucun myſtére à lui faire quand je jugerois à propos d'avoir l'honneur de lui parler.

Quelques jours après que cette lettre m'eût été rendue, le Duc de Bourbon vint coucher à Paris, pour continuer enſuite ſon voyage. Le jour de ſon arrivée, je lui fis demander par le valet de chambre qui ſervoit à entretenir la relation

* Il en a été parlé à la page 336. de ce Tome IV.

relation que nous avions ensemble, s'il agréeroit que j'allasse secrettement à l'Hôtel de Condé? Mais il chargea le même homme de me dire, qu'il croyoit ne devoir pas consentir à ma proposition, crainte des inconvéniens qui pouvoient résulter pour lui de notre entrevue, si elle venoit à être découverte: qu'il me conseilloit seulement, de voir Madame la Duchesse, que je trouverois prévenue sur-tout ce que j'aurois à lui dire.

Je suivis le conseil de ce Prince; & étant allé à Versailles, j'eus avec la Duchesse sa mere une conversation fort longue, sur les mêmes matiéres qui avoient donné lieu à mon Voyage d'*Escouan*. Son Altesse me témoigna ensuite sa reconnoissance des services que j'avois rendus au Duc de Bourbon: & comme Elle entroit parfaitement dans les vues de ce Prince, Elle me promit de continuer pendant son absence, à me donner les lumiéres & les conseils qu'Elle jugeroit m'être utiles.

„Vous êtes ici, *me dit-Elle* (& je ne „sçai si vous en êtes instruit) un sujet „de spéculation à bien des gens. Vous „venez d'Espagne; vous devez retour„ner bien-tôt dans ce pays-là; vos

„consé-

» conférences avec le Cardinal ne ſont
» point ignorées : tout cela occaſionne
» beaucoup de raiſonnemens. Il ne
» m'eſt pourtant point revenu, qu'il y
» en ait aucun qui porte ſur le véritable
» motif de votre voyage. C'eſt un bon-
» heur pour vous ; & je ſouhaitte fort
» qu'il puiſſe continuer. Votre diſcré-
» tion ſur une matiére de ſi grande im-
» portance ne ſauroit être trop exacte ;
» & je ne doute pas de votre attention
» à l'obſerver.

Je répliquai à cela, que j'eſpérois de ne commettre à cet égard aucune faute : mais que je n'avois pas la même aſſurance de la part de tant de différentes perſonnes, à qui j'étois néanmoins obligé de parler. La Ducheſſe de Bourbon convint que j'avois raiſon, & que la circonſtance où je me trouvois étoit très-délicate de toute façon : & puis Elle me demanda, ſi je me flattois que le Cardinal n'eût point pénétré mes deſſeins, & s'il ne m'avoit jamais laiſſé entrevoir qu'il les connoiſſoit ?

La queſtion étant embarraſſante, par rapport aux ménagemens que tout ce qu'on a vû dans ces Mémoires, m'obligeoit d'avoir pour cette Princeſſe & pour

le Cardinal; je répondis, que ſuppoſé (ce que je ne ſavois point) qu'on eût donné au Cardinal quelque ſoupçon que je ménageois plus d'une affaire en France; il regardoit vraiſemblablement ce qu'on lui avoit pû dire à cet égard, comme deſtitué de tout fondement.; Je lui montre, ajoutai je, toutes les lettres que j'écris en Eſpagne : il voit les réponſes qu'on me fait. D'ailleurs je ſçai qu'il m'obſerve avec ſoin : cela doit le raſſurer, ce me ſemble, ſur ma bonne foi. Enfin la précaution que je prens, de m'attirer le plus qu'il m'eſt poſſible des lettres de ceux qui entrent dans mes vues, les obligeant au ſecret, m'aſſure de leur fidélité.

„Cette précaution eſt bonne (reprit „la Ducheſſe de Bourbon), & je l'ap„prouve fort : mais vous ne pouvez „l'étendre ſur ceux à qui il faut don„ner connoiſſance de vos vues, avant „d'être parvenu à les leur faire goû„ter; & ce ſont ceux-là qui ſont le plus „à craindre.

La réfléxion de votre Alteſſe (répondis-je) eſt très-juſte. Ces premiéres ouvertures font auſſi tout mon embarras; & ſouvent pour qu'elles ne tirent à aucune

cune conféquence, je part de bien loin pour arriver cependant au but : dans la maniére d'y tendre je fais plus d'un écart en chemin ; afin de dérouter s'il eft poffible ceux qui traverferoient ma courfe.

» Jufqu'à préfent (répartit Madame » la Ducheffe) vous la ménagez bien : il » n'y a qu'à défirer que le Cardinal » ne l'apperçoive ni ne l'arrête. S'il ne » vous oppofe aucun obftacle, ce fera » fans contredit la chofe du monde la » plus finguliére. Mais avec votre per- » miffion, je crois que vous favez à » quoi vous en tenir fur tout ceci. Je » n'entre point dans ce myftère : je me » flatte feulement, que vous êtes avec » le Cardinal, fur ce qui regarde Mr. » le Duc & moi, auffi circonfpect que » vous le paroiffez avec nous fur ce qui » le concerne. Ce ménagement de vo- » tre part, lequel je vous répete encore » que j'entrevois, ne me furprend point. » Je vous dirai même que je le trouve » prudent & néceffairé. Tout ce que » je vous demande, c'eft de le conti- » nuer avec fidélité. La moindre faute » qui vous échapperoit fur cet article, » détruiroit en un moment l'ouvrage

» que

„ que vous conduiſez avec autant d'art „ que de ſageſſe.

Je parlois à une Princeſſe remplie d'eſprit & de lumiéres, & à qui j'aurois entrepris vainement de vouloir en impoſer. La pitoyable reſſource de s'attacher à nier, ce que toutes ſortes de raiſons engagent une perſonne éclairée à regarder, non ſeulement comme vraiſemblable, mais même comme certain; ne procure d'autre avantage, que celui de paſſer pour fourbe ou pour menteur: & certainement il n'eſt pas flatteur, de donner une pareille idée de ſon caractère. Pour éviter donc que la Ducheſſe de Bourbon ne formât un pareil jugement du mien, je ne m'obſtinai point à combattre la prévention où je la voyois, en lui ſoutenant que le Cardinal n'avoit aucune connoiſſance des deſſeins du Roi d'Eſpagne. Mais pour éviter pourtant de la confirmer dans ſes ſoupçons, je repréſentai à cette Princeſſe, qu'Elle me paroiſſoit avoir de mon intimité & de mon intelligence avec le Cardinal, une idée qui n'étoit pas juſte, & dont ſurement le Prince ſon fils la déſabuſeroit.

Les marques d'estime ou de confiance qu'il me donne, continuai-je, sont souvent entremêlées de témoignages tout opposés. Sa maniére d'agir avec moi, a quelque rapport aux caresses des chats, qui de tems en tems, quand ils flatt nt, font sentir leurs griffes : & j'ose ass rer votre Altesse, que je suis toujours sur mes gardes pour éviter quelque égratignure.

La Duchesse de Bourbon, qui entra dans la plaisanterie, me dit qu'Elle étoit au fait de tout ce que je lui disois : qu'Elle ne desapprouvoit point ma vigilance à parer quelque coup de patte : mais que nonobstant cela il lui paroissoit impossible, que je pusse m'aquitter, comme je faisois, de la commission dont j'étois chargé, sans une espéce d'assurance tacite de la part du Cardinal.

» Si ma pensée est juste (ajouta-t-El- » le), vous alliez ici des choses bien » contraires ; & le dessous des cartes » est en vérité singulier, & curieux à » voir. Vous en conviendrez peut-être » un jour avec moi. Quant à présent, » il n'est pas juste de pousser les ques- » tions plus loin. Il me suffit de vous » assurer, que Mr. le Duc & moi n'ou- » blie-

» blierons jamais l'attachement que vous
» nous avez marqué. Vous pouvez en
» toute fureté ou me parler ou m'écri-
» re en fon abfence, quand vous le ju-
» gerez à propos. Je crois néanmoins
» plus fûr & plus convenable, de vous
» fervir du dernier moyen. Il eft à l'a-
» bri d'être remarqué, & ne tire à au-
» cune conféquence.

L'avis de la Ducheffe de Bourbon me convenant très fort, je la remerciai de la permiffion qu'elle me donnoit d'en profiter, & des autres marques de bienveillance dont elle l'avoit accompagnée : Et après quelques queftions de fa part fur la Cour d'Efpagne, inutiles à rapporter, je pris congé d'Elle. Je ne tardai pas à éprouver, comme on verra bientôt, la fidélité de fes promeffes, & les effets de l'intérêt qu'Elle vouloit bien prendre à ce qui me regardoit.

Le Courier qui avoit été dépéché de Verfailles pour porter au Duc de RICHELIEU la nouvelle de la fignature des préliminaires, étant arrivé à Vienne le 9 de Juin, il remit à cet Ambaffadeur & à celui d'Hollande, les lettres fuivantes, qui étoient parfaitement confor-

mes à celles du Cardinal & du Comte de Morville.

LETTRE de Mr. WALPOLE Ambassadeur d'Angleterre en France, à Mr. le Duc de Richelieu Ambassadeur de France à Vienne.

à Paris le 1. Juin 1727.

MONSIEUR,

POur accélerer autant qu'il est possible l'entiére conclusion d'une affaire, qui doit rétablir & affermir la paix de la Chrêtienté, en faisant cesser les divisions entre les Puissances, & en rétablissant entr' Elles une bonne & parfaite harmonie tant desirée; on est convenu ici, d'envoyer à V. Ex. la copie des Actes signés, afin que vous & Mr. BRUYNINX *puissiez signer des Actes pareils avec Mr. le Duc de* BOURNONVILLE, *puisqu'il n'y a présentement à la Cour de Sa Majesté Très-Chrétiene aucune personne autorisée par le Roi d'Espagne, ni à Vienne aucun Ministre du Roi mon Maître. Pour suppléer à ce manquement de Ministres, on a dressé*

un instrument, que j'ai signé seul; & on y joint une Déclaration, par laquelle je promets, & me fais fort, en vertu de mon plein-pouvoir, que cet instrument ainsi signé par moi, sera obligatoire pour Sa Majesté envers le Roi d'Espagne, de même manière que s'il avoit été signé conjointement avec un Ministre de Sa Majesté Catholique; & que conformément à cela, Sa Majesté en fournira la ratification dans le tems marqué par les Articles préliminaires: bien entendu que Mr. le Duc de Bournonville, de son côté, signe & délivre à V. Exc. un pareil Acte de la part du Roi d'Espagne, qui soit pareillement obligatoire pour Sadite Majesté Catholique envers le Roi mon Maître.

Je joins ici cet Acte, avec une Déclaration des Plénipotentiaires de l'Empereur, du Roi Très-Chrétien & des Etats-Généraux des Provinces-Unies; par laquelle ils certifient, que ledit instrument est signé de ma main, & cachetté de mon cachet. En cas que Mr. de Bournonville s'en contente, & qu'il consente de mettre entre les mains de V. Exc., pour m'être envoyé, un pareil Acte obligatoire pour Sa Maj. Cath. envers le Roi mon Maître; alors, Monsieur, *vous aurez la bonté de lui*

lui remettre le mien, lorsqu'on signera & fera l'échange des instrumens à Vienne entre V. Exc. & le Duc de Bournonville, aussi bien qu'entre lui & Mr. HAMEL BRUYNINX. *Mais en cas que, contre toute attente, Mr. le Duc de Bournonville ne veuille pas accepter mon Acte, & en délivrer un pareil de son côté; V. Exc. verra par la dépêche de Monsieur de* MORVILLE, *qu'on est expressément demeuré d'accord ici, qu'en tel cas ni vous ni Mr. Bruyninx ne signerez aucune chose avec Mr. le Duc de Bournonville: d'autant qu'il paroîtroit fort étrange, & qu'il n'est nullement convenable, que les Ministres des Alliés du Roi mon Maître, signent & concluent la paix avec l'Espagne, tandis qu'aucun Ministre de S. M. ne signeroit point la paix avec cette Couronne. C'est pourquoi on est convenu, que si Mr. le Duc de Bournonville refuse de vous remettre le susdit Acte obligatoire envers le Roi mon Maître, V. Excel. & M. Bruyninx differera toute signature avec les susdits Plénipotentiaires de l'Empereur, jusqu'à l'arrivée d'un Plénipotentiaire du Roi mon Maître, qui ne tardera point à se rendre à Vienne, sur les instances que j'en ai faites à ma Cour par un exprès.*

On est de plus convenu d'un commun accord, que si dans ces entrefaites, & avant qu'on fût instruit de ce qui se seroit passé à Vienne à cet égard, le Roi d'Espagne envoye à Mr. le Baron de FONSECA *un plein-pouvoir, ou que Sa Maj. autorise quelqu'autre personne pour signer de sa part ici, en ce cas nous signerons tous de nouveaux instrumens avec le susdit Plénipotentiaire d'Espagne &c.*

LETTRE de Mr. WALPOLE à Mr. HAMEL BRUYNINX Ambassadeur des Etats-Généraux à Vienne.

à Paris le 1. Juin 1727.

MONSIEUR,

JE prends la liberté de vous informer, appréhendant que l'indisposition de Mr. BOREEL *ne l'eût empêché de le faire, que Mr de* MORVILLE, *lui & moi, signâmes & échangeâmes hier au soir, dans la maison de Mr. Boreel, les instrumens des Articles préliminaires, conformé-*

formément au dernier plan qui est venu de Vienne. C'est avec bien du plaisir , Monsieur , *que je vous felicite aujourd'hui de l'heureux succès de cette importante affaire , à laquelle vous avez eu tant de part. Je profite en même tems de cette occasion , pour vous remercier des attentions que vous avez eues , & l'interêt que vous avez pris pour ce qui concernoit le Roi mon Maître durant cette négociation. La Copie cy-jointe d'un papier qui a rapport à un instrument que j'ai signé seul , pour être échangé avec pareil instrument de la part du Duc de* BOURNONVILLE, *& l'extrait d'une lettre que j'écris à Mr. le Duc de* RICHELIEU *par le même Courier qui vous rendra celle-ci , vous informera amplement de tout ce que nous avons fait dans l'Assemblée que nous avons tenue pour signer , & de ce dont on est convenu de tout côté devoir être fait à Vienne , pour mettre , le plutôt qu'il sera possible , la derniére main à cette grande affaire , par la signature du Plénipotentiaire de Sa Maj. Cath. , qui se doit faire avec les Plénipotentiaires de tous les Alliés en même tems. Vû l'étroite union qui subsiste si heureusement entre le Roi mon Maître & Leurs Hautes-Puissances ,*

aussi bien que celle qui nous unit les uns & les autres avec Sa Maj. Très-Chrét.; je ne doute pas que vous n'agissiez conformément à ce qui a été réglé & arrêté ici d'un commun consentement, & en présence de Mr, le Baron de FONSECA, *aussi bien que de tous nous autres.*

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect imaginable &c.

Comme il ne s'agissoit plus, pour mettre la derniére main à l'ouvrage de la paix, que de suivre à Vienne le plan qu'on avoit envoyé de Paris; il y eut le 13 Juin une conférence chez le Prince EUGENE, où les Ministres d'Espagne & d'Hollande se trouverent. Elle se passa dans le commencement avec quelque vivacité. Le Duc de BOURNONVILLE, vetillard & semblable à tous ceux, qui, pour faire valoir leur zéle ou leur capacité, s'attachent à chicaner sur des bagatelles, vouloit absolument que l'Acte obligatoire, semblable à celui que Mr. Walpole avoit envoyé pour lui, & contre lequel le sien devoit être échangé, fût dressé en Espagnol: & on ne pouvoit obtenir de lui, qu'il se désistat de cette prétention.

Le

Le Duc de RICHELIEU, de ſon côté, refuſoit d'admettre le long préambule qui étoit à la tête du plein pouvoir de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſur ce qu'il renfermoit pluſieurs Faits dont les Alliés d'Hanover ne pouvoient convenir: & il prétendoit, que la moitié au moins de ce Préambule fût ſupprimée. Or ce retranchement ne pouvoit ſe faire ſans la permiſſion de la Cour d'Eſpagne; & comme il falloit pour l'attendre différer aſſez longtems la concluſion de l'importante affaire dont il s'agiſſoit; ce qu'on vouloit éviter: on fit appercevoir cet inconvénient au Duc de Richelieu, & on le détermina à paſſer par deſſus la difficulté, auſſi bien que le Duc de Bournonville à ſe déſiſter de faire écrire en Eſpagnol l'Acte qu'il devoit donner.

Ces deux obſtacles levés, il fut queſtion de remédier au manque de formalité qu'on trouvoit dans la ſignature qui avoit été faite à Paris, & qui ſe renouvelloit à Vienne: & pour prévenir que la trouvant placée en différens tems & dans divers Actes, le ſecond ne parût qu'une ſimple copie du premier, il fut réſolu, pour mettre les choſes en meilleur

ordre, que l'on ſigneroit un même inſtrument, ſoit à Vienne, ſoit à Paris, où ſe trouveroit un Miniſtre d'Eſpagne préſent.

Le Duc de Bournonville ayant obſervé alors, qu'on ne pouvoit ſe ſervir de cet expédient que quand la réconciliation des deux Couronnes ſeroit faite, & que Leurs Maj. Cath. auroient un Miniſtre à Paris; ce qui alloit éloigner pour longtems la concluſion de la paix; on conclut, que le meilleur parti étoit de faire cette ſignature à Vienne, de la même maniére & avec les mêmes formalités qu'à Paris; & de preſſer le Roi de la Grande-Bretagne, d'envoyer inceſſamment un Miniſtre de ſa part.

En conſéquence de cette détermination, le Duc de Bournonville ſigna d'abord un inſtrument ſemblable à celui de Mr. Walpole, auquel on joignit auſſi une atteſtation pareille à celle que cet Ambaſſadeur avoit envoyée, & que le Prince Eugene, le Duc de Richelieu & Mr. Hamel Bruyninx ſignérent. Enfin le même Duc de Bournonville ſigna un autre inſtrument avec le Duc de Richelieu; & il en uſa de-même avec Mr. Hamel Bruyninx,

C'eſt

C'eſt ainſi que l'on conſomma entiérement la pacification de l'Europe, à la ſatisfaction mutuelle des Miniſtres qui aſſiſtérent à cette conférence. Quant à l'échange des ratifications, il ſe fit dans le tems marqué, entre l'Empereur, la France, la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux.

La nouvelle de la ſignature des Préliminaires, que Mr. de CHAVIGNY reçut le 6 Juin à Francfort par un Courier, ſe répandit bientôt dans l'Allemagne. Le ſoin que les Alliés d'Hanover s'étoient donné pour porter cet ouvrage à ſa perfection, confirma parfaitement tout ce que les Miniſtres de France & d'Angleterre avoient avancé dans la Diéte de Ratiſbonne, des diſpoſitions pacifiques de Leurs Souverains. Comme elles étoient auſſi agréables qu'utiles aux Princes & aux Etats de l'Empire, on ne tarda pas à s'appercevoir du déſir qu'ils avoient de les entretenir. Le Cercle de Baviére en donna l'exemple aux autres : car auſſitôt qu'ils fut informé que la paix étoit aſſurée, il réduiſit à un *ſimple* & demi, les trois qu'il avoit accordés à l'Empereur; & voici comment il s'expliqua ſur ce ſujet dans ſon Recès.

Une suspension d'armes ayant été, par la grace infinie de Dieu, conclue pour sept ans, entre Sa Maj. Impériale & les autres Puissances de l'Europe; les Articles préliminaires étant déja signés; & par conséquent n'y ayant plus d'apparence de guerre: la situation des affaires du Cercle, & son sistême, tant politique qu'Economique, ne lui permet point d'accéder à toutes les clauses du Recès de l'Association de Francfort. Néanmoins les Hauts-Principaux du Cercle, pour donner des preuves de leur dévouement à Sa Majesté Impériale, & de leur zéle pour les interêts de l'Empire, ont résolu d'accorder un simple *& demi pendant les sept années de cette suspension d'armes; & en cas de guerre, de fournir trois simples pour la défense des constitutions de l'Empire: à condition qu'on n'exigera d'eux, sous quelque prétexte que ce soit, aucune autre contribution; & qu'après ce terme expiré, le Cercle sera déchargé de cet engagement, afin de prendre alors telles mesures qu'il jugera convenables, selon les circonstances. Le Cercle offre d'entrer à ces conditions dans l'Association des cinq Cercles, dans l'espérance que de leur côté ils contribueront à tout ce qui peut entretenir une bonne & sincére correspondance.*

Le

Le Comte de ZINZENDORF, Miniſtre de l'Empereur, parut très mécontent de ce Recès. Il ſe rendit à Munich pour engager l'Electeur à ramener le Cercle à ſa premiére réſolution : mais la tentative fut inutile. Le Corps Germanique en général voyoit avec joye l'affermiſſement de la tranquillité, & ne vouloit rien faire qui tendît à la troubler. Ce ſentiment n'étoit pas du goût de la Cour de Vienne. Elle auroit ſouhaitté de voir les Princes & les Etats qui le compoſoient, prendre un peu plus à cœur ſes intérêts. Les Préliminaires détournoient à la vérité l'orage dont on étoit menacé ; mais ils ne le diſſipoient pas entiérement. C'étoit du Congrès qui devoit s'aſſembler qu'on attendoit cette parfaite ſerenité : & en attendant qu'elle parût, l'Empereur étoit bien aiſe de voir ſon parti en état de ſe faire reſpecter. Il jugeoit qu'à tout événement, c'étoit le moyen de ſoutenir ſa puiſſance, & de donner plus de poids aux négociations qui le regarderoient au futur Congrès. Les inſtructions de ſes Miniſtres à Ratiſbonne & dans les Cours d'Allemagne, ſe dirigeoient ſur ce principe : mais

mais on n'y répondoit pas toujours au zéle avec lequel ils les ſuivoient. L'événement qui venoit d'arriver, donna de nouveaux ſujets de les changer, comme nous aurons peut-être occaſion dans la ſuite de le dire.

Le Roi d'Angleterre, à qui l'Europe devoit en partie la conſervation de ſon repos, ne jouit pas long-tems de la ſatisfaction, d'entendre les éloges que l'on faiſoit de toutes parts de ſa fermeté & de ſa ſageſſe. Il avoit réſolu de paſſer dans ſes Etats d'Allemagne; & il n'attendoit, pour faire ce voyage, que de ſavoir à quoi ſe détermineroit la Cour de Vienne. La ſignature des Préliminaires lui ayant été annoncée par Mr. ROBINSON, il ſe détermina quelques jours après à paſſer la mer; & après avoir nommé les Seigneurs Régents, qui devoient gouverner pendant ſon abſence, il partit de Londres le 14 Juin. Ayant débarqué le 18 près d'*Utrecht*, pour continuer ſon voyage à *Hanover*, il arriva le 20 à *Delden*, petite ville du pays de *Twente*, où il mangea le ſoir à ſouper beaucoup de melon, & but la nuit quelques verres d'eau. Le 21 étant monté en caroſſe

à 3 heures du matin, pour éviter la chaleur, il se trouva deux heures après fort incommodé d'une violente colique, à laquelle succéda une léthargie, qui continuant toujours, fit prendre le parti à ceux qui le suivoient, de ne point rester à *Lingen* où il devoit dîner; mais de faire toute la diligence possible pour se rendre à *Osnabrug*, dont le Prince Evêque étoit frere de Sa Majesté Britannique. On doubla, pour aller plus vîte, les chevaux qui étoient devant son Carosse: mais cette précaution, pour avoir plus promptement du secours, fut inutile. Le Roi arriva entiérement assoupi, & sans parole, entre les bras de Mr. FABRICIUS son Chambellan. On le saigna aussi-tôt du pied & du bras, sans que ces remédes produisissent aucun effet; & il mourut le 22 à 2 heures du matin, dans la même Chambre, dit on, où il étoit né en 1660: son pere étant alors Evêque d'*Osnabrug*.

Ce Monarque étoit fils d'ERNEST AUGUSTE Duc de *Brunswick-Lunebourg*, premier Electeur d'*Hanover*; & de la Princesse SOPHIE, fille de FREDERIC V. Electeur *Palatin*, élû Roi

de

de *Boheme* le 4 Novembre 1619, & d'ELISABETH fille de JAQUES I. Roi d'*Angleterre*. Il avoit été appellé à la Couronne, par un Acte du Parlement de la Grande-Bretagne du mois de Mars 1701, comme héritier de la Princesse Sophie; & il avoit été proclamé à Londres le 12 Août 1714, immédiatement après la mort de la Reine ANNE & couronné le 31 Octobre suivant. Ayant épousé en 1682 SOPHIE-DOROTHÉE, fille de GEORGE-GUILLAUME Duc de *Zell*, qui mourut 6 mois avant lui: il avoit eu de cette Princesse GEORGE-AUGUSTE qui lui a succedé, & SOPHIE-DOROTHÉE, mariée au Roi de *Prusse* FREDERIC-GUILLAUME, pere du Roi de Prusse aujourd'hui régnant.

GEORGE I. avoit fait voir pendant le cours de son régne, & dans les conjonctures critiques & délicates où il s'étoit souvent trouvé depuis son avènement au Trône, autant d'affabilité & de clémence, que de sagesse & de fermeté. C'est par l'assemblage de ces qualités, qu'il avoit sçû, quoiqu'étranger, se consilier l'estime & le respect de la Nation Angloise

Anglofe, & la gouverner avec plus d'autorité qu'aucun de fes predéceffeurs. Son union avec le Duc d'ORLEANS Régent de France, avoit fait de fa Cour le centre de toutes les négociations de l'Europe. Ces deux Princes étoient devenus les arbitres des intérêts de prefque tous les autres ; & on recherchoit avec autant d'empreffement leur amitié, qu'on eftimoit l'étendue de leurs lumiéres & qu'on redoutoit leur puiffance.

Le Courier qui annonça la mort du Roi d'Angleterre à la Haye, y étant arrivé le 23 Juin ; le Marquis de FENELON Ambaffadeur de France, en dépêcha un fur le champ pour Paris. Le Comte de MORVILLE, qui y étoit alors, apprenant cet événement, fe rendît auffi-tôt chez Mr. WALPOLE, pour lui en faire part, & lui remettre en même tems une lettre fur le même fujet de Mr. FINCH, Envoyé extraordinaire d'Angleterre auprès des Etats-Généraux.

L'Ambaffadeur fut d'autant plus touché de la mort fi prompte de fon Souverain, qu'il paroiffoit fort vraifemblable, que fon frere n'auroit pas dans la

confiance du nouveau Roi, la même part qu'il possedoit dans celle du Roi son pere; & que par conséquent il touchoit au moment de perdre le crédit & l'autorité dont il jouissoit. Pour éviter donc, s'il étoit possible, d'éprouver ce revers de fortune si ordinaire dans les changemens de Gouvernement, Mr. Walpole écrivit au Cardinal de Fleury, qui étoit alors à *Rambouillet* avec le Roi, par le même Courier qui alloit lui porter les lettres du Marquis de Fenelon, pour lui demander un rendez-vous: & dès le lendemain le Cardinal se rendit à Versailles, où Mr. Walpole vint le joindre.

L'entretien qu'ils eurent ensemble, fut long & utile au dernier & à son frere: car le Cardinal embrassant sincerement leurs interêts, représenta au Roi d'Angleterre: que comme ces deux Ministres avoient infiniment contribué, à former & à entretenir la bonne intelligence qui régnoit entre le Roi son pere & la France; il croyoit que Sa Majesté ne pouvoit mieux faire, que de les maintenir dans les Emplois qu'ils remplissoient si dignement: ajoutant, que leur destitution du Ministére donneroit

roit lieu à penſer, que Sa Majeſté Britannique s'éloignoit des principes du Roi ſon pere ; ce qui étoit capable de faire naître des ſentimens de méfiance, que la prudence vouloit qu'on évitât, dans une circonſtance où l'union & la confiance entre les Alliés d'Hanover étoient plus néceſſaires que jamais.

Mr. Walpole bien content d'avoir obtenu du Cardinal une lettre ſi ſatisfaiſante, retourna le même jour 27 Juin vers minuit à Paris ; & le lendemain matin il partit pour ſe rendre à Londres, y porter lui même la lettre du Cardinal au Roi d'Angleterre, qu'il prévoyoit devoir au moins ſuſpendre la réſolution que ce Monarque pouvoit prendre, de faire quelque changement dans le Miniſtère, & affermir par conſéquent la ſituation du Chevalier Robert Walpole, qui paroiſſoit très chancellante.

Dans le tems que ceci ſe paſſoit à Paris, le Courier que le Comte de TOWNSHEND avoit dépêché d'*Oſnabrug* à *Londres*, pour y porter la nouvelle de la mort du Roi, y étant arrivé le 25 ; le Chevalier Robert WALPOLE, qui étoit à ſa Maiſon près des Invalides de

Chelſea

Chelſen , donna les ordres néceſſaires pour faire doubler la Garde par tout dans Londres, & vint enſuite en diligence à *Richemond* , annoncer au Prince & à la Princeſſe de Galles le triſte événement dont il s'agiſſoit.

Leurs Alteſſes Royales montérent auſſi-tôt en Caroſſe pour ſe rendre dans la Capitale, où Elles arrivérent vers les ſept heures du ſoir. Immédiatement après , le Prince fit appeller les membres du Conſeil privé qui ſe trouvoient en ville; leſquels s'étant rendus auprès de lui , le reconnurent pour leur Roi , & ſignérent l'ordre pour le faire proclamer en cette qualité dans Londres; après quoi le nouveau Monarque leur fit le Diſcours ſuivant.

La mort ſubite & inopinée du Roi mon très-cher pere , a rempli mon cœur de tant de douleur & de ſurpriſe , que je ne ſai comment m'exprimer en cette grande & triſte occaſion.

Je ſens le fardeau que j'aurai à ſoutenir , en prenant le Gouvernement d'une Nation ſi puiſſante au dedans , & qui a tant d'influence au dehors : mais l'amour & l'affection

tion que j'ai pour ce pays, par la connoiſſance & l'expérience que j'ai de votre fidélité, me fait réſoudre à ſurmonter avec plaiſir toutes ſortes de difficultés, pour l'amour & le bien de mon peuple.

La Religion, les loix & les libertés de ces Royaumes, me ſont très-chers; & la conſervation de la conſtitution de l'Egliſe & de l'Etat, comme elle eſt à préſent heureuſement établie, ſera, dans tout le cours de mon Régne, le premier & le principal de mes ſoins.

Et comme les Alliances dans leſquelles le feu Roi mon pere eſt entré avec des Puiſſances étrangéres, ont contribué à rétablir la tranquillité, & à conſerver l'équilibre de la Puiſſance en Europe; je tacherai de cultiver ces Alliances, & de perfectionner & d'accomplir ce grand ouvrage, pour l'honneur, l'intérêt & la ſureté de mon peuple.

Le lendemain ſur le midi le Roi GEORGE II. fut proclamé en cinq endroits différens de Londres, Roi d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe & d'Irlande: ſavoir d'abord devant le Palais de *Leiceſter*, où Leurs Majeſtés ſe trouvoient; enſuite à *Charing-croſſ*, au *Temple-barr*, dans *Cheapſide*

Cheapside & à la *Bourse Royale*. Cette cérémonie se fit au son de toutes les cloches de la ville, & au bruit du canon de la Tour. On arbora aussi le pavillon Royal pendant toute la journée aux endroits accoutumés : & le soir la ville fit éclatter sa joye par des illuminations, & par les feux de joye qui se pratiquent toujours en pareille circonstance.

Le Parlement s'assembla aussi le même jour au nombre de 260 Membres, qui prétérent au nouveau Monarque le serment prescrit par les Loix : après quoi il fut prorogé jusqu'au 7 du mois suivant.

La mort du Roi d'Angleterre & celle de l'Impératrice de Russie, auroient, suivant toute apparence, produit des effets bien contraires à la pacification générale de l'Europe, si elles fussent arrivées à différens tems l'une de l'autre avant la signature des Préliminaires : & il eût été bien plus difficile alors de porter les Alliés de Vienne & ceux d'Hanover, à terminer à l'amiable leurs différends. La divine Providence, qui voulut prévenir les suites funestes de la guerre dont on étoit menacé, disposa les choses de maniére, que la mort de Leurs Majestés Britannique

&

& l'Impériale de Russie n'apporta aucun changement à ce qui avoit eté réglé à Paris & à Vienne; & qu'on continua d'y travailler, à conduire à sa perfection l'ouvrage qu'on avoit ébauché.

Dans ce que j'ai rapporté jusqu'à présent de ce qui s'étoit passé en diverses Cours de l'Europe jusqu'à la signature des Préliminaires de la paix, on a pû remarquer, je crois, l'exacte * fidélité que j'ai taché d'observer : On a pû s'appercevoir de même, que les lettres du Cardinal de Fleury ont souvent servi de preuves, du zéle avec lequel j'avois travaillé depuis mon arrivé en France, soit à la réconciliation des deux Couronnes, soit à exécuter la commission secrette dont le Roi d'Espagne m'avoit chargé ; & que, sans conserver aucun ressentiment de ce que le Cardinal avoit fait, en premier lieu, pour m'empêcher d'aller en Espagne, & ensuite, pendant mon séjour à Madrid, pour me faire perdre peu à peu la confiance & la bienveillance du Roi &

* *Prima est Historia lex, ne quid falsi dicere audeat ; ne quid veri non audeat ; ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo ; ne qua simultatis.* Cicero.

& de la Reine d'Eſpagne, je lui avois procuré en moins de trois mois la ſatisfaction, de voir cette Princeſſe recevoir ſes lettres & y répondre exactement, & ſe former outre cela entre le Roi & Leurs Maj. Cath. un renouvellement d'intelligence, dont il étoit l'unique confident.

J'ai fait voir également, que j'avois ſçû entamer & continuer cette négociation, ſans que l'aſcendant que la Cour Impériale avoit alors ſur celle de Madrid pût la traverſer; & ſans que tous les ſoins que ſe donnoient les Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, pour découvrir les relations que les deux Cours avoient par mon entremiſe, ſatisfiſſent à cet égard leur curioſité.

Il ſembloit donc, après l'utilité qu'on retiroit de mon travail & de ma bonne volonté, que je pouvois m'attendre à trouver le Cardinal de Fleury diſpoſé, à rendre un témoignage avantageux au Roi & à Leurs Maj. Cath. des ſervices que j'avois rendu; & que c'en ſeroit au moins la récompenſe. L'événement cependant me prouva bien le contraire: & l'on va voir à préſent, que loin de m'attirer aucune grace, ou de me marquer la moindre reconnoiſſance: il ſe ſervit

ſervit, dès qu'il crut pouvoir ſe paſſer de moi, de la facilité que je lui avois procurée, d'écrire quand il le trouvoit à propos à Leurs Maj. Cath., pour me dépeindre à leurs yeux comme un intriguant, qui avoit la témérité de prendre le parti de certaines perſonnes dont Elles paroiſſoient mécontentes, & auxquelles on attribuoit d'avoir brouillé avec Elles la Reine Douairiére d'Eſpagne leur belle fille.

Ce n'eſt (je ne me laſſe point de le répéter) ni l'ambition ni la vengeance que j'écoute dans le détail où je vais entrer, des moyens que le Cardinal de Fleury employa, pour établir de moi une ſi étrange opinion. Ma ſituation préſente exclud aſſurément toute eſperance de ſatisfaire la premiére: & à Dieu ne plaiſe que je ſois aſſez malheureux, pour ſuivre les mouvemens de l'autre. Je ne cherche † uniquement qu'à ſoutenir les droits de mon état, de ma naiſſance & de mon honneur, par le ſecours

† *Genus ſcribendi conſectatus ſum nudum & ſimplex, ut vel ſtilio ipſo me, ſicuti ab omni fuco & oſtentatione, ſic ab odio & gratia, vacuum oſtenderem,* Thuan, in dedic. hiſt. ſui temp.

de la vérité. Un dessein si naturel & si juste, ne peut ce me semble être condamné. Suivons-le donc ; & tâchons, en commençant de tirer le rideau sur tout ce qu'on a entrepris pour me perdre, de nous dédommager de tant de traverses, par l'esperance de voir le Public y être sensible, & en souhaitter avec moi la fin.

Quoique la maison de la Reine * Douairiére d'Espagne, veuve du Roi *Don* LOUIS I, eût été composée de personnes, dont la naissance & le mérite personnel faisoient espérer, de voir régner entr'elles une parfaite intelligence ; il s'en falloit beaucoup qu'on ne l'y remarquât. La division, aussi bien que l'aigreur s'étoient au contraire tellement emparée des esprits, qu'il s'étoit formé parmi les principaux Officiers de cette Princesse, deux partis extrêmément animés l'un contre l'autre. La Duchesse de SFORCE *Camarera mayor* de Sa Majesté Catholique, & le Duc NEVERS son Grand-Ecuyer, étoient les Chefs de l'un ; & le Prince de ROBEC, Grand-Maître de la maison, l'étoit de l'autre.

Je

* *Louise Elizabeth* d'ORLEANS.

Je n'entrerai point dans le détail de tous les ſujets de plainte que ces deux partis prétendoient avoir réciproquement; je ne les ai connus que par les diſcours du public. D'ailleurs les tracaſſeries, & même les vetilles, qui donnent ſouvent lieu à de ſemblables altercations, paroiſſent, quand elles ſont finies, plus dignes de riſée que de la moindre attention: & celles dont je parle avoient parfaitement ce caractére.

Quoiqu'il en ſoit, le Roi & la Reine d'Eſpagne, fatigués à l'excès des repréſentations ſans fin qu'ils recevoient de la part de ces deux partis, en témoignérent beaucoup de mécontentement: & comme ils ſembloient croire, que les griefs du Prince de Robec étoient mieux fondés que ceux de ſes adverſaires, & que l'on traverſoit mal à propos l'autorité que ſa charge lui donnoit dans cette maiſon; la Ducheſſe de Sforce & le Duc de Nevers, qui en étoient jaloux, trouvérent le moyen d'engager Madame la Ducheſſe d'ORLEANS, à ſoutenir leurs interêts & leurs prétentions; & ils déterminérent S. A. R. à envoyer en Eſpagne M. de BEAUREGARD, Gouverneur (ſi je ne me trompe) des Pa-

ges de Mr. le Duc d'Orleans, auquel on aſſocia d'abord le Pere JUDDE Jéſuite, & Superieur de la Retraite du Noviciat, que je connoiſſois particuliérement; afin d'informer plus exactement Leurs Maj. Cath. de ce qui ſe paſſoit, & de les deſabuſer en même tems des préventions qu'on leur avoit données contre eux, & qu'ils croyoient fort injuſtes.

Dans cette conjoncture, & ſans que je ſuſſe un mot de la commiſſion que l'on avoit donnée à Mr. de Beauregard & au Pere Judde; le Pere de LIGNIERES, alors Confeſſeur du Roi, me pria un jour à dîner à *Mon-Louïs*, Maiſon de Campagne hors du Faux-bourg *S. Antoine*, appartenante aux Jéſuites de la Maiſon Profeſſe: & il y invita pareillemont le Pere d'HUALDE, (qui étoit chargé, pour ce qui concernoit les devoirs de la Religion, de l'inſtruction des jeunes Princeſſes d'Orleans,) & le Pere Judde; l'un & l'autre fort de mes amis depuis longtems.

Cette petite partie, à laquelle la ſimple liaiſon d'amitié qui étoit entre nous quatre, avoit donné lieu, ſe trouvant compoſée de deux perſonnes qui paſ-
ſoient

ſoient pour être attachées à la Maiſon d'Orleans, parvint, je ne ſai comment, à la connoiſſance du parti qui étoit opposé à Made. de Sforce & au Duc de Nevers; & excitant auſſi tôt l'attention & l'inquiétude de ces perſonnes, elles donnérent à cette promenade un air de conférence myſtérieuſe, dont certainement nous ne nous étions pas flattés qu'elle pût être décorée. Leur prévention ſur cet article alla ſi loin, qu'elles jugérent à propos de croire, & tout de ſuite de dire, qu'on ne m'avoit invité à dîner à *Mon-Louïs*, que dans le deſſein de me faire écrire en Eſpagne en faveur de ceux que Made. la Ducheſſe d'Oleans devoit y envoyer : & comme une imagination échauffée multiplie toujours les objets, le Chevalier † DU BOURK Irlandois, qui avoit une Charge dans la Maiſon de la Reine, & qui étoit l'Orateur du Parti du Prince de Robec, augmenta de beaucoup les conviés du dîner du Pere de Ligniéres;

* Il avoit réſidé longtems à *Madrid* comme un Miniſtre ſecret du Prétendant ; & il étoit venu en France, préciſément dans le tems que j'avois paſſé en Eſpagne, où il conſervoit beaucoup de relations.

car il admit dans leur nombre le Duc de NEVERS, le Pere CATALAN, le Pere L'ALLEMAND & Monsieur de BEAUREGARD.

Sur cet Exposé, & sans se donner la peine d'approfondit la vérité, ni de me voir ou de me faire rien dire du sujet de ses allarmes, il alla en rendre compte au Cardinal de Fleury; & dans la relation qu'il lui fit, il me dépeignit comme un homme qui favorisoit entiérement le parti du Duc de Nevers : ajoutant que c'étoit moi, suivant toute apparence, qui avois conseillé l'Ambassade qu'on méditoit d'envoyer en Espagne; & qui me proposois par conséquent, d'employer mes bons offices en ce pays-là, pour qu'elle y fût bien reçue.

Le Cardinal, déja instruit de toutes les tracasseries qui se faisoient dans la maison de la Reine d'Espagne, étoit très-mal disposé pour Made. de Sforce & pour le Duc de Nevers : au moins leur attribuoit-il à l'un & à l'autre d'en être les seuls auteurs. C'est ce qui m'avoit paru dans quelques conversations que j'avois eues avec lui sur ce sujet, & qu'il n'auroit même pas été fâché que je les eusse donné comme tels à la Cour d'Es-

pagne. Je m'embarrassois peu de tout cela: & dans ce que j'en dis casuellement à l'Archevêque d'Amida dans quelques lettres, je traitois cette matiére avec toute l'indifférence que l'on se sent ordinairement pour des affaires auxquelles on n'a aucune part. Celles d'une espéce bien différente qui m'occupoient, ne pouvoient en aucune maniére s'allier avec les idées que le Chevalier Du Bourk m'attribuoit; ni par conséquent avec les liaisons qu'il prétendoit que j'avois avec Made. de Sforce & le Duc de Nèvers.

Personne assurément n'étoit plus en état que le Cardinal, de faire cette réflexion: & elle seule devoit suffire, pour lui faire regarder les préventions du Chevalier Du Bourk comme de vrayes chimeres. D'ailleurs rien ne lui étoit plus aisé, que d'approfondir la vérité de la prétendue conférence de Mon-Louïs; & il ne falloit pour cela qu'en dire un mot au Pere de Ligniéres ou à moi. Enfin il semble que la justice exigeoit, de prendre au moins cette précaution, avant d'ajoûter si facilement foi au rapport qu'on lui faisoit; & d'entreprendre de l'autoriser auprès de Leurs Majestés Catholiques. Mais cette

juste délicatesse sur la bonne foi, que la société civile établit en pareil cas entre les particuliers, paroissant apparemment frivole au Cardinal de Fleury, ou, ce qui est plus vraisemblable, contraire au dessein de me nuire dont il ne s'étoit jamais départi; ce Ministre saisit avec autant de plaisir que d'empressement l'occasion qui s'en présentoit. Elle dut même lui sembler d'autant plus propre aux fins qu'avoit sa mauvaise volonté, qu'il étoit moralement certain, que Leurs Maj. Cath. ne pourroient voir sans étonnement, & même sans indignation, combien je m'écartois des ordres qu'Elles m'avoient donnés, & du véritable sujet de mon voyage en France.

Afin donc de mettre à profit tant de circonstances favorables à ses vues, le Cardinal apprenant la résolution qu'on avoit prise au Palais Royal, d'envoyer Mr. de Beauregard en Espagne, déclara d'abord, qu'il ne prétendoit prendre aucune part à cette démarche: & paroissant au contraire favoriser ouvertement le parti du Prince de Robec, il chargea le Comte de St. FLORENTIN Sécretaire d'Etat, d'assurer le Chevalier Du Bourk de

de la protection du Roi; & ensuite il écrivit à la Reine d'Espagne, pour l'informer de tout ce qui se passoit; de la part qu'on prétendoit que j'avois dans toutes ces tracasseries; & enfin de la fameuse conférence de Mon-Louïs, où je m'étois trouvé.

L'avantage que le Chevalier Du Bourk croyoit avoir remporté sur moi dans cette occasion, ne lui permettant point de cacher son triomphe; il en fit part à plusieurs de ses confidens: & cela revint ensuite à la Duchesse de BOURBON. Comme il n'étoit point aussi aisé de lui en imposer sur cet article qu'au Cardinal de Fleury, & qu'instruite depuis quelque tems par le Duc de Bourbon de tout ce qui s'étoit passé entre ce Prince & moi, elle comprenoit aisément, à quel point mes relations avec le Palais*Royal étoient chimeriques; elle me fit avertir sous main de ce que le Chevalier Du Bourk débitoit, afin que je pusse prendre, soit du côté de la Cour d'Espagne, soit de celui du Cardinal, les mesures que la prudence exigeoit de moi en pareille occasion.

* C'est où demeure à Paris Madame la Duchesse d'ORLEANS & le Prince son fils.

Surpris (je l'avoue) au dernier point du procédé du Cardinal de Fleury, & de la promptitude avec laquelle il paroissoit, non seulement avoir ajouté foi à tout ce que le Chevalier Du Bourk lui avoit dit, mais autorisé de plus une relation si fausse auprès de Leurs Maj. Cath.; je me proposai de faire tomber sur lui la duplicité & le goût pour l'intrigue, qu'il cherchoit à m'attribuer.

Dans cette vue je lui écrivis; mais ce ne fut simplement que pour me plaindre de ce qui me revenoit que le Chevalier Du Bourk répandoit dans le Public à mon désavantage: & sans lui dire un mot qui pût lui faire soupçonner, que je savois la part qu'il prenoit sourdement au succès de cette supposition, je me bornois à lui représenter, à quel point les inquiétudes & les soupçons de ce Chevalier étoient mal fondées. Je le priois ensuite de s'informer du Pere de Ligniéres de ce qui s'étoit passé au dîner qu'il m'avoit donné à Mon-Louïs, & du nom des Conviés. J'ajoutois enfin, qu'il étoit notoire, que depuis mon arrivée à Paris je n'avois ni vû Made. de Sforce & Mr. de Nevers, ni par conséquent eu aucune relation

avec eux : & je finissois par la réfléxion suivante, qui pouvoit servir à son examen de conscience.

Il seroit aussi surprenant, Monseigneur, *que contraire à la probité* †, *que je tâcherai toujours de pratiquer, de vouloir mêler la commission secrette qu'on m'a donnée, & dont vous connoissez aussi-bien que moi l'objet, avec les liaisons que l'on me donne dans la Maison d'Orleans, & l'intérêt que Mr. le Chevalier* Du Bourk *se persuade que je prends à ce qui s'y passe. Un personnage si faux de ma part, me rendroit avec juste raison aussi méprisable aux yeux de Leurs Majestés Catholiques, qu'à ceux de S. A. R. & de la Reine sa fille, dès qu'il seroit reconnu ; & cela n'iroit pas loin. L'arrivée de Mr. de* Beauregard *à Madrid, soutenue de mes prétendus bons offices, seroit l'époque certaine de cette découverte. Le Chevalier* Du Bourk, *& peut-être bien d'autres, ne m'épar-*

S 6

† *Homo laudabilis, qui in hac vita probitatem sectatur, sic se comparare debet, ne hostibus aut invidis ullam occasionem det, cum veritate calumniandi, & hac obtrectatio vitium pessimum & abominabile : quia cum ex ea re parum sibi prodesse potest, alterius famam nimio plus corrumpit.* Xenoph. in 6. cyrop.

m'épargneroient point alors la confusion qu'elle m'attireroit: je conviens même qu'en pareil cas je la meriterois. Mais comme, graces au Seigneur, je fais profession d'avoir des sentimens bien contraires, j'espere de ne point tomber dans un semblable inconvénient. Le Chevalier Du Bourk *verra bien-tôt la vérité: & j'ose dire, que V. Eminence peut, mieux que personne, la lui faire connoître.*

Il est difficile de résister à la vérité quand elle se manifeste; on n'oseroit même feindre de ne pas la connoître. Le Cardinal, qui vouloit pourtant, dans la circonstance présente, non seulement paroître ne pas la voir, mais tâcher aussi d'en éteindre insensiblement la lumiére; & qui s'appercevoit, que sa mauvaise * volonté à mon egard l'avoit engagé un peu trop légerement à écrire contre moi en Espagne; le Cardinal, dis-je, s'avisa d'un expédient fort singulier, pour me persuader qu'il ne prenoit aucun intérêt à ce qui avoit rapport

* *Vela te, & verte te in varias formas; ubicumque vera virtus non est, vitium subsequitur, & ex eo inquies animo aut timor.* Just. Lips. monita & præcep. politic. c. VI.

rapport au Chevalier Du Bourk : Ce fut celui de † m'assurer hardiment dans la réponse * qu'il fit à ma lettre, que n'ayant aucune relation avec lui, il ne pouvoit

† *Totius autem injustitiæ nulla capitalior est, quam eorum, qui tum cum maxime fallunt, id tamen agunt ut viri boni esse videantur.* Cicer. lib. I. offic. c. 13.

* La voici.

A Versailles le 2 Juin 1727.

JAi *reçu*, MONSIEUR, *la Lettre dont vous m'avez honoré du 31 sur ce que vous avez appris des discours que Mr. le Chevalier* Du Bourk *tient sur votre compte, je crois que vous me rendez assez de justice, pour ne pas craindre, que quand même il feroit ensorte de me faire parvenir tout ce que vous me marquez, cela ne feroit certainement aucun effet sur moi. Je n'ai aucune relation avec le Chevalier* Du Bourk *: ainsi je ne puis lui imposer silence. Mais il n'y a rien de mieux à faire de votre part, que de mépriser de pareils discours. Je vous prie d'être très persuadé qu'ils ne feroient pas capables d'apporter aucun changement à la sincérité des sentimens avec lesquels*, MONSIEUR, *je vous honore.*

Signé *le Cardinal de* FLEURY.

pouvoit lui imposer silence. Après quoi, persuadé qu'une pareille assurance devoit suffire pour m'ôter toute idée du contraire; il se flattoit sans doute intérieurement, que ne songeant point à contredire ce qu'il avoit écrit en Espagne, mon silence sur cet article m'ôteroit le moyen de parer le coup qu'il m'avoit porté.

Les marques d'estime, & même quelquefois de confiance que le Cardinal m'avoit données depuis mon arrivée en France, ne m'avoient ni séduit, ni ébloui, jusqu'au point de m'empêcher de voir, qu'elles étoient presque toujours accompagnées ou suivies de quelque signe de méfiance ou de mauvaise volonté : & bien loin par conséquent de les regarder comme sincéres, je les avois uniquement attribuées au besoin que ce Ministre avoit de moi, & à l'utilité qu'il retiroit des relations que je lui ménageois avec la Reine d'Espagne.

L'avis que la Duchesse de Bourbon venoit de me faire donner, achevant de me confirmer dans cette opinion; je tachai d'approfondir avec soin, sans cependant marquer ni vivacité ni inquiétude, ce qui s'étoit passé entre le Cardinal de Fleury & le Chevalier Du Bourk: & cela

me

me fut d'autant plus facile, que ce dernier logeant auprès de *St. Sulpice*, dans la même maison que la vieille Marquise de MAILLOC occupoit, Mesdemoiselles d'*Ailly* & du *Roeux*, qui passoient leur vie avec cette Dame, & qui voyoient souvent le Chevalier Du Bourk, me firent le plaisir de s'informer de lui de plusieurs particularités, dont ensuite elles voulurent bien me rendre compte. La Comtesse de SAILLANT † s'empressa à me rendre le même bon office : & ce fut par ces Dames que j'appris la confirmation de ce qui m'avoit déja été dit ; que Mr. de St. Florentin avoit assuré le Chevalier Du BOURK de la protection du Roi ; que le Cardinal lui avoit réiteré la même promesse par une lettre * ; & que ce Chevalier, persuadé que j'étois de part dans tous ce que la maison d'Orleans devoit

† Veuve du Comte de SAILLANT Gouverneur des trois Evêchés.

* Comment concilier cela avec ce que le Cardinal me dit dans la sienne ? Une duplicité si manifeste, & le motif secret qui la faisoit employer, convient-elle à cet homm e par excellence que *Diogene*, dans une Estampe gravée en France, s'applaudit si fort en montrant

devoit faire ou écrire à ſon déſavantage & celui du Prince de Robec, paroiſſoit fort piqué, de ce que, ſans le connoître, & ſans qu'il m'eût donné le moindre lieu de plainte, je montraſſe cependant contre lui une ſemblable partialité.

A ces éclairciſſemens, la Comteſſe de Saillant, les mêmes Demoiſelles, & d'autres perſonnes, joignirent le conſeil, de ne point négliger de faire connoître combien cette hiſtoire étoit fauſſe, & de déſabuſer pour cet effet le Chevalier Du Bourk des préjugés où il étoit.

Cet avis, auſſi utile que conforme à mon inclination, très éloignée, graces au Seigneur, de vouloir jamais offenſer perſonne; m'ayant déterminé à prier d'abord Meſdles, D'Ally & Du Roeux, de travailler à tirer le Chevalier Du Bourk de l'erreur où il étoit; elles s'en chargérent avec plaiſir; & de mon côté j'affectai, dans toutes les occaſions qui

trant le Cardinal de FLEURY d'avoir enfin trouvé. Ce Philoſophe n'avoit en verité nul beſoin d'allumer ni fallot ni lanterne, pour trouver un homme de ce caractére: les Cours en fourniront toujours à qui en viendra chercher.

qui se présentérent †, & où je croyois que mes discours parviendroient au Chevalier Du Bourk, de faire connoître combien j'étois incapable du procedé dont il me soupçonnoit.

Soit donc, comme je le désirois, que venant à s'appercevoir à quel point on lui en avoit imposé, il fût fâché d'avoir si légerement ajouté foi à tout ce qu'on lui avoit dit; soit qu'il voulût avoir pour moi les mêmes égards qu'il appercevoit que j'avois pour lui: Mr. *Colabau*, qui étoit son ami, passa chez moi, pour me rendre une conversation qu'ils avoient eue ensemble; & ne m'y ayant point trouvé, il m'écrivit la lettre suivante.

J'AI *eu l'honneur*, MONSIEUR, *de passer chez vous ce matin, pour vous rendre compte d'une conversation que je viens d'avoir avec Mr. le Chevalier Du Bourk, qui est très persuadé qu'on a voulu lui en imposer. Vous en jugerez même par le Billet qu'il m'écrivit hier, sur ce que ne l'ayant pas trouvé chez lui, je lui laissai un mot, par*

† *Multi sunt homines*, judicii parum firmi, *quid nihil audiunt leguntve, quod non credunt, nisi refutatum sciant.* Senec.

par lequel je le priois, de vouloir bien garder le silence sur les plaintes qu'il croyoit avor droit de faire contre vous; jusqu'à ce que je pusse l'entretenir. Il m'a protesté n'avoir rien fait dire à ce sujet à Son Eminence, ni écrit : & j'ai vû, que dans tout ce qu'il a écrit à Madrid, il n'y parle en aucune façon de vous. Quand je pourrai avoir l'honneur de vous voir, j'aurai celui de vous dire les particularités qui ont engagé Mr. le Chevalier Du Bourk, à croire le rapport infidéle qu'on lui a fait de vos conférences avec les Reverends Peres.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

MONSIEUR,

A *Paris* le 2 Juin
Lundi après Midi.

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur.
Signé COLABAU.

LETTRE de Mr. le Chevalier DU BOURK à Mr. COLABAU.

MONSIEUR,

JE serois très fâché de donner aucun juste sujet à Mr. l'Abbé de MONTGON *de*

de se plaindre de moi. Il est vrai que l'on m'a assuré, qu'il avoit été dîner chez le Pere de LIGNIÉRES, *le jour qu'on détermina le Pere* L'ALLEMAND * *à faire le voyage de Madrid; & que Mr. le Duc* de NEVERS *& le Pere* CATALAN *étoient de ce même dîner à* Mon-louis. *J'avoue que j'ai raconté ce fait à Mr. le Prince* de ROBEC, *le même jour qu'on me l'avoit appris : mais aussi-tôt que j'ai oui dire, que Mr. l'Abbé de Montgon assuroit que ce fait n'étoit pas vrai, je fus chez Mr. le Prince de Robec pour lui dire qu'apparemment on s'étoit trompé, quand on m'avoit dit que Mr. l'Abbé de Montgon avoit été du dîner de Mont-louis.*

Voilà tout ce que j'ai dit de Mr. l'Abbé de Montgon ; & les menaces qu'il fait, de prouver que je le mêle dans des tracasseries, sont superflues. Il suffit qu'il nie ce fait pour que je le donne pour faux ; quoique je l'aie appris d'une personne respectable.

* Le Pere JUDDE s'étant excusé d'aller en Espagne, on lui substitua le Pere L'ALLEMAND.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,
MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïsant serviteur.
Signé *le Chevalier* DU BOURK.

Très sensible à la politesse de Mr. COLABAU, & à tout ce que Mr. le Chevalier Du Bourk lui écrivoit sur mon compte, j'allai les remercier tous les deux; & dans la visite que je fis au dernier, j'achevai de dissiper les préjugés qu'on lui avoit donnés contre moi. Je le priai même, pour se convaincre encore mieux de ma bonne foi, de s'informer au Pere de Lignières, dont il connoissoit la piété & la candeur, de ce qui avoit donné lieu à notre petit voyage de Montlouis, & de ce qui s'y étoit passé.

Le Chevalier Du Bourk qui voyoit clairement la netteté de mon procedé, s'excusa honnêtement d'avoir besoin d'un semblable éclaircissement après ce que je venois de lui raconter. Il m'assura ensuite, qu'il n'avoit rien dit au Cardinal, ni écrit en Espagne, de ma prétendu intelligence avec Mr. de Nevers, avec

avec Mr. de Beauregard & avec le Pere l'Allemand. Je ne crus pas tout-à-fait cet article; mais je ne fis ſemblant de rien.

Dans la même converſation le Chevalier Du Bourk ne me diſſimula point, qu'il voyoit de tems en tems le Cardinal: & que ſur le compte qu'il avoit rendu à ce Miniſtre de toutes les tracaſſeries qui régnoient dans la maiſon de la Reine Douairiére d'Eſpagne, & du projet qui s'en étoit ſuivi, d'envoyer à la Cour de Madrid le Pere l'Allemand, & le Gouverneur des Pages de Mr. le Duc d'Orleans; Son Eminence avoit fort déſapprouvé ce projet; & l'avoit aſſuré de la protection du Roi : ce que Mr. de St. Florentin lui avoit auſſi confirmé.

La contradiction, qui ſe trouvoit entre ce que le Cardinal m'avoit écrit, qu'il n'avoit aucune relation avec le Chevalier Du Bourk, & entre ce que celui-ci me diſoit, ne m'auroit que médiocrement ſurpris. Les Miniſtres ne ſont point obligé de faire connoître les relations qu'ils ont ſouvent avec différentes perſonnes; & il y auroit autant d'imprudence que d'injuſtice, à vouloir l'exiger de leur part. Ce n'étoit pas non plus

ce qui me blessoit dans la conduite que tenoit le Cardinal : c'étoit la malignité du dessein que j'entrevoyois qu'il formoit contre moi, dans des circonstances où je n'avois rien négligé pour lui être utile. Je trouvois d'ailleurs si peu d'inconvénient pour lui, d'avouer naturellement, qu'il s'étoit mal à propos laissé prévenir sur ma prétendu liaison avec Madame de Sforce & Mr. de Nevers ; que son attention à vouloir me persuader le contraire, & à recourir pour cet effet à des suppositions, dont à tout moment je découvrois la fausseté, me rappellant le souvenir de tous les artifices que je lui avois déja vû employer contre moi, acheva de me convaincre, qu'il méditoit encore de s'en servir pour les mêmes fins ; & que les ressources de sa mauvaise volonté étoient à cet égard inépuisables.

Pour me donner pourtant le tems de démêler, si les avis qui m'étoient venus par la Duchesse de Bourbon étoient aussi bien fondés qu'elle le croyoit ; je cachai soigneusement l'impression qu'ils m'avoient faite, & je continuai à me comporter avec le Cardinal comme à l'ordinaire.

naire. afin d'éviter néanmoins, que la Cour d'Eſpagne ne fût autant ſurpriſe de me voir mêlé de ce qui ſe paſſoit au *Palais Royal*, & au *Luxembourg* †, que de ne recevoir ſur ce ſujet aucun éclairciſſement de ma part; je rendis compte à l'Archevêque d'Amida, de tout ce qu'on avoit fait pour me mêler dans les brouilleries qui régnoient dans la maiſon de la Reine d'Eſpagne, à l'occaſion d'un dîner que j'avois fait a la Campagne chez le Pere Confeſſeur du Roi, mon ami depuis long-tems: & pour ne laiſſer à ce Prélat, ſur toute cette hiſtoire, aucun doute de ma bonne foi, je lui adreſſai la lettre du Cardinal, avec celles du Chevalier Du Bourk & de Mr. Colabau. On verra bien-tôt la ſinguliére contradiction où cette précaution fit tomber le Cardinal avec lui-même.

La correſpondance qui s'étoit formée par mes ſoins entre la Reine d'Eſpagne & le Cardinal, & la propoſition que j'avois faite enſuite d'engager le Roi d'Eſpagne à recevoir une lettre du Roi ſon neveu, & à y répondre, ayant apparemment déter-

† C'eſt le Palais où Réſidoit la Reine Douairiére d'Eſpagne.

déterminé Leurs Majeſtés Catholiques à informer l'Empereur de ce renouvellement d'intelligence, afin qu'il ne pût ſe plaindre qu'Elles lui en euſſent fait un myſtére; l'Archevêque d'Amida m'envoya dans une lettre † dattée d'*Aranjuez* le 26 May, un billet qui contenoit l'extrait d'une autre lettre du Duc de BOURNONVILLE, par laquelle il rendoit compte à Leurs Majeſtés Catholiques, que dans une conférence qu'on avoit tenue à Vienne, l'Empereur informé par ce Miniſtre des démarches que j'avois fait en France pour la réconciliation des deux Couronnes, avoit répondu, qu'il n'y trouvoit aucun inconvénient, pourvû que cette négociation continuât à paſſer par les mains du Cardinal de Fleury ſeul.

L'Archevêque d'Amida, en m'envoyant cet Extrait, me chargeoit de le remettre au Cardinal avec les réponſes que Leurs Majeſtés Catholiques faiſoient au Roi & à lui. Ce Prélat dans la même lettre, m'apprenoit, que la veille de la date de ſa lettre. le Roi d'Eſpagne étoit tombé en défaillance pendant la Meſſe; & qu'à

† Elle eſt compriſe avec les autres lettres de ce Prélat dont on s'eſt emparé.

qu'à cette incommodité s'étoit joint une fievre, qui inquiétoit beaucoup toute sa Cour. Il ajoûtoit que Leurs Maj. Cath. lui avoient ordonné de me faire savoir, qu'Elles avoient reçu avec plaisir l'Ouvrage du P. *Poisson*.

A l'occasion des marques d'estime que l'Empereur donnoit au Cardinal, l'Archevêque me recommandoit, d'exhorter ce Ministre à répondre aux bonnes intentions de ce Monarque, en se détachant insensiblement de l'Alliance d'Hanover, pour en former une étroite avec lui & Leurs Maj. Cath.; & de représenter en même tems à Son Eminence, que les négociations qui étoient déja entamées entre les deux Cours de Vienne & de Versailles, favorisoient beaucoup l'exécution de ce projet.

Enfin l'Archevêque d'Amida, voyant apparemment la Cour d'Espagne revenue de l'idée de prendre *Gibraltar*, m'insinuoit, autant que je puis m'en souvenir, de faire en sorte que le Cardinal se chargeât de proposer la restitution de cette Place, comme une condition décisive, & de laquelle la paix de l'Espagne avec l'Angleterre dépendoit absolument. Il terminoit sa lettre par me dire,

que Leurs Maj. approuvoient fort la conversation que j'avois eue avec Monsieur WALPOLE: mais qu'eu égard aux négociations pour une pacification générale, qui étoient entamées à Vienne, Elles jugeoient à propos d'attendre le succès qu'elles auroient, avant de s'expliquer sur les propositions que contenoit ma lettre.

J'allai à Versailles porter au Cardinal le paquet de la Reine qui lui étoit adressé, & dans lequel il y avoit une lettre du Roi Cath. pour le Roi. Je lui dis à cette occasion, que je regardois comme un heureux présage pour la paix & pour l'acceptation des articles préliminaires, l'exactitude de Leurs Maj. Cath. à répondre à la lettre du Roi. Il me répliqua qu'il falloit l'espérer; mais que toutes les chicanes que Mr. de Bournonville avoit faites à Vienne sur le même sujet, n'étoient pas propres à le confirmer dans cette idée: & il ajoûta, qu'il attendoit là-dessus avec impatience des nouvelles du Nonce & de l'Ambassadeur d'Hollande, qui étoient à Madrid.

Le Cardinal me fit ensuite quelques questions; sur la maniére dont je pensois qu'on prendroit en Espagne l'Arti-

cle V. des préliminaires ; & si l'on pourroit, (dit-il en riant) se consoler de ne point s'emparer de *Gibraltar*, après l'avoir, suivant toute apparence, ensevelie sous ses ruines, depuis le tems qu'on étoit devant cette Place ?

Je lui repartis sur le même ton, que j'étois persuadé qu'on sacrifieroit volontiers la gloire qui devoit résulter de cette conquête, à celle qu'auroit Son Eminence, d'en procurer la restitution à Leurs Maj. Cath. dans le Congrès qui devoit s'assembler : & que je la priois de se souvenir de ce qui s'étoit passé quelquefois sur cet article, dans différentes conversations que nous avions eues ; & du zéle avec lequel Elle m'avoit témoigné qu'Elle soutiendroit, en pareils cas, les intérêts de Leurs Majestés Catholiques.

Le Cardinal me répondit, selon que je m'y attendois, que quoiqu'il fût toujours dans la même intention ; je pouvois néanmoins facilement comprendre, par ce que je savois de l'entêtement de la Nation Angloise à conserver cette Place, & par tout ce que Mr. WALPOLE m'en avoit dit, qu'il falloit pour le présent se détacher de l'espérance de

la trouver traitable ſur cet article, & remettre la partie à une autre fois.

„Si l'Eſpagne (continua-t-il) n'avoit „point formé une entrepriſe, dont heu„reuſement pour Elle les Préliminaires la „tirent avec honneur; peut-être eut-on „pû eſſayer, de propoſer la reſtitution „de Gibraltar comme un acheminement „à la paix. Mais depuis ce qui s'eſt paſ„ſé, & qui n'a ſervi qu'à réveiller dans „toute la Nation Angloiſe l'idée & le dé„ſir de conſerver cette conquête; ce ſe„roit ſe faire illuſion, que de ſe flatter de „réuſſir dans cette tentative. Le tems „ſeul, & les circonſtances différentes qu'il „fait naître, peuvent produire un tel „changement. Mais aujourd'hui la choſe „eſt totalement impraticable: ce ſeroit le „moyen de rendre inutile le Congrès „qu'on veut aſſembler, que de faire dé„pendre la paix entre l'Eſpagne & l'An„gleterre d'une ſemblable complaiſance.

Ce que me diſoit le Cardinal, me conduiſit à le prier de faire réfléxion, que depuis très longtems les Puiſſances de l'Europe s'étoient tellement établies le droit, de conſerver la paix entr'Elles aux dépens de quelque ceſſion de la part

de

de l'Eſpagne, qu'il n'y avoit aucun Traité qui n'en eût été le fruit; & que je craignois fort, que dans le cas préſent on ne pût corriger une ſi mauvaiſe habitude.

Son Eminence me répliqua, que l'Eſpagne ne devoit s'en prendre qu'à Elle-même de ce qui étoit arrivé; puiſque depuis la paix d'*Utrecht*, Elle n'avoit ceſſé de former, tantôt en Italie & tantôt ailleurs, diverſes entrepriſes capables de troubler la tranquillité publique, dont enſuite Elle n'avoit pû ſe tirer, qu'en ſacrifiant ou ſes droits, ou quelques portions de ſes Etats.

» Cette Cour (ajouta le Cardinal) ſe » comporte depuis la mort de LOUIS » XIV, comme ſi Elle étoit iſolée, & que » ſes intérêts n'euſſent aucun rapport avec » ceux des autres Puiſſances. Le peu de » diſpoſition qu'Elle a trouvé dans celles-» ci à condeſcendre à ſes vues, l'a ſou-» vent embarraſſée. Il n'y a point d'année » qu'Elle n'ait occupé toute l'Europe de » ſes projets, & qu'Elle n'ait donné lieu » à quelque Traité. Dieu veuille que nous » ne lui voyions point continuer le même » ſiſtême. C'eſt de quoi nous ſerons bien-» tôt inſtruits.

Appercevant l'inutilité des instances que je pouvois faire, pour engager le Cardinal à s'employer pour la restitution de Gibraltar, je voulus proposer celle de *Port-Mahon*: mais il employa les mêmes raisons pour combattre mon sentiment. Il me répéta seulement plusieurs fois, qu'il ne laisseroit point d'avancer là-dessus quelques propos à Mr. Walpole; mais qu'il n'en esperoit aucun fruit.

A la suite de ce que je viens de rapporter, je lûs au Cardinal l'extrait de la lettre du Duc de BOURNONVILLE, que l'Archevêque d'Amida m'avoit envoyé. Il me parut d'autant plus sensible aux marques que l'Empereur lui donnoit de sa confiance & de son estime, qu'Elles lui étoient accordées avant que la conclusion de la paix l'eût mis à portée de ses les attirer: Et sur ce que je l'en félicitai, il me repartit, que depuis que l'on avoit entamé à Vienne les négociations qui venoient de se terminer heureusement, il s'étoit principalement attaché à faire revenir la Cour Impériale de ses anciennes préventions contre la France; persuadé que l'union de l'Empereur avec le Roi, étoit un des moyens

moyens les plus ſûrs qu'on pût prendre pour conſerver la tranquillité en Europe.

Nous paſſâmes de là à la nouvelle de la maladie du Roi d'Eſpagne. Le Cardinal me parut craindre, qu'elle n'apportât quelque changement dans ce qui ſe paſſeroit à Madrid par rapport aux Préliminaires : car les regardant comme ſon ouvrage, il avoit fort à cœur leur exécution; & il me récommanda beaucoup de preſſer l'Archevêque d'Amida, pour qu'il portât la Reine d'Eſpagne à ſuivre le bon exemple de toutes les autres Puiſſances, qui paroiſſoient déſirer ſincérement la paix, & vouloir prendre les moyens de la conſerver,

Ayant épuiſé avec le Cardinal tout ce qui concernoit la lettre de l'Archevêque d'Amida ; & m'appercevant qu'il ne me diſoit pas un mot, ni de celle que je lui avois écrite au ſujet du Chevalier Du Bourk, ni du dîner de Mon-Louis, ni en un mot de toutes les tracaſſeries dans leſquelles on m'avoit mêlé : je voulus, avant de le quitter, découvrir un peu ce qu'il penſoit ſur tout cela ; & ſi les avis que la Ducheſſe de Bourbon avoit eu la bonté de me faire donner étoient bien fondés. Pour ne lui don-

ner cependant aucun lieu de ſoupçonner mon deſſein, je me contentai de lui dire, ſans marquer ni curioſité ni inquiétude, que je le remerciois de la bonté qu'il avoit eue de m'aſſurer par ſa derniére lettre, que les diſcours que l'on avoit tenus à l'occaſion du dîner de Mon-Louïs, ne faiſoient aucune impreſſion ſur lui: Que je le ſupplíois de me pardonner de lui avoir parlé d'une ſemblable bagatelle, peu digne de ſon attention; mais que je m'étois cru obligé de l'en informer, vû qu'il auroit été ſans doute fort ſurpris, après ce qu'il ſavoit que j'étois venu faire en France, de me voir tout-à-coup mêlé dans ce qui ſe paſſoit au Palais Royal & au Luxembourg.

Le Cardinal, qui ne découvroit dans ce que je lui diſois ni crainte ni apparence de méfiance, me répondit qu'il étoit vrai qu'on lui avoit parlé de tout ce que je lui diſois; mais qu'il y avoit fait ſi peu d'attention, qu'il ne s'étoit point ſouvenu de m'en dire un mot.

» Je n'ai (ajouta-t-il avec l'air du » monde le plus indifférent) nulle re- » lation avec ce Chevalier Du Bourk » dont vous vous plaignez. Je ne l'ai vu,

je

» je crois, que deux fois depuis qu'il eſt
» arrivé d'Eſpagne; & il ne m'a jamais
» parlé de vous. Mais quand il l'auroit
» fait, vous comprenez bien, par les mê-
» mes raiſons que vous venez de me dire,
» que je n'aurois pas fait grand cas de
» tous ſes diſcours. Le connoiſſez-vous,
» & l'avez-vous vu en Eſpagne ?

Non, Monſeigneur, lui répliquai je; car il étoit parti de Madrid, préciſément quand j'y arrivai: Mais à l'occaſion de toutes les altercations où il me croyoit mêlé, & qui, comme V. Eminence peut aiſément ſe l'imaginer, pouvoient tirer pour moi à de très grandes conſéquences en Eſpagne; j'ai été chez lui ces jours paſſés, pour le tirer de l'erreur où il étoit: Je crois y avoir réuſſi; & j'ai tout lieu de me louer de ſa politeſſe.

» Vous l'avez donc été voir (reprit
» le Cardinal avec une précipitation que
» je remarquai à merveille)? Eh bien,
» ne vous a-t-il pas dit qu'il ne m'avoit
» ni vu ni parlé ?

Oui, répondis-je; & ce n'étoit pas de quoi j'étois en peine, après ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire: Je voulois ſeulement éviter par cette

attention, qu'il ne fît quelque histoire de moi dans ses lettres en Espagne, dont certainement Leurs Majestés Catholiques auroient pu avec juste sujet être extrémement surprises. La part qu'il me donnoit dans les résolutions du Palais Royal, cadroit mal avec la commission dont je suis chargé, & devoit naturellement faire penser au Roi & à la Reine d'Espagne, que je jouois le personnage d'un maître fourbe.

„ Il n'y a qu'à laisser tomber totale„ment cela (me dit le Cardinal); & je „vous conseille de n'en rien écrire à „l'Archevêque d'Amida: la chose n'en „vaut pas la peine; & d'ailleurs vous sa„vez, qu'en voulant insister trop forte„ment à désabuser des personnes que „l'on croit prévenues, on leur donne „quelquefois sujet de penser, qu'on pour„roit bien avoir quelque raison secrette „de prendre cette précaution.

Quoique l'avis eût tout l'air d'être dicté par l'envie qu'avoit le Cardinal de me détourner d'écrire en Espagne, je parus néanmoins le croire bon. Les indices que j'avois des mauvais offices que cette Eminence travailloit à me rendre,

étoient

étoient encore incertains; & c'étoit de l'Archevêque d'Amida que je devois désormais attendre d'être éclairci sur ce point. Le dénouement de la piéce ne pouvoit aller loin : & n'ayant, après les mesures que j'avois prises, qu'à voir patiemment dans la coulisse, de quelle façon les Acteurs se tireroient d'affaire, je pris congé du Cardinal avec la même liberté d'esprit que je l'avois abordé.

Comme je me levois, ce Ministre me demanda, ce que je pensois du voyage qu'alloient faire en Espagne Mr. de BEAUREGARD & le Pere L'ALLEMAND? »C'est un tripotage (continua-»t-il en haussant les épaules) dans la »maison de la Reine d'Espagne, qui en »vérité est pitoyable, & dans lequel je »n'ai point voulu entrer.

Votre Eminence fait à merveille, lui répondis-je; Elle seroit à chaque moment importunée des deux partis : & pour moi, ajoûtai-je, quoi qu'en puisse dire le Chevalier Du Bourk, je n'irai point, à l'exemple du Bourgois Gentilhomme, gâter ma belle Robbe de Chambre pour les séparer. En disant ces mots je me retirai.

Après la démarche qu'avoit faite le

Duc de BOURNONVILLE de ſigner, quoiqu'en rechignant, les Préliminaires; on s'attendoit que la Cour d'Eſpagne les ratifieroit ſans difficulté. Il s'en fallut pourtant beaucoup, quand Elle reçut la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé à cet égard à Vienne & à Paris, qu'Elle voulût ſuivre l'exemple de ces deux Cours. On témoigna au contraire à Madrid une ſurpriſe ſi grande de cet événement, qu'on auroit cru, ou que Leurs Maj.Cath. ignoroient les négociations qui l'avoient produit; ou qu'Elles s'imaginoient, qu'il étoit incompatible avec leurs intérêts & avec leur gloire, de ſouſcrire à ce qui venoit de ſe régler.

En effet, quand Mr. VANDER MEER, Ambaſſadeur d'Hollande, voulut aller féliciter le Marquis DE LA PAZ de la concluſion de la paix, ce Miniſtre Eſpagnol parut recevoir cette nouvelle avec une grande indifférence. Il la pouſſa même ſi loin, auſſi bien que ſon ignorance, qu'il aſſura l'Ambaſſadeur d'Hollande, qu'il ne pouvoit croire que des Préliminaires, dont il n'avoit pas eu la moindre connoiſſance, euſſent été ſignés par aucun Miniſtre de

Sa

Sa Majesté Catholique : Qu'au surplus, il apprenoit avec plaisir, que les Etats-Généraux avoient terminé leur accommodement avec l'Empereur.

„ Mais quoi, (lui repartit avec étonnement Mr. Van-der Meer) Mr. le Comte de KONIKSEG, qui a reçu un Courier *, ne vous a-t il donc point communiqué les lettres qu'il a reçues de Mr. le Baron de FONSECA ?

Non, lui repartit le Marquis de la Paz.

„ Si cela est ainsi (lui dit alors Mr. Van-der Meer) ayez donc la bonté de lire la lettre que le même Courier m'a rendu de Mr. PESTERS †, & par laquelle il m'imforme de ce qui s'est passé à Paris chez Mr. BOREEL, Ambassadeur de mes Maîtres, au sujet de la signature des Préliminaires „. J'avoue ajouta-t-il ensuite, que ne pouvant imaginer que la Cour de Vienne eût pris quelque résolution dans un affaire si importante, sans en informer Leurs Majestés

* Dépêché par Mr. de Fonseca le 12. Juin.

† Il avoit été chargé des affaires de la République d'Hollande à Paris après la mort de Mr. BOREEL.

jeſtés Catholiques ; je n'ai pas douté un moment, qu'Elles ne fuſſent & n'euſſent approuvé tout ce que Mr. de Fonſeca avoit fait à Paris.

Le Marquis de la Paz, continuant à montrer ou à affecter la même ignorance, répliqua à Mr. Van-der Meer, que comme Leurs Majeſtés n'étoient point inſtruites qu'on eût eu égard à leurs intérêts, dans ce qui venoit de ſe conclurre à Paris ; il le prioit de lui donner une Copie de la lettre de Mr. Peſters, afin de la leur faire voir, & qu'Elles puſſent apprendre par ce qu'elle contenoit, comment les choſes s'étoient paſſées. L'Ambaſſadeur la remit auſſi-tôt en Original : & il eut enſuite pluſieurs conférences ſoit avec ce Miniſtre, ſoit avec le Comte de Konikſeg, ſoit avec le Nonce, dans leſquelles on ne concluoit rien. La maladie du Roi ſervoit encore de prétexte pour traîner l'affaire en longueur. Enfin le 19 Juin le Roi, ſur les preſſantes inſtances de l'Ambaſſadeur d'Hollande, accepta les Préliminaires, & conſentit (le ſacrifice n'étoit pas grand) à faire ſuſpendre les hoſtilités devant Gibraltar. On dépêcha le même jour un Courier au Comte DE LAS TOR-

RES pour lui apprendre cette résolution ; & par son moyen à Milord PORTMORE, Gouverneur de cette Place, à qui Mr. VAN-DER MEER écrivit à ce sujet la lettre suivante, qu'on chargea le Général Espagnol de faire tenir.

MILORD,

JE *commence par féliciter Votre Excellence sur le bon acheminement que je vois pour la paix : & j'ai l'honneur de lui dire, que le 31 du mois de Mai passé les Prélintinaires furent signé à Paris dans la maison de Mr.* BOREEL, *Ambassadeur de mes Maîtres à la Cour de France ; par Mrs.* WALPOLE, *de* MORVILLE, *de* FONSECA, *& le susdit Ambassadeur. Mais Sa Majesté Catholique n'ayant point de Ministre à la Cour de France, on dépêcha ici pour savoir l'intention de Sa Majesté Catholique, laquelle a trouvé à propos d'envoyer un plein-pouvoir à Mr. le Duc de* BOURNONVILLE *son Ambassadeur à Vienne, afin de signer en son nom lesdits Préliminaires. Mr. Walpole ayant pour cet effet signé deux instrumens, qui ont été envoyés à Vienne, pour que Mr. de Bournonville les signe aussi avec Mr. le Duc*

de

de RICHELIEU *& le Ministre de mes Maîtres qui réside à la Cour Impériale.*

C'est de quoi j'ai cru devoir vous faire part, afin que Votre Excellence puisse convenir & prendre les mesures nécessaires avec son Excellence le Comte DE LAS TORRES, *pour faire cesser les hostilités, & empêcher une plus grande effusion de sang Chrétien.*

J'aurai l'honneur de rendre compte de ceci à Sa Majesté Britannique, par un Courier qui partira aujourd'hui, & suis très-parfaitement

MILORD,

Votre &c.

P. S. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence les Préliminaires, tels qu'ils ont été signés à Paris, afin qu'Elle soit informée de l'état où sont les choses. Celle-ci vous sera envoyée par Son Excellence le Comte de las Torres, auquel Sa Majesté dépêche un Courier qui porte ma lettre.

Ce Courier étant arrivé le 23 Juin au Camp devant Gibraltar, le Comte DE LAS TORRES, très satisfait d'apprendre un événement qui le délivroit de l'em-

l'embarras où il se trouvoit, fit aussi-tôt remettre à Milord PORTMORE la lettre de l'Ambassadeur d'Hollande : & celui-ci, de son côté, ayant envoyé au Camp Espagnol un Colonel & un autre Officier, ils convinrent avec le Comte de las Torres d'une suspension d'armes, dont voici les Articles.

I.

ON est convenu d'une suspension d'armes réciproque entre l'Armée Espagnole & la ville de Gibraltar, jusqu'à ce qu'on ait reçu avis de la ratification des Traités.

II.

La Garnison se tiendra dans la Place, sans pouvoir communiquer avec les troupes de l'Armée, qui, de leur côté demeureront tranquilles dans leurs tranchées.

III.

Le Colonel de tranchée qui sera de garde, pourra entrer tous les jours dans la Place, pour voir s'il ne se fait aucun travail dans son circuit : & un Officier de la Garnison, d'un

d'un rang égal, pourra faire la même chose, venant au Camp pour reconnoître les attaques.

IV.

Personne, ni de l'Armée ni de la Garnison, n'approchera du Peujel, *sans s'exposer au feu de la Montagne & de la Tranchée.*

V.

Personne ne pourra non plus s'approcher de la Langue de terre, *sans un Passeport du Général de l'Armée, ou du Gouverneur de la Place, pour entrer ou sortir : le Commerce par mer & par terre avec cette Langue de terre restant suspendu.*

VI.

En conséquence de cette Convention toutes hostilités cesseront dès ce moment de part & d'autre.

Voilà comment se rermina le fameux Siége de Gibraltar, qui avoit fait tant de bruit. L'Armée Espagnole presque détruite; l'Artillerie hors d'état de servir;

vir; & les Travaux après plus de cinq mois de siége aussi avancés que les premiers jours, confirmérent parfaitement l'opinion que le Public avoit d'abord conçue de ce siége, qui, sans les Préliminaires, auroit pû devenir le second Tome de celui de *Ceuta.*

La maladie du Roi d'Espagne avoit commencé par une indigestion; & la fiévre étant survenue, avec des inquiétudes qui l'empêchoient de dormir, ce Prince tomboit insensiblement dans la mélancholie à laquelle il étoit sujet. Cet état lui donnoit une extrême répugnance pour le travail & pour le soin du Gouvernement: & quoique le mal ne parût pas dangereux, il jugea pourtant à propos de faire son Testament. *Don Joseph* PATIÑO, Secretaire d'Etat, fut chargé de le dresser: mais rien ne transpira de son contenu. Sa Majesté signa en même tems un Décret, par lequel Elle déclara la Reine *Governadora del Reyno* pendant sa maladie: & au moyen de cette disposition, se tenant retiré dans son appartement, il ne voyoit personne qu'Elle. Le Prince des Asturies & les Infants entroient seulement pour lui baiser la main selon la coutume, & se retiroient aussi-

aussi tôt : & le Capitaine des Gardes en quartier n'avoit pas la liberté de lui demander le mot. La Reine travailloit seule avec les Ministres, & rendoit ensuite compte au Roi des principales affaires. La langueur où étoit ce Monarque en répandoit dans toutes les affaires : & l'exécution des Préliminaires éprouvoit le même sort.

Le Chevalier de BLAIRON, que le Duc de Bournonville avoit dépêché de Vienne, pour informer Leurs Majestés Catholiques de ce qui s'étoit passé, étoit reparti avec l'approbation de la conduite de ce Ministre, mais sans qu'on eût donné ni même promis la ratification usitée en pareil cas, laquelle on faisoit entiérement dépendre des éclaircissemens que Leurs Majestés Catholiques vouloit avoir sur le 2 & le 5 Article † des Préliminaires.

Mr. VAN-DER MEER, qui savoit avec quelle impatience on attendoit la détermination de la Cour d'Espagne, travailloit de son mieux à l'obtenir ; & doubloit pour cet effet ses instances auprès du Marquis DE LA PAZ : mais il n'avançoit guères : les difficultés au con-

† Voyez ci-dessus pag. 58. & 360.

contraire se multiplioient de la part du Ministre Espagnol; & outre celles qu'il avoit d'abord faites sur l'entiére levée du Siége de Gibraltar, & sur la restitution aux Anglois du Vaisseau le *Prince Frederic*, qu'on avoit arrêté à la *Vera Cruz*, comme une juste représaille, disoit il, du blocus des Gallions à *Portobello*; il en formoit d'autres sur la distribution des effets arrivés sur la Flotille. Ce Ministres prétendoit qu'elle se fît d'une maniére qui lézoit extrêmement les particuliers, & que l'Ambassadeur d'Hollande représentoit être contraire à ce que l'Article V. des Préliminaires avoit réglé.

Pour montrer cependant, à travers toutes ces chicanes; qu'on vouloit sincérement la paix, Leurs Majestés Catholiques avoient envoyé ordre dans les Ports de leur Monarchie, d'y admettre amiablement les Vaisseaux Anglois. Mais comme on ne s'étoit point déterminé à faire cette démarche d'abord après la signature des Préliminaires, mais seulement après être assuré, que l'Amiral WAGGER entroit de bonne foi dans les mêmes vues pacifiques; cette précaution, qui laissoit appercevoir qu'on avoit toujours quel-

que

que ſecrette méfiance des deſſeins des Anglois, devenoit tout-à-fait inutiles par celle que l'Ambaſſadeur d'Hollande devoit prendre, de n'envoyer ni à cet Amiral ni au Lord Portmore, l'ordre du Roi d'Angleterre de ceſſer toute hoſtilité, qu'en même tems qu'il en auroit reçu un pareil du Roi d'Eſpagne pour ſes Généraux de terre & de mer.

On voit par la lettre de cet Ambaſſadeur au Marquis de la Paz, qu'on trouvera dans la 6ᵉ. Volume, qu'on avoit autant de peine à prendre cette réſolution en Eſpagne, ſur-tout pour ce qui concernoit le Siége de Gibraltar, que ſi la conquête de cette Place eût été auſſi aſſurée qu'elle étoit devenu impoſſible; & que ſelon l'habitude où l'on y étoit, de tenir toute l'Europe en ſuſpens, on formoit à tous momens quelque difficulté ſur les Préliminaires, en exigeant pour les éclairciſſemens qu'on demandoit, une condeſcendance & une complaiſance de la part des autres Puiſſances, qui éloignoit de plus en plus la conſommation de la paix.

Mr. Van-der Meer, qui le remarquoit, & qui ne laiſſoit pas d'être vivement preſſé par les deux Cours de Verſailles

ſailles & de Londres pour obtenir une réponſe ſatisfaiſante de l'Eſpagne, n'étoit pas peu embarraſſé à concilier des diſpoſitions ſi contraires, & à ménager les deux partis. La feinte ignorance que le Marquis de la Paz avoit fait paroître de ce qui s'étoit paſſé à Vienne augmentoit ſon inquiétude. Il croyoit voir qu'il ſe paſſoit entre l'Empereur & Leurs Majeſtés Catholiques certains myſtéres pour traîner les choſes en longueur, difficiles à dévoiler. Ce ſoupçon lui paroiſſoit d'autant plus fondé, qu'il apprenoit, que malgré tout l'empreſſement que la Cour Impériale montroit pour la paix, Elle apportoit beaucoup de lenteur à donner une ſpécification exacte des Vaiſſeaux de la Compagnie d'Oſtende, à qui il devoit être permis de revenir des Indes; & que ce n'étoit qu'avec une extrême répugnance qu'Elle renonçoit à ſon maintien.

Dans cette circonſtance délicate, l'Ambaſſadeur d'Hollande mettoit tout en uſage pour découvrir les ſentimens du Comte de Konikſeg & ceux du Marquis de la Paz, & pour les rendre favorables aux propoſitions qu'il devoit faire. Le premier paroiſſoit les goûter, & vouloir même

même les feconder : l'autre pefoit les moindres minuties ; tiroit des conféquences à l'infini des Articles fur lefquels on le prioit de s'expliquer ou de fe relâcher ; & quand il fe fentoit trop preffé ne manquoit point d'objecter, que la maladie du Roi ne permettoit point de fatiguer Sa Majefté par de longs détails ; & qu'il falloit attendre que fa fanté étant rétablie, lui laiffât la liberté d'examiner murement des affaires fi importantes.

La bonne volonté de l'un & la lenteur de l'autre, paroiffoient à Mr. Van der Meer une Enigme difficile à deviner, mais qui pourtant cachoit, fuivant toute apparence, des projets bien contraires à ceux qu'on avoit eus à Paris. Le mois de Juin s'étoit écoulé, fans le tirer de l'incertitude où il étoit : & comme il fentoit aifément que les Alliés d'Hanover ne s'accommoderoient point de la partager avec lui, il préfenta un nouveau Mémoire le 1. Juillet au Marquis de la Faz, dans lequel récapitulant tout ce qu'il lui avoit déja dit, des mefures que le Roi d'Angleterre avoit prifes, tant en Europe que dans les Indes

des, pour faire cesser les hostilités, & exécuter à cet égard fidélement les Préliminaires; il demandoit au nom de ce Monarque & de ses Alliés, que le Roi d'Espagne montrât la même exactitude, & déclarât ses intentions: supposant après cela qu'elles étoient parfaitement conformes à celles de Sa Maj. Brit., il prioit le Marquis de la Paz, de lui envoyer une permission pour avoir des Chevaux de Poste, afin de faire partir un Courier, qui portât en France & à Londres la nouvelle de l'effet que les représentations contenues dans son Mémoire auroient produit.

Ce redoublement d'instance embarrassant le Marquis de la Paz, il écrivit à Mr. Van-der Meer une longue lettre, qui tendoit encore à éloigner la réponse qu'il demandoit & le départ du Courier. Cet Ambassadeur lui fit à ce sujet la réponse suivante.

A Madrid le 5 Juillet 1727.

MONSIEUR,

COMME *vous ne m'avez pas envoyé l'ordre que je vous avois demandé*

pour avoir des chevaux de poste, je juge que vous souhaitez que je réponde, avant que d'expédier mon Courier, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour me faire connoître l'intention de Sa Maj. Cath. par rapport au mémoire que je vous ai remis le premier de ce mois, touchant les mesures & les ordres de Sa Majesté Britannique pour une entiére cessation d'hostilités; & pour que de la part de Sa Majesté Catholique on fasse les mêmes dispositions. Pour satisfaire à votre attente, je vous dirai, Monsieur, *que j'avois esperé, qu'immédiatement après les conférences tenues entre nous, on auroit pu régler les affaires d'une maniére qui m'auroit mis en état de remettre à Milord* PORTMORE, *aux Amiraux* WAGGER *&* HOSIER, *& à vous*, Monsieur, *les Originaux des ordres. Mais comme je vois que les sentimens de Sa Majesté Catholique sont fort différents de ceux des Cours de la Grande-Bretagne & de France, je crois qu'il est nécessaire que j'attende de nouveaux ordres, avant que de livrer ceux ci: Et je prévois avec chagrin, que les affaires traîneront encore longtems, à moins que Sa Majeste Catholique ne veuille cooperer à surmonter les*

les difficultés que l'on forme à l'exécution primitive des Articles préliminaires, qui, suivant l'idée que j'en ay, paroissent si clairs, qu'ils n'y laissent aucun doute sur la question qui est sur le tapis.

Je conviens avec vous, Monsieur, *que sans vouloir donner d'explications à ces Préliminaires, ils doivent uniquement servir, suivant le sens litteral, à montrer de quelle maniére les Puissances contractantes doivent se comporter. En consequence de cela, Sa Majesté Britannique ne paroît pas s'éloigner de ce qui a été établi de part & d'autre, & ses ordres sont entiérement conformes au sens & au but de ces Préliminaires.*

L'Article cinq *que vous alléguez, & où vous remarquez qu'il est dit expressement, que les Escadres Angloises qui sont dans les Mers d'Espagne & des Indes auront à les quitter, après que la cessation d'hostilités aura été commencée, comprend, selon mon jugement la levée entiére du Siége de* Gibraltar; *parce qu'il n'est pas possible de pouvoir s'imaginer que les hostilités ayent cessé, tandis qu'une Armée est encore en campagne devant une Place, avec des batteries en état de tirer : & je vous demande à vous-même,*

Monſieur, *s'il conviendroit à la prudence de la Grande-Bretagne, de ſe repoſer entiérement ſur la bonne foi des Traités, & de rappeller ſes vaiſſeaux, qui ſont une partie de la ſureté de ſes Places, pendant que du côté de l'Eſpagne on voudroit reſter armé, ſans mettre bas les armes qu'après l'exécution des points dont on eſt convenu à l'amiable.*

Regardons à cette occaſion, quoique dans un ſens un peu different, le Continent d'Eſpagne bloqué par l'Eſcadre Angloiſe; les Préliminaires ne ſont pas plûtôt ſignés, qu'elle ſe retire dans ſes ports, & laiſſe une entiére liberté aux ſujets Eſpagnols de naviger. N'eſt-il pas du droit réciproque, que l'Armée Eſpagnole, qui aſſiége Gibraltar, ſe retire comme a fait l'Amiral WAGGER, *qui en cela a montré l'exemple de la ſincérité des intentions du Roi ſon Maître? Ce qui ſe paſſe aujourd'hui devant cette Place ne peut être regardé comme une véritable ceſſation des hoſtilités, mais ſeulement comme une ſuſpenſion* ad interim, *dont les Généraux Commandans de part & d'autre ſont convenus réciproquement, dans un tems où celui de la Place n'avoit pas d'ordre de ſa Cour. Ainſi il eſt à préſent dans*

la régularité, que Sa Majesté Catholique fasse connoître par des effets réels, qu'effectivement ces hostilités finissent entiérement, & que pour cela le siége soit levé; afin que Milord PORTMORE *& l'Amiral* WAGGER *soient en état d'accomplir leurs ordres, & de renvoyer en Angleterre les Vaisseaux & le nombre superflu des troupes qui sont devant Gibraltar. Je suis persuadé que Sa Majesté Catholique tiendra exactement les engagemens qu'Elle a pris en signant les Préliminaires, & je le suis de même de la part de Sa Majesté Britannique: mais ces deux Puissances se doivent une confiance réciproque. Si l'Espagne ne veut point avoir cette confiance, comment peut-elle prétendre que la Grande-Brétagne l'ait à son égard?*

La restitution en général des vaisseaux & effets pris de part & d'autre avant la signature des Préliminaires, ne devroit pas non plus souffrir de difficultés; puisqu'outre qu'elle est réciproque, c'est que la Clause en est inserée dans le cinquiéme Article, en ces termes: Les vaisseaux qui pourroient avoir été pris, seront rendus de bonne foi avec leurs charges &c. *Et quant au vaisseau le* Prince Frederic, *appartenant*

nant à la Compagnie du Sud, *c'eſt un cas particulier, qui ne ſauroit être équivoque, ni ſouffrir le moindre retardement ; puiſqu'il eſt dit dans les Articles II. & III. des Prélıminaires :* que toutes les poſſeſſions & priviléges, tant aux *Indes* qu'en *Eſpagne*, ſeront rétablis ſur le pied des Traités & Conventions faites avant l'année 1725. *Et par le Traité de* l'Aſſiento, *Article* XL, *il eſt ſtipulé, qu'en cas de déclaration de guerre entre les deux Couronnes*, la Compagnie du Sud aura un an & demi pour retirer ſes effets des Indes & d'Eſpagne. *Cet Article eſt très poſitif de toute maniére. C'eſt même une choſe irréguliére, quoique pendant une guerre ouverte, de ſe rendre maître d'aucun vaiſſeau ou effets appartemans à ladite Compagnie, qui, ſuivant le ſens des Traités, ne devroit rien avoir de commun avec les hoſtilités entre les deux Puiſſances : de ſorte qu'il eſt clair, qu'il ne devroit y avoir aucune difficulté pour la reſtitution non ſeulement de ce vaiſſeau, mais auſſi de tous les autres effets appartenants à cette Compagnie, quels qu'ils puiſſent être.*

Les choſes étant ſur ce pied-là, vous pouvez bien comprendre, Monſieur, *que*

je ne puis remettre à Milord Portmore & aux Amiraux WAGGER & HOSIER, *les ordres de Sa Majesté Britannique, puisque mes instructions portent de ne les remettre, qu'après que l'on m'en aura remis de pareils de la part de Sa Majesté Catholique.*

Je suis donc obligé de donner avis au Roi de la Grande-Bretagne & à mes Maîtres de ce qui se passe, afin qu'ils me fassent savoir leur intention. En attendant je ne saurois répondre de ce que feront lesdits Amiraux & Milord PORTMORE; *& ce sera à eux à régler leur conduite sur les instructions antérieures qu'ils auront reçues.*

Après avoir parlé des affaires d'Espagne, vous me dites, Monsieur, *qu'à l'égard des Indes Sa Majesté Catholique est prête à donner les ordres, afin d'y faire cesser toute hostilité dans le terme de trois mois, à compter du jour de la dépêche, & qu'on restitue aux Anglois les Prises qu'on aura faites sur eux depuis la signature des Articles Préliminaires; mais que Sa Majesté Catholique ne juge pas à propos de donner de semblables ordres touchant ce qui aura été pris avant ce tems-là, parce, dites-vous,*

Monsieur, *qu'il ne se trouve aucun endroit dans les Préliminaires, qui fasse mention de semblable restitution : Sa Majesté voulant même en exclure le vaisseau le* Prince Frederic, *comme une affaire qui doit être renvoyée à la discussion du prochain Congrès. J'ai déja parlé au long de ce qui regarde ce vaisseau ; & je ne puis à présent que le répéter, en vous priant*, Monsieur, *d'observer, que dans l'Articles cinq des Préliminaires, avant que d'en venir à ce qui concerne le retour de l'Escadre de Sa Majesté Britannique des Indes, on trouve les mots que j'ai déja rapportés, savoir :* que les vaisseaux qui pourroient avoir été pris seroient rendus de bonne foi avec leurs charges; *& qu'il est du, comme une suite de cette clause*, qu'on laissera revenir librement les Gallions. *Et comme cette restitution est la condition* sine quâ non, *l'Amiral* HOSIER *ne peut, sans qu'elle soit exécutée, permettre le départ des Gallions, autant qu'il lui sera possible de l'empêcher. Cette idée toute naturelle a été saisie également par la Grande-Bretagne & par la France, avec lesquelles Sa Majesté Britannique a agi de concert pour l'expédition de ses ordres touchant la cessation des hostilistés. Et je*

ne

ne comprens pas pourquoi on voudroit donner une explication contraire au ſens litteral des Préliminaires, qui n'ont d'autre but, que de faire ceſſer d'abord la guerre, & de remettre chacun dans ſes droits, ſur le même pied qu'on y étoit avant la rupture entre Sa Majeſté Catholique, & Sa Majeſté Britannique; afin d'être par là en état de porter au futur Congrès, non les points qui ſont clairs & ſolidement établis par des Traités ſolemnels, mais ſeulement ceux qui ſont litigieux, équivoques ou obſcurs. Et ſi dans ledit Article V. il ſe trouve quelques paroles qu'on veuille confondre comme ſi elles regardoient uniquement l'Empereur & les vaiſſeaux d'Oſtende, il eſt aiſé de voir qu'on veut s'arrêter à l'équivoque & ne point aller au but. Les expreſſions des Préliminaires ont dû être ſimples & courtes, pour ne pas traîner les affaires en longueur. Dans l'Article V. les intérêts de Sa Majeſté Catholique ſont mêlés avec ceux de Sa Majeſté Impériale; mais avec une diſtinction qui marque, qu'au moment que les Articles ſeront ſignés, toutes hoſtilités ceſſeront; & à l'égard de *l'Eſpagne*, huit jour après que les Préliminaires auront été com-

muniqués à cette Cour ; & que les vaisseaux d'Ostende qui seront partis avant la cessation des hostilités pourront librement revenir. *On parle ici de l'Espagne, & la conséquence est juste, que c'est en vertu de l'un que l'autre doit avoir son effet; comme c'est en vertu de la cessation des hostilités, que les vaisseaux d'Ostende pourront librement revenir chez eux &c. J'ai cru devoir déduire tout ceci le plus succinctement qu'il m'a été possible.*

J'y ajouterai une réfléxion naturelle, savoir: que si dès à present nous rencontrons de si grandes difficultés dans de simples Préliminaires, que ne devons-nous pas attendre de celles qui surviendront au futur Congrès; ou, bien loin de rien conclurre, on tombera dans un Cahos & dans un embaras beaucoup plus grand, que celui où l'on se trouve aujourd'hui ? Mais en attendant que cela arrive, ce que je trouve de plus fâcheux, c'est que si Sa Majesté Catholique persiste à ne pas se relâcher sur les points dont il s'agit, j'ai lieu de craindre que nous ne perdions le fruit des bonnes intentions de ceux qui ont toujours été portés pour la paix; & que les soins que le Cardinal de FLEURY *s'est*

s'est donnés avec tant de zele, pour concilier des affaires si délicates, si difficiles & si contraires, n'ayent pas le succès que Son Eminence & les Puissances respectives auroient dû s'en prometre.

Je vous supplie, Monsieur, *de vouloir bien représenter ceci à Sa Maj. Cath. & la porter à surmonter les difficultés qu'Elle-même fait naître. Toutes les Puissances de l'Europe sont interessées à faciliter toutes choses pour parvenir au bien général d'une paix si ardemment desirée. Les Préliminaires en sont le premier fondement: s'ils n'ont pas lieu, dans quelle confusion n'allons-nous pas tomber? Et après avoir surmonté des obstacles qui paroissoient invincibles, ce grand ouvrage, qui a couté tant de peines, ne demeurera-t-il pas infructueux? Indépendamment de l'intérêt général que toutes les Puissances doivent avoir de conserver l'union & la paix, c'est en particulier celui de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne & des Etats-Généraux mes Maîtres, de chercher les moyens d'établir en Europe un équilibre, que mette en sureté les Droits & les Possessions de chaque Puissance. Il n'y a que la prompte tenue d'un Congrès qui puisse conduire à ce but. Seroit il possible que Sa*

Maj. Cath. voulût en retarder l'effet par des délais, & par des difficultés inesperées? Je ne saurois me le persuader; & je me flatte encore, que Sa Majesté Catholique, qui a bien voulu accepter les Préliminaires, voudra bien aussi consentir à ce qu'on lui demande en conséquence de son acceptation.

Si vous croyez, Monsieur, *que Sa Maj. Cath., ayant égard à ce que je viens de dire, veuille bien entrer dans mes raisons, & expédier les ordres que j'ai demandés, conformément à ceux de Sa Maj. Britannique, en ce cas-là je differerai à expédier mon Courier. Mais si Sa Maj. Cath. persiste dans la résolution que vous m'avez marquée, je vous pris d'avoir la bonté de me faire avoir des chevaux de poste, afin que je le dépêche demain, n'etant pas en mon pouvoir de le retarder plus long-tems.*

Je vous prie aussi, Monsieur, *avant que de finir ma lettre, de vouloir bien remarquer, que dans le septiéme Article des Préliminaires il est dit:* que si après la signature desdits Articles il survenoit des troubles & des hostilités, qui causassent quelque dommage ou préjudice, les Puissances respectives agiroient de concert, soit par Conseil ou par force,

pour

pour obtenir la réparation des torts & dommages que les parties auroient souf-ferts. *Or comme il pourroit arriver, ce qu'à Dieu ne plaise, que le refus de Sa Majesté Catholique méneroit à de nouvelles hostilités; en ce cas là, ce ne seroit pas à l'Angleterre qu'on devroit s'en prendre.*

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, MONSIEUR, &c. &c.

Le contenu de cette Lettre donna lieu à des nouvelles conférences. On voyoit qu'il n'y avoit plus moyen de différer à répondre: & comme on ne vouloit point, en rejettant les propositions des Alliés d'Hanover, replonger l'Europe dans les troubles qui venoient d'être appaisés, ni condescendre à les accepter, sans retirer quelqu'avantage de cette complaisance; on dépêcha le 7 de Juillet un Courier à Paris, qui portoit les explications que la Cour d'Espagne demandoit sur quelques Articles des Préliminaires, & les raisons qu'Elle croyoit avoir d'en suspendre la ratification jusqu'à ce qu'Elle les eût obtenus.

Nous aurons lieu de parler bien-tôt des suites de cette démarche : mais il convient auparavant de rapporter quel-

ques particnlarités qui ſe paſſoient entre le Cardinal de FLEURY, le Comte de MORVILLE & moi, à l'occaſion de deux lettres † que je reçus de l'Archevêque d'Amida, du 2 & du 16 de Juin. Mes relations avec ce Prélat depuis mon arrivée en France, avoient fait connoître à Leurs Majeſtés Catholiques, que ſoit pour ce qui concernoit la réconciliation des deux Couronnes, ſoit par rapport à la commiſſion ſecrette dont j'étois chargé, j'avois en aſſez peu de tems exécuté leurs ordres avec autant d'exactitude que de ſuccès; augmenté conſidérablement le nombre de leurs partiſans en France; & donné au zéle de ceux-ci pour le Roi d'Eſpagne, un degré de force & d'activité parfaitement conforme aux vues de ce Monarque.

Comme on craignoit avec raiſon, que les bruits qui ſe répandoient en Eſpagne auſſi-bien qu'en France, que ſa maladie procédoit autant du déſir qu'il continuoit d'avoir d'abdiquer une ſeconde fois la Couronne, que d'aucun autre principe; l'Archevêque d'Amida, en m'envoyant un

† Elles ſont compriſes dans le nombre de celles qu'on m'a enlevées. La liſte du Secretaire de la Ville de *Douay* en fait foi.

un détail des circonſtances qu'elle avoit eues, un peu différent pourtant de celui qui venoit par d'autres perſonnes, me recommandoit de deſabuſer le Public, autant qu'il me ſeroit poſſible, de la fauſſe opinion qu'il avoit ; & de faire connoître, que quoique la ſanté de Sa Majeſté Catholique ne pût être rétablie auſſi promptement qu'on le déſiroit, on ne craignoit point que ſon mal eût aucune ſuite fâcheuſe. Il ajoutoit enfin, que ſi le Roi s'étoit déterminé à remettre le Gouvernement du Royaume à la Reine c'étoit uniquement pour que les affaires de la Monarchie ne ſouffriſſent aucun retardement.

Quant à la lettre du 16, ce Prélat commençoit par m'apprendre que Leurs Majeſtés Catholiques paroiſſoient de plus en plus contentes des ſervices que je leur avois rendus : & que pour preuve de leur ſatisfaction, il avoit ordre de me dire, qu'Elles verroient avec plaiſir, & qu'Elles ſouhaittoient même, qu'on m'envoyât pour Ambaſſadeur de France à leur Cour, quand la réconciliation deviendroit publique : & que je pouvois le témoigner de leur part au Cardinal. L'archevêque accompagnoit cet avis de

beaucoup

beaucoup d'expressions obligeantes, sur les avantages qui résulteroient, ajouta-t-il, de ce choix pour les deux Cours, par l'estime que l'heureux succès de mes opérations m'attiroit dans l'une & dans l'autre.

Indépendement de cela, le Prélat me disoit encore, que si je préférois de rester au service du Roi d'Espagne, & de revenir à sa Cour; son intention & celle de la Reine étoit, de m'accorder des graces dont j'aurois lieu d'être content: en un mot que je pouvois choisir en toute liberté celle de ces deux propositions que me conviendroit le mieux.

Le Prélat passant de ce qui m'étoit personnel à ce qui avoit rapport aux affaires générales, se plaignoit du peu d'attention qu'on avoit eu, en les réglant, pour les intérêts de leurs Majestés Catholiques. Il citoit les fâcheuses conséquences qu'entraînoit l'exécution du plan qu'on avoit dressé à Paris: & en me chargeant de communiquer sa lettre au Cardinal, il me prioit de lui représenter, le plus fortement qu'il se pourroit, que malgré tout le désir que le Roi & la Reine avoient de conserver la paix, ils ne pouvoient admettre certains Articles des Préliminaires, que préalable-

ment ils ne fussent changés ; & que Leurs Majestés comptant toujours sur le zéle de Son Eminence, se flattoient qu'Elle leur en donneroit de nouvelles preuves dans cette occasion.

J'allai rendre compte à mon ordinaire au Cardinal du contenu de ces lettres : mais bien loin de goûter les raisons dont l'Archevêque d'Amida se servoit, pour l'engager à consentir qu'on fît les changegemens que la Cour d'Espagne désiroit ; il parut très mécontent de l'éloignement qu'on remarquoit, me dit-il, dans cette Cour pour la paix, & des difficultés mal fondées qu'Elle faisoit sur ce que contenoient les Préliminaires.

» J'en suis déja informé (continua-t-il) » par les lettres que l'Ambassadeur d'Hol» lande, qui est à Madrid, m'a écri» tes, & à Mr. Walpole : & j'au» gure très mal de ce début ; il va ac» crocher toutes les mesures qu'on pre» noit pour assembler promptement un » Congrès, & renouvellera de plus une » méfiance entre l'Espagne, l'Angleterre » & la Hollande, que j'ai eu bien de » la peine à dissiper cet hyver. Je ne » puis plus répondre des suites de tout » ceci : & je suis persuadé que vous

„ voyez comme moi, qu'elles peuvent
„ être à tous égards très fâcheuſes.

Je repartis à cela, que l'entiére & juſte confiance que Son Eminence s'étoit attirée des deux Piſſances maritimes, la mettoit, ſelon mes foibles lumiéres, à portée d'obtenir pour le bien de la paix, qu'Elles ſe prétaſſent un peu aux changemens que l'Eſpagne déſiroit; & d'éviter ainſi l'inconvénient qu'Elle ſembloit craindre. Mais ce Miniſtre me répondit, que ce que je lui propoſois, ne pouvoit convenir que dans le cas où le Congrès ſeroit aſſemblé; & que la Cour d'Eſpagne, en s'opiniâtrant à ne point ratifier les Préliminaires, empêchoit qu'il ne s'ouvrît.

„ Je ne ſuis point ſurpris (ajouta-t il)
„ de la voir tenir une pareille conduite.
„ Elle eſt depuis long-tems en poſſeſſion
„ de donner plus d'embarras à toute
„ l'Europe, par ſes prétentions & ſes
„ idées, qu'aucune autre Puiſſance: &
„ cependant Elle devroit ſe corriger de
„ cette maxime; car Elle s'en eſt preſque
„ toujours mal trouvée. Si Mr. l'Arche-
„ vêque d'Amida ou les Miniſtres Eſpa-
„ nols, operoient un tel changement
„ par leurs conſeils, je les croirois fort
„ ha-

„ habiles : mais le premier n'a garde de „ former une entreprise si difficile, & je „ crois les autres médiocrement consul- „ tés.

Le Courier qu'on attendoit alors de Madrid, & qui devoit apporter plus en détail les intentions de Leurs Majestés Catholiques, n'étant point encore arrivé ; le Cardinal, qui étoit dans l'incertitude de la réponse qu'Elles feroient, & de leur derniére résolution, cessà de m'en parler. Notre entretien, à qui ces deux points avoient servi long-tems de matiére, tomba sur une lettre * que le Cardinal m'avoit écrite de *Rambouillet*, & dans laquelle, en me parlant de Mr. de MORVILLE, il m'apprenoit qu'*il l'avoit entiérement dévoilé, comme je le remarquerois dans notre prémiére entrevue.*

Cette expression m'avoit frappé ; & l'ayant rappellée exprès au Cardinal, pour qu'il voulût bien me l'expliquer ; il me dit, qu'il étoit presqu'assuré, que ce Ministre avoit fait tout son possible pour traverser en secret la conclusion de la paix, dans l'idée sans doute, que la

* Elle étoit comprise dans celle que je présentai à St. Idephonse à Leurs Maj. Cath.

la Cour d'Eſpagne lui étant contraire, pourroit plus facilement après la réconciliation lui attirer quelque déſagrément. Le Cardinal, pour me prouver que ſes ſoupçons & ſes connoiſſances étoient bien fondées, me rapporta différens petits faits, & pluſieurs hiſtoriettes de Cour, qui tendoit effectivement à établir cette opinion; mais dans leſquelles je croyois appercevoir plus de mauvaiſe volonté de la part du Cardinal ou des eſpions qu'il employoit, que de vraiſemblance: puiſque toutes ces choſes ſuppoſoient dans le Comte de Morville une fauſſeté, & une partialité contre l'Eſpagne, que je n'avois point remarquée en lui; & qui me paroiſſoit même entiérement contraire à ce que j'ai rapporté des meſures qu'il vouloit prendre, pour faire revenir Leurs Maj. Cath. des préventions qu'on leur avoit données ſur ſes ſentimens.

Le Cardinal ne s'arrêta pas là, & dans la vue apparemment de m'éloigner de toute liaiſon avec le Miniſtre dont il me parloit, il chercha à me faire entendre, qu'il étoit fort attaché à la Maiſon d'*Orleans*; qu'il paroiſſoit s'intéreſſer au ſuccès de la commiſſion de Mr. de BEAUREGARD & du Pere L'ALLEMAND;

&

& que lui (Cardinal) me conſeilloit par conſéquent, quand je le verrois, de me tenir extrêmement ſur mes gardes, pour ne rien laiſſer échapper, qui pût donner le plus léger ſoupçon de mes liaiſons avec le Duc de Bourbon, & de ce qui s'en étoit ſuivi. » La ſtoïcité qu'il affecte » (ajouta le Cardinal) ne doit point vous » en impoſer : elle n'eſt qu'exterieure ; & » il ſait parfaitement la faire compâtir » avec des vues d'ambition, & une du- » plicité, qu'elle ſemble devoir exclurre.

Tout ce raiſonnement du Cardinal, les réfléxions qui l'accompagnoient, & l'apparente confiance qu'il me marquoit, me paroiſſant des ſignes peu équivoques de quelque deſſein ſecret de ſa part, ou contre Mr. de Morville ou contre moi, dont je devois me méfier ; je me renfermai, juſqu'à ce que je puſſe le démêler, à le remercier de tout ce qu'il venoit de me communiquer : & ſans excuſer ni aggraver les prétendues intrigues du Comte de Morville, je dis ſimplement à cette Em. que je n'aurois pas cru ce Miniſtre capable de former des deſſeins ſi oppoſés au bien public ; à ceux de Son Eminence, & à ſa propre utilité ; qui lui preſcrivoit de travailler plûtôt à lever les difficultés

qui

qui retardoient la réconciliation, qu'à les multiplier, afin que cette bonne volonté servît à désabuser la Cour d'Espagne, du peu de zéle pour ses intérêts qu'Elle lui imputoit.

„ Mais (reprit alors le Cardinal) est-„ ce par vous que Mr. de Morville est „ informé qu'Elle a de lui cette idée? Et „ ne vous a-t-il point prié en ce cas, de „ lui rendre le bon office de la détruire? „ Je ne puis douter qu'il n'aye cette af-„ faire-là fort à cœur.

Je ne saurois, répondis-je condamner en lui ce sentiment; & la conservation de sa Place le porte tout naturellement à l'avoir. Au reste, je lui ai fourni peu d'occasion de le manifester avec moi. V. Eminence sçait, & a vû, que l'instruction du Roi d'Espagne me prescrit d'user sobrement de son commerce: je ne m'en sers aussi, que dans la vue de le rendre utile au service de Leurs Majestés, & avec toute la circonspection possible. Au surplus, ajoutai-je, si Mr. de Morville a été capable de vouloir traverser l'ouvrage salutaire que vous avez heureusement conclu, il faut que sa dissimulation soit bien profonde: car il m'a souvent témoigné désirer de voir les deux Couronnes

réunies

réunies ; & depuis la ſignature des Préliminaires il m'a encore renouvellé les mêmes aſſurances. Ceux qui lui attribuent des diſpoſitions contraires ne ſe ſeroient-ils point trompés ? J'avoue à V. Eminence, que je ne ſaurois ſoupçonner ce Miniſtre de l'extrême imprudence, de vouloir s'attirer votre indignation & celle de Leurs Majeſtés Catholiques.

Le Cardinal, qui ſentoit peut-être mieux que perſonne la juſteſſe de cette réfléxion, ſe contenta de faire un ſigne de tête, qui ſembloit dire qu'il ne l'approuvoit ni ne la condamnoit : & comme j'étois bien aiſe de profiter de l'occaſion, pour eſſayer de découvrir ce qui pouvoit avoir porté le Cardinal de s'expliquer ſi clairement ſur Mr. de Morville ; je dis à Son Eminence, que ſi je devois ajouter foi aux nouvelles que l'on débitoit à Paris, je n'aurois pas beſoin long-tems des précautions qu'elle venoit de me conſeiller de prendre dans mes relations avec ce Miniſtre, puiſqu'on diſoit aſſez ouvertement qu'Elle ſongeoit à l'ôter de place, & qu'on lui donnoit même deja différens ſucceſſeurs.

» Voilà des bruits (repartit le Cardi-
» dinal en hauſſant les épaules) aſſurément
» bien

„ bien mal fondés. Ils ont à coup ſûr „ pour auteurs les nouvelliſtes des *Thui-* „ *leries* ou du *Luxembourg* ; & Paris ne „ tarit point ſur ces ſortes de diſcours. „ Mais quels ſont donc les ſucceſſeurs „ qu'on donne à Mr. de Morville ? Ceux „ de qui vous tenez le changement que „ je dois faire, ſe ſeroient-ils piqués de „ diſcrétion ſur cet article ?

Non, Monſeigneur, lui dis-jè ; on en nomme pluſieurs, & entr'autres Mr. de TORCY, Mrs. de BONAC & de ROTTEMBOURG, & le Préſident CHAUVELIN. Il me ſemble même continuai-je en ſouriant, que le Public croit que ce dernier a bien autant de part au gâteau que les autres ; au moins ſes Actions prennent chaque jour dans Paris plus de faveur.

„ L'idée eſt ſinguliére (reprit alors le „ Cardinal) d'imaginer qu'on ira choiſir „ un Préſident à Mortier du Parlement „ de Paris, qui s'eſt appliqué, toute ſa „ vie à l'étude des Loix & de la Juriſ- „ prudence, pour le charger du détail „ des affaires étrangéres. Ces deux cho- „ ſes n'ont-elles pas à votre avis bien du „ rapport ? Je paſſe encore qu'on me „ ſoupçonne de jetter les yeux ſur Mr.

„ de

» de Torcy; car il a rempli dignement
» cette Place ſous le feu Roi, & d'ail-
» leurs il eſt mon ami de tout tems :
» Mais pour le Préſident Chauvelin, je
» n'en reviens point; & j'avoue que je
» ne me ſerois jamais attendu à le trou-
» ver dans le nombre des Candidats.
» L'idée, je vous le répéte, eſt très-digne
» d'occuper les gens dont je viens de vous
» parler. »

L'air de dériſion avec lequel le Cardinal affectoit de regarder ce que je venois de lui dire, ne m'en impoſoit point; je ſavois à quoi m'en tenir ſur ſes vues ſecrettes pour le Préſident Chauvelin. Certaines perſonnes de la Cour, qui ſouhaittoient ardemment de le voir en Place, m'avoient ſouvent preſſé de prévenir de bonne-heure la Cour d'Eſpagne en faveur de ce Magiſtrat : & je l'avois fait, en parlant avantageuſement de ſes talens & de ſon attachement pour Leurs Majeſtés Catholiques; & en le déſignant même comme un ſujet très-capable de remplir la place de Mr. de Morville, ſi celui-ci, dont je tâchois pourtant toujours de juſtifier la conduite, venoit à la perdre. Au reſte je me conformois avec d'autant plus de plaiſir aux intentions de ceux qui s'intéreſ-

ſoient pour ce Préſident, que mes liaiſons avec le Marquis de BISSY ſon Beau-frere, & beaucoup d'autres raiſons particuliéres, inutiles à rapporter, me donnoient un juſte ſujet de compter ſur ſon amitié.

Le Cardinal ne me croyoit ni ſi bien inſtruit, ni ſi porté en faveur de Mr. de Chauvelin; & je n'avois garde de le tirer de cette ignorance: ç'eût été manquer à la fidélité que je devois aux perſonnes qui m'honoroient d'une confiance qui m'étoit très-utile, & m'expoſer peut-être à quelque inſinuation de la part de cette Eminence d'écrire en Eſpagne contre Mr. de Morville. Pour éviter ce double inconvénient, j'entrai dans la plaiſanterie qu'Elle m'avoit faite ſur les auteurs de la nouvelle qui couroit: & quoique je m'intéreſſaſſe ſincérement au ſort du Comte de Morville, j'eus grand ſoin de diſſimuler à cet égard mes ſentimens.

L'eſpérance d'obtenir la *Grandeſſe*, ou au moins la Toiſon d'or, faiſoit regarder l'Ambaſſade d'Eſpagne, qui conduiſoit à l'une ou à l'autre, comme une place auſſi agréable qu'avantageuſe à remplir. Pluſieurs de ceux qui la déſiroient, ſe perſuadant que je pou-

vois

vois leur rendre quelque bons offices auprès de Leurs Majestés Catholiques s'étoient empressés à me les demander. Dans ce nombre étoient, le Duc de VILLARS BRANCAS, le Maréchal d'ALEGRE, le Maréchal de MAILLEBOIS son Gendre, à présent Maréchal de France, le Marquis de SILLY, Chevalier des Ordres du Roi, le Marquis de BISSY Neveu du Cardinal, & bien d'autres. J'étois également serviteur & ami de tous, & je les proposai ensuite selon qu'ils le désiroient, à l'Archevêque d'Amida ; j'insistai cependant plus fortement (je l'avoue) sur le premier & le dernier, que sur les autres.

Devenu, sans y songer, le concurrent de tous ces prétendans, par la lettre que le Prélat Espagnol m'avoit écrite, je voulus, quoique très-éloigné (par les raisons que je dirai bien-tôt) de me prévaloir de la bienveillance de Leurs Majestés Catholiques, pour obtenir du Cardinal la grace dont il s'agissoit, voir l'effet que produiroit sur son esprit l'avis que l'Archevêque me donnoit, afin de juger par la manière dont il le recevroit, des dispositions où il étoit pour moi.

La circonſtance où je me trouvois avec le Cardinal me paroiſſant très-propre à faire cette découverte, je lui dis, après avoir répondu à quelques queſtions qu'il me fit ſur l'état où étoit le Roi d'Eſpagne, que j'avois une propoſition à lui faire ſur le choix d'un Ambaſſadeur qu'il faudroit envoyer auprès de ce Monarque; & que l'Archevêque d'Amida me déſignoit même un ſujet.

» Quel eſt-il (reprit le Cardinal avec » vivacité?) Je ne ſuis pas en peine que » nous n'ayons ici bien des gens qui dé» ſirent cette place. Quelqu'un auroit-il » donc écrit ou fait écrire en Eſpagne, » pour s'attirer le ſuffrage de Leurs » Majeſtés Catholiques? La précaution ne » laiſſeroit pas de me ſurprendre : Je » crois même que de ſe lever ſi matin » ne ſeroit pas le moyen de la rendre » utile. D'ailleurs il n'eſt point queſtion » de ſonger encore à cela : & j'ai bien » peur, ſi Leurs Majeſtés Catholiques » ne ſe prétent plus qu'Elles ne font, » à l'exécution des Préliminaires que le » tems de nommer un Miniſtre pour » aller à Madrid ne ſoit fort éloigné. » Mais n'importe, dites-moi, quel eſt

» celui

» celui dont vous parle l'Archevêque
» d'Amida? »

A ces mots, présentant à cette Éminence la lettre du Prélat : Je crains bien, dis-je en riant, que vous ne trouviez, Monseigneur, que Mr l'Archevêque d'Amida s'entend mal à choisir des Ambassadeurs ; & que vous ne vous en rapporteriez guéres désormais à ce qu'il pourra vous dire sur cet article.

Le Cardinal dont la curiosité redoubloit, ayant pris & lû la lettre, me la rendit avec une physionomie si embarrassée & si interdite, qu'elle me développoit clairement le déplaisir qu'il avoit. Il s'apperçut bien que je remarquois l'un & l'autre ; & dans la nécessité de s'expliquer, il me dit : « La pensée de » Mr. l'Archevêque d'Amida n'a rien » que de bon ; & vous êtes, Mon- » sieur, très-capable de vous bien ac- » quitter de la Commission dont il s'agit. » Mais vous voyez les circonstances où » nous sommes : & de plus je ne vous » cache point, qu'il me paroît indispen- » sable, quand la réconciliation sera » terminée, d'envoyer en Espagne un » homme titré. Vous savez pendant le » séjour que vous y avez fait, qu'on

„ a proposé pour cet effet ou un Car-
„ dinal, ou même Monsieur le Duc du
„ MAINE.

Après m'être diverti pendant quelques momens de la situation où je venois de mettre le Cardinal, je crus devoir rétablir le calme dans son esprit; & soutenant toujours le même air de liberté que j'avois montré en lui présentant la lettre de l'Archevêque d'Amida, je lui dis: que n'ayant jamais songé à donner à ce Prélat la pensée qui lui étoit venue, & qu'il avoit vraisemblablement insinuée à Leurs Majestés Catholiques; son Emin. devoit la regarder comme l'unique effet de la bonne volonté du Confesseur de la Reine pour moi: Qu'au surplus je n'en avois parlé qu'en badinant, comme Elle avoit pû le remarquer, & pour faire voir simplement qu'on paroissoit content de moi en Espagne.

On ne peut servir deux maîtres, ajoûtai-je. C'est par la permission du Roi que je suis entré au service du Roi son Oncle: & c'est pour exécuter les ordres de Sa Majesté Catholique que je suis actuellement ici. Profiter de cette occasion pour me rengager avec le premier, marqueroit une inconstance si singulière, qu'elle

qu'elle ne pourroit que me compromettre désagréablement avec le Public. Je n'ai d'autre ambition que de voir ma conduite approuvée : & à Dieu ne plaise que je paroisse tantôt Espagnol & tantôt François, selon que l'alternative peut m'être avantageuse.

Le Cardinal, qui, pendant que je lui parlois, avoit eu le tems de se remettre, approuva beaucoup ma maniére de penser, aussi-bien que celle de l'Archevêque d'Amida en ma faveur. « Ce que vous » avez fait pour lui, mérite bien (continua-» t-il) un juste retour de sa part ; & je ne » doute pas que par son crédit, il ne » vous procure en Espagne toutes sortes » d'agrémens.

Quelque flatteur que parut pour moi, d'aller consommer à Madrid, avec le caractère d'Ambassadeur de France l'ouvrage que j'avois entamé & continué ensuite à Paris ; & de dissiper par cette distinction, l'obscurité dans laquelle j'avois été obligé de cacher mes opérations ; l'état que j'avois embrassé, & ma situation présente, ne pouvoient du tout compâtir, comme je l'avois dit au Cardinal, avec un pareil emploi. Et quand cette considération ne m'auroit pas empêché

de le rechercher, il y en avoit d'autres qui n'étoient pas moins importantes. En devenant Ambaſſadeur de France, je retombois dans une entiére dépendance du Cardinal : & outre ce que j'avois à craindre de ſes anciennes préventions contre moi, dont ce qui venoit de ſe paſſer tout récemment au ſujet du Chevalier Du Bourk, m'étoit une preuve peu équivoque ; combien les moyens de me nuire, & les prétextes de ſe plainndre pouvoient-ils ſe multiplier ? Et quelle facilité, en un mot, n'alloit pas avoir ce Miniſtre, d'imputer à une condeſcendance criminelle de ma part pour l'Eſpagne, les fautes que toute la vigilance & le zele ne mettent point à l'abri de commettre dans le cours d'une négociation ? Le moindre inconvénient qui réſultoit de-là, étoit d'avoir un vain titre d'Ambaſſadeur, dépourvû de toute marque d'eſtime & de confiance ; & de joindre au déſagrément de jouer un perſonnage ſi indécent, celui de le terminer par quelque diſgrace encore plus humiliante. Le ſoin de ma réputation & de mon repos m'étoit trop cher, pour ſacrifier ainſi l'une & l'autre à un titre purement imaginaire : & je n'avois garde
de

de le préférer aux bienfaits également flatteurs & honorables qu'on me promettoit à la Cour d'Espagne, qui n'étoient point exposés aux revers que le caprice ou la mauvaise volonté du Cardinal de Fleury me faisoient envisager.

C'est aussi dans ce sens que je répondis à l'Archevêque d'Amida : & je le suppliois, après avoir remercié Leurs Majestés Catholiques de la bienveillance qu'Elles m'accordoient de leur représenter les justes raisons que je croyois avoir, de ne point profiter de la grace qu'Elles vouloient m'attirer en France, & d'agréer que je n'en attendisse que de leur part.

Ce que le Cardinal avoit dit du Comte de Morville m'ayant d'autant plus surpris, qu'il ne s'étoit jamais expliqué si clairement sur ce sujet; je crus entrevoir, que le dessein qu'il avoit d'ôter ce Ministre de place, n'étoit pas loin de son exécution ; & que sur des prétextes que fournissoient des rapports malins & peu vraisemblables, il cherchoit à justifier la résolution qu'il méditoit. Pour éclaircir un peu mes doutes sur tout cela, & tâcher en même de dé-

couvrir, ſi les ſoupçons du Cardinal contre Mr. de Morville avoient quelque fondement, je fus chez ce dernier; & je fis à deſſein tomber inſenſiblement la converſation ſur les griefs que le Cardinal prétendoit avoir. Ils me parurent injuſtes: & le Comte de Morville, bien loin de montrer aucune partialité pour l'Angleterre, ou de laiſſer entrevoir qu'il déſapprouvât l'ouvrage qui s'étoit terminé par la ſignature des Préliminaires, continua au contraire à me témoigner une véritable ſatisfaction, de ce que les troubles dont on étoit menacés ſe fuſſent calmés, & que l'on pût ainſi ſe flatter de voir bientôt la réunion des deux Couronnes. La contradiction qu'il ſavoit que l'exécution de certains articles des Préliminaires trouvoit à Madrid, l'engagea même à m'exhorter preſſemment, à travailler pour la faire ceſſer; & à repréſenter à Leurs Majeſtés Catholiques, qu'Elles ne pouvoient ſurement compter que ſur l'amitié de la France, & qu'infailliblement c'étoit de leur union avec Elle que dépendoit l'accompliſſement de tous leurs projets.

Ce langage ne me paroiſſant pas celui d'un ennemi ſecret de l'Eſpagne, me con-

confirma dans l'opinion que j'avois, ou qu'on trompoit le Cardinal, ou qu'il cherchoit à être trompé, & cette réfléxion me portant naturellement à considérer les suites funestes qu'entraînoit dans les Cours, l'envie ou la fausseté, me rendit pendant quelques instans occupé & rêveur. Le Comte de Morville, qui ne pouvoit certainement connoître le principe de cette légère distraction, l'attribuoit à la connoissance que j'avois peut-être, des difficultés que l'on trouveroit à faire souscrire Leurs Majestés Catholiques aux propositions qu'on leur faisoit. Prévenu de cette idée, il me répéta, que si dans la conjoncture présente Elles s'obstinoient à les rejetter, une pareille résistance étoit capable de détruire entiérement les mesures qu'on avoit prises pour conserver la paix; & que c'étoit une considération que je devois suggérer à l'Archevêque d'Amida.

Revenu à moi-même, j'assurai fort ce Ministre que j'avois exécuté d'avance ce qu'il me conseilloit; & que je renouvellerois sur ce sujet mes instances. J'ajoutai que la matiére dont il me parloit, regardoit désormais bien plus les Nonces & le Cardinal que moi. Il me répondit

qu'il en convenoit : mais qu'il étoit pourtant persuadé, que ce que j'écrirois en Espagne pour confirmer les avis & les sentimens des autres, ne pourroit que produire un bon effet.

Notre entretien étant tombé sur ce qui m'étoit personnel, le Comte de Morville me demanda avec amitié, si la Cour d'Espagne ne m'accorderoit pas quelque grace, quand le reste des nuages qui duroient encore, seroit pleinement dissipé? „ Elle vous doit (continua-t-il obligeam„ ment) cette récompense pour vos ser„ vices. Vous avez ici contenté tout le „ monde; le Nonce, Mr. Walpole, & „ tous ceux, en un mot, qui ont eu occa„ sion de traiter avec vous, ne tarissent „ point sur vos louanges. Enfin vous sou„ tenez parfaitement en France, l'idée „ avantageuse que vous m'avez donnée „ de vous quand vous allâtes en Espagne. „ Le Cardinal même ne disconvient point „ de cela : & quoique plus réservé sur vo„ tre chapitre que les autres, il ne laisse „ pas d'applaudir de tems en tems à „ votre conduite. Ce témoignage (ajou„ ta-t-il en riant) ne doit point être „ suspect.

Ne

Ne lui en coute-t-il rien de me l'accorder, repartis-je? Il me reste toujours quelque scrupule sur cet article, dont j'ai bien de la peine à me débarrasser.

» Cela n'est pas non plus absolument » nécessaire (me répliqua le Comte de Morville): & il est bon que cette pré» caution vous tienne toujours sur vos » gardes. Il me paroît aussi que vous » n'avez pas besoin d'instruction là-des» sus.

Je n'en disconviens point, lui dis-je: & je me crois d'autant plus obligé à suivre le conseil que vous me donnez, qu'il est bien difficile, comme vous savez, que deux Armées perpétuellement en présence, se tiennent toujours dans l'inaction. Aussi crois-je m'appercevoir depuis quelques jours, que je cours risque d'essuyer au moins quelque escarmouche.

» Mais sur quoi fondez-vous cette » crainte (me repliqua le Comte de Mor» ville?)

Le voici, lui répondis-je: & je crois que vous conviendrez, après ce que je vais avoir l'honneur de vous exposer, que mes conjectures ne sont pas fausses.

Je

Je lui racontai alors tout ce que j'ai rapporté ci-devant des intrigues dans lesquelles on avoit voulu me mêler; les avis qu'on m'avoit donnés, que le Cardinal, non seulement croyoit ces rapports bien fondés, mais qu'il les avoit meme donnés pour tels à la Cour d'Espagne; les mesures que j'avois prises en conséquence, tant auprès de lui, qu'auprès du Chevalier Du Bourk, pour leur faire connoître la vérité; & quelles avoient été leurs réponses. Après tout ce détail, je demandai au Comte de Morville s'il n'étoit pas porté à croire comme moi, qu'en ne m'attaquant point ouvertement, on tâchoit au moins de me dresser quelque embuscade?

Ce Ministre fort surpris de ce que je lui découvrois, convint que mes soupçons étoient bien fondés: & quoique, vû l'ignorance où il étoit de ce que renfermoit l'instruction du Roi d'Espagne, il ne pût connoître toutes les suites qui résultoient pour moi des liaisons qu'on me donnoit avec le Palais Royal & le Luxembourg; il étoit pourtant assez instruit, combien ce qui se passoit au sujet de la division qui régnoit dans la maison de la Reine Douairiére, étoit censuré à la

Cour

Cour d'Espagne, pour comprendre le mauvais gré qu'on me sauroit d'y entrer, de les favoriser; & de prétendre soutenir des personnes dont Leurs Majestés Catholiques paroissoient très-mécontentes. Son étonnement augmenta bien davantage, quand je lui eus fait comprendre que le Cardinal, sans se donner la peine d'approfondir la vérité, sans me voir, & sans me parler, travailloit sur l'étiquette du sac, à me faire passer à la Cour d'Espagne pour un brouillon & pour un intriguant, dans le tems précisément où il commençoit à recueillir les fruits des peines que je m'étois données, pour lui attirer la confiance de Leurs Majestés Catholiques.

Un semblable procédé paroissant à tous égards au Comte de Morville, contraire à la bonne foi & à la justice; il me dit, qu'il avoit peine à croire le Cardinal capable d'une pareille noirceur: & tout de suite il me demanda, par quel moyen j'avois pû découvrir tout ce que je venois de lui dire. Mais comme il ne me paroissoit pas prudent, eu égard aux circonstances où j'étois, de lui apprendre que c'étoit principalement par la Duchesse de Bourbon, je me contentai de lui répondre, que je le savois par des personnes

nes qui paroissoient bien instruites, & dont la probité & la véracité n'étoient point suspectes : Qu'au surplus ces personnes m'ayant extrêmement recommandé de ne point abuser du secret qu'elles m'avoient confié, je le priois, quelqu'entiére que fût la confiance que j'avois en lui, de ne pas trouver mauvais que je m'abstinsse de les lui nommer.

Le Comte de Morville poliment, n'insista plus à vouloir en savoir davantage: Il me demanda simplement, quelles précautions j'avois prises pour empêcher que la Cour d'Espagne n'ajoûtât foi aux relations qu'Elle alloit recevoir, & dans lesquelles sans doute je serois mélé ?

Je lui appris alors, que j'avois adressé en original les lettres du Cardinal, du Chevalier Du Bourk & de Mr. Colabau, à l'Archevêque d'Amida; afin, à tout hazard, qu'elles pussent servir de contrepoison à celles que j'avois tout lieu de croire qu'on lui avoit écrites, & peut-être à Leurs Majestés Catholiques, contre moi: & que s'il n'étoit point nécessaire qu'elles produisissent cet effet dans le moment présent; elles serviroient au moins à faire voir combien j'étois éloigné de me mêler de tout le tripot dont il étoit question.

» La

» La précaution eſt bonne (me dit le » Comte de Morville) à l'égard de la » Cour d'Eſpagne ; mais j'en crains les » ſuites pour vous dans celle-ci. Si le Car- » dinal ſe trouve compromis avec Leurs » Majeſtés Catholiques, il ne vous le par- » donnera pas ; & le ſoupçon qu'il con- » cevra infailliblement, que vous avez » eu intention de lui jouer cette piéce, » le piquera vivement. J'aurois donc pré- » feré à votre place d'avoir un éclairciſſe- » ment avec lui, & enſuite de m'en » tenir là. »

C'eſt ce que j'ai déja exécuté, repliquai-je, par lettre & de vive voix ; & cela dès que j'ai été inſtruit qu'on me mêloit dans tout ce qui ſe paſſe entre les grands officiers de la Reine Douairiére : Mais comme, par les avis qu'on m'a donnés, toute la déférence que j'ai cru devoir marquer au Cardinal ne l'a point empêché de ſoutenir, au moins indirectement, par ſes lettres à la Cour d'Eſpagne, ce qu'on y avoit écrit à mon déſavantage ; je n'ai pas cru devoir pouſſer la délicateſſe & la diſcrétion, juſqu'à laiſſer donner tranquillement à Leurs Maj. Cath. des préventions contre moi, pendant qu'il m'eſt ſi facile de les diſſiper : & pour

mettre

mettre fin à tous ces artifices, j'ai envoyé à l'Archevêque d'Amida, comme je viens de vous le dire, les lettres du Cardinal & du Chevalier Du Bourk. Si après cela l'un ou l'autre, ou peut être tous les deux, en paroissant ici contens de mon procédé, ont écrit d'une maniére toute différente en Espagne; il ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes d'être convaincus par leurs propres Ecrits, d'avoir manqué à la bonne foi envers moi. Mon procès, comme vous voyez, est instruit; & les piéces sont en bonne forme. Je touche au moment de débrouiller ce mystère; & suivant toute apparence, la réponse que j'attends de l'Archevêque d'Amida tirera l'affaire au clair.

„ J'en conviens (me répondit le Com„ te de Morville): mais si ce que je „ commence à soupçonner avec vous „ dans tout ceci, se trouve vrai; vous „ devez compter, je vous le répéte, que „ le Cardinal en sera vivement offensé: „ Et comme il se méfie depuis long-tems „ de vous, il ne croira pas que le parti „ que vous avez pris d'envoyer sa lettre „ à l'Archevêque d'Amida, procede d'une „ simple précaution de votre part, pour „ éviter l'inconvenient de paroître mêlé

„ dans

„ dans toutes les brouilleries dont il eſt „ queſtion ; mais jugeant au contraire „ de vos intentions par l'événement, il „ ne doutera point que vous n'ayez for- „ mé le ſecret deſſein de le compromettre „ avec Leurs Majeſtés Catholiques. Si mes „ conjectures ſe trouvent vraies, vous „ ne tarderez pas à vous appercevoir du „ changement que je vous prédis de ſa „ part.

L'amitié avec laquelle je voyois que le Comte de Morville me parloit, m'engageant de plus en plus à m'intéreſſer à ce qui le regardoit; je crus devoir l'avertir à mon tour, de faire un peu plus d'attention à l'orage dont le Public vouloit qu'il fût menacé : & ſans lui découvrir ce qui venoit de ſe paſſer entre le Cardinal & moi ſur ſon compte, je lui conſeillai encore, comme je l'avois fait précédemment, d'engager cette Eminence à écrire en Eſpagne, d'une maniére qui pût diſſiper les préjugés qu'il craignoit toujours qu'on n'eût contre lui en ce pays-là. Mon but, en donnant cet avis au Comte de Morville, tendoit non ſeulement à lui procurer un moyen de connoître clairement les diſpoſitions du Cardinal, par la maniére dont il recevroit ou rejetteroit

cette

cette proposition ; mais encore si cette Eminence consentoit à rendre à la Reine un témoignage avantageux de lui, d'empêcher au moins pour quelque tems, qu'il ne lui prit envie de le retracter, jusqu'à ce qu'étant de retour en Espagne, je pusse justifier pleinement sa conduite & ses sentimens.

Je ne pouvois assurément proposer rien de plus convenable au Comte de Morville, dans la circonstance où nous nous trouvions tous deux. Mais par malheur pour lui, ne connoissant pas si bien que moi l'utilité du conseil que je lui donnois, il n'en profita pas ; & séduit, comme presque tous les gens en place, par la considération & les égards qu'on leur marque jusqu'au moment de leur disgrace, il se croyoit assuré de conserver la sienne, quoique minée de toutes parts.

Cette situation où je le voyois, & dont je jugeois mieux que lui, me faisant redoubler mes instances pour qu'il veillât avec plus d'attention sur les desseins & les opérations de ses adversaires ; il me demanda si j'avois quelque avis que la Cour d'Espagne eût intention de lui rendre de mauvais offices : & sur ce que je l'assurai qu'il ne m'étoit rien revenu par

l'Archevêque

l'Archevêque d'Amida qui eût aucun rapport à cela; il me dit, que pourvû que Leurs Maj. Cath. ne se missent point de la partie, il espéroit arrêter facilement les intrigues & la mauvaise volonté de ses ennemis.

Terminons ce volume par une réfléxion, que l'état où l'on vient de voir le Comte de Morville, doit naturellement faire naître. On recherche * avec empressement dans les Cours à y être employé; & quand on y parvient au Ministère, il semble qu'on est au comble de la félicité. Si l'ambition est flattée de jouir de l'autorité, de la considération, & des honneurs que la confiance des Rois procure; le repos, la liberté d'esprit, l'aimable gayeté qu'elle répand dans l'humeur, ne pourrois-je pas dire aussi la paix de la conscience, ne perdent-elles rien à les rechercher! Que d'obstacles à surmonter pour les obtenir! Que de peines pour les conserver! Que d'inquiétudes sur les traits de la jalousie & de l'envie! Que de travail pour les découvrir! Que d'aigreur

* Telas araneæ texuerunt; telæ eorum non erunt in vestimentum, neque operientur operibus suis; opera eorum, opera inutilia. *Isai. c. 56. ℣. 5.*

d'aigreur & de ressentiment contre ceux qui les lancent ! Enfin que de dépit, de découragement & de douleur, quand ils attirent une disgrace qu'on ne peut éviter ! Heureux * mille fois celui, qui, content

* Hoc ut facilius dijudicetur, non vanescamus inani ventositate jactati, atque obtendamus intentionis aciem, altisonis vocabulis rerum, cum audimus populos, regna, provincias: sed duos constituamus homines (nam singulus quisque homo, ut in sermone littera, ita quasi elementum est civitatis & regni) quorum duorum hominum pauperem unum, vel potius mediocrem, alium prædivitem cogitemus : sed divitem timoribus anxium, mœtoribus tabescentem, cupiditate flagrantem nunquam securum, semper inquietum, perpetuis inimicitiarum contentionibus anhelantem, angentem sane his miseriis, patrimonium suum in immensum modum, atque illis augmentis curas quoque amarissimas aggerentem : mediocrem verò illum, re familiari parva atque succincta sibi sufficientem, carissimum suis, cum cognatis, vicinis, amicis, dulcissima pace gaudentem, pietate religiosum, benignum mente, sanum corpore, vita parcum, moribus castum, conscientiâ securum; nescio utrum quisquam ita desipiat, ut audeat dubitare quem præferat. Ut ergo in his duobus hominibus, ita in duabus familiis, ita in duobus populis, ita in duobus regnis regulà sequitur æquitatis, qua vigilanter adhibita, facile videbimus ubi habitet vanitas, & ubi felicitas. *August. civit. Dei, lib.* 4. *c.* 3.

content en ce monde du partage des biens & des peines que la divine Providence juge à propos de lui départir, uſe des premiers d'une maniére modérée & Chrétienne ; & recevant avec ſoumiſſion les autres, ſe comporte à leur égard comme un voyageur, qui, dans un ſentier rempli de ronces & d'épines, où il ſe voit engagé, cherche, ſans s'impatienter inutilement, à en éviter le mieux qu'il peut la piquure, & à continuer ſon chemin.

Fin du quatrième Tome.



